



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





catalogued



1. 2. 3. 4. 5.

6. 7. 8. 9. 10.

11. 12. 13. 14. 15.

16. 17. 18. 19. 20.

21. 22. 23. 24. 25.



The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In the second section, the author outlines the various methods used to collect and analyze the data. This includes both primary and secondary research techniques. The primary data was gathered through direct observation and interviews with key stakeholders.

The analysis phase involved identifying trends and patterns within the data set. Statistical tools were used to quantify the findings, providing a clear picture of the overall performance. The results indicate a steady increase in certain areas, while others show a decline.

Based on these findings, several recommendations are provided to improve the current state of affairs. These include implementing new procedures, enhancing training for staff, and regularly reviewing the data to catch any issues early on.

Finally, the document concludes by summarizing the key takeaways and expressing confidence in the future success of the organization. It stresses the need for continuous improvement and a commitment to excellence in all operations.



سليمان

BS. 8°  
A 207.

**COLLECTION**  
**UNIVERSELLE**

**DES**

**MÉMOIRES PARTICULIERS,**

**RELATIFS**

**A L'HISTOIRE DE FRANCE.**

**TOME XLVII.**

**CONTENANT** *les Mémoires de F. DE*  
*LA NOUE, & le commencement de ceux de*  
**HENRI, DUC DE BOUILLON.**

**XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.**





**I**L paroît chaque mois un Volume de cette Collection, aussi régulièrement que le travail peut le permettre.

Le prix de la Souscription pour 12 Volumes à Paris, est de 54 liv. pour les nouveaux Souscripteurs, à dater du 1<sup>er</sup>. Décembre 1788, & de 48 liv. pour les anciens. Ceux qui voudront recevoir les Volumes en Province, par la poste, payeront de plus 7 liv. 4 sols.

Il faut s'adresser à M. CUCHET, Libraire, rue & Hôtel Serpente, à Paris; & avoir soin d'affranchir le port de l'argent & des lettres.



COLLECTION

UNIVERSELLE

DES

MÉMOIRES PARTICULIERS

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.


TOME XLVII.

A LONDRES,

*Et se trouve à PARIS,*

RUE ET HÔTEL SERPENTE.

1788.







---

***Fautes essentielles à corriger au Tome XLVII.***

**O**N prévient le Lecteur qu'il s'est glissé une erreur de date dans l'ordre chronologique depuis la page 259 jusqu'à la page 308 iuclivement. Au lieu de 1568, le Lecteur est prié de substituer 1569 ; & depuis la page 309 jusqu'à la fin du texte de la Noue , au lieu de la même date de 1568 , de substituer aussi celle de 1570.

Printed and published by the Government Printer, Wellington, N.Z.

© Crown Copyright 1950  
All rights reserved  
No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or otherwise, without the prior written permission of the Controller of Publications, Wellington, N.Z.

M É M O I R E S  
D E F R A N Ç O I S,  
S E I G N E U R  
D E L A N O U E ;

*Commençant en 1562, & finissant en 1570.*

XVI<sup>e</sup>. SIÈCLE.

*Tome XLVII.*

A



DEPARTMENT OF THE ARMY  
WASHINGTON, D. C.

OFFICE OF THE ADJUTANT GENERAL

DEPARTMENT OF THE ARMY

ADJUTANT GENERAL'S OFFICE

WASHINGTON, D. C.

1918

NOTICE  
DES ÉDITEURS  
SUR LA PERSONNE  
ET  
LES MÉMOIRES  
DE FRANÇOIS,  
SEIGNEUR  
DE LA NOUE.

L'HOMME célèbre, dont on va parler, est un des phénomènes qu'offre l'histoire déplorable de nos guerres civiles. Né pour être le *Catinat* de son siècle, réunissant toutes les vertus morales, politiques & militaires, loué par ceux (a) qui furent ses ennemis, digne

(a) Il est inutile d'accumuler les jugemens avantageux qu'en ont portés les Ecrivains des deux Communions. Nous n'en citerons qu'un seul, & il ne doit pas être suspect : c'est celui de Maimbourg. Voici comment il s'exprime dans son Histoire du Calvinisme (édition de Hollande, p. 414)... « Il est certain que c'estoit un des plus braves hommes de son tems, ainsi qu'il l'a fait voir par mille

sous un grand nombre de rapports du beau nom de sage, la Noue néanmoins pendant une partie de sa vie servit contre ses Rois, & contribua aux calamités qui affligèrent la France. La raison éprouve une sorte d'humiliation, quand on se représente ce guerrier philosophe, s'armant à la voix du fanatisme, combattant d'une main sous ses étendards, & de l'autre peignant avec énergie les résultats destructeurs de ce fléau des Empires.

Nous passerons rapidement sur la noble extraction de la Noue : eh ! qu'a besoin de titres celui qui fut grand par lui même ? La Noue posséda la vraie noblesse ; celle de l'ame. Le relief d'une illustre origine ne devoit être invoqué que pour l'être foible & pusillanime, qui sans ses ayeux auroit été ignoré.

On se bornera donc à dire que la maison (a)

» belles actions qu'il fit, particulièrement après qu'il  
 » eut quitté les rebelles, pour s'attacher au service  
 » du Roi. On peut même le comparer non seulement  
 » aux plus vaillants, mais aussi aux plus sages &  
 » plus savants Capitaines de l'antiquité, comme il  
 » paroît par ses discours politiques & militaires,  
 » qui en netteté, en force & en bon sens égalent  
 » ceux des Xenophons, des Polybes, & des Césars ».

(a) La maison de la Noue étoit connue sous le nom de *la Noue Briort*, afin de la distinguer des autres du même nom.

## DES ÉDITEURS. 5

de la Noue appartenoit à tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans la province de Bretagne, que dès l'an 1200 un de ses ancêtres (Guillaume de la Noue) fut un des douze Chevaliers Bretons qui les armes à la main contre un nombre égal de Chevaliers Anglois soutinrent la cause de leur patrie, que Guillaume de la Noue survécut seul à ce combat, & qu'ainsi la Bretagne lui doit un triomphe dont elle se glorifie. Nous ajouterons que François de la Noue du côté de sa (a) mère

Cette Dame qui s'appelloit Bonaventure *l'Espervier*, étoit fille de François l'Espervier, sieur de Bouvardiere & de Briort. Du côté maternel la Noue descendoit de ce Pierre Landais à qui la faveur du Duc de Bretagne coûta la vie ; « ce que je remarque » ( dit le Laboureur, tome II de ses additions aux » Mémoires de Castelnau, p. 580 ) pour faire voir » les jeux de la fortune qui fit mourir en fils de » *Chaussetier* celui qu'elle avoit tiré de la boutique, » qu'elle avoit élevé au-dessus des Barons de Bre- » » gne, & qu'elle ne précipita du faite des grandeurs » & du gibet, qu'après avoir procuré d'heureuses » alliances à sa maison qui luy donnassent part à » une posterité illustre en grandeur & en vertu »... Le Laboureur nous fournit encore un autre fait singulier, c'est que François l'Espervier, ayeul de la Noue, dont on a parlé ci-dessus, se fit Dominicain après la mort de sa femme, donna de grands biens à cet Ordre, & se signala par son zèle contre les

étoit allié aux familles les plus respectables de l'Anjou.

Né en 1531, il reçut l'éducation qu'on donnoit à la plûpart des nobles de son tems. Si, comme le prétend l'auteur de sa vie, cette éducation se réduisit à apprendre à lire & à écrire, il nous semble que de là résulte une vérité qu'il seroit aisé de prouver par plus d'un exemple ; c'est que l'homme de génie n'est pas fait pour ramper long-tems sous la férule des instituteurs. Les premières notions des connoissances humaines lui suffisoient ; la vigueur de ses conceptions supplée à une instruction plus perfectionnée. Dès qu'on fait méditer & penser on n'a plus besoin de maîtres. Les ouvrages, que la Noue nous a transmis, appuient cette assertion.

A peine la Noue eut-il atteint l'âge d'adolescence, qu'il voyagea. L'Italie surtout excitoit sa curiosité. Alors on n'étoit pas censé exceller dans l'art de l'équitation (a), si on

opinions nouvelles, tandis que son petit fils en fut le défenseur.

(a) Dans le cinquième de ses discours politiques & militaires, qui a pour titre... *De la bonne nourriture & institution qu'il est nécessaire de donner aux jeunes Gentils-hommes François...* La Noue observoit que, pour avoir des Maîtres, il faudroit d'abord en faire

## DES ÉPIQUEURS. 7

n'avoit point passé les Alpes. La Noue à son retour montra le prix qu'il attachoit à la première des vertus domestiques, le respect

venit d'Italie, spécialement (disoit-il) ceux qui enseignent à estre bien à cheval, à jouer des armes, & à voltiger... Mais en même tems il prévenoit ses contemporains des dangers que courroient les jeunes gens en allant chercher cette instruction. « Les voyages » (remarquoit-il) aux pays estrangers sont pratiqués » par quelques-uns pour une certaine opinion qu'ils » ont que les drogues d'autruy sont meilleures que » celles des leur pays. Ils les approuvent aussi pour » l'apprentissage des langues vulgaires qui servent » pour la communication avec les estrangers. Ceux » qui vont en Allemagne, où les coutumes & civi- » lités sont différentes des nostres, quand ils sont » revenus, on les trouve grossiers; & pour les re- » subtiliser, les pères les renvoyent en d'autres lieux; » de sorte qu'il y a en ceci double peine, & double » tems & dépense. Il advient souvent qu'aucuns après » avoir été instituéz des grossieres façons d'Allemagne, » & venans à trouver la liberté effrenée de celles » de France, ils volent si inconsidérément qu'ils s'é- » garent. Quant aux voyages d'Italie, plus il y en » a qui les font principalement pour s'instituer en » beaucoup d'exercices honnestes qui y abondent. » Mais parmi ces roses on rencontre beaucoup d'épi- » nes, pource qu'y ayant mille appâts de volupté, » comme semés dans les plus belles villes, la jeu- » nesse, qui est desireuse de nouveauté & ardente » en ses affections, ne se peut retenir qu'elle n'aille



filial. Il paroîtroit que déjà la passion du jeu étoit un de ces vices qui infectoient la société. Il falloit que le mal eut fait bien des progrès, si les femmes ne craignoient pas d'afficher publiquement ce goût défordonné. En effet il suppose chez elles un oubli des bienséances & des principes, qui à cette époque semble peu compatible avec la vie retirée, que ce sexe menoit particulièrement

» goûter, voire se saouler de ces doux poisons; &  
 » puis par la continuation s'en engendrent de très-  
 » sales habitudes. Par cecy se voit que les nations  
 » qui sont capables de grandes perfections, sont fort  
 » affaillies des imperfections corporelles qui ont une  
 » mortelle guerre avec la vertu. Ainsi donc la de-  
 » meure en Italie est plus utile, si on s'adonne à  
 » bien, & plus pernicieuse, si on incline au mal,  
 » que celle d'Allemagne. Mais quel conseil, & quel  
 » remede pour ces inconveniens. Le plus propre est  
 » que les jeunes enfants, qui n'ont encore les mœurs  
 » formées, soyent envoyés en Allemagne où la sim-  
 » plicité est plus grande, & que ceux qui ont déjà  
 » fait quelque fondement en eux de pieté & d'amour  
 » d'honesteté aillent en Italie; encore que le pro-  
 » verbe die... *Qu'onc bon cheval ny mauvais homme*  
 » *n'amenda pour aller à Rome...* Les peres observe-  
 » iont cecy, c'est de ne les y point tenir plus de  
 » deux ans, pour estre tousjours plus assurez que  
 » les mœurs estranges, n'ayant pris forte racine, se  
 » pourront plus facilement arracher ».

dans les provinces. Il s'ensuit donc que les mœurs se corrompoient. Malheureusement pour la Noue, sa mère avoit la reputation d'être joueuse. Pendant l'absence de son fils on craignit qu'elle ne dissipât son patrimoine. Henri II, d'autorité lui en ôta l'administration. Sitôt que la Noue parût à la Cour, le Monarque lui fit part des précautions qu'il avoit prises. La Noue, en rougissant, pria Henri de rendre à sa mère (a) une gestion qui lui appartenoit. Il observa que, si elle péchoit par le défaut d'ordre (b) & d'écono-

(a) C'est probablement par une suite du respect filial, dont la Noue étoit pénétré, que dans ses discours politiques & militaires, où il relève tous les défauts des François de son tems, il garde le plus profond silence sur la passion du jeu. Sans ce motif présumera-t'on que le sévère la Noue n'eût pas réclamé contre ce vice qui porte le désordre & la ruine dans les familles.

(b) Le tableau, qu'un des Contemporains de la Noue nous a laissé, atteste l'étrange révolution qui se fit alors dans les mœurs. « Si les femmes (disoit il) » qui sont la moitié de la patrie sont desbordées en » habillemens, en lascivités & mœurs corrompues, » comme elles sont aujourd'hui presque universellement » par la France, ne faudra-il pas conclure que la moitié » de l'estat est malade & que la maladie n'estant reprimée » il y aura grande abondance de coquins & de coquines » ? (*Instructions sur les affaires d'estat vertus & morales*

mie, elle devoit avoir la faculté de disposer au moins des propriétés qui venoient de son chef.

On ne s'étendra point sur les premières campagnes de la Noue. Elles ne présentent rien de mémorable ; & cela ne surprendra point en rappelant au lecteur qu'à la paix de Casteau Cambresis la Noue ne comptoit pas encore 27 ans. Tout ce que l'on fait de ces campagnes, d'après son éloge rédigé par Ste. Marthe, c'est qu'il fit son apprentissage sous le Maréchal de Brissac, surnommé *le Pere des Capitaines de son tems.*

Vraisemblablement c'est vers 1557 qu'on doit placer (a) l'événement le plus important de sa vie, puisqu'il influa sur tous les autres. On sent que nous voulons parler de son adhésion au protestantisme. Malgré l'intolérance de François I, & le régime non moins cruel de son successeur, les partisans des opinions nouvelles se multiplioient. La Bretagne fut une des provinces où ces opinions s'intro-

*par Boivin du Villars, p. 642.) Relativement à cet ouvrage nous observerons que nous n'avions pu nous le procurer, lorsque nous travaillions à la notice des Mémoires de cet Auteur.*

(a) Vie de la Noue par Moyse Amyrant, p. 9 & suiv.

duisirent avec le plus de difficulté ; & peut-être auroient-elles eu du mal à y prendre racine, si d'Andelot ne les y eut pas propagées. Le rang de ce Seigneur, son crédit, son opulence, & son esprit en imposoient. Possesseur de riches propriétés en Bretagne par son mariage avec Claude de Rieux, son exemple y devenoit nécessairement d'un grand poids. On sait que sur la fin de 1557, d'Andelot professa ouvertement dans cette province la nouvelle croyance qu'il avoit embrassée. Le Ministre ( Gaspard Cormel ) prêcha dans son château de la *Bretesche*, Parmi ceux, qu'il persuada, on nomme François de la Noue. Ce prosélite étoit d'autant plus intéressant qu'à une modération de caractère, dont il s'écarta ( a ) rarement, la Noue allioit le courage de l'esprit, & cette fermeté d'ame qui se roidit contrel es obstacles. La Noue n'avoit pas l'imagination brillante & impétueuse de d'Andelot. Raisonneur de sang froid, penseur profond, il croioit en adoptant une opi-

( a ) L'Histoire de la Noue ne nous l'offre qu'un seul instant sortant de ce caractère de modération, qui est un des attributs de la sagesse. Ce fut lorsqu'il se vit sur le point de se battre en duel avec Lavardin. On trouvera plus loin les détails relatifs à cette querelle.

nion, ne céder qu'à la conviction & à l'évidence. Si les hommes de cette trempe se déterminent avec lenteur, leurs résolutions deviennent immuables comme la base sur laquelle elles reposent. Depuis ce moment la Noue ne vit plus dans le protestantisme qu'un système de religion avoué par sa raison. L'Ambition des Guises, qui soutenoient la cause du catholicisme, n'échappa point à ses yeux pénétrants. Il en résulta qu'il confondit l'abus avec la chose même, & qu'il imputa à la religion catholique ce qui n'étoit que l'ouvrage des passions des hommes. Aussi quand il fallut recourir à la force, la Noue crut-il ne s'armer que contre des oppresseurs & des tyrans.

Bientôt les premiers troubles commencèrent. La Noue, agissant d'après les principes qu'il s'étoit fait, accourut au secours de ceux qu'il regardoit comme ses frères injustement persécutés. Il seconda d'Andelot dans l'attaque formée contre Orléans. Ses Mémoires contiennent le précis de cette expédition, & des événemens qui suivirent. La paix de 1563 suspendit les hostilités. Cette suspension momentanée ressembloit à ces volcans qu'on croit éteints, parce que l'éruption a cessé : mais les matières inflammables s'amassent en silence ;



& une nouvelle éruption plus dévastatrice que la première éclaire tout à coup l'horison. Ce fut, comme on l'a vu dans les Mémoires de Castelnau, & comme on le verra dans ceux de la Noue, ce qui arriva en 1567. A cette époque la Noue fut chargé de s'affurer d'Orléans dont les Catholiques étoient les maîtres. *Incurieux de grossir sa troupe* ( ce sont les expressions d'Agrippa d'Aubigné (a) ) la Noue se rendit dans cette ville accompagné seulement de quinze chevaux. Ce n'est pas dans ses Mémoires qu'on doit chercher ces détails. La Noue, le (b) plus modeste des hommes, n'aimoit pas à parler de lui même. Ses contemporains ont suppléé à son silence. Ils nous apprennent (c) que de concert avec une partie des habitans, il chassa de cette ville le Capitaine *Caban*, qui y commandoit. De là courant se réunir au Prince de Conde, il

(a) Hist. univers. Tome I, Liv. IV, p. 211.

(b) « Il estoit du nombre (a remarqué avec raison » l'Historien de la Noue) de ceux que la modestie » empêche de parler d'eux-mêmes, & dont la magnanimité voit toujours ce qu'ils font de beau & » de vertueux bien au-dessous de leur courage, & de » l'idée de l'honneur qu'ils se sont formée en l'entendement ». . . ( Vie de la Noue par Amyraut, page 18 ).

(c) De Thou, Liv. XLII.

participa à la bataille de S. Denis. Il suivit l'armée protestante qui se porta vers la Lorraine. On trouve dans ses Mémoires la relation de cette marche, & de tout ce qui se passa jusqu'au siège de Chartres, où l'épuisement respectif des deux partis les força de conclure une paix plâtrée, qui dura si peu. La Noue, instruit par l'expérience, en prévoyoit les suites. Aussi contre son usage l'a-t-il blâmée hautement. Il concevoit avec douleur qu'un traité, dont l'astuce & la fourberie avoient dicté les conditions, ne pouvoit préparer qu'un tissu de perfidies & de misères. Les événemens justifiaient sa manière de voir : le Prince de Condé & l'Amiral, pour ne pas tomber dans les pièges qu'on leur tendoit, se sauvèrent précipitamment à la Rochelle. A ce signal d'une extrémité de la France à l'autre les flambeaux de la guerre civile se rallumèrent. La Noue, qui s'étoit retiré en Bretagne, monta un des premiers à cheval. Il joignit d'Andelot ; & malgré l'échec, que Martigues leur fit essuyer sur les bords de la Loire, ils joignirent le Prince de Condé. Les Mémoires de la Noue contiennent le résumé des manœuvres des deux armées, On combattit à Jarrac ; les Protestans furent vaincus ; & la Noue y perdit la liberté. On l'échangea

contre *Sessac*, Lieutenant de la compagnie du Duc de Guise. Cet échange montra le cas qu'on faisoit de la personne de la Noue. L'Amiral le préféra à *Courbouzon*, frère de *Montgomery* l'un des chefs de l'armée protestante. L'orgueil de *Courbouzon* s'en indigna. Dans sa colère il abjura le protestantisme.

A peine la Noue étoit-il libre qu'il vint retrouver l'Amiral. Les Protestans avoient élu, pour remplacer le Prince de Condé tué à Jarnac, l'aîné de ses enfants, & le fils, de la Reine de Navarre ( qui depuis fut Henri IV ); ou plutôt l'Amiral commandoit sous leurs noms. Le vieux guerrier comprenoit qu'il falloit à quelque prix que ce fût rapprocher son armée de celle que le Duc de *Deux-Ports* amenoit en France. Pour y parvenir, il étoit indispensable d'abandonner le Poitou & les provinces voisines. Mais il importoit d'en confier la défense à un homme dont le génie, l'adresse, & la capacité tinssent lieu de forces & de moyens. L'Amiral jugea que la Noue étoit cet homme. En vain interrogeroit-on les Mémoires de la Noue, pour y trouver des renseignemens sur le plan d'opérations qu'il adopta dans cette occurrence. Dès qu'il s'agit de lui, la Noue est muet, &



sa plume s'arrête. Il faut recourir à ses contemporains. Tous conviennent que la commission, dont il fut chargé, étoit difficile à remplir. On vouloit qu'avec peu il fit beaucoup. La Noue réussit : l'ardent Montluc essaya inutilement de l'attirer à un combat. En parlant de l'embuscade qu'il lui dressa, on voit que Montluc le connoissoit. *Il estoit (remarque-t-il dans ses Mémoires) Soldat & vaillant homme, comme il est sage, s'il y a Capitaine au monde...*

Il sembloit que la destinée de la Noue fut d'être partout où il y avoit des dangers à partager : il quitta un moment son gouvernement, & il se trouva au combat de la *Roche-l'Abeille*. Les mouvemens des Catholiques en Poitou l'y rappellèrent aussi-tôt. Le Comte du Lude, Gouverneur de cette province au nom du Roi, pressoit vivement la ville de *Niort*. La Noue accourt pour déconcerter ses projets. Mais que pouvoit-il faire avec le peu de troupes qu'il avoit rassemblées ? Il auroit été imprudent d'attaquer une armée trois fois supérieure à la sienne. La Noue tombe sur une division qui couvroit le siège. Cette division étoit sous les ordres de *Richelieu*, & de *Landereau*. La Noue les surprend & les met en déroute. Il ranime par là le courage

rage des assiégés qui espérèrent que ce premier succès en ameneroit d'autres. La Noue, après sa victoire, se replia prudemment. Le Comte du Lude, rebuté par plusieurs assauts infructueux, & sachant que Telligni s'avançoit avec trois mille hommes, leva le siège. La Noue alors retourna au camp de l'Amiral. Par la manière, dont il s'exprime dans ses Mémoires, il est clair qu'il désapprouvoit, comme Coligni, le siège de Poitiers, auquel on s'opiniâtra. Ses Mémoires nous apprennent encore que l'Amiral engagea malgré lui une action décisive à *Montcontour*. Ce jour pour la Noue faillit être le dernier de sa vie. Il fût du nombre des prisonniers. A cette époque l'animosité des deux partis étoit extrême. Les Catholiques reprochoient aux Protestans d'avoir été barbares & sanguinaires au combat de la Roche-l'Abeille. Ils leurs reprochoient le meurtre de *Sainte-Colombe* & de ses associés égorgés de sang froid à *Orthés*. La voie des représailles (on le fait) est toujours terrible. Mais la férocité n'a plus de bornes, quand le fanatisme fait retentir sa voix de tonnerre. L'homme (a) devient tigre : malheur à la

(a) « Je n'oserois, s'écrie douloureusement la Noue dans le second de ses discours politiques & militaires » p. 54) réciter les terribles cruautés qui se sont com-

proie qui alors s'offre à ses regards ! il la déchire inpitoyablement. Aussi le premier moment de la victoire de Montcontour fut-il affreux pour les vaincus. Chaque prisonnier, qu'on amenoit , étoit poignardé. La Noue alloit subir ce sort : si l'on s'en rapporte à Brantôme (a) , le Duc de Montpensier avoit pro-

» mises partout ( combien que les uns les ayent plus  
 » senties que les autres ) car elles font horreur , ou  
 » elles irritent : mesmement aucunes se sont faites  
 » qu'on peut nommer contre nature , comme quand  
 » on a livré à l'occision ses plus proches parens , &  
 » ensanglanté ses mains dans le sang de ses propres  
 » amis. J'ay opinion que si durant le regne du grand  
 » Roy François quelqu'un fust venu à prédire ce qui  
 » depuis est advenu , qu'on l'eût assomé comme un  
 » *annonceur de mensonges*. Cependant nostre estour-  
 » dissement a été si grand qu'on n'a laissé d'exalter  
 » & magnifier les prodigieuses actions que la plus  
 » aveuglée fureur avoit perpétrée. Je fay supplication  
 » à Dieu que nous ne retombions jamais en cet abo-  
 » minable gouffre d'inhumanités... Les François qui  
 » sont restés de tant de ruines pourroient à bon droit  
 » faire une telle exclamation que fit le Roi Agésilas  
 » pour la Grece. *O pauvre France , tant tu es mal-*  
 » *heureuse d'avoir occis avec tes propres mains tant de*  
 » *bons hommes tiens , qui eussent été suffisans pour défaire*  
 » *en un jour de bataille tous les plus superbes ennemis*  
 » *qui desirent ta ruine* » !

(a) Tome III, édit. de 1740, p. 261, article du Duc de Montpensier.

noncé son arrêt. Ce Prince quoiqu'en dise son historien ( le President *Coustureau* ) ne se piquoit pas de générosité. Sitôt qu'il aperçut la Noue ( ajoute Brantôme ) *mon ami*, s'écria-t-il , *vostre procès est fait ; & de vos compagnons ; songez à vostre conscience ! . . .* L'affaire étoit faite ( continue Brantôme ) sans M. de Martigues qui vinst là . . . On a remarqué dans les notes qui accompagnent (a) les Mémoires de Castelnau , que le récit de la Noue contredit celui de Brantôme ; & nous ne présumons pas qu'il y ait à balancer entre l'autorité du dernier , & celle de la Noue racontant lui même l'événement tel qu'il se passa. On lira dans ses Mémoires le péril pressant auquel il fut exposé. Il y attribue positivement au Duc d'Anjou la conservation de sa vie. On nous (b) a transmis le fragment d'une lettre de ce Prince , adressée à la Noue , & ce fragment donne un nouveau degré d'authenticité à ses Mémoires. « Je m'assure tant ( lui écrivoit le Duc d'Anjou à une époque bien postérieure ) « que vous reconnoissés » ou voulez reconnoistre le bien que vous » avez reçu de moi , que vous ne l'oublierez » jamais , & que pour le bien de mon service

(a) Tome XLVI de la Collection, p. 41 . . .

(b) Vie de la Noue par Amyraut , p. 39.

» vous vous devez efforcer à faire ce que  
 » vous pouvez pour cela »...

En épargnant la Noue, on apprécioit trop ce qu'il valoit pour lui rendre promptement la liberté. Heureusement pour lui, Strozzi avoit été pris à la *Roche-L'Abeille*, & conduit à la Rochelle. Les Rochellois déclarèrent que Strozzi répondroit du traitement qu'on feroit à la Noue. Strozzi jouissoit d'une grande considération parmi les Catholiques. On proposa de l'échanger avec la Noue. Le Cardinal de Lorraine s'y opposoit. *Nous avons* (disoit-il) *en France plusieurs Strozzi ; mais il n'y a qu'un la Noue...* Malgré les raisonnemens du Prélat, l'échange fut convenu. Les Rochellois, impatientes de revoir la Noue, vouloient que Strozzi partît sur le champ. Ce voyage pouvoit coûter la vie à Strozzi, en raison du mauvais état de sa santé. Quelqu'utile que la Noue pût être à son parti, les droits de l'humanité l'emportèrent dans son cœur. Il ne consentit à consommer l'échange, que quand il eut la certitude du rétablissement complet de Strozzi.

La Noue sorti de prison, vola à la Rochelle. Ses habitans ressérés par les Catholiques, avoient le besoin le plus urgent *de cette tête qui*, selon l'expression de Mezeray



*valoit seule toute une armée.* On a vu dans les mémoires de Castelnau (a), la relation de ses exploits. La Noue les couronna par la défaite de *Puy-Gaillard*; & cet événement influa sur la paix de 1570. La Noue, toujours humain, empêcha les vainqueurs de flétrir leurs lauriers par des assassinats. Les Lansquenets, qui servoient dans son armée, se souvenoient avec amertume de la journée de *Montcontour*. En vain les vaincus embrassoient leurs genoux : les Lansquenets furieux crioient, *Schelme Moncontour* . . & ces mots étoient le signal de la mort. La Noue calma cet accès de rage, en leur rappelant que des guerriers ne devoient point être des bourreaux. La prise de *Luçon* fut le fruit de cette victoire. Les soldats de la Noue violèrent la capitulation ; on pillà le bagage du Gouverneur. La Noue juste & loyal, n'avoit point d'argent, pour l'indemniser de cette perte. Il tira de la rançon d'un de ses prisonniers 400 écus. On les porta de sa part au Plaignant. Les soldats de celui-ci volèrent l'argent.

Les succès de la Noue ne tardèrent pas à être compensés par l'accident qu'il éprouva. Il assiégeoit *Fontenay*. En examinant le lieu,

(a) Tome XLVI de la Collection, p 76..

convenable , pour affeoir les batteries , une balle d'arquebuse lui cassa le bras. Il voulut se soigner lui même ; & la blessure s'envenima. La gangrène se manifestoit. On le transporta à la Rochelle. Les Chirurgiens déclarèrent qu'il falloit lui couper le bras. L'incertitude , où ils étoient , si l'amputation ne seroit point mortelle , empêchoit la Noue d'y consentir. D'ailleurs la privation d'un bras sembloit le condamner à une triste oisiveté ; & cette perspective le désoloit ; en conséquence il préféroit d'attendre la mort. Les prières de ses amis , & spécialement celles de la Reine de Navarre , le décidèrent à courir les risques de l'événement. Jeanne d'Albret , aussi courageuse que lui , tint son bras , tandis qu'on l'opéra. La cure fut complète ; & un ouvrier adroit fabriqua (a) un bras de fer , dont la Noue depuis porta le surnom.

Dans l'intervalle les deux partis se lassèrent de la guerre ; & on promulgua l'Edit de

(a) Moyse Amyraut ( dans la vie de la Noue , p. 63 ) dit « que la Noue se servoit fort bien de ce » bras , à tenir & gouverner la bride de son cheval , » tellement qu'il ne laissa pas de faire comme auparavant toutes sortes de fonctions & d'actions militaires ».

pacification de 1570. Il est inutile de répéter ce qu'on a dit dans les mémoires, qui ont précédé, sur les motifs d'après lesquels Catherine de Medicis engagea son fils à signer cette paix. Si dès-lors le projet *des matines Parisiennes* ne fut pas conçu dans l'ame de cette femme, née pour le malheur de la France, on ne peut se dissimuler, qu'en ne réprimant point les excès des Catholiques, elle autorisa au moins à l'ensouçonner violemment. L'animosité, qu'elle fomentoit sourdement entre les deux factions, occasionna des plaintes réciproques. La Noue fut un des Députés que les Protestants choisirent pour porter leurs doléances au pied du Trône. Il en résulta beaucoup de négociations, de feintes caresses & de ces actes de perfidie préparatoires à ce que *Machiavel* & *Naudé* (a) appellent *des coups d'Etat*. Pour attirer à la Cour les Chefs du Protestantisme, on célébra les nêces du Roy de Navarre, & de Marguerite de Valois. Comme on vouloit endormir l'Amiral, en affectant de se prêter à ses spéculations sur la guerre des Pays-Bas,

(a) Lisez l'Ouvrage de Naudé, intitulé... *Confidérations sur les coups d'Etat*, avec le commentaire qui y a été ajouté par L. du May, dans l'édition reliée en 3 volumes.



on lui permit d'envoyer un corps de troupes françoises, au secours des Protestans flamands-*Genlis*, & la Noue eurent ordre de marcher, & de concerter leurs opérations avec le frère du Prince d'Orange (le Comte Louis de Nassau) : celui-ci attaqua *Mons*, tandis que la Noue éssaya de s'emparer de *Valenciennes*. Le dernier étoit près d'achever la réduction de cette ville, lorsque le Comte de Nassau le rappella à *Mons*. Alors *Genlis*, & son corps furent totalement détruits par les Espagnols. Le Duc d'Albe instruit de cette défaite, vint assiéger *Mons*. Après une résistance opiniâtre, il fallut se rendre ; & une capitulation honorable fut tout ce que purent obtenir le Comte de Nassau, la Noue, & les François, qui l'avoient accompagné. Sur ces entrefaites le massacre de la Saint-Barthelemi se consumma. Qu'on se peigne en cet instant la position de la Noue : le sang de ses parents & de ses amis qui fumoit en France, l'avertissoit du sort qu'on lui réservoir : l'unique asile qui lui restât, étoit le camp du Duc d'Albe : eh quel asile ! que celui où commandoit un Despote, l'ennemi le plus cruel des Protestans & pour tout dire *l'homme selon le cœur de Philippe II*. Plongé dans cet état d'anxiété, la Noue céda aux instances

du Duc de Longueville qui l'aimoit. Ce Seigneur l'avoit invité à se rendre auprès de lui.

A cette époque les habitans de la Rochelle, effrayés des tragédies sanglantes dont la France venoit d'être le théâtre, se regardoient comme autant de victimes dévouées à la proscription. Résolus de se défendre jusqu'au dernier soupir, ils écrivirent à la Noue, & lui proposèrent le commandement. L'offre des Rochellois fut pour le Duc de Longueville un trait de lumière. Ce Prince, ami de l'humanité, étoit persuadé que les Rochellois, malgré leurs efforts, devoient nécessairement succomber. Il imagina que la Noue pouvoit seul prévenir la destruction de cette ville. Saisissant cette idée, qui honore son cœur, il conduisit la Noue (a) à la Cour. Le projet plût à Charles IX. Dans une conférence que le Monarque eut avec la

(a) Selon Davila (Hist. des guerres civiles, tom. I, Liv. V, p. 429) le Duc de Longueville avoit obtenu pour la Noue un saufconduit. M. de Thou (Liv. LIII) ne parle point de ce saufconduit. Il raconte seulement que le Duc de Longueville engagea la Noue à se rendre à la Cour. Au surplus le récit de Davila en cette partie paroît renfermer tant d'inexactitudes, qu'on ne peut guères invoquer son témoignage.

Noue, chez le Comte de Retz, il s'en expliqua de manière qu'il auroit été imprudent de le refuser ; depuis que Charles IX avoit ordonné le massacre d'une partie de ses sujets, il falloit vouloir ce qu'il vouloit (a). Les promesses ne lui coûtoient pas : il les prodigua à la Noue ; & sur le champ il le renvoya en possession des biens de *Telligny*, son beau-frère, adjudés au fisc après la Saint-Barthelemi : car on ne s'étoit pas contenté d'égorger des hommes ; on avoit encore pris leurs biens. La Noue sentoit mieux que personne les difficultés de la commission, dont on exigeoit qu'il se chargeât. Il jugeoit la ruine des Rochellois inévitable. L'espérance de les arracher à un péril évident l'encourageoit. En acceptant (b) cette mission, il montra la loyauté d'âme qui le caractérisoit. Il déclara hardiment à Charles IX qu'il étoit près d'obéir, pourvû qu'on ne se servît

(a) On en verra la preuve dans les Mémoires du Duc de Bouillon.

(b) Dans les Observations sur les Mémoires de Montluc (Tome XXVI de la Collection, p. 141 & suiv.) nous avons déjà indiqué sommairement la conduite noble & vertueuse que la Noue tint en cette occasion. Le développement de ces faits appartenoit naturellement à la notice des Mémoires de ce la Noue, dont, comme nous le disions alors, *on ne connoît pas assez le cœur & l'esprit.*

point de lui dans l'intention de couvrir de lâches trahisons, & de compromettre son honneur. Le Monarque répondit par des sermens : le parjure ne l'éffrayoit plus. Ceux qui l'entouroient, habitués à tromper, n'étoient pas faits pour croire à la probité. Sous prétexte de donner un Adjoint à la Noue, ils placèrent auprès de lui un espion ( le florentin *Guadagny* ) : la Noue n'en fut pas fâché. Déterminé à agir avec candeur, il s'applaudit d'être éclairé par un témoin, qui deviendrait le garant de sa conduite

La Noue & *Guadagni* furent mal reçus par les Rochellois. Ceux-ci ne voulurent pas même que la Noue entrât dans leur ville. Ils lui indiquèrent *Tadon* pour le lieu d'une conférence. Le 19 Novembre 1572 l'entrevue s'effectua. Les Députés Rochellois affectèrent une hauteur insultante pour la Noue. Il demandoit la permission d'exposer l'objet de sa mission en présence de l'assemblée municipale. La froideur des Députés, le poussa à bout. *Il semble ( leur disoit-il ) que vous ne me reconnoissez pas . . . Il est vrai ( lui répondirent-ils ) que nous sommes venus pour conférer avec M. de la Noue : mais nous n'apercevons point ce la Noue, que nous cherchons celui, qui nous étoit cher sous tant de rapports,*

*ne nous auroit jamais conseillé de nous livrer à la discrétion des bourreaux de nos frères . . .* Il y a des circonstances dans la vie où la vertu la plus intègre n'est pas à l'abri d'un affront , & même du mépris : la Noue l'éprouva en ce moment. La pureté seule de ses intentions le consola , & le soutint. Quelques jours après on lui permit d'entrer dans la ville. Lorsqu'on l'eut écouté , les avis se résumèrent à lui offrir de rester à la Rochelle , comme simple habitant , sous la protection des loix municipales , ou d'y commander en qualité de Général , ou enfin de lui fournir un vaisseau pour se retirer en Angleterre. La Noue , avant de contracter aucun engagement , en conféra avec *Guadagny*. Il prit le parti d'accepter le commandement que les Rochellois lui proposoient , mais avec la ferme résolution de concilier leurs intérêts & ceux du Roi. Sa situation étoit cruelle : aussi ( a ) s'écria-t-il plus d'une fois *que la mort lui seroit agréable , s'il pouvoit se la procurer , sans offenser la Divinité*. Il eut l'art de ne point s'écarter de ce qu'il devoit aux deux partis. En prêchant la paix & la soumission au Souverain. Il ne négligeoit rien pour assurer la défense

( a ) Liv. LIII.



d'une ville dont le salut lui étoit confié.

Toutes les négociations ayant été infructueuses , la Cour employa la force. Au commencement de 1573 une armée nombreuse se rassembla autour de la Rochelle. Le Duc d'Anjou , accompagné des autres Princes , & de la plus grande partie de la Noblesse du Royaume , vint y commander. La conduite , de la Noue ne s'étoit pas démentie un instant : il avoit éludé constamment les pièges qu'un parti nombreux lui tendoit à la Rochelle. Ce parti s'efforçoit d'interpréter défavorablement les vuës pacifiques de la Noue. Il cherchoit à lui susciter un rival dont le caractère impérieux & bouillant ne sympathisoit pas (a) avec le sien. Ce rival étoit

(a) Plusieurs Ecrivains ont reproché à la Noue d'avoir conçu de la jalousie en cette circonstance contre Montgomeri. On verra dans les Mémoires du Duc de Bouillon que ce Seigneur en général lui impute ce défaut. Quoique notre intention ne soit point de faire de la Noue un homme parfait, nous ne croyons pas le pouvoir mieux disculper relativement à Montgomeri, qu'en insérant ici la lettre que ce dernier lui écrivit en date de Jersey le 18 Février 1574.

« Monsieur mon frere, j'ay entendu par l'un de  
 » mes gens, que j'avois envoyé à la Rochelle, comme  
 » vous luy avez dit qu'on vous avoit fait entendre  
 » d'Angleterre par plusieurs personnes, que j'avois

Montgomery qu'on vouloit rappeler d'Angleterre. La Noue, sans s'embarasser de leurs clameurs, & de leurs menées sourdes, suivoit

» tenu propos, que moy estant arrivé audit lieu de  
 » la Rochelle, je vous devois donner un coup de  
 » Poignard, & faire sauter par dessus les murailles.  
 » L'amitié, que je vous ay portée, & que je desire  
 » vous continuer, est cause que je vous ay escrit  
 » cette lettre, pour vous prier de la montrer, ou  
 » envoyer copie à ceux-là qui ont si méchamment  
 » & malheureusement menti, ayant inventé tel pro-  
 » pos. Car je n'ay jamais parlé qu'en général, disant  
 » que pour ceux qui voudroient rendre la ville entre  
 » les mains des ennemis de Dieu, qu'on les devoit  
 » jeter par dessus les murailles comme traîtres à leur  
 » Religion, Je m'assure que de vostre part vous se-  
 » rez toujours de mesme avis, & qu'avec l'aide de  
 » Dieu nous aurons cet *heur* de mettre & hazarder  
 » nos vies ensemble, ou chacun en son lieu pour le  
 » mesme effet, & nous opposer à la continuelle  
 » cruauté de ceux qui veulent exterminer, en ce qui  
 » leur est possible, ceux qui veulent maintenir sa  
 » parole. Quand vous aurez le moyen de me départir  
 » de vos nouvelles, & de ce que vous connoistrez  
 » qui mérite faire part à vos amis, je feray fort aisé  
 » d'en avoir, & de ma part je vous feray le sembla-  
 » ble. Et en cet endroit je feray fin pour saluer vos  
 » bonnes graces de mes très humbles recommandations,  
 » & prie Dieu, Monsieur mon frere, vous donner  
 » en bonne santé bien humble & longue vie, vostre  
 » obéissant frere & affectionné ami à vous servir, DE  
 » MONGOMMERY... »

froidement le plan qu'il s'étoit tracé. Le siège commença; & la Noue prouva dans les différentes attaques, qu'il comptoit sa vie pour rien. Sans le dévouement du Capitaine *Marsac*, il auroit été tué dans une de ces rencontres. La Noue, au retour de chaque combat, exhortoit les Rochellois à la soumission. Il leur démonstroit la nécessité de capituler, puisque toute ville assiégée par des forces supérieures doit se rendre, si une armée ne vient pas la délivrer. Il prouvoit qu'il ne falloit attendre de secours ni d'Elisabeth, qui avoit renouvelé récemment son traité avec la France, ni des Allemands que l'or seul faisoit mouvoir. Les sages réflexions de la Noue avoient néanmoins plus d'improbateurs que de partisans. Quand les têtes sont généralement exaltées, le langage de la raison n'est pas fait pour que la multitude l'entende. le délire s'accroît encore, s'il est partagé par ceux, dont le caractère commande à l'opinion publique. Parmi ceux là, on doit placer les Ministres Protestans. Il n'y a point eu de secte à son berceau, où le Sacerdoce n'ait joui de la considération la plus éminente. En conséquence les Rochellois voulurent avoir l'avis de leurs Ministres. La décision de ceux-ci



prouve que le résultat des études théologiques n'est pas toujours conforme aux règles de la prudence humaine. Pleins de la lecture des livres sacrés, ils comparèrent la Rochelle à *Béthulie*. Ils déclarèrent qu'il falloit attendre une nouvelle *Judith*. Cette réponse enhardit ceux qui s'opposoient à la paix : un des Ministres même ( il se nommoit la Place ) osa injurier publiquement la Noue. La modération du Guerrier irrita le Ministre fougueux & fanatique. Il eut l'insolence de lui donner un soufflet. Les amis de la Noue alloient punir cet outrage. Il les arrête, prend l'agresseur sous sa protection, le remet entre les mains de sa femme, & l'invite à ne plus laisser vaguer dans les rues un infortuné dont la raison est aliénée.

Cet événement auroit dû ramener tous les esprits sur le compte de la Noue. Mais la haine & l'envie ne raisonnent pas. La Noue, excédé des bruits deshonorants pour lui, qu'on s'acharnoit à répandre, n'aspiroit qu'au moment où il pouroit sortir de la Rochelle. Le 14 Mars une lettre de Montgomery lui fournit le prétexte qu'il désiroit. Montgomery annonçoit qu'il arrieroit incessamment d'Angleterre avec une flotte, des troupes,

&

& des provisions. La Noue saisit cette occasion (a) pour se retirer dans l'armée du Duc d'Anjou. Son départ fut un jour de deuil

(a) Ce récit ne s'accorde pas avec celui qu'ont adopté plusieurs Modernes, & particulièrement Daniel ( Hist. de France de l'édition du Père Griffet, T. X, ps 510 & suiv.) cet Historien prétend que la nouvelle de l'arrivée prochaine de Montgomeri détermina la Noue à sortir de la Rochelle, parce qu'il ne vouloit pas servir sous lui. Daniel ajoute que la Noue profita d'une sortie pour se réfugier dans l'armée Catholique, que l'exemple de cette désertion fut suivi par deux Officiers Rochellois, & que le Duc d'Anjou reçut d'autant mieux la Noue, *qu'on pouvoit beaucoup profiter des lumières qu'il donneroit pour le succès du siège...* Assurément on ne peut pas mieux présenter la Noue comme un transfuge, & comme un traître; & si ces faits étoient vrais, on n'auroit pas une grande idée de sa loyauté & de sa délicatesse. Au surplus il semble que l'Historien Jésuite se soit plu à inculper la Noue. En parlant de la mission que Charles IX l'avoit chargé d'exécuter à la Rochelle, *on fut surpris de ce choix (dit-il) & la Cour eût bientôt sujet de s'en repentir; car la Noue, après avoir exposé aux bourgeois le sujet de sa commission, se laissa gagner par eux...* Rapproch-t-on ces assertions du portrait que l'Historien a tracé auparavant de ce même la Noue, il en résulte une contradiction choquante : on avoit (ce sont les expressions de Daniel, *autant d'estime de sa probité que de son courage...* Or nous le demandons, si la Noue eût joué le rôle que lui prête l'Historien, ne seroit-il

pour tous ceux des assiégés à qui le bien public étoit cher.

On accueillit la Noue dans le camp des Catholiques avec ces témoignages d'estime qu'on doit à la vertu. Il y vécut en simple particulier jusqu'au moment où les négociations se renouèrent. Il paroît cependant qu'il ne fut point spectateur indifférent des factions secrètes dont le germe se développoit parmi

pas inconciliable avec cette probité intacte, qui fut le mobile de ses actions. Heureusement pour la gloire de la Noue, son détracteur ne cite d'autre autorité que celle de Mathieu (Hist. du règne de Charles IX, Liv. VI, p. 350) interroge-t-on cet Historien, on n'y trouve pas un mot de tout cela : peut-être a-t-il omis de citer son vrai guide qui a pu être Brantôme. Mais dans ce cas il auroit dû être aussi concis que lui : il auroit encore dû prévenir le Lecteur que Brantôme ne dissimule pas qu'il croyoit avoir à se plaindre de la Noue. Quand nous arriverons à cette partie de ses Mémoires, nous montrerons la partialité qui y règne, & la fausseté de quelques faits qui y sont consignés. Quant à nous, nous le déclarons ingénument, nous avons préféré le témoignage de l'Auteur de la vie de la Noue, étayé par l'autorité de la Popeliniere, Liv. XXXIII, tome IV de l'édition *in-8°*, fol. 21 & suiv., & par celle de M. de Thou, Livre LIII & LVI. le dernier surtout nous a paru un excellent garant, parce qu'il cherchoit la vérité sans acception de culte & de parti.

les Chefs des Catholiques. Le Duc d'Alençon prétendoit déjà s'immiscer dans les affaires publiques ; & son nom étoit un simulacre autour duquel se rallioient les mécontents. Le Roi de Navarre , le Prince de Condé , & une foule de Seigneurs attisoient le feu. Nous citerons entre autres le Vicomte de Turenne , qui depuis fut Duc de Bouillon. On lira dans ses mémoires le détail de ces intrigues qui , conduites par des jeunes gens inconfidérés , n'auroient pu avoir qu'une mauvaise issue. La Noue le leur démontra. La résistance des Rochellois déconcertoit Charles IX & son Conseil. Quarante mille hommes sous les murs de cette ville avoient été détruits par le fer , & par les (a) maladies. La méfintelligence des Chefs présentoit un avenir affligeant. Catherine de Medicis sentit qu'il falloit abandonner cette entreprise. A ses yeux tous les moyens étoient bons : l'élévation du Duc d'Anjou sur le trône de Pologne , lui parut une circonstance propre à sauver l'honneur du Roi. On feignit d'accéder aux sollicitations des Protestans Polonois ; on proposa de nouvelles confé-

(a) Voyez l'horrible tableau de ces maladies épidémiques , Tome XXVI de la Collection : p. 141, note C.

rences aux Rochellois. La Noue fut un des médiateurs. Ces négociations produisirent le quatrième édit de pacification, promulgué au mois de Juillet 1573.

La paix ne pouvoit pas durer long-temps. Tandis que la France espéroit d'en goûter les douceurs, tandis qu'on s'occupoit de fêtes analogues à l'avènement du Duc d'Anjou au trône de Pologne, on travailloit sous les yeux de Charles IX à allumer un nouvel incendie. Catherine de Medicis, en enseignant aux François l'art du mensonge, & du parjure, les avoit familiarisés avec les tracasseries de l'intrigue, qui dans les Cours corrompues tiennent lieu du talent & du génie. L'amour de cette nation pour ses Rois, ce sentiment précieux qui constitue la force, & la sûreté du Souverain, étoit éteint dans les cœurs. Les Protestans n'envisageoient Charles IX qu'en frissonnant d'horreur. Ils le voioient teint du sang, qui le 24 Août 1572 avoit rougi les parvis même de son palais. Le Roi de Navarre, & le Prince de Condé, indignes de la captivité où ils étoient retenus, soupiroient après le jour qui romproit leurs fers. Ils n'oublioient point qu'en présence de Catherine & de son fils, on avoit délibéré si on les envelopperoit dans la proscription.



Montmorency, Damville & ses frères étoient indignés de l'abaissement dans lequel on affectoit de les tenir. Ils n'ignoroient pas qu'on les auroit inscrit sur la fatale liste, si on eut eu la certitude de les réunir tous, pour les les immoler à la fois. Le Duc d'Alençon de son côté s'estimant beaucoup plus qu'il ne valoit, étoit dévoré de cette soif ardente de l'ambition, qui sans calculer la foiblesse de ses moyens aspire à tout envahir. Depuis le départ du Duc d'Anjou pour la Pologne, Il convoitoit la Lieutenance générale du Royaume, dont celui-ci avoit été revêtu. Entouré d'une jeunesse aussi présomptueuse que lui, il supposoit du génie à ses courtisans, parcequ'ils encensoient ses caprices, & ses fantaisies. Ce Prince fourioit avec complaisance à l'étendard de la révolte, qu'on le pressoit de déployer contre son frère & son Roi. D'ailleurs la santé de Charles IX qui déclinait, & l'absence de l'héritier présomptif, fournissoient à son esprit ambitieux & léger le champ le plus vaste pour s'exercer. Tout ce qui étoit mécontent s'empressoit à se réunir autour de ce Prince. La Noue lui même fut du nombre de ceux qui applaudirent à ses projets. Les Ecrivains Protestans, pour le disculper, ont allégué

que les infractions faites au dernier édit de pacification furent le motif de ses relations avec le parti, qui se formoit à la Cour. Il est certain que les Protestans articuloient de nombreux griefs, dont M. de Thou (a) nous a conservé la substance. Les Rochellois particulièrement se plaignoient de Biron, & de du Lude, qui avoient tenté de surprendre la Rochelle. Le 19 Décembre 1573, ils avoient réclamé auprès de Charles IX ; & le 2 Janvier le Monarque (b) défavouoit hautement les auteurs de l'entreprise. Peut-être objectera-t-on que le défaveu de ce Prince étoit plus propre à augmenter qu'à diminuer la crainte & les soupçons. Tout est perdu dans un Empire, quand on n'y croit plus à la parole des Rois. Mais cette défiance, que le souvenir de la Saint-Barthelemy autorisoit, suffisoit-elle pour légitimer l'accession de la Noue aux complots qui se tramèrent ? *Du Plessis - Mornay* qui à cette époque avoit déjà de la réputation parmi les Protestans (c), soutenoit l'opinion con-

(a) Liv. LVII.

(b) Voyez cette lettre de Charles IX dans les Mémoires de l'Etat de France imprimés à Middelbourg, T. III, p. 23 & 24.

(c) Vie de du Plessis Mornay, rédigée par de

traire. Il ne vouloit pas qu'on mêlât la cause de la Religion avec des intérêts purement temporels. La Noue, plus politique, que théologien, l'emporta. Les Protestans liés avec les mécontents, qu'on désignoit sous le nom de *politiques*, promirent de se joindre le 10 Mars à l'insurrection projetée. Comme ces détails se trouveront dans les mémoires du Duc de Bouillon, on se contentera de dire que la Noue, fidèle à ses engagemens reprit les armes en Poitou. Ses succès allarmèrent la Cour. En attendant que le Duc de Montpensier pût les balancer avec une armée, on imagina qu'il seroit plus expédient de se défaire de la Noue, en l'assassinant. Maurevel, nourri dans le crime, & un autre scélérat que M. de Thou (a) appelle *Saint-Martin*, se chargèrent de cette horrible commission. Heureusement ils ne purent l'exécuter. La Noue se vengea par de nouveaux avantages qu'il obtint. Convaincu, comme il l'étoit, qu'on ne doit se flatter d'une continuité de succès que par le maintien d'une discipline exacte, il en donnoit personnellement l'exemple.

On ne doit pas passer sous silence un acte

Liques, sur les Mémoires de Charlotte Arbalestre, femme du sieur Pleffis Mornay, p. 25.

(a) Liv. LVII.



de justice distributive dont les particularités attestent ces principes d'une probité sévère, qui furent toujours la règle de sa conduite. Manquant d'argent pour payer un particulier chez qui il avoit logé, il envoya vendre un de ses chevaux. Il fut que l'acheteur l'avoit payé cent écus (a). *C'est trop (dit la Noue) il ne m'a coûté que quatre-vingt. Il y a déjà long-temps qu'il me rend service ; & de plus celui qui l'a acheté étant homme de vertu comme il est, ne mérite pas d'estre trompé...* Il ordonna aussi-tôt qu'on lui reportât vingt écus.

Nous ne suivrons pas la Noue dans le cours de cette guerre où sa prudence & sa bravoure firent avorter les projets de la Cour, & les ruses inventées par Catherine de Médicis pour semer la discorde entre lui & les Rochellois. Il sembloit que Henri III, en montant sur le trône, auroit dû ramener la paix. Cette marche politique est ordinairement celle d'un nouveau Souverain. Malheureusement Henri, incapable de régner par lui-même, plioit sous l'ascendant de sa mère. Les troubles, s'accrurent. Le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre étoient parvenus, comme le Prince de Condé, à s'évader d'une Cour, où envi-

(a) Vie de la Noue par Amyraut, p. 119.

ronnés de délateurs & d'espions, ils se réputoient dans un véritable esclavage. Bien-tôt toute la France fut en feu. Pour surcroît de maux on vit reparoître une seconde fois le Prince Casimir & ses Allemands. En feignant de venir au secours du Duc d'Alençon & des Protestans, ils accouroient pour participer au pillage du Royaume. Catherine n'étant pas la plus forte, négocia. En 1576 on signa la paix à *Beaulieu*, près de *Loches* en Tourraine; & ce fut là le cinquième Edit de pacification.

Après cette paix la Noue resta quelque tems attaché au Duc d'Alençon, qui prit alors le titre de Duc d'Anjou. A cette époque la ligue commençoit à éclore; & il ne falloit pas être fort clairvoyant, pour pressentir que le calme, dont on jouissoit, ne seroit que précaire. Un des articles du traité de 1576, avoit été la prochaine tenue des Etats Généraux. La Noue espéroit (a) beaucoup de cette

(a) La Noue, & Du Plessis-Mornay s'accordoient sur la bonté de l'institution considérée en elle-même; ils convenoient que les Etats-Généraux seuls avoient la faculté de trouver le remède convenable aux calamités du Royaume, & de l'appliquer. Mais ils différencioient d'opinion sur les suites qu'on en pourroit craindre par rapport à la Religion Protestante. Comme

assemblée nationale. Duplessis-Mornay, son ami n'en auguroit rien que de sinistre. L'événement justifia les conjectures du dernier. Les résolutions des Etats Généraux inspirées par les agens du Duc de Guise & de la ligue annonçoient les nouveaux orages qui alloient fondre sur les Protestans. La mobilité d'esprit du Duc d'Anjou, ses volontés subordonnées à l'intérêt des courtisans dont il étoit le jouet, dégoutèrent la Noue des relations qu'il avoit avec ce Prince. Il se rendit à la cour du Roi de Navarre. Il lui présenta ses services à la

il ne s'agissoit point d'autoriser, mais simplement de tolérer le Protestantisme, la Noue pensoit que la plus grande partie des Députés, las de la guerre & des maux qu'elle traîne après elle, se déclareroient pour la tolérance, & que par ce moyen la Ligue se trouveroit étouffée dès le berceau. Du Plessis-Mornay alléguoit au contraire que les Etats-Généraux offriroient l'image de ce qui s'estoit passé dans plusieurs Conciles, que les élections des Députés seroient l'ouvrage de la brigue & de la cabale, qu'on affecteroit d'y stipuler les droits du peuple en l'écrasant, que le Ministère profiteroit de la désunion des membres pour accroître son influence & son despotisme, que l'intérêt public seroit sacrifié à l'intérêt particulier; que le Protestantisme devoit attendre en tremblant cette assemblée; parce que le Clergé y domineroit, & qu'ainsi il en alloit résulter une guerre plus meurtrière & plus cruelle que les premières.

tête de cent chevaux. Henri enchanté desiroit de lui en témoigner sa gratitude, & suppléa à l'argent, qui lui manquoit, par le don d'une terre. L'acte en forme fut expédié, & de sa part on le remit à la Noue. Celui-ci, l'acte à la main, court chez le Monarque (a): *Sire (lui dit-il) ce m'est beaucoup d'honneur, & de contentement de recevoir ces témoignages de la bonne volonté de vostre Majesté; & je ne vous les refuserois pas si vos affaires estoient en estat de faire de telles liberalités. Quand je vous verray, Sire, au dessus de vos ennemis, & possédant des biens proportionnés à la grandeur de vostre courage & de vostre naissance, je recevray de bon cœur vos gratifications. Pour cette heure si vous vouliez recompenser de la façon tous ceux qui vous serviront, vostre Majesté seroit incontinent ruinée...* Vainement Henri insista pour qu'il gardât ce don. La Noue exigea la nullité de l'acte. Au milieu des troubles, qu'on ne tarda pas à voir renaître, la Noue rencontra des rivaux, & des envieux à la cour de Henri. Sa réputation les inquiétoit. *Lavardin* particulièrement le barroit dans plusieurs circonstances. Les démêlés qu'ils eurent ensemble mirent la Noue en contradiction avec ses prin-

(a) Vie de la Noue par Amyraut, p. 209.

cipes. Il étoit persuadé que l'homme honnête & brave doit affronter tous les périls , quand il s'agit des intérêts de sa patrie : c'étoit là où il plaçoit (a) le véritable honneur , & non pas

(a) « J'ay ouy conter ( a dit la Noue dans le douzième de ses discours politiques & militaires, p. 251 ) d'un Gentilhomme , lequel disoit que quatre horribles maux l'avoient fort tourmenté l'espace de dix années, dont Dieu l'avoit délivré. L'un estoit un procès qui luy importoit de la moitié de son bien , l'autre une maladie qu'on estimoit incurable, le tiers une très-mauvaise femme , & le dernier une querelle fondée en grosses injures. Mais il affirmoit que la querelle lui avoit donné plus d'ennui & d'inquiétude , laquelle l'agitoit continuellement, là où tous les autres maux lui donnoient quelquefois trêves. Cela n'est pas trop mal-aisé à croire. Car celui qui se persuade que jusques à ce qu'il soit satisfait , on se moque de luy , & qu'on le méprise , ne s'ose quasi trouver en nulle compagnie. Il est toujours en sollicitude pour chercher les moyens d'avoir réparation du tort qu'il a reçu. La haine , qu'il porte à son ennemi , luy espoingonne incessamment le cœur ; & le désir de se venger ne le laisse en repos. Et quand on considère les événemens douteux des combats , la crainte d'infamie le va encore plus travaillant. Finablement s'il a quelque sentiment de Divinité & Religion , & qu'il se représente le péril évident de l'ame , le corps périssant en la poursuite d'une mortelle vengeance , ne sont-ce pas là des troubles comparables



dans ces combats en champ clos dont le vainqueur n'est souvent qu'un heureux Spadassin. Une querelle relative à des opérations militaires s'éleva entre la Noue & Lavardin. *Vous ne m'apprendrés pas mon métier* (s'écria le dernier). *J'y aurois trop de peine* (répliqua fièrement la Noue). En même tems l'un & l'autre portoient la main sur la garde de leurs épées. Sans Henri, qui les sépara, la Noue, le sage la Noue alloit être assassin ou assassiné ; tant il est vrai que la raison est bien foible contre les préjugés de l'opinion. Cet incident repoussoit la Noue de la Cour du Roi de Navarre ; & il se prêta avec plaisir

» à ceux des *furies*, dont les anciens ont parlé? Il  
 » y a tousjours eu en France (ajoutoit la Noue)  
 » bon nombre de Gentils-hommes courageux desquels  
 » on a vu aucuns mesmes de nostre tems, faire de  
 » merveilleuses preuves de hardiesse en des actions  
 » particulieres. Mais les hommes entendus ne les ont  
 » à beaucoup près tant loués de cela que des autres  
 » prouesses par eux faites es rencontres, assauts &  
 » batailles. C'est aux guerres qu'on doit montrer sa  
 » valeur, & hazarder libéralement sa vie? & ceux  
 » qui la vont précipitant aux querelles, font croire  
 » qu'ils ne l'estiment pas d'un grand prix...» ( Au  
 surplus nous renvoyons ceux qui voudront connoître  
 les principes de la Noue sur cette matière au tome  
 XXX de la Collection, p. 447 & suiv.)

aux négociations qui rétablirent la paix pour la fixième fois depuis 1563.

La Noue se retira à sa terre de *Montreuil-Bonnin*. Il y goûtoit cette jouissance, la seule peut-être qui soit vraie ici bas, celle d'un père vivant au milieu de sa famille (a) dont il est chéri. La réputation de la Noue ne permettoit pas qu'on le laissât long-tems tranquille. Lorsqu'on ne combattoit pas en France dans ces tems malheureux, on y négocioit. La Noue estimé des deux partis étoit l'ame des conférences. Une nouvelle carrière s'ouvrit pour lui. Pensant comme Coligni, il étoit convaincu qu'il falloit occuper l'inquiétude des François par une guerre étrangère:

(a) La Noue avoit épousé Madelaine de Teligni, dont il eut deux fils, Odet & Theophile de la Noue. L'aîné laissa trois enfans, favoit un fils dont l'unique héritière se maria avec le Marquis de *Courtomer*. Une des filles après s'être alliée à Pierre de Buffiere, Vicomte de Chambaret, convola en secondes noces avec Joachim de Berengueville, Grand-Prévôt de France, & en troisièmes avec Pons de Lauzieres fleur de Themines, Maréchal de France. La seconde, prit pour époux David, Baron de la Muffe & de Ponthus.

Quant à Théophile de la Noue, il s'établit en Beauce; & une seule fille qu'il eut, porta ses biens dans la maison de Cordouen-Mimbré.

d'ailleurs las des Princes & des Grands qu'il avoit appris à connoître, la Noue n'aspiroit qu'à s'en éloigner. Aussi accepta-t-il avec joye l'offre de passer dans les Pays - Bas, qu'en 1578 lui firent les Etats généraux. *Ils l'appellèrent ( a ) un de leurs écrivains) comme le premier Capitaine de son siècle, & le plus expérimenté au fait de la guerre . . .* La Noue s'y rendit avec le titre de Maréchal de camp; & par la mort du Comte de Bossu il devint général en chef de l'armée des Etats. Sa conduite répondit à l'attente qu'on en avoit conçue. Aussi a-t-on remarqué ( b ) qu'il soutenoit alors la gloire du nom françois, tandis que ce qu'il y avoit de plus distingué dans sa patrie imitoit le Souverain en s'abandonnant à la mollesse & à la crapule. La fortune préparoit à la Noue de tristes épreuves; & nous touchons aux tems les plus douloureux de sa vie. En 1580 il fut surpris par les ennemis que commandoit Philippe de Melun, Vicomte de Gand, plus connu sous le nom de Marquis de Roubais, ou de Risbourg. Les Lieutenans de la Noue avoient mal exé-

( a ) Emmanuelis Meterani Historia belgica, 2 vol. in fol. ( lisez la traduction françoise de cet ouvrage imprimée à Amsterdam 1678, fol. 390.

( b ) De Thou, Liv. LXVIII.



cuté ses ordres. Une partie de ses troupes s'enfuit lâchement. Le reste fut hâché ; & la Noue se fit prendre à leur tête. Le vainqueur se déshonora par la manière dont il se comporta. Oubliant que la Noue lui tenoit par les liens du sang , que lui-même étoit un de ceux qui l'avoient appelé dans les Pays-Bas, le Marquis de *Risbourg* n'écoula que sa haine, ou plutôt la basse jalousie que lui inspiroit la grande réputation de son prisonnier. Après avoir fait massacrer de sang froid plusieurs amis de la Noue , il le livra aux fureurs de Philippe II , en le remettant entre les mains du Prince de Parme. Celui-cy rendit compte au Monarque Espagnol de la captivité de la Noue. Il eut soin de lui observer qu'il auroit déjà infligé à ce prisonnier le supplice qu'il méritoit, s'il n'eût pas craint la voie des représailles que les rebelles exerceroient indubitablement sur le *Comte d'Egmont* & sur *Noercarmes*. On a prétendu que cette lettre eut pour objet d'empêcher Philippe II de prononcer la mort de la Noue : il est possible que le motif soit vrai ; mais il nous semble que cette lettre , tant exaltée par Strada , porte l'empreinte de ce caractère de férocité & d'avilissement , qui , s'il convenoit aux factellites de Philippe II , répugne à l'idée d'un Prince

Prince françois & généreux, tel qu'on aime à se représenter *Alexandre Farnese*. Au surplus ce qu'il avoit prévu se réalisa. Philippe II dans sa réponse ne parla point de la Noue. En conséquence on l'envoya à *Limbourg*, avec ordre au Gouverneur de le resserrer étroitement. Celui-cy remplit sa commission avec la dureté d'un subalterne. La tour dans laquelle la Noue fut confiné étoit l'image de ces cachots, où le scélérat qu'on y précipite a droit de réclamer au nom de l'humanité outragée. Enterré dans ce cloaque infect & mal sain, exposé aux injures de l'air & de la pluye, la Noue ne proféra ni plainte ni murmure. Quoique sa constitution naturellement robuste s'altérât, il conserva la même sérénité & la même douceur. Le Gouverneur de *Limbourg* ne put résister à tant de vertu. Il adoucit le sort de son captif. La Noue avoit des amis qui ne le perdoient pas de vue; à force de recommandations, on lui permit de manger avec le Gouverneur; mais quelque délabrée que fut sa santé, il falloit qu'il regagnât, sur le champ, le cachot qu'on avoit désigné pour être son tombeau. Les avantages remportés journellement sur les Espagnols par son fils (le jeune *Odet* (a) de la Noue,

(a) Lorsque la Noue fut pris, ce fils aîné comman-

dit Telligny), servoient de prétexte pour aggraver la dureté de son esclavage. S'il goûtoit la satisfaction si douce pour un père

doit la cavalerie de son armée. La Noue jugeant que tout étoit perdu, l'obligea de se retirer à la tête du corps qui étoit sous ses ordres. Odet de la Noue resta au service des Etats-Généraux, & se distingua par sa bravoure. Enfin il eut le sort de son père; & il tomba entre les mains des Espagnols. Ce fut le Gouverneur de Limbourg (Gaspard de Robles, frère de Billy) qui le fit prisonnier. On conçoit combien cet événement devoit être douloureux pour un père. Le jeune la Noue supporta gaiement sa captivité. On en a la preuve par la lettre qu'il écrivoit à sa mère en date du 17 Juin 1586 du château de Tournai qui lui servoit de prison. Il lui rendoit compte de sa dépense; *J'avois pris (y lit-on) trois escus par mois pour certaines petites choses nécessaires quand il n'y auroit que mon Luth & mon espinette, ils en mangent plus de la moitié. J'ay une autre dette, qui est tout mon extraordinaire, à sçavoir trente escus à un Libraire qui m'a jusques icy toujours fourni à crédit. Je vous ay desjà mandé plusieurs fois que s'il est besoin de dépenser moins, je le feray: vous n'avez qu'à me mander ce à quoy vous voulez que je me règle. . .* La captivité du jeune Odet de la Noue dura trois ans. Les Espagnols ne vouloient point entendre parler d'échange: il sembloit que tout ce qui portoit le nom de la Noue fut un épouvantail pour Philippe II. Il fallut qu'Elisabeth s'en mêlât. Un grand nombre d'Officiers Espagnols étoient tombés entre les mains des Anglois après la destruction de la flotte

de revivre dans un fils digne de lui, il payoit chèrement ce plaisir. Un évènement, qui survint, dût épouvanter ceux qui s'intéressoient à ses malheurs. La vie du Comte d'Egmont répondoit de la sienne; & sans cette considération, La Noue n'auroit eu d'autre perspective que l'échaffaud. le Vicomte de Turenne avoit suivi le Duc d'Anjou dans les Pays-bas: il fut pris, & on proposa son échange avec le comte d'Egmont. Le Vicomte de Turenne conçut l'étendue du péril, qui menaçoit la Noue. Sans hésiter, il rejetta l'échange, & se soumit à une rançon

*invincible* de Philippe. Ce Prince eut bien de la peine à consentir que pour un jeune homme âgé de 26 à 27 ans on échangeât quatre de ses meilleurs Officiers. Nous terminerons ce qui concerne Odet de la Noue, en observant qu'on lui a attribué le Pamphlet suivant... *Vive description de la tyrannie & des tyrans avec les moyens de se garantir de leur joug. Reims, Mouchart 1577 in-16.* On a remarqué qu'à cette époque Odet n'avoit que dix huit ans, & qu'à moins de supposer que son père l'ait aidé, il est difficile de croire qu'un jeune homme se soit livré à un travail de cette nature. L'observation cependant n'est pas concluante, s'il est vrai qu'à cet âge *Etienne de la Boetie*, ce Conseiller au Parlement de Bordeaux dont Montaigne parle si avantageusement, ait fait l'ouvrage en ce genre; qui a pour titre... *De la servitude volontaire* (Voyez *Mém. de l'Etat de France*, Tome III, p. 116.)

exorbitante. Malgré ce sacrifice, honorable pour celui qui le fit, l'infortuné la Noue n'entrevoit point de terme à sa captivité. On ne consentoit à l'élargir ( le croira-t-on ) qu'à condition qu'il se laisseroit ( a ) crever les yeux. Ce raffinement ( b ) de barbarie cesse de surprendre, lorsqu'on se rappelle qu'il émanoit du *Tibere* de l'Espagne.

Pour alléger les ennuis d'une prison aussi rigoureuse, la Noue employa une ressource dont ses persécuteurs ne songèrent pas à le priver. Il savoit lire, & méditer sur ce qu'il lisoit. Son esprit s'aggrandit des pensées des autres, & il créa à son tour. Secouant ses chaînes, & repoussant les angoisses qui l'obsédoient, la Noue composa *ses discours politiques & militaires*, dont une partie forme ce qu'on appelle ses mémoires. Cet ouvrage est remarquable sous plusieurs points de vue. L'objet principal de l'Auteur est d'indiquer à la France les moyens de recouvrer son antique splendeur. La concorde & la tolérance

( a ) Vie de François de la Noue par Moÿse Amyraut p. 280.

( b ) Amyraut déclare avoir vu des lettres de la Noue où ce fait est attesté. Cependant nous devons prévenir le Lecteur que nous ne connoissons aucun écrivain du tems qui en parle.



font (a) la b ase de ces moyens. Malgr e la cruaut e, avec laquelle les Espagnols le trait erent, on n'apper oit pas dans ces discours la trace la plus l eg ere d'humeur & de ressentiment contre cette nation. Il se plait au contraire   recueillir tout ce qui lui est honorable. La Noue ne borna pas ses travaux litt eraires   cette seule production. Il fit des remarques sur Guichardin (b). L'Auteur de la vie de la Noue assure qu'il avoit r edig e   la m eme  poque un abr eg e des vies des hommes illustres de Plutarque, & qu'il y avoit joint des observations. La perte de ce manuscrit doit d'autant plus exciter les regr ets, que l' crivain latin ne pouvoit avoir un commentateur plus digne de lui.

(c) Dans les M moires, qui ont pr ec ed e, on a cit e fr equemment cet ouvrage plein de sens & de raison. On s'est appliqu e surtout   mettre en opposition la Noue, & Montluc. Ils vivoient   la m eme  poque. L'un ne pr e choit que la paix & l'amour de l'humanit e; l'autre aucontraire ne parloit que de d etruire & d'exterminer. ( Voyez sp ecialement les observations sur les M moires de Montluc, Tome XXV, de la Collection p. 433 & 447. )

(b) Son travail sur Guichardin a  t e imprim e, sous le titre *d'histoire des guerres d'Italie par Guichardin avec des remarques de Francois de la Noue, 1593 2 vol. in-8 .* Il y en a eu une  dition in-fol. Paris 1612.

Le génie de la France, qui veilloit sur la Noue, fit enfin luire le jour de sa délivrance. Le 28 Juin 1585, la Noue sortit de sa prison, après avoir promis solennellement qu'il ne feryiroit jamais contre l'Espagne, qu'il ne reparoitroît point sans passeport dans les Pays-bas, que son second fils seroit remis à titre d'otâge au Duc de Lorraine qui en répondroit, que le Roi de Navarre le cautionneroit de cent mille écus d'or, ou de propriétés valant ce prix. Le Duc de Parme, en transigeant avec la Noue au nom du Roi d'Espagne, y mit autant d'appareil que s'il eut été question de briser les fers d'un souverain. Il fallût que la Noue se fit fort d'avoir pour cautions le Duc de Savoye, le Duc de Guise, & qu'il répondit de la liberté du Comte d'Egmont. Ces clauses avoient pour but de le rendre inutile & même odieux à son parti, puisque par les termes du traité il ne pouvoit servir contre le Duc de Guise. Les vuës de ses ennemis furent trompées. On le plaignit en France, & on le regarda comme victime de la tyrannie. Le Roi de Navarre, que les Espagnols désignoient sous le nom du Prince de Béarn, avoit trop de noblesse dans l'ame, pour reprocher à la Noue des conditions attachées par la nécessité. En souscrivant à



tout ce qu'il avoit signé, ce Prince engagea pour lui les biens qu'il possédoit en Flandre.

La Noue, de retour dans sa patrie n'y séjourna pas long-tems. La ligue venoit de proscrire le protestantisme; & la Noue, restant même dans l'inaction, n'auroit pas été en sureté. Il se retira à Geneve. Ce fut là qu'il retrouva le jeune Vezins son neveu dans un costume qui ne s'accordoit pas avec la noblesse de son extraction. Vezins, fils d'une sœur (a) de la Noue, avoit été expulsé, encore enfant, de la maison paternelle par une belle mère. La Marâtre avoit chargé un Pilote Anglois de le jeter à la Mer. Le Pilote, déchiré de remords, débarqua l'enfant à Guernesey. La misère le força d'apprendre le métier de cordonnier. Le hasard l'avoit conduit à Geneve, & son maître l'envoya porter à la Noue des souliers. Le jeune homme n'avoit pas perdu le souvenir de ses premières années : il osa se nommer ; & la Noue le reconnut. Il fit plus : il soutint par la suite

(a) Sa sœur Claude de la Noue avoit épousé Jacques le Parc dit de la Porte, Baron de Vezins. de ce mariage (lit-on dans les Additions aux Mémoires de Castelnau tome II, p. 581) font sortis les autres Marquis de Vezins, & les sieurs de la Chausserraye & de la Rochefaton du nom des le Petit & de Pidoux.

ses droits contre les enfans du second lit de Vezins son beau-frère(a). Si la mort l'empêcha de consommer cette affaire, il en laissa la poursuite à son (b) fils aîné ; & le jeune Vezins rentra dans ses biens & dans son nom. Ce fut encore à Geneve que la Noue se lia avec le

( a ) Selon Moyse Amyrault dans sa vie de la Noue page 313 , *cette belle mère avoit été d'abord la demoiselle suivante de la dame de Vezins. Le commerce illicite, que Vezins entretenoit avec elle, fit mourir de chagrin la sœur de la Noue. Ainsi de maîtresse de Vezins elle devint sa femme ; & aussi-tôt elle conjura la perte des enfans du premier lit.*

( b ) Les enfans du second lit de Vezins n'épargnèrent rien pour qu'Odet de la Noue abandonnât la poursuite de cette affaire. On offrit de leur part à son épouse vingt mille écus , & une terre produisant annuellement six mille livres de rente. La proposition étoit séduisante : « la femme doncques ( raconte Amyrault ) le prioit » de bien regarder à cette affaire , parce que si effectivement ce jeune homme n'estoit pas ce qu'il disoit, » ce seroit une haute imprudence que de se priver » soy-mesme d'un si grand bien qui leur seroit légitimement acquis... Il luy repondit , en riant... Eh ! » en doutes-tu , ma mie , qu'il ne soit ce qu'il dit » estre ? ne vois-tu pas bien qu'il ressemble tout à fait » à son pere , & qu'il est de mesme humeur que lui » ?.. » ( Vie de la Noue p. 317. ) Cette seule particularité prouve qu'Odet de la Noue avoit hérité de la noblesse d'ame de son pere,

dernier Duc de Bouillon de la maison de la Marck. Ce Seigneur, en expirant dans ses bras, l'institua défenseur de ses états dévolus de droit après sa mort à Charlotte de la Marck sa sœur. La commission devenoit d'autant plus délicate pour la Noue, que les Ducs de Lorraine & de Guise, contre qui il avoit juré de ne point combattre, manifestoit des prétentions sur ce riche héritage. La Noue néanmoins résolut de remplir les intentions de son ami. Quelque danger qu'il y eut pour sa personne en traversant la France, il se transporta à *Sedan*; & il y fit tout ce que les circonstances permettoient.

Sur ces entrefaites le Duc de Guise fut assassiné à Blois. Les ligueurs furieux jurèrent de venger ce meurtre. La Couronne de Henri III, chanceloit sur sa tête. Le Monarque appella à son secours le Roi de Navarre. L'état, où se trouvoit la France, plongeoit la Noue dans une triste perplexité. Quoique le Duc de Guise fut mort, des scrupules le tourmentoient. La Noue sentit enfin que des conventions dictées par la tyrannie s'annéantissoient d'elles mêmes à la voix de son Roi, dont on attaquoit le trône & la vie. Une religion chère à son cœur qu'on opprimoit, & sa patrie déchirée de toutes parts, lui

trioient de s'armer. Ces puissant motifs applanirent ses doutes. Il se joignit au Duc de Longueville, qui marchoit pour délivrer la ville de *Senlis* affiegée par les partisans de la ligue. Le Duc de Longueville le pria de commander. Après une contestation glorieuse pour l'un & l'autre, *eh bien monsieur, ( s'écria la Noue ) puisqu'il vous plait, je donnerai les ordres, à la charge que vous aurez toute la gloire du bon succès. . .*

On avoit le projet de jeter dans la ville affiegée des munitions préparées à cet effet. Les fournisseurs exigeoient le payement. Pour acquitter cette créance, on proposoit d'emprunter à gros interêt des *Traitans* qui résidoient à *Compiègne*. La Noue indigné s'y opposa. *Messieurs, ( dit-il ) « c'est une maxime » véritable qu'on a souvent en la bouche que » nos biens & nos vies sont au Roi ; mais » il faut faire paroistre que nous le croyons » en des occasions semblables à celle-ci où » il s'agit du salut de l'Etat, & non pas s'en » servir à dépouiller des provinces toutes » entières, pour enrichir quelques particu- » liers, qui ne sont dans une république que » comme de la vermine dans un tas de bled. » Il n'y a personne qui ait plus d'obligations, » ni plus de moyen de secourir le public que*

» ceux qui font profession d'en tirer toutes  
 » les richesses. Mais il ne faut pas attendre  
 » du secours de ceux qui semblent être nés  
 » pour l'oppression. C'est aux gens d'honneur  
 » à servir généreusement leur patrie ; c'est  
 » aux Gentilshommes entre les autres, qui  
 » doivent avoir la générosité en partage, &  
 » qui sont le plus beau fleuron de la cou-  
 » ronne & le principal soutien de l'Etat. Ceux  
 » qui exposent leur vie tous les jours ne doi-  
 » vent pas en ces occasions être chiches des  
 » biens de fortune : pour moi, tandis que  
 » j'auray une goutte de sang, & un arpent  
 » de terre, je l'employerai pour la défense  
 » de l'Etat auquel Dieu m'a fait naître. C'est  
 » donc moi qui répons de ces munitions,  
 » & qui en fais ma destée propre. *Garde son*  
 » *argent quiconque l'estimera plus que son*  
 » *honneur* !...

En finissant ces mots, la Noue signa l'ob-  
 bligation, & hypothéqua ses biens, & ceux  
 de son épouse. Delà on marcha à l'ennemi,  
 & une victoire signalée couronna les sages  
 dispositions de la Noue. Le lendemain les  
 Officiers le félicitèrent. La Noue, toujours  
 grand, toujours modeste, leur répondit,  
*Messieurs, c'est au Général après Dieu qu'ap-*  
*partient la gloire de la victoire, & vous savez*



*bien que c'est M. le Duc de Longueville qui l'est. Quant aux ordres, il a voulu que je les donnasse avant & durant le combat : je l'ay fait, parce qu'il l'a voulu ; à cette heure ma charge est passée, & c'est de lui que nous les devons tous recevoir. Allons donc à Senlis où il est, & où je vous accompagneray, pour lui rendre nos devoirs, & sçavoir de lui ce que nous avons à faire...*

Bientôt la Noue fut témoin d'un spectacle désiré depuis long-tems par les François qui aimoient leur patrie. C'étoit la jonction de Henri III avec le Roi de Navarre. les intérêts de ces deux Princes n'auroient jamais dû être séparés. Les ligueurs, qui en calculoient les suites, frémissaient. Il étoit probable que Paris alloit recevoir le prix de la journée des *Barricades*, lorsqu'un moine frénétique s'ouvrit un accès auprès de Henri III, & le poignarda.

Cette catastrophe, en plaçant le diadème sur le front de Henri IV, commença le cours de la pénible carrière qu'il eut à parcourir. La religion, dont il faisoit profession, ou plutôt l'ambition & la cupidité des grands qui alléguoient ce motif, furent pour ce Prince une source inépuisable de chagrins & de traverses. Si l'on s'en rapportoit à l'his-

torien Davila (a), la Noue alors auroit conseillé à Henri d'abjurer sa croyance ; & Du Pleffis - Mornay auroit contredit cet avis. La fausseté de ce récit est prouvée par l'absence (b) de Du-Pleffis-Mornay à cette époque. Il n'apprit qu'aux environs de Tours la nouvelle de l'assassinat de Henri III. De là résulte une observation importante, c'est qu'on ne doit point adopter sans examen le témoignage (c) d'un historien, quand il compromet l'honneur d'un homme intègre.

(a) Histoire des guerres civiles, Tome II, liv. X, page 434.

(b) Vie de Dupleffis-Mornay rédigée par de Liques, liv. I, p. 136.

(c) Outre le démenti donné à Davila par le rédacteur de la vie de Du-Pleffis-Mornay, il faut encore observer qu'un fait semblable n'étoit pas de nature à être omis par M. de Thou, & cet Historien n'en dit pas un mot. D'ailleurs le fait répugne au caractère connu de la Noue. Il est inconciliable avec cette inflexibilité de principes qui fut constamment le mobile de ses actions & de ses paroles. On supposera difficilement que la Noue ait considéré la religion comme un instrument subordonné à la politique, lorsqu'on se rappellera ce mot qui lui a été attribué ; *c'est que dans les guerres faites pour la défense de la religion réformée, les hommes avoient été souvent vaincus, mais que la cause étoit toujours demeurée victorieuse.*



La situation des affaires força le nouveau Roi d'abandonner pour le moment les projets formés sur la ville de Paris. Henri marcha en Normandie. La Noue l'accompagna dans toutes ses expéditions. Il combattit avec lui à Arques & à Yvri. Henri s'étant rapproché de la Capitale, la Noue devoit commander une attaque dirigée contre les fauxbourgs. Il étoit chez le Roi, attendant les ordres ultérieurs. La simplicité de ses vêtemens frappa quelques jeunes Seigneurs de la Cour, qui ne le connoissoient pas de vue. Un d'eux lui dit d'un ton railleur, *que le Roi n'attendoit plus que lui pour déterminer l'attaque.* A peine le mot étoit-il lâché, que de la part du Roi on appelle la Noue. Les jeunes gens, honteux de leur étourderie, le prièrent quand il sortit d'agréer leurs excuses. La Noue, prenant par la main celui qui avoit parlé, *je vous convie,* (lui dit-il) *de m'accompagner, & là nous verrons qui fait le mieux servir son Roi . . .* L'action fut chaude, & le railleur y périt : la Noue lui-même y reçut une blessure. Dès qu'il fut guéri, Henri IV l'envoya en Bretagne pour servir de conseil au Prince de Dombes qui défendoit les droits du Roi contre le Duc de Mercœur. C'étoit là où la mort attendoit la Noue. Par condescendance pour quel-

ques Seigneurs Bretons, le Prince de Dombes assiégea *Lamballe*. La Noue, impatient de la résistance des assiégés, monte dans une échelle pour constater l'état de la brèche. Une balle (a) d'arquebuse lui froisse le front, & il tombe à la renverse. Peut-être l'auroit-on sauvé en le trépanant : un Chirurgien en qui il avoit confiance ne le voulut pas ; & le 4 Août 1591, dix-huit jours après sa blessure, la Noue (b) expira. Henri IV, en appre-

(a) Tous les historiens racontent de cette manière la cause de la mort de la Noue. Mais l'auteur de sa vie (p. 364) assure d'après l'autorité du petit fils de la Noue, que cet Officier voulant examiner la brèche, fit appliquer une échelle contre une mazure voisine. Il avoit ordonné à ses troupes (continue Amyrault) de ne point monter à l'assaut avant qu'il leur en donnât le signal. En le donnant, la Noue se tenoit avec son bras de fer, à l'échelle que le poids de son corps brisa. Il tomba ; & les blessures, qu'il se fit à la tête, occasionnèrent sa mort.

(b) Son courage, son habilité consommée, sa prudence (a dit M. de Thou, liv. CII) le mettoient de niveau avec les plus grands Capitaines de son siècle. Mais il leur fut supérieur par la pureté de ses mœurs, par son intégrité & par son amour pour le bien public. Il laissa à ses enfants des biens grevés de dettes contractées pour le service de l'Etat. Son fils aîné, les acquitta exactement. Il s'estima trop heureux de pouvoir remplir des engagemens aussi sacrés.

nant cet événement, donna un libre essor à sa douleur. *Nous perdons (s'écria-t-il) un grand homme de guerre, & encore (a) un plus grand homme de bien : on ne peut assez regretter qu'un si petit château ait fait périr un Capitaine qui valoit mieux que toute une province . . .* Ce jugement porté par un Prince fait pour apprécier les hommes, vaut tous les éloges (b) ; mais en le rappelant c'est inviter

(a) Personne n'a rendu un hommage plus vrai aux vertus de la Noüe, que Montaigne (dans ses essais Liv. II, page 432, de l'édition de 1640 in-fol.) après avoir fait l'éloge de plusieurs hommes célèbres de son siècle, il ajoute ces mots... « Comme aussi la » constance, bonté, douceur de mœurs, & facilité » consciencieuse de M. de la Noüe, en une telle » injustice de parts (de factions) armées (vraye école » de trahison, d'inhumanité & de brigandage) où il » s'est toujours nourty grand homme de guerre & » très-expérimenté, me semble mériter qu'on le loge » entre les remarquables événements de mon temps »...

(b) Dans le nombre des vers qui ont été faits en l'honneur de la Noüe, nous croyons devoir recueillir ceux du Jurisconsulte Jacques *Leclius*, un des Magistrats de Geneve.—Les voici...

*Quid laudes, la Noë, tuas, tua dicere facta,*

*Certamus, o vatam chori?*

*Carmina quid faciant? promittant carmina famam,*

*Æternitatem carmina :*

la Nation, ou au moins la Bretagne dont la Noue fut un des ornemens, à perpétuer sur le marbre ou sur le bronze le souvenir de tant de vertus.

Le mérite de l'ouvrage que la Noue nous a laissé est trop universellement reconnu, pour que l'on insiste sur cet article. Tous les contemporains & les modernes (a) lui rendent également justice. Dans le nombre des derniers nous citerons de préférence le Père Daniel. Son témoignage produit un contraste piquant, si on le rapproche du rôle que cet historien fait jouer à la Noue pendant le siège de la Rochelle, comme on l'a remarqué précédemment. « La Noue (b) » (dit-il) étoit un des plus grands Capitai-

*Ipsa canit populos la Noue fama per omnes,*

*Parentat ipsa æternitas.*

(a) Voyez entre autres le Laboureur Addit. aux Mémoires de Castelnau, Tome II, p. 580, la méthode pour étudier l'Histoire par Lenglet du Fresnoy, T. II, de l'Edit, in-4<sup>o</sup> p. 279, & l'esprit de la Ligue par M. Anquetil, Tome I, p. 41. Ce dernier surtout s'en est servi avantageusement; & les fragmens de Mémoires de la Noue, qu'il a fait entrer dans son ouvrage, n'en sont pas le moindre ornement.

(b) Tome III, de son Histoire de France, de l'Édition in-fol. sous l'année 1591.

» nes, &, de l'aveu de tout le monde, un  
 » des plus honnêtes hommes de son tems. Il  
 » n'est pas seulement loué dans nos histoires  
 » par les Historiens *de la prétendue Religion*  
 » *réformée*, à laquelle sa vertu, sa régularité  
 » faisoit beaucoup d'honneur ; mais généra-  
 » lement par tous ceux qui ont parlé de lui.  
 » Il nous reste un ouvrage de lui, intitulé :  
 » *Discours politiques & militaires*, dont le  
 » style net, les réflexions judicieuses (a) sur

(a) Dans les observations, qui sont jointes aux Mémoires de Montluc & de Vieilleville, on a conigné différents morceaux de ses discours politiques & militaires, où respire l'amour de la paix & de l'humanité. Qu'il nous soit encore permis d'y ajouter cette esquisse affligeante des effets de nos guerres civiles. Voici comment il s'exprime sur ce sujet dans le dix neuvième de ses discours p. 347... « Si un semblable païsan, » que celui qui habitoit ès rives du Danube, lequel » on dit être venu du tems de l'Empereur Marc- » Aurele, faire ses plaintes au Senat Romain, s'esle- » voit aujourd'hui parmi nous, j'imagine qu'il parleroit » en cette maniere : o Chretiens, qui vous entre » devorez plus cruellement les uns les autres que » bestes échauffées & irritées, & entre lesquelles il » semble que la pitié soit morte, jusques à quand » durera vostre rage ? pourquoi ne donnez-vous un » peu de trêve & de relasche aux misérables restes de » vos vies, afin qu'au moins alliez en quelque repos » au sépulcre ? quelles causes si violentes sont celles



» les guerres civiles, & un certain caractère  
 » d'homme d'honneur, qui y règne par-tout,  
 » confirme les témoignages que l'histoire  
  
 » qui vous excitent? si c'est pour la gloire de Dieu,  
 » considérez qu'il n'a point agréables les sacrifices de  
 » sang humain : au contraire il les déteste, aimant  
 » miséricorde & & vérité. Si c'est pour le service des  
 » Rois, vous devez penser qu'ils sont mal servis, en  
 » vous entretenant, pource que c'est diminuer & arra-  
 » cher les nerfs principaux de leur royauté. Si c'est  
 » pour la religion que vous vous esmouvez, il semble  
 » que vous ignoriez sa nature.; & puisqu'elle n'est que  
 » toute charité, cela doit vous induire à douceur.  
 » Si c'est pour l'Evangile, écoutez ce qu'il dit....  
 » *Bienheureux sont les pacifiques, car ils seront appellez*  
 » *enfants de Dieu...* Si c'est pour la patrie, mettez  
 » vous devant les yeux que vos campagnes sont quasi  
 » desertes, vos villages demi bruslez, vos cités sac-  
 » cagées, vos richesses ès mains des estrangers, &  
 » vostre gloire du tout perdue. Doncques ne cherchez  
 » plus d'excuses pour allonger vos maux. Abregez les  
 » plutôt, sans alleguer des necessités qui imposent  
 » d'autres necessités. Il seroit aisé de le faire, si on  
 » vouloit pratiquer cette souveraine regle d'Etat, qui  
 » excelle les plus excellentes, & dit... *Rendez à Cesar*  
 » *ce qui est à Cesar, & à Dieu les choses qui sont à*  
 » *Dieu!..* Mais quand je m'avise: comment pourriez-  
 » vous, vous autres guerriers, accomplir cela, qui  
 » avez oublié l'art de rendre, & ne sçavez que l'art  
 » de prendre? que sont aujourd'hui vos troupes &  
 » vos armées, sinon des boutiques de tous vices, qui



» nous rend de sa vertu, de sa modération  
 » de sa politesse & de sa prudence...

Les Mémoires de la Noue ont encore un autre genre de mérite qui n'est pas commun. La diction du rédacteur a du nerf & de la précision. Quant à sa manière, nous avons déjà loué plus d'une fois cette rare modestie dont il a donné l'exemple. A peine parle-t-il de lui dans le cours de son ouvrage. *Aussi* (a observé un(a) moderne) *le Lecteur lui paye-t-il cette modestie au centuple.*

Veut-on se former une idée exacte de ses mémoires précieux ; il faut les regarder comme le résumé philosophique, politique & moral de ceux de Castelnau. La Noue ne considère que les grands évènements. De la discussion des causes, il passe à l'analyse des résultats ; & ses développemens, presque toujours conformes aux monumens & aux faits, sont présentés avec cette simplicité noble, qui est le langage de la vérité. Son impartialité atteste la droiture de son ame,

» laissent de plus horribles traces par où elles passent  
 » que les sauterelles en font où elles séjournent?...  
 » Les peuples fuyent devant vous comme devant les  
 » inondations».

(a) *Esprit de la Ligue, Tome I, page 42 des Observations.*

& la pureté de son cœur. Il blâme avec la même franchise les excès commis par les deux partis. quelque ait été son respect pour le Prince de Condé, & pour l'Amiral, il ne cherche point à pallier & encore moins à déguiser leurs fautes.

Les amateurs de notre histoire regretteront éternellement, que ces mémoires, commençants en 1562, & finissant en 1570, n'ayent pas été continués jusqu'à l'époque fatale où la Noue périt pour la cause *du (a) meilleur des Rois* Si cette continuation existoit, nous aurions le tableau de vingt années les plus orageuses de notre histoire rédigé par celui des écrivains françois, qu'on peut le mieux assimiler au *Xenophon* des Grecs.

Les Lexicographes attribuent généralement la publication de l'ouvrage de la Noue à *Philippe (b) Canaye Sieur de Fresne*. L'auteur

(a) Le caractère franc, bon, & loyal de Henri IV, mérite cette dénomination. C'est sa franchise & sa popularité qui le placent à côté de Louis XII, *le père de son peuple*.

(b) Canaye, Conseiller au grand Conseil, se distingua dans plusieurs ambassades qui lui furent confiées. Le Minime Robert Regnaut, a été l'éditeur des lettres & ambassades de Canaye, en 3 vol. in folio. A la tête de ce recueil, dont nous profiterons pour

dé la vie (a) de la Noue prétend que *Canaye* s'empara des papiers de ce grand-homme immédiatement après le coup mortel qu'il reçut à *Lamballe*. Il ajoute que *Canaye* fit alors imprimer *les discours politiques & militaires*, dont le vingt-sixième contient la partie historique désignée sous le nom de mémoires. Nous observerons que la date de la première édition (b) contredit cette assertion, puisqu'elle fut exécutée à *Bâle* en 1587, & que la Noue mourût en 1591. Il nous semble plus probable que la Noue se prêta à la publicité de son ouvrage. Si *Canaye* en a été l'éditeur, nous présumons que cela s'est effectué dans l'intervalle où la Noue s'étoit retiré à *Geneve*. Un fait rapporté par l'auteur même (c) de la vie de la Noue étaye cette conjecture. Il nous apprend que ce fut pendant le séjour du Guerrier à *Geneve* que *Canaye* se lia avec lui. Aussi (ajoute le Biographe) *Canaye*, en s'applaudissant de cette liaison, *se comparoit-il à Chion, quand il eut fait connoissance avec Xenophon à Bysance*.

L'Histoire du XVII<sup>e</sup> siècle, on trouve une vie de Philippe Canaye.

(a) page 319,

(b) Cette première Edition est in-4<sup>o</sup>.

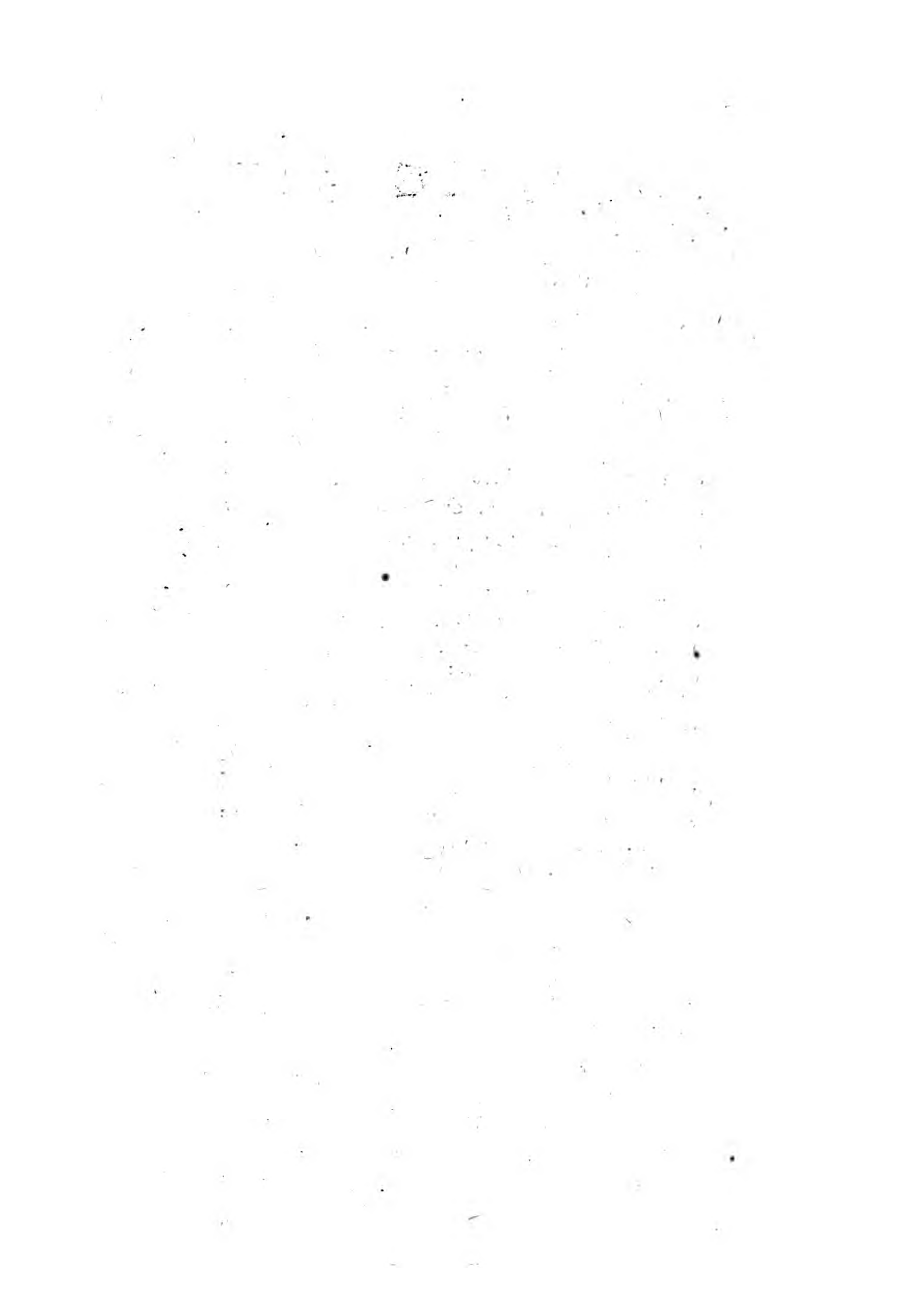
(c) Vie de la Noue, p. 309.

Au surplus , sitôt que les discours politiques & militaires de la Noue eurent été publiés , ils jouirent de la plus grande réputation. Les éditions (b) s'en multiplièrent ; & en 1597 les Anglois les traduisirent dans leur langue. Il étoit naturel que cette nation , qui fait si bien apprécier les bons ouvrages , s'en appropriât un qui , comme l'a dit avec raison le Cardinal (a) Bentivoglio ) *donne à l'auteur cette louange , qu'il étoit aussi propre à manier la plume que l'épée . & qu'il ne valoit pas moins en paix qu'en guerre.*

(a) On les réimprima plusieurs fois à Bâle , 1<sup>o</sup> en 1588. sous le format in-12 ; 2<sup>o</sup> quelques années après sous le format in-16 , 3<sup>o</sup> in-8. C'est sur un exemplaire de la dernière de ces éditions publiée en 1638 , & collationné avec la première , que notre travail a été fait.

(b) Lisez les ouvrages du Cardinal Guido Bentivoglio , imprimés par Henri Dupui (in Genova 1630 in-4<sup>o</sup> ) , ou la traduction française par l'Abbé de Vayrac. Paris , Cailleau 1713 , 2 vol. in-12.

*Fin de la Notice des Editeurs.*



MEMOIRES  
DE FRANÇOIS,  
SEIGNEUR  
DE LA NOUE.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIERS TROUBLES.

*Que ceux de la Religion eussent esté prevenus  
au commencement de la premiere guerre ci-  
vile, sans l'accident de Vassy.*

**A**PRÈS que l'Edit de Janvier eust esté re- 1562.  
solu & accordé en la presence du Roy par  
l'avis d'une très noble compagnie des plus  
sages politiques de ce Royaume, pour donner  
quelque remede à tant de divers & universels  
mouvemens, & les regler sous les loix pu-  
bliques, la France ne fut pas pourtant du  
tout remise en tranquillité, tant à cause de  
l'ardeur qui estoit en ceux de la Religion  
pour s'establir & conformer en la liberté qu'ils  
avoient obtenue, que pour la crainte generale  
des Catholiques, qui ne pouvoient souffrir  
une telle nouveauté. Une partie des Princes  
& Seigneurs tenans ce parti, estans grande-  
ment indignez de voir tels accroissemens,



1562. firent ligue (a) secrette ensemble en intention de les reprimer. Et comme aucuns d'eux s'acheminoient pour se venir joindre en corps à Paris, survint le desordre de Vassy, où beaucoup de personnes qui estoient au presche furent occis. Et pource que le fait a esté d'escrit par les historiens je n'en feray point d'avantage de mention. Mon intention est seulement de noter, non tant de tristesse qu'il apporta à ceux de la Religion (b), comme l'instruction qu'ils en prindrent, & le fruit qui en revint. M. le Prince de Condé estoit à Paris pour l'establissement de l'exercice public, suivant l'edict du Roy, quand il entendit ceste nouvelle : ce qui le fit entrer

(a) La Noue veut parler du Triumvirat. (Lisez les Observations Numéros 17 & 18 sur le III Liv. de Castelnau, Tom. XLIII de la Collection, p. 278 & suiv.)

(b) La Noue, en s'exprimant ainsi, paroît vouloir faire entendre que ce que l'on appelle le massacre de Vassy avoit été prémédité. Si la Noue eut dit que les Triumvirs avoient formé la résolution de pousser à bout le Prince de Condé & l'Amiral, afin d'avoir un prétexte pour les écraser, il nous semble que cette manière de voir seroit plus conforme aux faits. Quant à l'événement qui se passa à Vassy, les circonstances seules le déterminèrent. (Voyez nos Observations sur les Mémoires de Castelnau, Tom. XLIII de la Collection, p. 304 & suiv.)

en consultation avec les plus sages Seigneurs 1562. & Gentilshommes qui lors l'accompagnoient, lesquels jugerent que ce petit orage estoit un presage certain d'un plus grand, & qu'il convenoit penser plus loing qu'aux choses presentes. Incontinent il donne advis à quelques grands de la Cour, de ce qui estoit advenu, qui en prindrent l'allarme, & luy conseillerent qu'il cherchast des preservatifs & remedes pour luy & pour l'Etat. Il advertit aussi toutes les Eglises de France d'estre sur leurs gardes: la pluspart desquelles imaginans desjà avoir quelque repos assure, estoient plus ententives (a) à faire bastir des temples, qu'à penser aux provisions militaires pour se defendre. La Noblesse de la Religion des provinces fut par ce bruit merueilleusement reveillée & prompte à se pourveoir d'armes & de chevaux, attendant quel ply prendroient les affaires de la Cour & les mouvemens de Paris.

Bien-tost après arriverent en ladite ville Messieurs de Guyse, Connetable, & Marechal de S. André, puis le Roy de Navarre, qu'ils avoient attiré à leur ligue; lesquels contraignirent M. le Prince de Condé de se retirer en la ville de Meaux, avec une bonne

(a) Plus occupées.

1562. suite de Noblesse. Estant là il envoya en diligence vers Messieurs l'Admiral & d'Andelot, & leur manda, que faute de courage ne l'avoit contraint d'abandonner Paris, ains faute de forces, & qu'ils marchassent en diligence vers luy : *car Cesar n'avoit pas seulement passé le Rubicon, mais desjà avoit saisi Rome (a), & ses estandards commençoient à bransler par les campagnes.* Ce qu'ils firent incontinent, avec tous leurs amis & équipage, sans toutefois descouvrir les armes que ceux de la ligue avoient jà descouverts. Là fallut-il séjourner cinq ou six jours, tant pour deliberer de ce que l'on feroit, que pour la Cene, qui se celebroit le jour de Pasques. M. l'Admiral qui n'estoit pas novice és affaires d'estat, prévoyant que le jeu s'alloit eschauffer, remonstra qu'il convenoit se renforcer d'hommes diligemment, ou se préparer à la fuite? & encore craignoit-il qu'on eust beaucoup tardé. Mais comme l'on estoit en tels termes, Gentilshommes arrivoient inopinément de tous costez, sans avoir esté mandez, de maniere qu'en

(a) Probablement ce mot faisoit allusion à l'entrée du Duc de Guise dans Paris, & de sa suite armée, dont-il étoit accompagnée. Le Prince de Condé & ses Partisans, en se comparant à Pompée rencontrèrent assez juste. La suite des événemens le prouva.

quatre jours il s'en trouva là plus de cinq cens. Ce renfort les fit refoudre de desloger, & à deux fins, l'une pour essayer de gagner la Cour, & s'installer auprès du Roy & de la Roine, & ne le pouvant faire, se saisir d'Orleans, pour là dresser une grosse teste, si on venoit aux armes. Ayans donc recueillis en six jours, ce qu'ils n'esperoient pas avoir en un mois, ils s'acheminèrent vers saint-Cloud, où la troupe se renforça de trois cens bons chevaux, & là ils eurent advertissement que M. de Guyse & ses associez s'estoient emparez de la Cour, laquelle diligence, bien à propos pour eux rompit le premier dessein de M. le Prince de Condé, qui y vouloit faire le mesme, & s'autoriser de la faveur du Roy, pour la conservation de luy, & de ceux de la Religion. De saint-Cloud ils marcherent vers Chartres & Angerville, & par le chemin rencontrerent cinq ou six troupes de Noblesse. Ce qui apporta de l'esbahissement quand on consideroit le soudain rengrossissement de nostre corps, qui n'estoit moindre de mille Gentilshommes, qui faisoient bien quinze cens chevaux de combat, plus armez de courage que de corcelets. Après on tira vers Orleans qui fut pris de la façon que les historiens l'ont d'escrit. Il faut en-

1562. tendre que si M. le Prince de Condé se fust trouvé alors avec peu de forces, qu'il eust esté accablé ou assiégré. Mais quand on vit qu'il estoit puissant pour tenir la campagne en subjection, & qu'il parloit un langage aussi brave à ses adversaires, que doux au Roy, on ne le pressa pas beaucoup : & par ce moyen il eut temps de se prévaloir de plusieurs choses. Voilà le profit qui luy revient de s'estre trouvé fort au commencement.

Aucuns ont pensé qu'on avoit premedité cecy de long-temps, ou qu'il estoit advenu par la diligence des Chefs : mais je puis affermer (a) que non, pour avoir esté present (b), & curieux d'en rechercher les causes.

(a) Affirmer.

(b) On a remarqué dans la Notice, qui précède les Mémoires de Coligni. (Tome XL de la Collection, p. 206) Combien l'Amiral eût de peine à se déterminer malgré les vives instances du Prince de Condé, & de son propre frère d'Andelot. Les forces des Protéstans mises en opposition avec celles des Catholiques, devoient naturellement le faire trembler. Coligni habitué à calculer les événemens, sentoit les risques qu'il y avoit à courir pour lui & le Prince de Condé; & si le massacre de Vassy n'eût pas allarmé une grande partie de la Noblesse Protestante, il est probable qu'à cette époque les chefs de ce parti n'autoient pas osé commencer la guerre, comme ils le firent.



Il est certain que la pluspart de la Noblesse 1562. ayant entendu l'exécution de Vassi, poussée d'une bonne volonté, & partie de crainte, se délibéra de venir près Paris : imaginant, comme à l'aventure, que ses protecteurs pourroient avoir besoin d'elle. Et en ceste maniere partoient des provinces ceux qui estoient plus renommez, avec dix, vingt, ou trente de leurs amis portant armes couvertes & logeans par les hostelleries, ou par les champs en bien payant, jusques à ce qu'ils rencontrerent le corps & l'occasion tout ensemble. Plusieurs d'entr'eux m'ont asseuré que rien ne les fit mouvoir que cela : & mesme j'ay ouy confesser plusieurs fois à Messieurs les Princes & Admiral, que sans ce benefice, ils eussent esté en hazard de prendre mauvais party.

Par cecy il appert combien de fruit on tire quelques fois des choses dommageables, lesquelles de prime face apparoissans rui-neuses font neantmoins cognoistre après l'evenement qu'elles ont apporté bonne instruction. On peut encore apprendre d'icy voire les plus grands chefs, de ne trop attribuer à leur prudence en la conduite des affaires ; tant publiques que particulieres. Car encore qu'elle soit un instrument tres-nécessaire, si est-ce quelquefois elle est comme



1562. voilée , ne pouvant parmi plusieurs voyes & procédures cognoistre celle qui est la meilleure , pour se soustenir quand ces tempestes inopinées surviennent. Et cela arrive afin qu'elle s'humilie , & aille chercher hors d'elle mesme la cause de bons succez. *Sylla* , auquel nul de ce siecle ne s'oseroit comparer en science militaire , publioit luy mesme que par le benefice de la fortune il s'estoit garanti & eslevé. Et toutefois on verra aujourd'huy des gens qui diront que la fortune des anciens payens ( qui estoit vaine ) & l'ordre que Dieu tient en la conduite des choses inférieures ( qui est certain ) sont des couvertures qu'on prend , pour cacher son ignorance , & que c'est l'homme qui en se guidant mal ou bien , attire son malheur ou son bonheur , combien que plusieurs experiences y contraient. On doit repurger son entendement de telles opinions , & se persuader , encore que l'homme pense & délibere , que c'est à Dieu de donner accomplissement à l'œuvre qu'il entreprend.

## CHAPITRE II.

*A sçavoir si Monsieur le Prince de Condé fit un grand erreur aux premiers Troubles, comme plusieurs ont diët, de ne s'estre point faisi de la Cour ou de Paris.*

**J**E ne veux point nier que beaucoup d'habiles 1562. hommes n'ayent cette opinion, & par aventure l'ont encore, laquelle j'ay aussi tenue quelque temps. Mais après avoir bien repensé & considéré ce qui advint lors que ceste tragedie se commença, & ce qui est survenu depuis, j'ay esté ramené à la cognoissance de choses plus vrayes qui apparoiſtront par la suite de mon propos. M. le Prince de Condé, ayant veu comme son frere le Roy de Navarre, s'estoit laissé peu à peu glisser en une vie delicieuse, & abuser par les vaines & riches promesses (a) & honneurs apparens de ceux qui se mocquoyent de luy, si bien qu'il estoit venu à ce point de changer de party, dont s'estoit ensuivi un merueilleux refroidissement de plusieurs qui ouvertement

(a) On a vu dans les Mémoires de Castelnau. (Tome XLIII de la Collection, p. 294 & suiv.) Les moyens qu'on employa pour détacher le Roi de Navarre du parti des Protestans.

1562. sembloient le favoriser, & d'avantage d'audace aux liguez de s'y opposer, jugea qu'il ne falloit pas s'appuyer sur un fondement ruiné, & qu'il estoit expedient d'en jeter d'autres ailleurs. Et d'autant que la Cour & Paris sont les deux grands lumiraires de la France, l'un representant le Soleil & l'autre la Lune (subjects toutefois à s'eclipser) il estima qu'estant peu esclairé de l'un, la clarté de l'autre devoit estre recherchée. Et à ceste fin tascha de planter dans Paris la prédication de l'Evangile, afin qu'icelle venant à eschauffer tant de semences cachées, & comme ensevelies dans ceste innumerable multitude de peuple, elles vinssent à produire abondance de fruits : ce qui apparut bien tost après. Car aux assëmbles qui se faisoient, il se trouva telle fois jusques à trente (a) mille personnes. Tels beaux commencemens invitoient ceux de la Religion de chercher les moyens de s'y establir, à quoy toutefois ils furent un peu negligens. Mais quand les effets de la ligue se

(a) La Noue auroit dû remarquer que dans ce nombre il y en avoit beaucoup que le descouvrement & la curiosité y attirèrent d'abord. D'autres s'y rendoient pour faire leur cour au Roi de Navarre, & même au Connétable qu'on croioit liés avec le Prince de Condé. A peine le Triumvirat eut-il éclaté, que la foule disparût.

manifestèrent, alors apperceurent-ils clairement qu'il convenoit faire ce qui pour avoir trop tardé, n'estoit plus faisable : cependant ils ne laisserent de s'y employer avec très-petite esperance.

Sur ce fait icy je viens maintenant à dire, après l'avoir examiné, qu'il n'estoit pas facile du commencement, & très-difficile à la fin, de bien executer ce dessein en telle façon qu'il eust profité. Je parleray premier de Paris, & monstreray les empeschemens qui s'y fussent trouvez. Chacun sçait que là est *le siege de la Justice* qui a une merveilleuse autorité. Et comme la faveur d'icelle eust beaucoup servi à ceux de la Religion, aussi la desfaveur apportoit grande nuisance. Cependant tout ce Senat & sa suite se monstra toujours ennemy capital d'iceux, excepté très-peu. *Le Clergé*, qui en ceste Cité est très-puissant & reveré, enrageoit de voir en public choses qui le touchoient si au vif, & sous main brasloit mille pratiques à l'encontre. *Le corps de la maison de ville*, craignant les altérations, qu'il estimoit provenir de la diversité de religion, s'efforçoit aussi de bannir ou reculer. A ceste mesme fin tendoit aussi la pluspart de l'Université, & quasi tout le bas & menu peuple, avec

1562. les partisans & serviteurs des Princes & Seigneurs Catholiques. Et en ce que dessus, je ne comprends point ceux qui d'ailleurs pouvoient survenir en la dite ville, sinon ceux qui y estoient lors. Quant à la force nerveuse & afferée dequoy ceux de la Religion faisoient estat, elle consistoit en trois cens Gentilshommes & autant de soldats experimentez aux armes. Plus en quatre cens escholiers, & quelques bourgeois volontaires sans expérience. Et qu'estoit-ce que cela contre un peuple comme infini, *sinon une petite mousche contre un grand Elephant*? Je cuide que si les novices des convents, & les chambrières de prestres seulement, se fussent presentez à l'improvue (a) avec des bastons de cotterets es main, que cela leur eust fait tenir bride. Neantmoins avec leur foiblesse, ils firent bonne mine, jusques à ce que la force descouverte des Princes & Seigneurs liguez les contraignit de quitter la partie. Et quand bien on fust venu aux armes dans la ville, comme il estoit difficile qu'en brief on n'y eust esté contrainct, veu les menées secretes qui se tramoient, ceux de la Religion eussent-ils combatu trois jours, ainsi que firent ceux de Thoulouse (b)?

(a) A l'improviste.

(b) Voyez le Tome XXIV, de la collection



certes non pas trois heures, comme je pense, 1562. & n'y avoit moyen de les maintenir, que la presence du Roy favorisant son Edict; aucuns ont voulu dire, que M. le Prince de Condé fit le mesme erreur de *Pompée*, quand il abandonna Paris. Mais si on regarde bien, on verra que celui de *Pompée* fut sans comparaison plus grand. Car à *Rome*, tout estoit quasi à sa devotion, où le Prince n'avoit à Paris qu'une poignée de gens. Avant qu'approprier les exemples anciens aux faits modernes, on doit premier juger de la similitude qu'il y a entr'eux. Toutes les difficultez susdites me font croire que c'estoit un haut & genereux dessein, que de voir establir à Paris l'exercice de la Religion, mais de luy donner fermeté sans le moyen susdit, il estoit comme impossible. Et mesme ce qui s'est passé depuis l'a bien confirmé.

A ceste heure voyons la disposition de la Cour: il est notoire qu'au temps du Colloque de Poissi, la doctrine Evangelique y fut proposée, en liberté: ce qui causa que plusieurs,

p. 476, & le Tome XLIII, p. 75. Par rapport à l'émeute de Toulouse, on peut encore consulter les annales de cette ville par la *Faille*, Tome II, p. 221. Il faut cependant remarquer que la *Faille* a placé en 1561 ce qui arriva en 1562



1562. tant grand que petits, prindrent gouft à icelle. Mais tout ainfi qu'un feu de paille fait grand flamme, & puis s'eleint incontinent, d'autant que la matiere défaut (a) : auffi après que ce qu'ils avoient receu comme une nouveauté, se fut un peu envieilly en leur cœur, les affections s'amortirent, & la pluspart retourna à l'ancienne cabale de la Cour, qui est bien plus propre pour faire rire & piaffer, & pour s'enrichir. Mesme il y eust des Huguenots qui se desfroquerent pour resuivre ceste trace. Il faut estimer que la Cour en general est la vraie image du Prince : car tel qu'il est, telle aussi est la suite. S'il est sage, elle le sera : & s'il aime à folatrer, elle l'imitera aussi. Et si un chef de famille, par l'usage, fait que ses enfans & serviteurs forment leurs mœurs au patron des siennes, qu'est-ce donc que fera en sa maison un Roy, en la main duquel est l'exaltation & la ruine ? voila pourquoy les courtisans, voyans que le Roy, Messieurs ses freres, & la Royne leur mere, estoient plus inclinez à la religion Catholique, & le Roy de Navarre s'estoit revolté, taschoient aussi de se conformer à eux ; ce qui tournoit à la desfaveur du Prince de Condé, & de ceux qu'il maintenoit. Outre plus, quand

(a) Manque.

bien il fut là arrivé premier que les autres, 1562. peu de sejour y eust-il fait sans se rendre odieux.

Car proposez à une Cour de la reformation, ostez luy ses plaisirs, & l'embrouillez en affaires, elle vous hait à mort. Enfin ayant beaucoup d'ennemis, en icelle, & encores plus dehors, il eust esté mal asseuré. Ce qui me fait croire que le fondement de la Cour, n'estoit pas plus certain que celui de Paris.

Mais un autre dessein fut tenté par luy, qui ne fut non plus executé, auquel y avoit, ce me semble, plus d'apparence : c'estoit d'induire la Royne d'aller à Orleans, & y mener le Roy. Et quelques historiens disent que cela luy fut proposé, lors qu'elle craignoit les mouvemens de la ligue (1), & qu'elle y presta l'oreille. Neantmoins tout cela s'en alla en fumée : mais si les effets s'en fussent ensuyvis, je cuide que les armes se fussent remises au fourreau. Car estant la Cour en un lieu où elle ne pouvoit estre surprise, à cause des forces qu'on y eust fait venir, & où elle ne pouvoit estre forcée, pource que nul n'eust osé alors entreprendre de faire tirer les canons contre les murailles qui environnoient le Roy : on eust là parlé & negocié à cheval, jusques à ce que les affaires eussent esté au-

1562. cunement restablies selon les Edicts de pacification. Mais de penser que ce remede eust amorty les guerres , je m'en donneray bien garde. Il suffit s'il les eust dilayées (a) pour quelque peu de temps.

### C H A P I T R E III.

*De trois choses que j'ay remarquées qui arriverent avant que les armées se missent en campagne. Dont l'une fut plaisante, l'autre artificieuse & la tierce lamentable.*

**C**EUX qui descrivent les grosses histoires, ayans à presenter tant de faits, qui sont en plus grand nombre, que ne sont les feuilles en un chesne toufu, ne peuvent pas tousiours le faire, en notant toutes les particularitez qui les accompagnent. Car s'ils s'y vouloient assujettir, pour un volume qu'ils mettent en lumiere, ils seroient contraints d'en mettre quatre. Mais ils se contentent seulement, de divulguer ce qui est plus mémorable. Et comme en lisant les choses passées, si j'en rencontre quelqu'une, soit petite ou grande, sur laquelle on pourroit dire quelque mot pour la faire mieux gouster, & en tirer un peu de fruit : je me delecte de le faire,

a) S'il les eût retardées.

mesmement en celles que j'ay veues. Ce qui 1562.  
 pourra paravanture , aucunement servir à  
 l'intelligence de l'histoire , qui est la très-  
 riche boutique , où ceux qui affectent les  
 beaux ornemens , doivent avoir recours n'es-  
 tant ce que je mets icy en monstre , qu'une  
 petite balle de mercier , en laquelle les mar-  
 chandises sont de basse valeur : neantmoins  
 je me suis trompé moy-mesme , ou elles ne  
 sont point falsifiées.

Le premier point dequoy je parleray ,  
 sera de la maniere qu'arriva M. le Prince de  
 Condé & sa suite à Orleans. Il avoit envoyé  
 le jour precedent M. d'Andelot , pour se  
 saisir de la ville , où estant arrivé , comme  
 incognu , il apperceut qu'il auroit de l'em-  
 peschement : ce qui le fit envoyer vers ledit  
 Seigneur , luy mandant qu'il s'avançast dili-  
 gemment pour le soustenir , & qu'il y avoit  
 apparence de venir aux armes. Or tous ne  
 voulans perdre un si bon morceau , qu'estoit  
 celui-là , demandoient non seulement à  
 trotter , mais à courir : & ce qui fut dit ,  
 fut aussi-tost fait. Car à six lieues de là  
 l'esbranlement commença , ayant Monsieur  
 le Prince alors tant en maistres qu'en valets ,  
 environ deux mille chevaux : & s'estant luy-  
 mesme mis à la teste , & prins le grand galop ,

1562. tout ce corps fit le semblable, jusques à ce qu'on fut à la porte. Innumérables gens se trouvoient par les chemins, tant estrangers qu'autres, qui alloient à Paris, qui voyans le mistere de ceste course, sans que nul leur demandast aucune chose, la pluspart jugeoit du commencement, que c'estoient tous les fols de France, qui s'estoient assemblez, ou que ce fust quelque gageure; car il n'estoit encores nouvelle de guerre. Mais après y avoir d'avantage pensé, & considéré le nombre & la Noblesse qui là estoit, ils entrèrent en admiration, mais en telle sorte, qu'ils ne se pouvoient garder de rire d'un mouvement si impetueux, qui n'abattoit pas les arbres, comme les vents de Languedoc, mais qui plustost s'abattoit soy-mesme. Car par le chemin on voyoit ordinairement valets portez par terre, chevaux esboitez & recreuz, malles renversées ce qui causoit mesmes à ceux qui courroient, des risées continuelles. Mais ceux qui furent mis ce jour là hors de la ville, plorerent Catholiquement, pour avoir esté depossédez de l'estape des plus delicieux vins(a) de la France.

(a) Assurément les Champenois & les Bourguignons ne passeront pas ce jugement à la Noue. Si un moderne s'avisoit de le répéter, il risqueroit de renouveler cette guerre de plume qui au commence-



Quant au second point, la matiere en est 1562. plus grave, d'autant qu'elle consiste en accusations generales & privées, defenses, raisons, & autres artifices pour persuader : avec lesquelles armes, tant de grands Chefs par l'espace de deux mois, ne cesserent de s'entrec combattre, pareillement de conforter & animer leurs confederez & partisans. Il estoit tres-nécessaire alors en ces alterations d'Estat, si nouvelles & extraordinaires, de lever les mauvaises impressions qui se pouvoient prendre par ceux qui ignoroient les intentions des entrepreneurs : & s'il y eust bien assailli, il y eust aussi bien defendu. Dequoy chacun pourra juger, en lisant les actes (a) tant d'un party que d'autre, qui sont inferez ès annales. Il y en a qui esti-

ment du dix-huitième siecle exerça les uns contre les autres les beaux esprits de la Bourgogne, & de la Champagne. Au surplus il ne faut pas omettre une anecdote qui fait honneur aux vins d'Orléans. Lors qu'en 1510 les Ambassadeurs, envoyés par Maximilien à Louis XII, traversoient la France, on leur donna à Blois de la part de la Reine *trois barils de vin vieil de Beaulne & d'Orleans.*

(a) Il est inutile de répéter ce que nous avons dit par rapport aux écrits publiés de part & d'autre. On en trouve la substance dans les Observations sur les Mémoires de Castelnau (Tome XLIII, de la Collection, page 327.)



ment quand ils ont bonne cause , que d'elle mesme elle se manifestera à un chacun : ce qui les rend négligens à publier ce qui en est ; en. quoy ils faillent. Car encor que les choses justes & veritables avecques le temps montrent tousjours leur lumiere : toutefois en plusieurs occurences il est necessaire de l'anticiper , & que tost on cognoisse ce qui ne laisseroit d'estre cognu plus tard , mais il n'en arriveroit tant de fruit. Et tout ainsi que les mauvaises herbes suffoquent les bonnes , si on ne les arrache ; aussi qui ne rembarre les calomnies , qu'ordinairement les adverfaires objectent à l'encontre de ce qui est bon , sans doute il se verroit souvent supprimé. Outre plus on acquiert bien d'avantage de support , après avoir au vray déclaré , en quelque affaire que ce soit , qu'on y marche de pied droit , & qu'on y besongne de main equitable. Somme , en ce siecle icy les hommes sont si paresseux aux devoirs publics , que si on ne les excite de parole sur parole , ils demeurent immobiles. Ceux desquels la cause n'est guères bonne , plus de besoin ont-ilz d'artificieux langage , pour pallierce qui estant descouvert la rendroit desfavorisée. Je cuide ainsi qu'ils n'ont pas la langue engourdie. Par où on peut voir

que l'eloquence est comme un cousteau à 1562. deux tranchans : mais quoiqu'on die , si est il bien difficile de desguiser le faux ; & d'obscurcir le vray.

Le troisieme point est de l'abouchement qui fust fait aupres de Toury en Beausse, par la Royne , le Roy de Navarre & le Prince de Condé, pour adviser aux moyens d'appaiser les differens survenus. Plusieurs pensoyent que la presence & communication des grands auroit plus d'efficace, que les ambassades si souvent envoyez de part & d'autre. Et encore qu'il y ait quelquefois du peril aux entrevenueës, nonobstant elle ne laissa d'estre accordée, veu les instances qu'en faisoit la Royne, avecques les limitations qui s'ensuivent. Que de chacun costé on ne pourroit amener que cens Gentilshommes avec armes & lances, que nulles troupes n'approcheroient plus près du lieu ordonné, que de deux lieues, & que trente chevaux legers de part & d'autre, six heures devant que s'aboucher, descouvriroyent la campagne, laquelle est en cet endroit, raze comme la mer. A l'heure dite, la Royne se trouva à cheval en la place assignée (2) avecques le Roy de Navarre, où M. le Prince & M. l'Admiral, aussi à cheval la furent

1562. trouver : & là traitèrent des choses publiques par ensemble. Cependant les deux troupes, qui estoient composées d'une eslite d'hommes, & la pluspart Seigneurs firent alte à huit cens pas les uns des autres. Le Mareschal d'Anville commandoit à l'une, & le Comte de la Rochefoucaut à l'autre. Or après qu'elles se furent contemplées demy heure, chacun desireux de voir, l'un son frere, l'autre son oncle, son cousin, son amy, ou ses anciens compagnons, demandoit licence aux Supérieurs ; ce qu'on obtenoit avec peine, pource qu'il avoit esté defendu qu'on ne s'accostast, de crainte de venir aux injures & après aux mains. Mais tant s'en faut que querelles s'en ensuivissent, qu'au contraire, ce ne furent que salutations & embrassades de ceux qui ne se pouvoient garder de monstrier signes d'amitié à ceux que la parenté ou l'honneste avoit auparavant liez ensemble ; nonobstant les marques contraires que chacun portoit. Car la troupe qui accompagnoit le Roy de Navarre, estoit vetue de casaques de velours cramoisi, & banderoles rouges : & celle du Prince de Condé, de casaques & banderoles blanches. Les Catholiques qui imaginoient que ceux de la Religion fussent perdus, les exhortoient de penser à eux, & ne s'obstine

pas à donner entrée à ceste miserable guerre, 1562  
en laquelle il faudroit que les propres parens  
s'entretuassent. Eux respondoient l'avoir en  
detestation, mais qu'ils estoient asseurez, s'ils  
n'avoient recours à la defense, qu'on les trai-  
teroit de la mesme façon de plusieurs autres  
de la Religion, qui avoient esté cruellement  
occis en plusieurs endroits de la France. Bref,  
chacun s'incitoit à paix, & à persuader les  
grands d'y entendre. Aucuns, qui un peu à  
l'escart confideroient ces choses plus profon-  
dement, deploroient le discord public, source  
de maux futurs. Et quand ils venoient encores  
à repenser en eux-mesmes, que toutes les  
caresses qu'on s'entrefaisoit seroient converties  
en meutres sanglans si les Supérieurs don-  
noient un petit signe de combattre, & que  
les visieres estans abbatues, & la prompte  
fureur ayant bandé les yeux, le frere quasi  
ne pardonneroit à son frere, les larmes leur  
sortoient des yeux. Je me trouvay là du costé  
de ceux de la Religion, & puis dire que j'avois  
de l'autre part une douzaine d'amis, que je  
tenois chers comme mes propres freres, & qui  
me portoient une affection semblable. Cepen-  
dant la conscience & l'honneur obligeoient  
un chacun de ne manquer ny à l'un ny à  
l'autre. Les amitez particulieres estoient en-

1562. *cores vives* alors : mais depuis que les grands maux vindrent à avoir cours, & les conversations à se discontinuer, elles s'allèrent amortissant en plusieurs. La Roine & le Prince de Condé, après avoir conféré deux heures ensemble, ne se pouvans accorder, se retirèrent chacun bien marry que meilleur effect ne s'en estoit ensuivy.

#### C H A P I T R E I V.

*De la promesse que fit Monsieur le Prince de Condé à la Roine, un peu legerement, de sortir hors du Royaume de France, & de ce qui empescha qu'elle ne fut accomplie.*

**A**P R È S que de toutes parts bon nombre de gens de guerre des ordonnances furent arrivez à Paris, & partie de vieille infanterie, le Roy de Navarre, Messieurs de Guise & Connestable, qui meprisoient ceux de la Religion, comme tumultuaires, s'estimerent assez puissans pour leur faire peur, & en corps d'armée s'acheminèrent (a) vers Chasteau-

(a) Les armées s'étoient approchées l'une de l'autre sur la fin de Mai, & conséquemment avant la conférence de Toury. Cette remarque est nécessaire en raison de la manière dont le récit de la Noue, se trouve conçu. D'après ce qu'il dit, il sembleroit que ces mouvemens ne  
dun.



dun. Ce qu'entendant M. le Prince, il de- 1562.  
 manda avis aux Chefs de guerre, qui l'ac-  
 compagnoient, de ce qu'on devoit faire.  
 Tous unanimement dirent, puis qu'on avoit  
 montré jusques alors une si brave contenance  
 de parole & de fait, & après sur le principe  
 de la guerre, qu'on se laissast enclorre &  
 assieger dedans une ville, ce seroit une acte  
 qui porteroit quelque tesmoignage de las-  
 cheté, & desfavoriseroit grandement les af-  
 faires de ceux de la Religion, tant envers  
 les nations estrangeres, qu'envers ceux de  
 la France qui tenoient le mesme party. Veu  
 mesmement que les forces qu'on avoit desja  
 ramassées approchoient de six mille soldats à  
 pied, & deux mille chevaux : & que, par le  
 rapport des espies (a), les ennemis n'avoient  
 encores que quatre mille hommes de pied  
 & trois mille de lances : lesquels combien  
 qu'ils fussent mieux équippez d'armes, cepen-  
 dant les autres ne leur estoient inferieurs en  
 courage. Doncques, que rien ne devoit em-  
 pescher qu'on ne se mist promptement aux  
 champs : & si l'occasion s'offroit, combattre  
 les ennemis : car on n'en auroit jamais meil-

se firent au contraire que depuis la conférence, dont  
 on vient de rendre compte.

(a) Des espions.



1562. leur marché, d'autant que le temps alloit accroissant leurs forces.

Cela arresté, on s'alla camper à une lieue & demie d'Orleans, où nouveaux Ambassadeurs vindrent de la part de la Roine, pour commencer les Parlemens. Car tant d'un costé que d'autre, on redoutoit merueilleusement les désolations universelles, qui surviendroient, la guerre s'attachant une fois. Aux deux premiers qui se firent, on disputa assez, sans tirer grande resolution: sinon qu'il fut arresté que les Princes Seigneurs Catholiques liguez se retireroient en leurs maisons, & puis le Prince de Condé lobeiroit à ce qui l'y seroit commandé de la part du Roy, pour le bien du Royaume. Tost après il s'acheverent jusques à Chateaudun seulement, & ne passerent outre, & presumoient ceux de la Religion que ce fust feinte. Aucuns ont voulu dire que ausdits Parlemens le Prince de Condé s'exposoit trop au peril. Mais il y fut tousjours plus fort que les autres, & les siens très-vigilans pour n'estre trompez. Neantmoins ils ne se purent exempter de l'estre en un point, & trop à la bonne foy, en ce qu'ils confignerent la ville de Boisgency ( qui pourtant ne valoit rien ) au Roy de Navarre (a)

(a) La cession de la ville de Beaugency par le Prince

pour sa seureté venoit parlementer, laquelle 1562.  
 ne leur fut restituée. Ce qui les anima merveil-  
 leusement, & cognurent qu'il falloit negotier  
 de là en avant la bride en la main. Or comme  
 il venoit chacun jour quelqu'un vers M. le  
 Prince de Condé de la part de la Roine, pour  
 le disposer à la paix (a), dequoy elle se mon-  
 troit aussi très-desireuse; avint que l'Evêque  
 de Valence y fut aussi employé, lequel estoit  
 un personnage excellent en doctrine & élo-  
 quence, quand il vouloit faire paroistre l'une  
 & l'autre. Il l'amadoua si bien de beau lan-  
 gage, qu'il luy redoubla le desir d'entrer en  
 un bon accord; & finalement luy dit, d'autant  
 que luy estoit calomnié de plusieurs, comme  
 auteur de cette guerre, qu'il devoit faire  
 reluire sa justification par toutes belles offres  
 & beaux effets afin qu'à lui, ny à la cause

de Condé, fut l'effet des lettres pleines d'amitié que  
 le Roi de Navarre lui adressa. Le dernier demanda  
 cette cession à titre de grace pour s'y loger avec les  
 gens de sa maison, & promit d'évacuer la place si la  
 paix ne se faisoit pas (de Thou Liv. XXX.)

(a) Il est inutile de répéter ici ce que nous avons  
 dit de cette conférence de Talsy, dans les Observations  
 sur les Mémoires de Castelnau ( Tome XLIII, de la  
 Collection p. 365. ) Nous y renvoyons le lecteur en  
 lui rappelant que les différents témoignages y sont  
 rapprochés les uns des autres.

1562. qu'il maintenoit, on n'imputast la coulpe des miseres futures. Et que s'il offroit à la Roynes au premier pour parler (plustost que de voir ce Royaume exposé au feu & au sang) de sortir hors d'iceluy avecques ses amis, qu'elle ne sçautoit que répondre, ni moins encor ses ennemis qui avoient promis de se retirer en leurs maisons, & que de ceste ouverture il se pourroit ensuivre quelque bonne résolution, qui feroit cesser les armes : lesquelles posées, toutes choses après se pourroient reestabliir avec facilité. Ayant parlé, il se retira, laissant audit Prince (qui se faschoit d'estre contraint d'entrer en guerre contre sa propre nation) quelque impression de suivre ce conseil. Il le communiqua à quelques uns qui aimoient la pacification, qui ne le reprobèrent.

Deux jours après il fut accordé qu'il iroit trouver la Roine à une lieue de là, pour essayer encores si on pourroit effectuer quelque chose : ce qui fut fait. Et après plusieurs longs propos, enfin M. le Prince luy fit l'offre ci-devant recitée (qui estoit de sortir hors du Royaume) pour luy rendre tesmoignage du zele qu'il avoit à le voir tranquille. Mais sa derniere parole ne fut pas si-tost achevée, qu'elle le prit incontinent au mot : lui disant,

que c'estoit le vray moyen pour remedier aux <sup>1562.</sup> maux qu'on craignoit, dont toute la France luy en seroit redevable : & que la majorité du Roy estant venue, il remettroit toutes choses en bon estat, tellement que chacun auroit occasion de s'en contenter. Et combien que ce Prince ne fust pas aisé à contenter, ny sans replique, si fut-il estonné à ce coup, ne pensant pas qu'on le deust *prendre au pied levé*, comme l'on dit. Et d'autant qu'il commençoit à se faire tard, elle lui dit qu'elle renvoyeroit le lendemain vers lui, pour sçavoir les conditions qu'il demanderoit. Elle se départit avec bonne espérance, & le Prince se retira en son camp, riant, mais entre les dents, avec les principaux de la Noblesse, qui avoient entendu le discours. Les uns se grattoient la teste, qui ne leur demangeoit pas : les autres la branloient. Cestuy-cy estoit pensif, & les jeunes gens se mocquoient les uns des autres, s'attribuans chuacun un mestier, à quoy ils seroient contraints de vaquer, pour avoir moyen de vivre en ce pays estrange. On arresta au soir, que le lendemain on assembleroit les Chefs, pour prendre advis sur ce fait si important.

Le matin venu on entre au conseil, où M. l'Admiral dit, pource que le fait tou-

1562. choit à tous , qu'il luy sembloit qu'on le devoit communiquer à tous. Ce qu'on fit. Et envoya-t'on les Colonels & Capitaines pour tirer les avis tant de la Noblesse, que de l'infanterie. Mais incontinent tous respondirent, « que la terre de France les avoit » engendrez, & qu'elle leur serviroit de sepulture, & tant qu'ils auroient une goutte » de sang, qu'ils ne l'espargneroient pour la » defense de leur Religion ». Au reste, M. le Prince se souvint de la promesse generale qu'il leur avoit faite, de ne les abandonner. Cecy estant rapporté au conseil, hasta la conclusion de ceux qui y deliberoient, qui voyant la disposition publique, furent encore plus fortifiez dans leurs opinions, qui se conformerent à icelle. Mesmes il n'y en eut que trois ou quatre, qui parlerent, veu que le fait estoit si clair. Et me ressouvient encore aucunement de quelques particularitez qui furent dites. Monsieur l'Admiral remonstra à M. le Prince, encore qu'il pensast que la Roine en l'acceptation de son offre n'y procedoit point de mauvaise intention: ains que le desir qu'elle avoit de tirer l'Estat de misère, la faisoit rechercher tous expediens: toutefois qu'il estimoit, que ceux qui avoient les armes en la main, la circonvencioient, pour le cir-



convenir : qu'il ne devoit ny ne pouvoit ef-1562.  
fectuer ce qu'on luy avoit proposé, & qu'il  
avoit promis de faire, car il estoit lié aupara-  
vant par plus estroites obligations : & que s'il  
s'absentoit, il perdrait entierement sa repu-  
tation, & condamneroit la cause qu'il avoit  
embrassée : laquelle, outre sa justice, estant  
autorisée par Edict du Roy, devoit estre  
maintenue, & n'y falloit espargner la vie.  
M. d'Andelot parla ainsi : « Monsieur, l'armée  
» des ennemis n'est qu'à cinq petites lieues  
» d'icy. Si elle voit peur, desmembrement,  
» ou autre altération entre nous : elle nous  
» menera jusques dedans la mer Oceane à  
» coups de lance & coups d'espée. Si vous  
» nous abandonnez maintenant, on dira que  
» c'est par crainte, laquelle ( comme je sçay )  
» ne logea jamais dans vostre cœur. Nous  
» sommes vos serviteurs, & vous nostre Chef :  
» ne nous séparons donc point, veu que nous  
» combattons pour *la Religion, & pour nos*  
» *vies*. Tant de Parlemens qui se sont faits,  
» ne sont que pipperies, veu les effects qui  
» apparoiſſent ailleurs. Le meilleur remède  
» pour estre bien d'accord, est, qu'il vous  
» plaise de nous mener à demy lieuë de ceux  
» qui desirent que nous sortions hors du Royau-  
» me : & paraventure qu'une heure après on



1562. » en verra sortir quelque bonne resolution :  
» car nous ne ferons jamais bons amis , que  
» nous n'ayons un pen *escrimé ensemble* ». Le  
S<sup>r</sup> de Boucard (a) s'avança après, qui estoit un  
des plus braves gentilshommes de ce Royau-  
me, & qui avoit du feu & du plomb en la  
teste. « Monsieur, dit-il, qui laisse la partie  
» la perd, & qui la remet : laquelle reigle  
» est encores plus vraye au fait que nous ma-  
» nions, qu'au jeu de la paume. J'ai desjà  
» cinquante ans sur la teste, qui est pour  
» avoir acquis un peu de prudence : voilà  
» pourquoi il me fâcheroit fort de me voir  
» en pays estrange, me pourmener avec un  
» curedent en la bouche, & que cependant  
» quelques petit affeté mien voisin, fist le  
» maistre dans ma maison, & s'engressa du  
» revenu. Qui voudra s'en aller, s'en aille :  
» quant à moy, je mourray en ma patrie,  
» pour la defense des autels & des foyers.  
» Parquoy, Monsieur, je vous supplie &  
» conseille de n'abandonner tant de gens  
» de bien, qui vous ont esteu & de faire

(a) François de Boucard (*homme vif & prudent*, dit M. de Thou) Liv. XXX) appartenoit à une famille originale de la Gascogne, & établie dans le Berry depuis le XIV<sup>e</sup> siècle. Boucard fut grand Maître de l'artillerie dans l'armée protestante, & mourut en 1569.

» vos excuses à la Roine : & nous employer 1562.  
» bien-toft, cependant que nous avons envie  
» de mordre ». Il y a eut après cela, peu  
de langage, finon une approbation de tous.  
Mais M. le Prince print la parole, & pour  
la justification de son offre, dit qu'il l'avoit  
faite, voyant qu'on le vouloit tacitement  
taxer d'estre cause de la guerre, & que si son  
absence pouvoit aporter la paix, qu'il l'esti-  
meroit bien-heureuse : car il n'avoit point son  
particulier en recommandation. Toutefois  
qu'il appecevoit bien, voyant les forces en-  
nemies si prochaines, & la resolution qu'ils  
avoient prise, que son humilité seroit prise  
& reputée d'eux à lascheté, & qu'elle n'ap-  
porterait aucun repos, ains plustost ruine à  
la cause qu'il maintenoit. Et qu'il estoit deli-  
beré de suivre leur conseil, & de vivre &  
mourir avecques eux. Cela dit, chacun se  
toucha la main, pour confirmation. Au soir  
du conseil, Theodore de Beze & quelques  
uns de ses compagnons luy firent une très-  
sage & belle remonstrance, pour le conforter  
en sa resolution, luy alleguans les inconve-  
niens qui s'ensuivroient de se separer : & le  
supplierent de ne laisser point l'œuvre en-  
commencée, à laquelle Dieu donneroit per-  
fection, puis qu'il alloit de son honneur. Au

1562. mesme temps arriva au camp de la part de la Roine, Monsieur de Fresne ( Robertet ) Secretaire des commandemens, pour remporter les conditions que ledit sieur Prince demanderoit pour son issuë. « Auquel il ref- » pondit que l'affaire estoit de poids, & qu'il » n'estoit encores résolu, d'autant que plu- » sieurs murmuroient, & la conclusion prise, » on la feroit sçavoir à la Roine, ou luy- » mesme la luy porteroit. Robertet cognut au langage de quelques particuliers, qu'il y avoit du changement : & s'en retourna retrouver la Roine, pour l'advertir qu'il falloit autre chose que du papier, pour le mettre dehors : laquelle se retira après.

De ce fait icy les Princes & les grands doivent tirer instruction de ne s'obliger de promesse, en affaire qui sont de poids, sans avoir premier bien consulté avec les sages. Car encor qu'on soit poussé de bonne intention, cela n'empesche pas qu'on ne choppe en quelque maniere, en ce que la soudaineté fait negliger plusieurs circonstances, qui se doivent considerer. Et quand bien on observeroit tout ce qui est requis, si est-ce que plusieurs le peuvent encores mieux faire. La dignité de la cause qui s'agist, est aussi quelquefois telle, & la quantité des associez si

grande, qu'il faut mesmes que les superieurs 1562. deferent à l'un & à l'autre. Ils doivent aussi imaginer que ceux à qui on promet, bien que ce soient choses defraisonnables, ne laissent de se tenir offensez, & de se plaindre, s'ils voyent qu'on manque à l'accomplissement d'icelles.

### CHAPITRE V.

*Par quelle action la guerre commença à s'ouvrir manifestement entre les deux armées.*

PENDANT que les pourparlers, dont il a été fait mention, se continuoient : il y eut quasi toujours des suspensions d'armes d'une part & d'autre : qui causa qu'on n'entreprint rien es environs de Paris & d'Orleans. Mais ayant le Prince de Condé & les siens cognu que les paroles estoient trop foibles, pour remedier aux altérations présentes, il détermina d'y adjouster les effets. Parquoy incontinent après que la résolution fut prise sur l'offre faite à la Royne, il retira à part sept ou huit des principaux Capitaines, pour adviser aux moyens plus propres pour venir aux mains avec les ennemis : car les tresves estoient faillies le jour précédent. Tous opinerent qu'il les falloit prevenir par diligence : veu que deux choses

1562. favorisoient grandement : l'une que Messieurs de Guise, Connestable & Marechal de Saint-André estoient alors absens de l'armée, & n'y avoit que le Roy de Navarre qui y fust : l'autre que les compagnies des gensdarmes logeroient fort escartées du corps d'icelle. Que de marcher le jour vers eux, leurs chevaux legers ou leurs fourrageurs leur donneroient advertissement : mais faire une grande diligence la nuit, & arriver à la diane, indubitablement on les surprendroit. Et combien qu'ordinairement on ne vist guères donner de camifades aux armées, d'autant plus faciles à executer estoient elles, pource qu'on s'en gardoit moins. Et quant au chemin, qu'il estoit tres-facile, n'y ayant que campagne raze jusques à eux.

Une heure après, le Capitaine partit, & arriva à la Ferté, de bonne heure : où les Chefs dirent aux Capitaines leur intention, afin qu'ils fissent vestir leurs soldats de chemises, & les disposassent à se bien porter en ceste magnanime (3) entreprise. Sur les huit heures du soir les troupes estoient jà aux champs, lesquels après avoir fait les prières publiques, (selon la coustume d'alors de ceux de la Religion) se mirent à marcher avec un ardeur de courage, que je puis affermer avec



verité n'en avoir jamais veu en gens de guerre 1562. de plus grande. Avant le deslogement se commit un acte (a) très vilain, d'un forçement de fille par un Gentil-homme, dont la qualité & la briéveté du temps empescherent de faire le chastiment. Ce qui fit que beaucoup de gens de bien prindrent de-là un mauvais présage de l'entreprise. L'ordre qui fut donné pour combattre, estoit tel, car on présumoit surprendre les ennemis dans le logis. Premièrement Monsieur l'Admiral marchoit à la teste avec huit cens lances, & devoit renverser toute la cavallerie qu'il rencontreroit en armes. Après luy suivoient douze cens harquebusiers en quatre troupes, ayant charge d'attaquer les corps de garde de l'infanterie ennemie, puis donner dans leur quartier. Après marchoient huit cens harquebusiers pour se saisir de l'artillerie, suiviz de deux gros bataillons de picques. Puis M. le Prince de Condé venoit avec plus de mille chevaux en quatre esquadrons, avec le reste de l'harquebuserie. Il faut entendre que partant à l'heure qu'on fit, par raison, on devoit arriver au logis des ennemis à trois

(a) Cet acte de brutalité fut commis par Gabriel de Boulainvilliers de Courtenay. (Lisez la note de la p. 71, du Tome XLII, de la Collection.)



1562. heures du matin. Car il n'y avoit que belle campagne, & nulz passages estroitz, & en une heure & demie les gens de pied pouvoient faire une lieue. Mais après en avoir marché deux, les Guides reconnurent qu'il s'estoient escartez du chemin, & en pensant se redresser, il se fourvoyent davantage, demeurans comme es pérdüz, sans scavoir où ilz estoient; au grand desplaisir des Chefs. Somme, qu'ayans cheminé jusques à une grande heure du jour, on trouva qu'on estoit encor à une lieue du camp des ennemis, duquel les batteurs d'estrales, ayans apperceu la teste de l'armée du Prince, retournerent en toute diligence y donner une chaude alarme. On prit conseil de ce qu'il convenoit faire. Mais en ces entrefaites, on entendit les canonnades (a) redoublées qui se tiroient dudit camp, pour signal à leur cavallerie de s'y venir joindre. Ce qui fit rompre le dessein de passer outre, veu qu'on estoit descouvert & qu'il y avoit encores loin à marcher: mais

(a) Damville ( nous apprend M. de Thou Liv. XXX ), qui étoit à la tête du camp de l'armée catholique, réveilla les Officiers par un coup de canon; & de toutes parts ils se rassemblèrent auprès du Roi de Navarre, qui de concert avec eux, mit ses troupes en bataille.

s'il n'y eust eu que demie lieue, on avoit 1562. délibéré de passer outre, & combattre. Voila comment une entreprise qui en apparence estoit bien certaine, fust toute rompue.

Je me suis enquis à quelques suffisans Capitaines qui estoient en l'armée contraire, ce qu'ils pensoient qui eust deu succeder, si ceux de la Religion fussent arrivez à temps. Ilz m'ont confessé qu'ils eussent combattu: cependant qu'ilz estoient prevenuz estans separez de leurs Chefs plus affectionnez, & de la pluspart de leur cavallerie. Monsieur le Mareschal Damville estoit logé à la teste de l'armée Catholique, avec la cavallerie legere, qui est un tres-vigilant & entendu Chef de guerre, lequel m'a dit aussi avoir esté en armes & en cervelle une partie de la nuit: neanmoins si tout le gros eust donné à temps, que leur armée estoit en hazard. Dequoy il ne faut faire aucune doute. Car encor que les evenemens militaires soient fort-incertains, si est ce que le défavantage d'estre surpris monstroit une apparente perte de celuy qui se laissoit surprendre. Toute la coulpe fut jettée sur les Guides, lesquels pour s'excuser, disoient que M. d'Andelot, ayant dès le partir du logis mis son infanterie en bataillons, cela l'avoit rendue plus tardive

1562. à marcher. Mais j'estime que telle excuse estoit plus subtile que veritable, veu qu'il n'y avoit ny haye ny buisson qui donnaist empeschement. Toutefois elle auroit eu poids si le pays eust esté plus ferré. Les deux armées demeurèrent en ordre, combien qu'elles fussent un peu esloignées l'une de l'autre, jusques à deux heures après midi. Après, M. le Prince de Condé s'alla loger à Lorges, distant d'une petite lieuë d'eux. Et le Roy de Navarre manda en toute diligence à Messieurs de Guise & Connestable, qui estoient à Chasteaudun, ce qui estoit survenu. Lesquels le vindrent trouver incontinent. Or eux craignans d'estre assaillis de nuict, à cause que l'armée du Prince de Condé estoit forte de gens de gens de pied, & que leur logis estoit mal-propre pour la cavallerie, ilz firent mettre à la teste de leur place de bataille, sur l'avenue, cinq ou six gros monceaux de fagots avec force paille dessus, pour y faire mettre le feu, si on les alloit attaquer, afin qu'à la clarté de ceste lumière, l'on peust tirer trois ou quatre volées d'artillerie : ce qui eust grandement endommagé les assaillans. Aucuns y a qui desdaignent telles inventions : néantmoins elles peuvent servir quelquefois. Le lendemain, ils se mirent  
encor

encor en bataille sans se voir, & n'y eust <sup>1562.</sup>  
 que les chevaux legers qui escarmoucherent.  
 Mais les Chefs des deux costez voyans qu'il  
 estoit bien mal-aisé de s'entre-surprendre,  
 & leurs logis estre fort incommodes, attirez  
 aussi par une espee de nécessité de prendre  
 quelques villes, qui leur servoient grandement  
 pour la continuation de la guerre, comme  
 Blois & Boigency, chacun envoya son bagage  
 & artillerie vers icelles dès le matin, &  
 après le midi les armées s'y acheminerent,  
 se séparant en ceste sorte sans combat ny  
 perte.

Je veux raconter un accident, (a)  
 qui survint deux heures après ce départ,  
 que s'il fust advenu lors qu'elles estoient  
 plus voisines, par aventure le Prince de  
 Condé eust esté en danger d'estre desfait  
 Ce fust une pluyé & un orage, qui dura  
 près d'une heure, si horrible, que je scay  
 qu'entre quatre mille harquebusiers, qu'il y  
 avoit, dix n'eussent peu tirer : & si, la plus-  
 part se retirèrent pour chercher le couvert,  
 qui estoit une occasion à souhait, qui présen-  
 toit la victoire aux Catholiques tant pource  
 qu'ils estoient puissans en cavallerie, que

(a) Cette particularité est attestée par Beze (Hist.  
 des Eglises reformées de France, Tome II, p. 100.)

1562. pource que le vent & la pluye donnoient si vivement au visage de leurs contraires, que les plus mordans d'eux estoient bien empeschez de resister à cette fureur du temps. C'est ici au vray ce qui se passa du costé de ceux de la Religion, en ceste expedition. Mais les particularitez qui survindrent en l'armée du Roy de Navarre, il appartient proprement à ceux qui estoient en icelle, & peuvent les avoir sceues, de les descrire.

#### C H A P I T R E V I.

*De la bonne discipline qui fut observée parmy les bandes, tant de cheval que de pied, de Monsieur le Prince de Condé, seulement l'espace de deux mois. Puis de la naissance de la Picorée.*

**A**LORS que cette guerre commença, les Chefs & Capitaines se ressouvenoient encores du bel ordre militaire, qui avoit esté practiqué en celles qui s'estoient faites sous le Roy François, & Henry son fils, & plusieurs soldats en estoient aussi mémoratifs; pour laquelle occasion il semble que ceux qui prirent les armes, se contenoient aucunement en leur devoir. Mais ce qui eut plus de force à cest effect, furent les continuelles remon-



trances és predications où ils estoient admon- 1562  
 nestez de ne les employer à l'oppression du  
 pauvre peuple : & puis le zele de la religion,  
 dont la plus grande part estoient menez,  
 avoit alors beaucoup de vigueur. De maniere  
 que sans aucune contrainte, chacun se bridoit  
 volontairement, pour ne commettre point ce  
 que souventes-fois l'horreur des supplices ne  
 peut empescher : & principalement la No-  
 blesse se monstra, à ce commencement, très-  
 digne d'un nom qu'elle portoit : car marchant  
 par la campagne ( où la licence de vivre est  
 sans comparaison plus grande, que dans les  
 villes ) elle ne pilloit point (a), ny ne battoit  
 ses hostes, & se contentoit de fort peu. Et les  
 chefs, & la pluspart d'icelle, qui de leurs  
 maisons avoient apporté quelques moyens,  
 payoient honnestement. On ne voyoit point  
 fuir personne des villages, ny n'oyoit on ne  
 cris ne plaintes. Somme, *c'estoit un desordre  
 très-bien ordonné.* Quand il se commettoit un  
 crime en quelque troupe, on bannissoit celuy

(a) Cette observation de la Noue paroitra sans  
 doute étrange à plus d'un lecteur. Par la manière,  
 dont il s'exprime, il semble qu'on doive tenir compte  
 à la Noblesse de n'avoir à cette époque ni pillé, ni  
 battu ses hôtes. Un éloge semblable indique l'esprit  
 de brigandage qui regnoit parmi nos ancêtres.



1562. qui l'avoit commis, ou on le livroit és mains de la justice, & les propres compagnons n'osoient pas mesmes ouvrir la bouche pour excuser le criminel : tant on avoit en detestation les meschancetez, & estoit-on amateur de vertu? Au camp de Vaussoudun près Orleans, où le Prince de Condé sejourna près de quinze jours, l'infanterie fit voir qu'elle estoit touchée du mesme sentiment. Elle estoit logée en campagne, & le nombre des enseignes ne passoit trente-six.

Je remarquay alors quatre ou cinq choses notables. La premiere est, qu'entre ceste grande troupe on n'eut pas ouy un blaspheme du nom de Dieu. Car lors que quelqu'un, plus encore par coustume, que par malice, s'y abandonnoit, on se courrouçoit asprement contre luy : ce qui en reprimoit beaucoup. La seconde, on n'eust pas trouvé une paire de dez ny un jeu de cartes en tous les quartiers : qui sont les sources (a) de tant de querelles & de larcins. Tiercement, les femmes en estoient bannies, lesquelles ordinairement ne hantent tels lieux sinon pour servir à

(a) On ne peut exprimer avec plus de vérité les résultats dangereux de cette passion, qui, à la honte du siecle où nous vivons est devenue un de ces besoins factices qui sont l'ame, & l'unique aliment des cercles.

la dissolution. En quatrieme lieu, nul ne <sup>1562.</sup> s'écartoit des enseignes, pour aller fourrager : ains tous estoient satisfaits des vivres qui leur estoient distribuez, du peu de solde qu'ils avoient receu. Finablement, au soir & au matin, à l'assiette & levement des gardes, les prieres publiques se faisoient, & le chant des Psalmes (a) retentissoit en l'air. Esquelles actions on remarquoit de la pieté en ceux qui n'ont pas accoustumé d'en avoir beaucoup es guerres. Et combien que la justice fust alors severement executée, si est-ce que peu en sentirent la rigueur, pource que peu de desbordemens parurent. Certainement plusieurs s'esbahissoient de voir une si belle disposition, & mesmement une fois feu mon frere le sieur de Telnigny, & moy, en discourant avec M. l'Admiral, la prisions beaucoup. Sur cela il nous dit, « c'est voirement une belle chose, » moyennant qu'elle dure : mais je crains que » ces gens icy ne jettent toute leur bonté à » la fois, & que d'icy à deux mois il ne leur » sera demeuré que la malice. J'ay commandé » à l'infanterie long-temps, & la cognois, » elle accomplit souvent le proverbe qui dit, » *de jeune Hermite, vieux diable* : si celle-cy

(a) Des Pseaumes.

1562. » y faut (a), nous ferons la croix à la che-  
 » minée. Nous nous mismes à rire, sans y  
 prendre garde d'avantage, jusques à ce que  
 l'expérience nous fit cognoistre qu'il avoit  
 esté prophete en cecy.

Le premier désordre qui arriva, fut à la  
 prise de Boigency, qui fut emportée des  
 Provençaux, par deux trous qu'ils firent à  
 la muraille, à la sappe : là où ils exercèrent  
 plus de cruauté & de pillerie sur ceux de la  
 Religion habitans d'icelle, qui n'avoient peu  
 sortir, que contre les soldats Catholiques qui  
 la defendoient : mesmement il y eut des for-  
 cenens de femmes. Cest exemple servit de  
 planche aux Gascons, qui monstrerent quelque  
 temps après, qu'ils ne vouloient pas estre  
 surmontez, à jouer des mains. Mais le Re-  
 giment de Monsieur d'Yvoy, qui estoit tout  
 de François, s'escrima encore mieux que les  
 deux autres : comme s'il y eust eu prix pro-  
 posé à celuy qui pis feroit. Ainsi perdit nostre  
 infanterie son *pucelage*, & de ceste conjon-  
 tion illegitime, s'ensuivit la procréation de  
*Mademoiselle la Picorée*, qui depuis est bien  
 accreuë en dignité, qu'on l'appelle mainte-  
 nant *Madame*. Et si la guerre civile continue

(a) C'est à dire, si celle-ci y manque.

encore, je ne doute point qu'elle ne devienne 1562.

*Princesse* (a). Ceste perverse coustume s'alla incontinent jeter au milieu de la Noblesse une partie de laquelle ayant gousté des premieres friandises qu'elle administre, ne voulut plus se repaistre d'autre viande. Et en ceste maniere le mal, de particulier devint general, & alla toujours de plus en plus infectant le corps universel. J'ay souventefois veu adjouster des remedes, pour penser corriger la malignité de ceste humeur. Mais combien qu'ils profitassent aucunement, si n'avoient-ils la force de la forcer. Entre autres M. l'Admiral ne s'y est point espargné, qui estoit un fort propre medecin pour guerir ceste maladie. Car il estoit *impiteux* (b) : & ne falloit point par excuses frivoles, penser eschapper, estant coupable : car elles n'estoient point valables devant luy. Au voyage qu'il fit en Normandie, il fut adverty qu'un Capitaine d'Argoulets avoit saccagé un village,

(a) Malheureusement la Noue fut Prophète. Des petits le mal passa aux grands. Alors il devint incurable.

(b) Voilà une de ces expressions dont le retranchement n'a pas enrichi notre langue ; on en citeroit beaucoup d'autres de ce genre ; & une nomenclature : bien faite sur ce sujet, auroit son mérite.

1562. où il envoya incontinent, & ne peut-on attrapper que le Chef & quatre ou cinq soldats qui receurent leur condamnation incontinent, & les fit attacher bottez & esperonnées, & la calaque sur le dos, avec le drapeau pour enseigne. Et puis, pour enrichir le trophée, il leur fit mettre aux pieds les despouilles conquises, *comme robes de femmes, linceux, nappes, entremeslez de poules & jambons* : ce qui servit d'avertissement & d'escrit en grosse lettre à tous ceux qui se mesloient de mesme mestier, de ne se gouverner comme ceux-là. On ne vit jamais gens plus sages qu'on fut après, tant qu'un mois dura. Mais on retourna depuis, à l'exercice des bonnes coustumes, que sans severité on ne sçauroit faire oublier. Je diray aussi en faveur des bandes Catholiques, qu'elles estoient aussi à ce commencement bien policées, & peu mal-faisantes au peuple : entre lesquelles la noblesse reluisoit. Mais de dire combien de temps elles persevererent, je ne sçay pas bonnement (a) :

(a) Si la Noue, en rédigeant ce passage, s'étoit rappelé la barbarie avec laquelle à la même époque les Catholiques saccagèrent les villes de *Blois* & de *Mer*, il auroit tranché la difficulté. (Voyez les Mémoires de Castelnau, Tome XLIII, de la Collection page 96.



toutefois j'ay entendu, qu'elles mirent tout **1562.**  
 incontinent les voiles au vent, & prindrent  
 la mesme route des autres. Encores que quel-  
 quefois nos desordres nous aprestent à rire,  
 si est-ce qu'il y a bien plus d'occasion d'en  
 plorer, voyant un si grand nombre de ceux  
 qui manient les armes, mériter par leurs mau-  
 vais comportemens, de porter plustost le nom  
 de brigands, que de soldats.

### CHAPITRE VII.

*Pour quelles raisons l'armée de M. le Prince  
 de Condé se dissipa après la prise de Boi-  
 gency. Et comme il tourna ceste nécessité  
 en utilité, & du dessein de celle du Roy de  
 Navarre.*

**L**ES principaux Capitaines du party de ceux  
 de la Religion, qui avoient cognoissance des af-  
 faires du monde, prévoyoyent bien que leur ar-  
 mée ne demeureroit pas longtemps en corps,  
 pource qu'une partie des fondemens néces-  
 saires defailloit: & craignoient ceste dissipation  
 comme on craint qu'un grand chesne, qui  
 est esbranlé des vents, ne fasse sa cheute sur  
 quelque muraille pour la briser, ou accabler  
 sous soy quantité d'autres petits arbrisseaux  
 portans fruit. Pour ceste occasion avoient-ils



1562. toujours conseillé, qu'on tentast le combat, lors qu'on estoit en vigueur, à quoy on faillit. Or après la prise de Boisgency, qu'on vit que l'armee contraire s'estoit placée à Blois, qui est située sur le beau fleuve de Loire, & que la guerre s'en alloit tirer à la longue, l'ardeur premiere commença à s'atiedir. Aussi vindrent lors à faillir les moyens pour soudoyer les gens de guerre, lesquels avoient desja consumé tous ceux qu'on avoit peu ramasser, tant à Orleans qu'autres endroits. Ceste necessité ouvrit la porte à plusieurs mescontentemens, la pluspart desquels avoient des fondemens fort legers : combien que le principal mouvement procedast del'impatience naturelle de la nation Françoisse, laquelle ne voyant promptement les effets qu'elle a imaginés, se desgouste & murmure. Je ne veux point celer, qu'aucuns mesmes des principaux de la Noblesse, trop amateurs de leurs biens, ou ayans des esperances un peu ambitieuses, ou pour estre trop delicats, voulans cacher ces defauts, mirent en doute la justice de la guerre. Ce qu'ayant esté cognu, on les pria de se retirer (a), de peur que leurs propos

(a) La Noue veut parler de l'amnistie accordée aux Protestans. (Lisez les Mémoires de Castelnau, T. XLIII, de la Collection p. 373.

n'alterassent la volonté des autres. Et quant 1562. au gros de la Noblesse, qu'on ne pouvoit entretenir, ny placer és garnisons voisines, & qui pouvoient servir ailleurs, on avisa de les envoyer en leurs provinces, où les affaires balançoient entre ceux de la Religion, & les Catholiques, & principalement en Poitou, Xaintonge, & Angoumois. Là envoya-t-on le Comte de la Rochefoucaut; à Lyon, le sieur de Soubize, & à Bourges, le sieur d'Yvoy avec son Regiment. Et d'autant que les Allemans, Suisses & Espagnols entroient jà en France, pour le secours des Catholiques. M. d'Andelot fut aussi envoyé en Allemagne (4), & le sieur de Briquemaut en Angleterre, pour tirer ce qu'on pourroit de faveur & d'aide. Par ce moyen, la ville d'Orleans demeura assurée & deschargée de ce qui l'eust trop grevée: & les negociations estrangeres furent bien establies, & remedia-t-on à la conservation des provinces, desquelles on recevoit faveur. Ainsi furent desmessées les difficultez qui survindrent lors du costé du Prince. De façon que l'esperance du succez de la guerre n'en diminua pas beaucoup. Dequoy je ne m'en estonne pas. Car puis qu'és affaires extrêmes les hommes prudens & magnanimes trouvent des remedes, pourquoy desesperoit-

1562. on en celles qui ne sont encore parvenues à ce degré là? cependant, en matiere de guerre, faute d'argent est un inconvenient qui n'est pas petir. Celui-là n'est pas moindre, d'avoir à manier gens volontaires: car c'est un fardeau sur soy très-mal aisé à porter, & par lequel on est aucunes-fois accablé: & nul le sçait, qui ne l'a esprouvé.

Le Roy de Navarre, & les Chefs joints avec luy considerans qu'il ne falloit perdre le temps, qui doit estre cher à ceux qui ont les forces en la main, rengrossirent leur camp, tant de François, que d'estrangers: & supplierent la Roine de faire venir le Roy en l'armée, afin que les Huguenots, qui disoient que c'estoit celle du Roy de Navarre, ou de M. de Guise, fussent contraints de l'appeller celle du Roy. Aussi pour authoriser la guerre d'avantage, qui se faisoit sous son nom, ce qu'elle fit. Et se trouverent à Chartres, où fut prinse resolution d'aller attaquer Bourges, avant qu'on l'eust fortifiée. Car une si puissante cité, qui n'est qu'à vingt lieues d'Orleans, accommodoit trop, comme ils disoient, les affaires du Prince Condé. Ils s'y acheminerent, & l'ayans attaquée, elle ne fit tant de resistance (a) qu'on esperoit, dont elle tomba

(a) Voyez dans les Mémoires de Castelnau (T. XLIII,

entre leurs mains. Après, estans enflez & 1562.  
 joyeux de ceste soudaine victoire, qui estoit,  
 disoient-ils, un bras coupé à ceux de la Re-  
 ligion : ils entrèrent en deliberation de ce  
 qu'ils devoient faire : car plusieurs pressoient  
 fort d'aller attaquer Orleans. Et voicy quelles  
 estoient leurs raisons : « que les deux Chefs  
 » qui faisoient mouvoir tout le corps con-  
 » traire, à sçavoir le Prince de Condé &  
 » l'Admiral, estoient dedans, & que les pre-  
 » nant, il seroit après facile de le rendre im-  
 » mobile : que les estrangers qui ouvroient  
 » les yeux, & *fretilloient* pour entrer en  
 » France, oyans seulement dire qu'elle se-  
 » roit assiegée, perdroient la volonté d'y ve-  
 » nir. Qu'ils auroient assez de gens pour  
 » commencer le siege : car mettans deux mille  
 » hommes bien fortifiez dedans le Portereau,  
 » pour brider la ville de ce costé-là, il leur  
 » restoit encores dix mille hommes de pied,  
 » & trois mille chevaux, qui suffisoient, at-  
 » tendant les autres forces qu'on faisoit ache-  
 » miner. Finalement que la ville n'estoit forte,  
 » d'autant qu'il n'y avoit nuls flancs qui va-  
 » lussent, ny bon fossé, ny aucune contr'es-

de la Collection p. 99 ) les causes de la prise de Bourges.  
 Cet événement ne fit pas honneur à Yvoi, qui y  
 commandoit.

1562. » carpe, seulement y avoit un rempar, dans  
» lequel avec trente canons, en fix jours on  
» pourroit faire deux cens pas de bresche.  
» Mais si vous donnez temps, disoient-ils,  
» à ces Huguenots de parachever leurs for-  
» tifications, où ja ils travaillent, il nous sera  
» impossible de l'emporter. Qu'on se souvint  
» que ladite ville n'estoit pas seulement une  
» petite espine dedans le pied de la France,  
» ains plustost une très-grosse sagette (a), qui  
» luy perçoit les entrailles, & l'empeschoit  
» de respirer ».

Les autres qui estoient d'opinion contraire, repliquoient en ceste sorte, que par les intelligences qu'ils avoient à Orleans, ils sçavoient de certain, que les deux Regimens Gascons & Provenceaux estoient demeurez dedans, qui passoient trois mille soldats. Plus de cinq ou six cens autres soldats qui s'y estoient retirez de ceux qui estoient dans Bourges. Et outre cela, il y avoit quatre cens Gentils-hommes, puis les gens de la ville qui portoient les armes, qui n'estoient pas moins de trois mille. Tout lequel nombre faisoit plus de sept mille hommes, sans comprendre encore, disoient-ils, ceux qui se viendroient jeter dedans, s'ils oyent quelque bruit qu'on la

(a) Flèche.



vint assieger. Qu'une ville n'estoit pas prena- 1562  
 ble, où il y avoit tel nombre de gens, &  
 grosses provisions de vivres. Doncques qu'il  
 n'y avoit nul repos, avec douze mille soldats,  
 de s'aller planter devant, veu le grand nombre  
 des camps separez qu'il convenoit avoir, pour  
 la bien fermer. D'avantage, que ce seroit  
 s'embarquer sans biscuit, d'entreprendre tel  
 ouvrage, sans estre accompagné de deux cens  
 milliers de poudre, douze mille balles, &  
 deux mille pionniers : & que toute la puissance  
 du Roy ne pourroit ramasser cela d'un mois.  
 Mais qu'il y avoit d'autre besongne ailleurs  
 plus facile à tailler, à quoy il estoit besoin de  
 pourvoir : qui estoit d'oster la ville de Rouen  
 aux ennemis, pendant qu'elle estoit encore  
 foible, en laquelle les Anglois, attirez par  
 eux, pourroient faire une grosse masse d'ar-  
 mée, pour se jeter après où il voudroient, &  
 qu'il falloit promptement aller couper cest  
 autre bras. Et quant aux forces que pouvoit  
 amener d'Andelot, qu'envoyant à l'encontre  
 d'eux, quinze cens chevaux, & quatre mille  
 arquebusiers, qui seroient favorisez des pays,  
 villes, & rivieres, ils suffiroient pour les re-  
 pouffer, ou tailler en pieces. Et avenant qu'on  
 fust venu à bout, alors ce seroit le vray temps  
 d'aller, & sans crainte d'estre molestez, plans



1562. ter un mémorable siege devant Orleans, pour l'avoir promptement par vive force, ou plus tard, par la mine & la sappe, ou à la longue, en faisant des forts à l'entour. Ce dernier avis le gagna, & fut suivy, & pour dire ce qu'il m'en semble je trouve qu'il estoit le meilleur. Car dans la ville il y avoit pour la defense, plus de cinq mille estrangers, sans les habitans, & abondance de munitions : & les ravelins commencez : & les fortifications des Isles estoient quasi parfaites. Vray est que M. le Connetable, qui estoit un grand Capitaine, disoit qu'il ne vouloit que *des pommes cuites*, pour les abbatre : mais quand on l'eust amené là pour les voir, il confessa qu'il avoit esté mal informé. Souventefois nos Chefs devoient entr'eux du siege. Mais M. l'Admiral s'en mocquoit, disant que d'une ville, qui peut jetter trois mille soldats en une sortie l'on ne s'en peut acoster près, qu'avec péril, ny moins en approcher l'artillerie. Et que l'exemple de Mets & de Padoue, où deux (a) grands Empereurs receurent honte, pour avoir attaqué des corps trop puissans, estoit

(a) Nous renvoyons le lecteur aux Mémoires de Bertrand de Salignac par rapport au siège de Metz, & à ceux de Bayard pour le siège de Padoue que l'Empereur Maximilien fut obligé de lever.

un beau miroir pour ceux qui veulent as-  
faillir places qui sont bien pourveuës. 1562.

## C H A P I T R E V I I I.

*Que sans le secours estrangier qu'àmena M. d'Andelot, les affaires de ceux de la Religion estoient en très mauvais estat, & les courages de plusieurs fort abbatus, tant pour la prise de Bourges & Rouen, que pour la defaite de M. de Duras.*

**I**L desplaisoit merueilleusement au Prince de Condé, entendant d'heure à autre le progres de l'armée devant Rouen, dequoy il n'avoit moyen de secourir une cité si principale, & dont il voyoit uue perdition apparence. Ce qu'il estimoit lui devoir diminuer de sa reputation. Et tout son recours estoit de mander souvent à M. d'Andelot, qu'il diligentast son retour, & gardast de se laisser surprendre aux forces qui l'attendoient. Mais comme toutes négociations en Allemagne sont longues, beaucoup de temps s'escoula, ce qui donna moyen à ses adversaires de s'avantager sur luy, mesmement par la prise de ladite ville, laquelle fut assaillie courageusement, & defendue avec grande obstination. Ces grands Chefs de guerre, qui avoient par le

1562. passé pris des villes si fortes , comme Danvilliers , Marianbourg , Calais & Thionville , jugeoient qu'une si mauvaise place , si fort dominée , & sans aucune fortification qui valust , au premier bruit de canon s'estonneroit. Mais par la résistance que fit le fort de sainte Catherine , qui defendoit la montagne , ils cogneurent qu'il y auroit de l'affaire à chasser les pigeons de ce colombier: Il y avoit dedans avec le Comte de Montgommery , sept ou huit cent soldats des vieilles bandes , & deux enseignes Angloises , commandées par le Seigneur Kildré (a) , qui firent tous merveilleux devoir , combien que l'artillerie qui batoit en courtine , les endommageast fort. Car le jour du grand assaut (b) ceux de dedans perdirent par icelle plus de

(a) Ce Seigneur Kildré ne seroit-il point le Capitaine Grey qui , selon M. de Thou (Liv. XXXIII) à la tête de cinq cent Anglois força l'estacade de Caudebec , & entra dans la ville de Rouen ?

(b) M. de Thou (ibid) dit que le 13 Octobre on donna un assaut qui dura depuis dix heures du matin jusqu'à six heures du soir , que les Anglois & les Ecoffois le soutinrent avec une bravoure admirable , & que les femmes même , pour animer les hommes , marchaient sans craindre la mort au milieu du fer & du feu , & rendoient avec une intrépidité surprenante tous les services qu'on pouvoit à peine attendre de leur sexe.

quatre cent soldats, qui est un très-grand nombre. Il fut donné encor un autre faux assaut sans ordre. Mais au troisieme, elle fut emportée. J'ai entendu que M. de Guise commanda à ceux qui avoient la teste, s'ils forçoient le rempar, qu'après ils ne courussent pas desbandez par cy & par là, comme le butin d'une si riche ville y attiroit chacun; mais qu'ils marchassent par plusieurs corps de deux & de trois cens hommes droit à la place, & que s'ils la trouvoient abandonnée, alors le soldat pouvoit chercher son aventure. Car il craignoit que gens qui avoient si courageusement combatu, fissent là encor quelque dernier effort : ce qui toutefois n'avint pas. Neantmoins si fut-ce une sage prevoyance. Car on a vu en d'autres villes, que les assaillans ayans pénétré jusques à la place, avoient esté repouffés par-delà le rempar, avec un grand meurtre de ceux qui s'esloient escartez pour piller. On dit aussi que le sac ne dura que trois jours : ordre (a) qu'on doit tenir aux villes qu'on veut conserver, à

(a) Assurément l'humanité, & la philosophie ne présidèrent jamais à la confection des articles de ce code dévastateur. Le sang froid de la Noue, en dissertant sur des questions de cette espèce, confond la raison, & l'humilie.

1562. sçavoir, un jour entier pour bûtinier, un autre pour emporter, & l'autre pour composer. Mais en ces affaires-là, les supérieurs abbrevent ou allongent le terme, selon qu'ils veulent, & qu'ils cognoissent qu'ils se pourront faire obeir : laquelle obeissance se montre bien plustost ès petites places pauvres, qu'ès grandes villes opulentes. Ce fut là l'un des principaux actes de nos premières tragedies; d'autant plus remarquable qu'un (a) Roy y fut tué, quatre mille hommes tant d'une part que d'autre, morts, ou bleffez; & la seconde ville de la France en richesse, toute saccagée. La nouvelle en fut bien triste au Prince de Condé, mesmement pour son frere. Il lui desplut beaucoup aussi de ce qu'on fit pendre trois personnages (b) excellens en armes, en Loix, & en Theologie; à sçavoir, Decroze, Mandreville, & Marlorat. Aussi ceux de la Religion estans irritez d'une telle ignominie, tascherent de s'en revancher sur

(a) Nous nous empressons de corriger ici une faute échappée dans le texte des Mémoires de Castelnau (Tome XLIII, p. 135) on y lit que le Roi de Navarre mourut à Andely le 17 Décembre 1562, tandis que cet événement arriva le 17 Novembre.

(b) Lisez le XLIII<sup>e</sup> volume de la Collection, p. 133 & 134.



d'autres prisonniers, qui avoient esté pris, 1562. dont l'un estoit un Conseiller de la Cour de Parlement de Paris (a), & l'autre Abbé. Les Catholiques disoient que le Roy pouvoit faire pendre ses subjets rebelles. Les Huguenots respondoient que les haines d'autrui estoient couvertes de son nom, & qu'ils feroient de *tel pain soupe*, comme dit le proverbe. On doit cependant avoir desplaisir voire honte, d'user de si rigoureuses revanches. Mais plus honteux est-il beaucoup, pour vouloir rassasier son courroux, donner commencement à une nouvelle cruauté. Ce ne seroient pas guerres civiles que les nostres, si elles ne produisoient de tels fruiçts.

Peu de temps après M. le Prince de Condé entendit la route d'une petite armée de Gascons, que le sieur de Duras lui amenoit, où il n'y avoit pas moins de cinq mille hommes, qui fut deffaite par le sieur de Monluc, ce qui redoubla encores son ennui. Mais il ne perdoit pas ny le courage, ny la contenance ès adversités. Le malheur (b) avint au sieur

(a) On prie le Lecteur de rapprocher de ce passage l'observation sur les Mémoires de Castelnau, T. XLIII, de la Collection, p. 425 & suiv.

(b) C'est dans les Mémoires de Montluc (T. XXIV, de la Collection) qu'il faut lire la relation de la bataille



1562. de Duras pour deux raisons principales, à ce que j'ay oui dire ; l'une, que pour vouloir trainer deux canons quant & ses troupes, il marcha pesamment ; l'autre, que pour la commodité de ceste artillerie, il s'amusa à battre par le chemin quelques chasteaux, où il y avoit grand butin, ce qui donna temps à ses ennemis de le ratteindre, lesquels estans puissans en cavallerie, & lui foible, le renverserent incontinent. Ceux qui ont à mener un secours, se doivent delivrer de gros bagage, & rendre leur expédition couronnée avec la diligence.

En ces entrefaites, j'ai souvenance, oyant deviser de ces choses, que M l'Admiral dit à M. le Prince de Condé, qu'un malheur estoit tousjours suivi d'un autre, mais qu'il falloit attendre la troisieme avanture (entendant du passage de son frere) & qu'elle les releveroit ou abbatroit du tout. Aussi eux s'attendoient, si mal luy fust venu, d'avoir le siege ; & en tel cas ils avoient pris une resolution secrette, que l'un d'eux s'en iroit

de Ver, qui se donna le 9 Octobre. M. de Thou (Liv. XXXII) attribue la défaite de Duras à l'indiscipline de ses troupes, à l'indolence du Général qui se laissa surprendre, à la retraite imprudente qu'il voulut faire en présence de l'armée catholique.

en Allemagne, pour s'efforcer d'y relever 1562, encore quelque secours, & aviserent que M. le Prince de Condé, pour la grandeur de sa maison, auroit beaucoup plus d'efficace pour persuader les Princes protestans de la Germanie, de luy assister en une cause, ou eux-mesmes avoient quelque participation. La difficulté estoit du moyen de l'y conduire seulement. Mais aucuns Gentilshommes se trouverent qui monstrerent evidemment, qu'allant de maison en maison de ceux qui favorisoient son parti, & marchant la nuit & reposant le jour, il estoit facile de passer ayant vingt chevaux & non plus. Mais il ne fut besoin de tenter ce hazard, pource qu'à dix ou douze jours de-là, ils eurent nouvelles que M. d'Andelot, ayant passé les principales difficultez de son voyage, estoit à trente lieues d'Orléans. Elle fut secondée d'une autre; à sçavoir, que le Conte de la Rochefoucant, suivi des trois cens Gentilshommes & des reliques de l'armée du sieur de Duras, seroit bientôt joint à luy. Le Prince de Condé dit alors : *Nos ennemis nous ont donné de mauvais eschets, ayant pris nos rocs* (a). Entendant Rouen & Bourges) :

(a) Leurs Rocs, c'est-à-dire leurs Tours par allusion

1562. *J'espere qu'à ce coup nous aurons leurs Chevaliers, s'ils sortent en campagne. Il ne faut point demander si chacun sautoit & rioit à Orléans; car c'est la coustume des gens de guerre de se resjouir plus ils ont de moyen de faire du ravage & du mal à ceux qui leur en font; tant l'ire est puissante en leur endroit! Et comment n'auroient ils quelquefois les affections tachetées de sang, veu que plusieurs gens d'Eglise les ont si rouges de la teinture de vengeance, au cœur desquels ne devroit résider que charité?*

#### CH A P I T R E I X.

*Du dessein que prit M. le Prince de Condé, voyant ses forces estrangeres approcher, & comme il s'alla presenter devant Paris, où ayant sejourné onze jours, sans faire nul effet, il s'achemina vers la Normandie.*

**P**OURCE que les bons conseils sont les sources d'où dérivent les belles executions, & les accroissement des forces, sont les instrumens qui servent pour y parvenir: cela fit que Messieurs le Prince & Admiral sentans les leurs estre proches, penserent en au jeu des Echecs... On fait de quelle valeur sont à ce jeu les tours & les Cavaliers.

eux-mesmes à eslire quelque bon dessein. 1562.  
 Enfin, avec leurs plus confidens, ils délibérèrent de marcher diligemment vers Paris, non en intention de la forcer ( car ils se doutoient bien que les ennemis jetteroient incontinent leur armée dedans ) ; ains pour faire crier les Parisiens, qu'ils estimoient *les soufflets de la guerre, & la cuisine dont elle se nourrissoit* : car eux voyans leurs maisons champestres fourragées & brullées, & dans leur propre ville logez tant de milliers de soldats insolens, où ils presseroient le Roy & la Roine d'entendre à la paix, où diroient tant d'injures à ceux qui seroient renclos dans leurs murailles, qu'ils les forceroient de sortir en campagne, où ils auroient moyen de les combattre & regagner l'avantage qu'ils avoient perdu à la camifade de Talfy. Que cependant ils envoyeroient en Normandie, pour preparer les cent cinquante mille escus qu'on avoit empruntés de quelques marchans d'Angleterre, ce disoit-on & sur bons gages, d'autant que c'estoit toute l'espérance de soudoyer l'armée estrangere. Joint aussi que la necessité contraignoit de la faire vivre hors de son pays, & sur celuy de son ennemy, où le soldat trouva tousjours quelque chose à butiner. Deux ou trois jours après, le Prince

1562. de Condé partit d'Orleans, avec toutes ses forces Françoises, & huit pieces d'artillerie, tant grosses que petites, & alla rencontrer ses Reistres à Pluviers (5), où il y avoit garnison ennemie, qui fut forcée bien-tost. Les ayans gracieusement recueillis, on leur donna un mois de gages, qu'on avoit amassé par cy & par là, dequoy il fallut qu'ils se contentassent : car c'est un mal necessaire aux armées Huguenotes, d'estre tousjours sans argent. On les pria après de ne temporiser, afin de gagner la ville d'Estampes. A quoy ceste diligence servit, pourcee que jà les Catholiques s'y vouloient accommoder, encore que ce soit la pire ville du monde : mais en France on combat tout. Ceste prise estant sceuë à Paris, il y eut bien du remuement de mefnage des fauxbourgs en la ville, & qui se fust avancé sur ceste estonnement, on les eust forcez, ce disoient beaucoup de gens, lesquels crioient qu'on les allast attaquer. Au contraire, les plus Chefs braves respondirent, que quand bien on forceroit les fauxbourgs, on ne gagneroit pour cela la ville, qui estoit pleine de gens de guerre, & qu'il y auroit danger qu'en les pillant, nostre infanterie, qui estoit en petit nombre, ne fust en ce desordre taillée en pieces ; qu'il estoit plus profitable d'aller pren-



dre Corbeil, qui estoit très-foible, pour bri-<sup>1562.</sup>  
 der la riviere de ce costé-là. Les plus grands  
 inclinèrent à ceste opinion. Mais comme les  
 Catholiques virent qu'on prenoit ceste route,  
 ils y envoyerent toute la nuit le maistre de  
 camp Cousseins, avec son vieil Regiment, &  
 après, le Mareschal de St. André, qui firent  
 bien cognoistre aux Huguenots (a), que la  
 meilleure defense des places sont les bons  
 hommes en nombre suffisant. Car ce n'estoient  
 que grosses escarmouches tous les jours. Ce  
 qu'ayans bien consideré MM. le Prince & Ad-  
 miral dirent, *n'avanturons point nos deux ca-  
 nons & deux coulevrines devant une si mau-  
 vaise beste qui mord si fort, car elles seroient en  
 danger de s'aller pourmener à Paris.* Alors il  
 me souvient que quelqu'un dit à M. l'Admi-  
 ral, que *c'estoit une grande vergongne, de  
 n'oser attaquer une telle bicoque.* Auquel il  
 respondit, *qu'il aimoit mieux que les siens se  
 mocquassent de luy sans raison, que ses enne-  
 mis avec raison.*

(a) Les Mémoires de Castelnau ne font aucune  
 mention de l'attaque de Corbeil. Mais on l'a remar-  
 qué ( Tome XLIII de la Collection p. 170 ) de  
 Thou & Davila font d'accord avec la Noue. La ré-  
 sistance de Cousseins, soutenu par le Maréchal de S.  
 André, força les Protestans de lever le siège de Corbeil.



1562. On descampa après, pour s'acheminer vers Paris : & le jour qu'on arriva devant, on voulut taster les ennemis, pour sonder ce qu'ils avoient dans le ventre, & pour essayer aussi de les attirer. Ils mirent hors de leurs tranchées douze cens harquebutiers, & cinq ou six cens lances. & là s'attaqua une très-grosse escarmouche. Enfin M. le Prince commanda de faire une charge générale, ce qui fut fait, où les Catholiques furent partie menez en trot, partie en galop, jusques dedans leurs tranchées (a), & non sans effroy : lequel passa aussi jusques parmy (b) le peuple Parisien. Le sieur Strosse alors, avec cinq cens arquebutiers choisis, demeure engagé assez loin, dans les murailles qui luy servoient d'enclos à un moulin à vent, où il fit une si brave contenance, qu'encores qu'il fust outre passé & assailli des nostres, neantmoins on ne le peut forcer. La retraite faite, on s'alla camper aux

(a) On a vu dans les Mémoires de Mergéy (T. XLI, de la Collection p. 60) quelques détails relatifs à cette attaque des fauxbourgs de Paris. Nous y renvoyons le lecteur.

(b) Les Parisiens (dit M. de Thou Liv. XXXIII) furent si consternés, qu'on croit qu'ils auroient abandonné la ville & ouvert les portes, s'il n'y avoit pas eu de bonnes garnisons dans les fauxbourgs.

trois villages forts prochains les uns des autres : à sçavoir Gentilly, Arcueil, & Mont-rouge. L'espace de sept ou huit jours, ce ne furent que parlemens. Mais enfin, on cognut que ce n'estoit qu'amusemens ; car les Chefs Catholiques, ayans desja obtenu de si grands avantages, tendoient plustost à la victoire qu'à la paix. Je diray une chose qui arriva, pendant que nous estions en ces termes, par où on connoistra encore mieux le naturel de nostre nation. C'est que le jour que la trefve duroit, on eust veu dans la campagne entre les corps de garde, sept ou huit cent Gentilshommes de costé & d'autre deviser ensemble & aucuns s'entre-saluer, autres s'entr'embrasser : de telle façon que les Reitres du Prince de Condé, qui ignoroient nos coustumes, entroient en soupçon d'estre trompez & trahis par ceux qui s'entrefaisoient tant de belles demonstrations, & s'en plainquirent aux superieurs. Depuis ayans veu les trefves rompues, que ceux mesmes qui plus s'entre-careffoient, estoient les plus aspres à s'entredonner des coups de lances & de pistolets, qui rapportoient quelque fois de ceste tragedie de griesves blessures, il s'affurerent un peu, & disoient entr'eux, *Quels fols sont ceux-cy, qui s'entr'aiment aujourd'huy, & s'entretuent*

1562. *demain?* certes il en mal-aisé de voir ses parens & amis, & ne s'esmouvoir point. Mais quand on avoit remis les armes sur le dos, & ouy le sifflement des harquebusades, toutes courtoisies estoient rompues. Encores les Catholiques se mocquoient de nous, disant (a), *Messieurs les Huguenots, ne prenez pas Paris pour Corbeil.* Ces parlemens d'entre la Noblesse, devindrent à la fin fort suspects aux Chefs Catholiques, comme ceux de la paix ( qui n'estoient qu'apparences ) le furent encore plus aux Chefs de la Religion, lesquels se faschans d'avoir si peu effectué au séjour qu'ils avoient fait devant Paris, delibererent de donner une camifade aux fauxbourgs, pour tailler en pieces la pluspart de l'armée ennemie, qui estoit là logée, & toute dispersée à la garde des tranchées, qui avoient bien deux lieues de longueur.

En cette maniere, le despit & la honte leur fit prendre une resolution pour attenter une chose difficile, qu'auparavant par un meur jugement ( lors qu'elle eust esté plus facile ) ils avoient estimé n'y avoir nul profit de l'entreprendre. Et souvent j'ay veu arriver le semblable à plusieurs bons hommes de

(a) Cette plaisanterie faisoit allusion à l'attaque infructueuse dirigée par les Protestans sur Corbeil.

guerre. Quand doncques la nuit fut venue, 1562. l'ordre estant jà donné, chacun s'arma, & puis marcha-t-on par les chemins un peu escartez, vers le costé du fauxbourg S. Germain, où l'on avoit avis que les retranchemens estoient petits & la garde foible, ce qui estoit vray. M. de Guise eut quelque advis de ceste entreprise, & qu'à minuit on devoit donner. Pour ceste occasion fit-il tenir dès le soir sa cavallerie & infanterie en armes tout le long de la tranchée, selon le quartier assigné à un chacun. Mais quand les quatre heures du matin furent sonnées, & que les Catholiques virent qu'il n'y avoit nulle rumeur du costé de nostre camp, quasi tous dirent que c'estoit un faux advertissement, & que les Huguenots n'avoient pas le courage de les venir attaquer, & qu'il n'y avoit nul propos (veu que le froid estoit si extreme) de les faire geler tous, l'espace d'une longue nuit, à l'appetit d'un soupçon peut-estre mal fondé. Bref, les uns après les autres se retirerent chacun à son logis, & ne demeura que la garde ordinaire. Ceux de la Religion cependant, en faisant leur grand circuit, pour n'estre descouverts, se perdirent, & ne peurent arriver que le jour ne fust desjà tout clair près du lieu par où ils devoient assaillir; & se

1562. voyant descouverts & l'alarme grande, ils se retirèrent. Mais s'ils fussent arrivez trois quarts d'heure plustost, il y a apparence qu'ils eussent en cest endroit forcé la tranchée. En ceste entrepryse on voit comme l'impatience des uns cuida estre cause de leur faire recevoir une grande honte, & le peu de prevoyance des autres à la conduite de leurs gens de guerre, leur fit faillir l'occasion qu'ils avoient embrassée, & estre en mocquerie à leurs ennemis. J'ay entendu que M. de Guise & M. le Connestable craignoient plus que le fauxbourg fust forcé pour la vergogne que pour le dommage, & qu'ils affermoient que ce seroit une ruyne de ceux de la Religion, s'ils y entroyent, Car estans escartez dedans au pillage, ils faisoient estat de jeter par diverses portes & autres endroits quatre ou cinq mille harquebusiers & deux mille corcelets sur eux, lesquels les surprénans, en eussent tué une bonne partie, & mis l'autre en fuite. Nous fusmes si mal advisez, que de vouloir trois jours après retenter le mesme dessein, & croy que nous eussions esté bien batus. Mais au changement de nos gardes, advint qu'un de nos principaux (a) Capitaines se retira vers les Catholiques; ce qui rompit

(a) Il s'agit ici de la défection de Genlis, que la Nouvelle  
l'execution.



l'exécution. Le premier jour on luy fit de 1562. très-grandes careffes. Le second, on se moquoit de luy. Le troisieme, il se repentit d'avoir abandonné ses amis. M. le Prince de Condé, craignant qu'il ne donnast avis des défauts de son armée, deslogea le lendemain, qui fut un conseil qui luy profita, pource que M. de Guise avoit resolu, d'autant què les Espagnols & Gascons (a) estoient arrivez, d'attaquer son camp avec toutes ses forces à la diane, s'il eust encores sejourné un jour. Et veu la façon dont il veuloit proceder, qu'on m'a racontée, je cuide qu'il nous eust mis en mauvais termes, à cause que nous estions logez trop escartez, pour estre si prochains d'eux, qui est une mauvaise coustume que la guerre civile a engendrée. Ainsi donc M. le Prince estant deslogé, dressa la teste vers la Normandie, pour l'effect cy-devant dit, & deux jours après, le camp du Roy se mit à le suivre, le costoyant tousjours, jusqu'à ce qu'ès plaines de Dreux les deux armées se rencontrerent.

n'a pas voulu nommer. (Voyez les notes de la p. 176 du Tome XLIII, de la Collection.)

(a) Ces Espagnols & ces Gascons étoient une portion du corps de troupes qui sous les ordres du Duc de Montpensier venoient d'arriver à Paris.



## C H A P I T R E X.

*De six choses remarquables advenues à la bataille de Dreux.*

**E**NTRE toutes les batailles qui se sont  
 1562. données en France pendant les guerres civiles,  
 il n'y en a aucune plus mémorable que la bataille de Dreux (6), tant pour les Chefs expérimentez qui s'y trouverent, que pour l'obstination qu'il y eut au combat. Toutesfois, pour en parler à la verité, ce fut un accident digne de lamentation, à cause du sang que verserent dans le sein de leur mere, plus de cinq cens Gentilshommes François, tant d'une part, que d'autre, & pour la perte qui se fit de Princes, Seigneurs, & suffisans Capitaines : mais puis que les choses sont advenues, il n'est pas defendu d'en tirer instruction, combien que la meilleure seroit de ne retourner jamais à une telle folie, qui couste si cher. Or plusieurs choses y arriverent que paravanture tous n'ont pas bien notées(a):

(a) Dans les Observations sur les Mémoires de Castelnau ( Tome XLIII, de la Collection p. 483 ) nous avons annoncé que la discussion des fautes respectives commises par les chefs appartenoit aux Mémoires de la Noue. En lisant ce chapitre, on se convaincra de l'exactitude de l'indication.

& c'est ce qui m'a donné envie de les re-1562.  
présenter, afin que ceux qui passent trop  
legerement par dessus les hauts faits d'armes,  
sans considerer ce qui peut profiter, soient  
plus diligens de le faire : car cela est appren-  
dre à estre capitaine.

La premiere chose qui arriva, encore  
qu'elle ne soit de fort grand poids, si la  
peut-on noter, comme non ordinaire. C'est,  
qu'encore que les deux armées fussent plus de  
deux grosses heures à une canonade l'une de  
l'autre, tant pour se ranger, que pour se com-  
templer, si est-ce qu'il ne s'attaqua aucune  
escarmouche petite ny grande, sinon le gros  
combat. Et toutesfois à plusieurs autres batail-  
les, qui se sont données, elles ont tousjours  
precedé, comme à celles de Cerisoles, Sien-  
ne, & Gravelines. Ce n'est pas pourtant à  
dire qu'il faille commencer les batailles par  
telle action : mais le plus souvent on y est  
induit par la qualité des lieux, ou quand on se  
sent fort d'arquebuserie, ou pour taster les  
ennemis, ou pour autre consideration.

Chacun alors se tenoit ferme, repensant  
en soy-mesme que les hommes qu'il voyoit  
venir vers soy, n'estoient Espagnols, Anglois,  
ny Italiens, ains François, voire des plus bra-  
ves : entre lesquels y en avoit qui estoient ses

1562. propres compagnons , parens & amis , & que dans une heure il faudroit se tuer les uns les autres. Ce qui donnoit quelque horreur de fait. Neantmoins sans diminuer de courage , on fut en ceste maniere retenu , jusques à ce que les armées s'esbranlerent pour s'entre-heurter.

La seconde chose très-remarquable , fut la generosité des Suiffes , qu'on peut dire qu'ils firent une digne preuve de leur hardiesse. Car ayant esté le gros corps de bataille où ils estoient , renversé à la premiere charge , & leur bataillon mesmes fort endommagé par l'esquadron (a) de M. le Prince de Condé : pour cela ils ne laisserent de demeurer fermes en la place où ils avoient esté rangez , bien qu'ils fussent seuls , abandonnez de leur cavalerie. Et assez loin de l'avant-garde , trois ou quatre cens arquebusiers Huguenots les attaquent , les voyans si à propos , & en tuerent beaucoup : mais ils ne les firent desplacer. Puis un bataillon de Lanskenets les alla attaquer , qu'ils renverserent tout aussitost ; & menerent batant plus de deux cens pas. On leur fit après une recharge de deux

(a) Henri IV reprochoit cette attaque , comme une faute essentielle au Prince de Condé. ( Mémoires de Castelnau Tome XLIII , de la Collection p. 202. )

cornettes de Reitres, qu'ils soustindrent bravement : puis une autre de Reitres & François ensemble, qui les fit retirer, & avec un peu de desordre, vers leurs gens, qui avoient esté spectateurs de leur valeur. Et combien que leur Colonel & quasi tous leurs Capitaines demeurassent morts sur la place : si rapporteraient-ils une grande gloire d'une telle resistance.

Le troisième acte fut la longue patience de M. de Guise, par le moyen de laquelle il parvint à la victoire. Car après que le corps de la bataille que M. le Connestable conduisoit, eut esté mis à vau de route, fors les Suisses, luy ayant esté pris en combatant : ledit sieur demeura ferme, attendant si on iroit l'attaquer : car les gens de pied de M. le Prince de Condé n'avoient point encore combatu, auprès desquels partie de sa cavalerie se venoit tousjours rallier, outre celle qui faisoit encore alte. Mais comme ceste avant-garde faisoit bonne mine, ceux de la Religion ne l'osoient aller mordre. Cependant les uns s'amusoient à charger les Suisses (comme il a esté dit) les autres à poursuivre les fuyards, & beaucoup à piller le bagage : lesquelles actions durerent plus d'une heure & demie. Plusieurs du party mesme de M.

1562. de Guise , le voyans si long-temps se tenir coy, pendant qu'on executoit ceux qui avoient esté rompus, ne sçavoient que penser de luy, comme s'il eust perdu le jugement : & croy qu'aucuns l'accusoient jà de timidité, ainsi que *Fabius Maximus* le fut des Romains, quasi en pareil fait : mesmement entre ceux qui luy estoient contraires, il y en avoit qui desja croioient que la victoire estoit acquise pour eux. Mais il me souvient que j'ouys feu M. l'Admiral qui respondit : *nous nous trompons, car bien-tost nous verrons ceste grosse nuée fondre sur nous.* Ce qui advint quelque peu après, dont s'ensuivit le changement de fortune. Par là ledit sieur de Guise fit bien cognoistre, qu'il attendoit le point de l'occasion : car il eut patience de voir desordonner par les petites actions que j'ay recitées, le gros des forces de M. le Prince, qui l'eussent mis en peine, si du commencement toutes rejointes elles le fussent allé attaquer. Mais après qu'il veit qu'elles estoient fort esparées, il s'esbranla avec si belle audace & contenance, qu'il trouva peu de résistance. On ne doit pas estre soudain à juger les intentions de ces grands Chefs : car ils ont des considerations que l'effect descouvre par après estre autres que beaucoup n'eussent cuidé.



La quatrième chose digne d'estre notée, <sup>1562.</sup> est la longue durée du combat : pource qu'on voit ordinairement és batailles, qu'en une heure tout est gagné ou perdu. Et celle de Montcontour dura encores moins. Mais ceste-cy commença environ une heure après midi, & l'issuë fut après cinq heures. Il ne faut pas pour-tant imaginer que pendant ledit temps, on fust tousjours combatant, car il y eut plusieurs intervalles, & puis on se rattaquoit par petites charges, & tantost par grosses, qui emportoient les meilleurs hommes : ce qui continua jusques à la noire nuict. Certes il y eut une merveilleuse animosité des deux costez, dont le nombre des morts en rend suffisant tesmoignage, qui passoit sept mille hommes, à ce que beaucoup disent : la plupart desquels furent tuez au combat, plustost qu'à la fuite. Or ce qui me sembla avoir esté principalement cause de ceste longueur, fut que l'armée du Roy estoit forte d'infanterie, & celle de M. le Prince de Condé puissante de cavalerie. Car les uns ne pouvoient forcer les gros bataillons, ny les autres chasser loin les chevaux. Si on veut bien regarder à toutes les batailles, qui se sont données depuis celle (a) des Suisses, en laquelle on combat-

(a) La bataille de Marignan.



1562. tit encores le lendemain, nulle ne se pourra aparier à ceste-cy : mesmes la journée de St. (a) Laurens s'acheva en moins de demie heure.

Le cinquieme accident fut la prise des deux Chefs des armées, chose qui avient rarement, parce qu'ordinairement ils ne combattent qu'au dernier & à l'extremité. Et souvent une bataille est quasi gagnée avant qu'ils soient venus à point. Mais ceux-cy n'attendirent pas si tard ; car à l'abordée chacun voulut monstrier aux siens l'exemple de ne s'espargner. M. le Connestable fut pris le premier & fort blessé, ayant tousjours reçu blessures en sept batailles où il s'est trouvé, qui fait foy de la hardiesse qui estoit en luy ; & M. le Prince fut pris sur la fin, & blessé aussi. D'icy peut naistre une question, à sçavoir si un Chef se doit tant avanturer : à quoy on peut respondre qu'on n'appelle pas se hazarder, quand le corps de l'armée où il est s'esbranle pour combattre, & qu'il ne sort de son rang. Et puis ceux-cy ayans de bons seconds, cela leur faisoit moins craindre le danger de leurs personnes ; car l'un avoit

(b) Connue sous le nom de la bataille de Saint-Quentin.

M. de Guise , l'autre M. l'Admiral , qui se 1562.  
trouvent aussi bien avant en la messe.

La sixieme fut la maniere comment les deux armées se desattaquerent. Ce qui arrive souvent d'une autre façon qu'il n'avint lors. On voit quand une bataille se donne , que l'issue est communément telle , que le vaincu est mis en fuite , & est avec cela chassé deux ou trois lieues , & quelquefois davantage. Icy on peut dire qu'il n'y eut nulle chasse , ains que la retraite de ceux de la Religion fut faite au pas , & avec ordre , ayans deux corps de Reitres & un de la cavallerie Françoise , le tout d'environ douze cens chevaux. Mais M. de Guise . qui estoit foible de chevaux , ne voulant esloigner ses bataillons d'infanterie , ayant marché cinq ou six cens pas après se contenta ; & les uns & les autres estant lassez & plusieurs bleffez , la nuit survint , qui en fit la separation. Il logea sur le champ de bataille , & M. l'Admiral alla loger en un village à une grosse lieue de là , où le reste de son infanterie & son bagage s'estoit retiré. Aucuns ont eu ceste opinion , qu'il n'y avoit eu perte de bataille alors , parce que les perdans n'avoient esté mis à vau de route. Mais c'est se tromper ; car celuy qui gaigne le champ de bataille , qui prend l'artillerie & les

1562. enseignes d'infanterie , a assez de marques de la victoire. Toutefois on peut bien dire qu'elle n'est pas pleniere comme quand la fuite s'enfuit. Si on replique qu'on a veu assez de fois deux armées se retirer l'une devant l'autre en bel ordre comme à la Roche-Abeille , & le vendredy de devant la bataille de Moncontour : cela est vray , mais elles n'avoient pas combatu en gros comme icy ; seulement s'estoient faites de grosses escarmouches , chacune gardant son avantage du lieu où elle estoit. Il y a encor aujourd'huy beaucoup de Gentilshommes & Capitaines vivans qui peuvent se ressouvenir de ce qui s'y passa , & faire encor sur ce fait d'autres observations.

Finalemēt , j'ay bien encor voulu représenter une autre chose qui sera supernumeraire , pource qu'aussi elle arriva après la bataille. C'est la courtoisie & honnesteté dont usa M. de Guise victorieux envers M. le Prince de Condé prisonnier. Ce que la plupart des hommes , tant d'un costé que d'autre , n'estimoit nullement qu'il eust voulu faire. Car on sçait comme aux guerres civiles les Chefs de part & d'autre sont odieux , & quelles imputations on leur met sus ; en sorte que quand ils tombent au pouvoir de leurs ennemis , souvent après plusieurs vergongnes

qu'on leur fait souffrir, leur vie est en danger 1562.  
 de se perdre. Néanmoins tout le contraire arriva ; car estant amené vers luy, il luy parla avec reverence & grande douceur de propos, où il ne pouvoit pretendre qu'on le voulust picquer ny blasmer. Et pendant qu'il séjourna dans le camp, il mangea souvent avec le Prince ; & d'autant que ceste journée de la bataille il y avoit peu de lits arrivez, parce que le bagage fut demy saccagé & escarté, il luy offrit son lit, ce que M. le Prince ne voulut accepter que pour le regard de la moitié. Et ainsi ces deux grands Princes, qui estoient comme ennemis capitaux, se voyoient en un mesme liât, l'un (a) triomphant & l'autre captif, prenans leur repos ensemble. On pourra dire que M. le Marechal d'Anville, le tenant entre ses mains (car ce fut à luy qu'il se rendit), n'eust permis qu'on luy eust fait tort, veu que son pere estoit prisonnier. Je confesse qu'il eust fait ce qu'il eust peu : mais il est certain que si M. de

(a) On assure que le lendemain matin le Prince raconta qu'il n'avoit pu fermer l'œil, & que le Duc de Guise avoit dormi aussi profondément que s'ils eussent été les meilleurs amis. Voilà une de ces anecdotes faites pour fournir au moraliste, ample matière à réflexions.

1562. Guise luy eust voulu nuire, sa reputation & sa creance estoit lors si grande, que nul ne l'en enst peu empescher. Il m'a semblé que si beaux actes ne devoient estre ensevelis en oubliance, afin que ceux qui font profession des armes, s'estudient de les imiter, & s'esloignent des cruautez & choses indignes où tant se laissent aller en ces guerres civiles, pour ne sçavoir, ou ne vouloir donner un frein à leurs haines. A l'ennemy qui resiste, faut se montrer superbe, & après qu'il est vaincu, il est honneste d'user d'humanité. Quelqu'un pourra encor venir à la traverse, disant qu'il pouvoit bien se passer de cette courtoisie, veu ce qu'auparavant il avoit procuré à Orléans (a) contre ledit sieur Prince. Je respondray à cestuy-là que mon intention est icy de loüer les beaux actes de vertu quand je les rencontre en mon chemin, & ne parler des autres qui ne viennent pas à propos; & quand je la verray reluire en quelque personne que ce soit (b), là je l'honoreray.

(a) On comprend qu'il s'agit ici de cette procédure tenue contre le Prince de Condé sous le règne précédent, & dont peu s'en fallut qu'il ne fut la victime.

(b) Cette déclaration seule de la Noue doit inspirer la confiance; d'autant qu'il a eu soin de remplir ses engagements.



## CHAPITRE XI.

*Du siege mis par M. de Guise devant Orleans,  
& du voyage que fit M. l'Admiral en Nor-  
mandie.*

L'ESPERANCE fut grande que M. de Guise <sup>1563.</sup> conceut de mener bien tost à fin ceste guerre, voyant la belle victoire qu'il avoit obtenue, bien qu'elle luy eust cousté cher : le Chef du party contraire pris, & luy demouré seul sans compagnon, avecques tout le commandement. Il ne fut pas paresseux de la faire publier par tout, & se voyant contraint de rafraichir son armée, il y donna bon ordre. Cependant ses pensemens estoient tourmentez à preparer toutes sortes d'instrumens & provisions pour assaillir la ville d'Orleans ; & disoit *que le terrier estant pris où les renards se retiroient, après on les courroit à force par toute la France.* M. l'Admiral aussi n'avoit pas moins besoin de repos pour ses gens, qui se faschant d'avoir esté batus, prenoient souvent des occasions de murmurer. Il passa la riviere de Loire, tant pour les faire reposer que les accommoder, aux despens de plusieurs petites villes ennemies mal gardées, & d'un bon quartier de pays, où la bride fut un



1563. peu laschée au soldat pour se refaire de ses pertes. Cela leur redonna courage & esperance, voyans leur liberté accrue. A quoy il s'estoit laissé aller, partie par conseil, partie par nécessité (a), pour éviter une murmuration, mesmement des Reitres qui sous main estoient sollicités de la part des Catholiques, de se retirer avec grandes promesses. Il craignoit aussi la retraite de quelques soldats François, qui aux adversitez sont assez prompts de retourner leur robbe.

Après il se vint planter à Jargeau, ville sur la riviere de Loire, où il y a un pont, pour avoir ce passage libre : & là resolut de s'acheminer en Normandie, pour recueillir l'argent d'Angleterre (b) qui jà y estoit : d'autant que les Reitres le menaçoient de le faire.

(a) Il est inutile de répéter ici les discussions dans lesquelles on est entré par rapport aux circonstances qui nécessiterent le voyage de l'Amiral en Normandie. Le lecteur en trouvera le développement dans les Observations sur les Mémoires de Castelnau (T. XLIII, de la Collection p. 511 & suiv.

(b) On a déjà remarqué dans le volume de la Collection indiqué cy-dessus (p. 228) que Castelnau, de Thou, & Theodore de Beze attestent unanimement que l'argent promis par la Reine d'Angleterre n'étoit point encore arrivé. Les vents contraires avoient retenu les vaisseaux qui l'apportoient.

prendre prisonnier. Leurs chariots furent mis **1563.**  
dans Orleans ( afin que la diligence fust plus  
grande ) où M. d'Andelot son frere demeura  
pour y commander. Monsieur de Guise apper-  
cevant ce deslogement, se vint camper de-  
vant la ville : & son premier dessein, fut de  
vouloir gagner le fauxbourg, qui est au bout  
du pont, qui s'appelle Portereau, pour em-  
pêcher les issues de ceste part. Il avoit esté  
retranché par le sieur de Feuquieres, en  
intention d'y loger à seureté les Allemans &  
François à pied, reschappez de la bataille de  
Dreux, jusques à ce qu'ils fussent pressez : &  
se pouvoir garder quatre ou cinq jours contre  
les combats de main, moyennant qu'on n'y  
amenast l'artillerie. Il arriva cependant un tel  
accident quand il fut attaqué, que la ville  
en cuida estre prinse ( tant les evenemens  
de la guerre sont pleins de merveilles ) &  
principalement par la lascheté des Lanske-  
nets. L'opinion de M. de Guise n'estoit pas  
de forcer ce jour-là, ains plustost faire recog-  
noistre quelle contenance tiendroient ceux  
qui estoient dedans. Neantmoins, comme  
Chef avisé, il alla *garny de fil & d'esguilles*,  
comme on dit, non seulement pour estre pre-  
paré pour l'occasion, mais pour former l'oc-  
casion, & puis s'en prévaloir. Parquoy il

1563. donna à M. de Sipierre, excellent Capitaine, douze cens arquebufiers François, deux legeres coulevrines, & fix cornettes de chevaux, & luy marcha après avec autre petite troupe. A l'abordée, qui fut du costé des Gascons, ils les trouverent hors à l'escarmouche, & leurs tranchées & barriquades bien garnies. Mais cependant qu'on s'entrenoit-là, quelques soldats escartez rapporterent que vers le quartier des Lanskenets, on n'y faisoit pas trop bonne mine. Ce qui fut cause qu'on envoya quatre ou cinq cens arquebufiers, suyvis de quelque cavalerie, pour sonder ce costé là. Et au mesme temps M. de Sipierre fit tirer l'artillerie dans les barriquades des François. Les Lanskenets à ce bruit & mouvement s'estonnerent, & abandonnans leurs gardes, se mirent en fuite. A l'instant entrerent les soldats Catholiques dans le fauxbourg. Puis ils allerent donner par le derriere des François, qui combattoient bravement à leurs defences, & par ce moyen, tout s'en alla à vau de route. On ne sçauroit imaginer un plus grand desordre qu'il y eut là. Car le pont estant embarrassé du bagage, qu'on faisoit retirer dans la ville, les fuyans ne se pouvoient fauyer. Mesmès on ne pouvoit fermer la porte des tourelles, ny hauffer le pont

pont levis. Cela fut cause que la plupart se 1563  
 jetterent dans la riviere à la nage. Et en ceste  
 façon, par le fer, le feu, & l'eau, plus de  
 huit cens hommes perirent. Mais l'effroy qui  
 fut porté dans la ville, fut encore plus grand  
 que le dommage, & se disoit tout haut, que  
 les Isles qu'on avoit fortifiées, estoient ja  
 gagnées, mesme qu'on combattoit à la porte  
 principale, ce qui estonna les plus asseurez.  
 Alors M. d'Andelot (a), qui estoit un Che-  
 valier *sans peur*, voyant tant de confusion &  
 d'effroy, dit. *Que la Noblesse me suive : car il  
 faut rechasser les ennemis, ou mourir. Ils ne  
 peuvent venir à nous que par une voye, & non  
 plus que dix hommes de front. Avec cent des  
 nostres, nous en combattons mille des leurs.  
 Courage, & allons.* Comme il s'acheminoit,  
 il voyoit la crainte, la fuite & le desordre;  
 il oyoit mille voix lamentables, & quasi autant  
 d'avis qu'on luy donnoit. Luy cependant,  
 sans aucunement s'estonner, passa tous les

(a) M. de Thou (Liv. XXXIV) confirme le récit  
 de la Nove en ce qui concerne le sang froid, &  
 l'intrépidité que d'Andelot montra dans cette occasion;  
 & ces détails émouffent la pointe de la mauvaise plai-  
 santerie que se permit alors le Duc de Guise. (Voyez  
 les Mémoires de Castelnau, Tome XLIV, de la Col-  
 lection p. 6.)

1563. ponts, & parvint jusques aux Tourelles, bien aise dequoy il n'avoit trouvé les ennemis plus avancés. Mais estoit-il temps qu'il y arrivast. Car desjà ils estoient près du pont levis pour donner en gros : lequel neanmoins fut haussé, & la porte ferrée, avec peu de perte. Or il faut noter que l'entiere prise du faux-bourg, jusques à l'armée de M. d'Andelot audit lieu, il se passa plus d'une grosse demie heure, que ceste porte demeura tousjours ouverte, sans qu'il y eust aucun qui y fist teste. Cependant les Catholiques n'enfoncerent point, soit qu'ils s'amussent à piller ou à tuer, ou qu'ils se trouvassent là trop peu, ou qu'il n'y eust Capitaine d'importance pour guider & commander. Mais c'est chose asseurée, que si à l'abordée ils eussent en gros dressé leur teste vers la ville, qu'ils l'eussent emportée, tant l'effroy estoit grand, & les remedes petits ! pour le moins, se fussent-t-ils faits maistres des isles, qui estoit avoir la ville quinze jours après. Je me suis enquis à de bons capitaines Catholiques, pourquoy ils ne s'avissoient plustost de nostre estonnement. Ils m'on dit, qu'eux mesmes estoient estonnez de se voir soudain victorieux de tant de gens. Mais qu'ils pensoient que ce qui les avoit retenus, estoit un bruit, qui couroit parmi eux,



qu'on avoit quitté les Tourelles exprès, les <sup>1563</sup> ayant rempli de poudre pour les faire sauter, lors que beaucoup de gens les auroient outrepassées. Ainsi perdirent les Catholiques une belle occasion, & ceux de la Religion eschaperent un grand peril. Ces faits extraordinaires doivent resveiller la prévoyance de ceux qui defendent, & inciter à diligence ceux qui assaillent, afin que les premiers n'attendent pas à faire demain, ce qui se doit faire aujourd'huy : & que les autres se souviennent d'accompagner les troupes, qui affrontent, de Capitaines qui sçachent promptement cognoistre & prendre le parti quand il s'offre. Une très-grande esperance prindrent d'un si bon succez, non seulement M. de Guise, mais aussi tous ceux de son armée, qui passoit en nombre vingt mille hommes. Au contraire, plusieurs de ceux de dedans furent esbranlez d'une si dure atteinte, & eussent bien desiré que M. l'Admiral fust revolé vers eux. Mais peu à peu M. d'Andelot remedia à la foiblesse de telles apprehensions, par paroles puissantes & persuasives.

Beaucoup de temps se passa après, qu'on employa à attaquer les Tourelles, qui furent surprises par la negligence d'aucuns de ceux de dedans, & à tirer aux defenses des isles.



1563. Monsieur de Guise avoit deliberé de les battre deux jours avecques vingt canons, puis y donner un furieux assaut. Et comme elles n'estoient guères fortes, à mon avis il les eust emportées. Mais en ces entrefaites survint un accident inopiné, non moins estrange & rare que le premier, *qui troubla (a) toute la feste* : qui fut la blesseure dudit sieur de Guise par un Gentilhomme nommé Poltrot, & sa mort peu de jours après. Cela rabatit toute la gaillardise & l'esperoir des gens de guerre de l'armée, se voyans privé d'un si grand Chef. En sorte que la Royne, lassée de tant de miseres & de morts signalées, embrassa la negociation de la paix. Et ne fit on depuis que parlementer d'un costé & d'autre, jusques à ce qu'elles fut conclue, estans M. le Prince de Condé & M. le Con-

( a ) En citant ces expressions de la Noue dans nos Observations sur les Mémoires de Castelnau (T. XLIV, de la Collection p. 170) on n'a pas eu l'intention de les approuver. Nous avouerons même que ce ton de gaieté, quand il s'agit d'un assassinât, ne nous paroît pas conforme au caractère de sagesse & d'humanité dont la Noue toute sa vie se piqua. Assurément il étoit trop généreux, pour applaudir à cet horrible moyen de se défaire d'un ennemi. Seroit-il donc vrai qu'il y a des moments où l'homme le plus sage se laisse entraîner par l'esprit de parti?

nestable , les principaux instrumens qui la 1563.  
 traitèrent. Parlons maintenant de l'expédition  
 de M. l'Admiral , lequel craignant qu'Or-  
 leans ne fust forcé ; se proposa pour but la  
 diligence. Aussi en six jours fit-il plus de  
 cinquante lieuës , avecques son armée de  
 cavalerie. Elle estoit de deux mille Reitres,  
 cinq cens chevaux François , & mille har-  
 quebusiers à cheval. Et pour porter le bagage  
 n'y avoit aucune charrette, sinon douze cens  
 chevaux. En cest equipage, nous faisons telle  
 diligence, que souvent nous prévenions la  
 renommée de nous-mesmes en plusieurs lieux  
 où nous arrivions. Estant ledit sieur Admiral  
 parvenu à Caen, il attaqua par le moyen de  
 l'artillerie, & de deux mille Anglois, qui luy  
 furent envoyez du Havre de grace par Mes-  
 sieurs le Comte de Warvich & Beauvais la  
 Nocle, qui estoient dedans. Ayant furieuse-  
 ment batu le chasteau, il se rendit par com-  
 position où M. le Marquis d'Elbeuf estoit (a), à  
 qui on ne fit que toute courtoisie. Nos Reitres  
 receurent aussi argent, qu'ils trouverent beau-  
 coup meilleur que les cidres de Normandie.  
 Et comme nous nous preparions pour retour-

(a) La prise de Caen ne fit pas honneur à ceux  
 qui défendoient cette ville ( Lisez les notes du T. XLII,  
 de la Collection p. 235. )

1563. ner secourir Orleans, M. le Prince de Condé escrivit que la paix estoit arrestée. Ce qui convertit le desir de combattre, en un desir de revoir sa maison. Ainsi print fin ceste premiere guere civile après avoir duré un an entier. Terme qui sembloit plus long que bref à l'impatience naturelle de nostre nation, laquelle en aucuns endroits se desborda en des cruantez, plus propres à des Barbares, qu'à des François. Ceux de la Religion en souffroient tonsjours la plus grande partie. Et c'est ce qui fit trouver à beaucoup de gens de bien ceste paix ouverte : d'autant qu'elle mettoit fin à toutes ces inhumanitez.

## C H A P I T R E X I I .

### S E C O N D S T R O U B L E S .

*Des causes de la prise des armes aux seconds troubles : & comme les desseins, sur quoy ceux de la Religion s'estoient appuyez, se trouverent vains.*

1567. **P**LUSIEURS escrits ont esté publiez pour justifier le levement des armes de l'an 1567, & autres au contraire, pour le condamner : dont les historiens, qui traitent des choses passées, ont amplement discouru. A quoy

doivent avoir recours ceux qui veulent exactement faire recherche de toutes les particularitez des actions publiques. Je me contenteray d'en dire succinctement quelques unes sur ce point, qui sont autant vrayes, que celles qui ont esté manifestées, les ayant apprises de ceux qui d'un costé ont aydé à conduire les affaires. L'Edict de pacification fait devant Orleans, avoit donné quasi à l'universel de la France beaucoup de contentement, tant en apparence, qu'en effect : en ce que toutes miseres cessantes chacun vivoit en repos, seureté du corps, & liberté d'esprit. Toutefois les haines & envies aux uns, & les desfiances aux autres, ne furent pas du tout amorties, ains demurerent cachées, sans se monstrer. Mais comme le temps a accoustumé de meurir toutes choses, aussi ces semences ici & beaucoup d'autres encores pires vindrent à produire des fruits, qui nous remirent en nos premieres discordes. Les principaux de la Religion, qui ouvroient les yeux pour la conservation tant d'eux, que d'autrui, ayans fait un gros amas de ce qui s'estoit fait contr'eux ; & de ce qui se brassoit encore, disoient qu'indubitablement on les vouloit miner peu à peu, & puis tout à un coup leur donner le coup de la

1567. mort. Des (a) causes que ils alleguoient, les unes estoient manifestes, & les autres secrettes. Quant aux premieres, elles consistoient és desmantelemens d'aucunes villes, & constructions de citadelles és lieux où ils avoient l'exercice public. Plus és massacres, qui en plusieurs endroits se commettoient, & en assassinats de Gentilshommes signalez : dequoy on n'avoit peu obtenir aucune justice. Aux menaces ordinaires, qu'en bref ils ne leveroient pas la teste si haut. Et singulièrement en la venue des Suisses ( combien que le Duc d'Albe fust desja passé en Flandres ) lesquels n'avoient esté levez, que pour la crainte simulée (b) de son passage. Quant aux secrettes, ils mettoient en avant aucunes lettres interceptées, venantes de Rome & d'Espagne, où les desseins qu'on vouloit

(a) Le lecteur peut constater la vérité de ces griefs allegués par les Protestans, en recourant aux Mémoires de Castelnau ( Tome XLV, de la Collection p. 6, 7, & 175. )

(b) Ce fut là le prétexte qu'invoqua Catherine de Médicis pour justifier la levée des six mille Suisses. Le Prince de Condé & l'Amiral avoient eux-mêmes conseillé à cette Princesse de le faire ; & elle eut soin d'en profiter. ( Voyez le Tome XLIV, de la Collection p. 479. )



executer, se descouvrirent fort à plain. La 1567<sup>a</sup> resolution prise à Bayonne avec le Duc d'Albe, d'exterminer *les Huguenots* de France, & *les Gueux* de Flandres : dequoy on avoit esté averty par ceux de qui on ne se doutoit pas. Toutes ces choses, & plusieurs autres dont je me tais, resveilloient fort ceux qui n'avoient pas envie qu'on les prist endormis. Et me recorde que les Chefs de la Religion firent en peu de temps trois assemblées (a), tant à Valeri, qu'à Chastillon, où se trouverent dix ou douze des plus signalés Gentilshommes, pour déliberer sur le occurrences présentes, & chercher des expédiens legitimes & honnestes, pour s'asseurer entre tant de frayeur, sans venir aux derniers remedes. Aux deux premiers, des opinions furent diverses. Neantmoins, plus par le conseil de M. l'Admiral, que de nul autre, chacun fut prié d'avoir encore patience : & qu'en affaires si graves, comme celle-cy, qui amendoit beaucoup de maux, on devoit plustost s'y laisser entrainer par la necessité, qu'y courir par la

(a) Le récit de la Noue, témoin oculaire de ces emblées, est bien plus croyable que celui de Davila, que on l'a remarqué ( Tome XLV, de la Collection 176. ) Nous ajouterons que M. de Thou ( L. XLII ) s'orde entièrement avec les Mémoires de la Noue.



1567. promptitude de la volonté, & qu'en bref on verroit plus clair. Mais à la troisieme qui s'y fit avant qu'un mois fust escoulé, les cerveaux si s'echaufferent d'avantage, tant pour les considerations passées, que pour nouveaux avis qu'on eut, & nommément pour une que Messieurs le Prince & Admiral affirmerent venir d'un personnage de la Cour (a), très-affectionné à ceux de la Religion, lequel asseuroit qu'il s'estoit là tenu un conseil secret, où deliberation avoit esté faite de se saisir d'eux, puis faire mourir l'un, & garder l'autre prisonnier. Mettre au mesme temps deux mille Suisses à Paris, deux mille à Orleans, & le reste l'envoyer à Poitiers. Puis casser l'Edict de pacification, & en refaire un autre du tout contraire & qu'on n'en donast point. Or cela ne fut pas mal-aisé à croire, veu qu'on voyoit desjà les Suisses s'acheminer vers Paris, qu'on avoit tant de fois promis de renvoyer. Et y eut quelques uns qui estoient là, plus sensitifs (a) & impatiens que les autres, qui tin-

(a) Tous les écrivains du tems rapportent également ces avis secrets envoyés par un grand Seigneur de la Cour. Mais aucun d'eux ne le nomme (à l'exception de l'Auteur de la vie de Gaspard de Colig, qui veut que ce soit le Prince de la Rochefury, mais il étoit mort avant cette époque.

(b) Plus sensibles.

drent ce langage. « Comment? veut-on at- 1567.  
 » tendre qu'on nous vienne lier les pieds &  
 » les mains; & puis qu'on nous traîne sur les  
 » eschaffaux de Paris, pour assouvir par nos  
 » morts honteuses, la cruauté d'autrui? quels  
 » avis faut-il plus attendre? voyons-nous  
 » pas desjà l'ennemy estrangier, qui marche  
 » armé vers nous, & nous menace de ven-  
 » geance, tant pour les offenses qu'ils re-  
 » ceurent de nous à *Dreux*, que pour les  
 » injures que nous avons faites aux Catholi-  
 » ques, en nous defendant? avons nous mis en  
 » oubli, que plus de trois mille personnes  
 » de nostre Religion sont peries par morts  
 » violentes depuis la paix, pour lesquelles  
 » toutes nos plaintes n'ont jamais peu ob-  
 » tenir autre raison, que des responses fri-  
 » voles, ou des dilations (a) trompeuses?  
 Si c'estoit le vouloir de nostre Roy, que  
 nous fussions outragez & vilipendez, pa-  
 ravanture le supporterions-nous plus doute-  
 ment. Mais puis que nous sçavons que  
 » cela se fait par ceux qui se couvrent de  
 » le son nom, & qui nous veulent oster  
 » l'obeyssance envers luy, & sa bien vueillance,  
 » n'est-ce pas qu'estans destituez de tout support &

(a) Retards.

1567. » aide, nous demeurions leurs esclaves ou  
 » leur proye, supporterons nous telles inso-  
 » lences ? nos peres ont eu patience plus  
 » de quarante ans, qu'on leur a fait esprouver  
 » toutes sortes de supplices, pour la con-  
 » fession du Nom de Jesus Christ, laquelle  
 » cause nous maintenons aussi. Et à ceste  
 » heure, que non seulement les familles &  
 » bourgades, mais les villes toutes entieres,  
 » sous l'authorité & benefice de deux Edicts  
 » Royaux, ont fait une declaration de foy  
 » si notoire, nous serions indignes de porter  
 » ces deux beaux titres, de Chrestien & de  
 » Gentilhomme, que nous estimons estre  
 » l'honneur de nos ornemens, si par nostre  
 » negligence ou lascheté, en nous perdant,  
 » nous laissons perir une si grande multitude  
 » de gens. Parquoy nous vous supplions  
 » Messieurs, qui avez embrassé la defen-  
 » sive commune, de prendre promptement une  
 » bonne résolution, car l'affaire ne requiert  
 » plus qu'on temporise ». Les autres qui  
 » estoient en ce conseil, furent esmeus, non  
 » tant pour la vehemence des paroles, que  
 » pour la verité d'icelles. Mais comme il en  
 » a tousjours qui sont fort consideratifs, eux-  
 » là repliquerent qu'ils appercevoient en le

danger aparent , neantmoins que la saluation 1567.  
 (a) leur estoit cachée. « Car si nous voulons  
 » ( disoient-ils ) avoir refuge aux plaintes &  
 » doleances , il est tout clair qu'elles servent  
 » plus à irriter ceux à qui on les fait , que  
 » de remedes. Si aussi nous levons les armes,  
 » de combien de vituperes (b), calomnies,  
 » maledictions serons-nous couverts par ceux  
 » qui nous imputans la coulpe des miseres  
 » qui s'ensuiveront , ne pouvant descharger  
 » leur colere sur nous , la deschargeroient  
 » sur nos pauvres familles demeurées esparfes  
 » en divers lieux. Mais puis que de plusieurs  
 » maux on doit tousjours choisir les moindres,  
 » il semble qu'il y ait encore moins de mal,  
 » d'endurer les premieres violences de nos  
 » ennemis , que les commencer sur eux , &  
 » nous rendre coupables d'une agreffion (c)  
 » publique & générale ». Monsieur d'Andelo  
 prit la parole après , & dit : « vostre opinion,  
 » Messieurs , qui venez de parler , est fon-  
 » dée sur quelque prudence & équité appa-  
 » rente. Mais les principales drogues medi-  
 » cinales ( propres pour purger l'humeur

(a) C'est-à-dire , que la manière de s'en préserver leur étoit cachée.

(b) De blâmes.

(c) D'une agreffion.

1567. » peccante qui abonde aujourd'huy au corps  
» universel de la France) luy defaillent, qui  
» est la fortitude & la magnanimité. Je vous  
» demande, si vous attendez que soyons ban-  
» nis és pays estrangers, liez dans les prisons,  
» fugitifs par les forests, courus à force du  
» peuple, mesprisez des gens de guerre, &  
» condamnez par l'authorité des grands,  
» comme nous n'en sommes pas loïn, que  
» nous aura servy nostre patience & humilité  
» passée? que nous profitera alors nostre in-  
» nocence? à qui nous plaindrons-nous?  
» Mais qui est-ce qui nous voudra seulement  
» ouir? Il est temps de nous desabuser, &  
» de recourir à la defense, qui n'est pas moins  
» juste que nécessaire, & ne nous soucier  
» point si on dit que nous avons esté auteurs  
» de la guerre: car ce sont ceux-là, qui par  
» tant de manieres ont rompu les conven-  
» tions & pactions publiques, & qui ont jetté  
» jusques dans nos entrailles, six mille soldats  
» estrangers qui par effect nous l'ont desja  
» declarée. Que si nous leur donnons encore  
» cest avantage, de frapper les premiers  
» coups, nostre mal sera sans remede ».

Peu de discours y eut-il après, sinon une approbation de tous, d'embrasser la force, pour se garantir d'une ruine prochaine. Mais



s'il y eut des difficultez à se resoudre sur cecy, 1567. il n'y en eut pas moins, pour sçavoir comme on devoit proceder en ceste nouvelle entreprise. Aucuns (a) vouloient que les chefs & principaux de la Religion se saisissent doucement d'Orleans, ville confederée, & après envoyassent remonstrer à leurs Majestez, que sentans approcher les Suisses, ils s'estoient là retirez, avec leurs amis, pour leur seureté, & qu'en les licentiant, chacun retourneroit à sa maison. A ceux-là fut respondu qu'ils avoient oublié, qu'à Orleans y avoit un grand portail fortifié, gardé par suffisante garnison de Catholiques, par lequel ils pourroient

(a) « Le Prince de Condé ( lit-on dans l'Histoire de France par Mathieu, Tome I, Liv. V, p. 294 ) » fut conseillé de se saisir d'Orléans, avec offre de le » rendre sitost que cette peur des forces estrangères » cesseroit. L'Amiral n'estoit pas de cet avis, & re- » monstroit qu'aux premiers troubles on avoit esté » contraint de rendre celles qu'on tenoit, parce qu'il » estoit impossible de fournir aux garnisons. *Qui veut » faire ( disoit il ) quelques progrès en un pays, est bien » mal conseillé, s'il ne se saisit des principales places; mais » il fait encores pis de s'en saisir, s'il n'a moyen de les gar- » der : & vouloir estre maistre de la campagne sans cela, » c'est prendre beaucoup de peine pour posséder quelque » chose de peu de jours; car ou l'on sera attaqué de l'en- » nemi, ou de la nécessité des vivres.* »



1567. toujours faire entrer gens en la ville, & que le temps n'estoit plus de plaider, ny se deffendre avecque les paroles & le papier, ains avec le fer. Autres trouvoient bon, de prendre par toutes les provinces, tant de villes que on pourroit, puis se mettre sur la defensive, lequel advis ne fut non plus receu, pource, dit-on, qu'aux premiers troubles, de cent que ceux de la Religion tenoient, au bout de huit mois il ne leur en demoura pas douzé entre les mains : d'autant qu'ils n'avoient armées suffisantes pour les secourir. Enfin, on conclud de prendre les armes, & à ce commencement de guerre observer quatre choses. La premiere, de s'emparer de peu de villes, mais d'importance. La seconde, de composer une armée gaillarde. La tierce (a), de tailler en pieces les Suiffes, par la faveur desquels les Catholiques seroient toujours maistres de la campagne. La quatriesme, d'essayer de chasser M. le Cardinal de Lorraine de la Cour, que plusieurs imaginoient solliciter continuellement le Roy à ruiner ceux de la Religion. De grandes difficultez furent encore proposées sur les deux derniers poincts. Car on dit que le Cardinal & les Suiffes marchoient toujours avec le Roy, & qu'attaquant les

a) La troisieme.

uns, & voulant intimider l'autre, on diroit <sup>1567</sup> que l'entreprise auroit esté faite contre la Majesté Royale, & non contre autrui. Toutefois, elles furent vidées par ceste replique. C'est que l'évenement descouvrirait quelles seroient leurs intentions, comme ils rendirent tesmoignage de celles du Roy Charles Septiesme (a), estant encores Dauphin, qu'il n'avoit levé les armes, ny contre son pere, ny contre le Royaume. D'avantage, qu'on sçavoit bien que les François en corps n'avoient jamais attenté contre la personne de leur Prince. Finalement, si ce premier succès estoit favorable, qu'il pourroit retrancher le cours d'une longue & ruineuse guerre: entant qu'on auroit le moyen de faire entendre au Roy, la verité des affaires qu'on luy desguisoit. Dont se pourroit ensuivre la reconfirmation des Edits, mesmement quand ceux qui vouloient prévenir, se sentiroient prévenus: voila quelle fut la résolution que prindrent lors tous ces personnages, qui se trouverent ensemble. Lesquels combien qu'ils fussent douez

(a). L'application de ce fait historique n'étoit pas exacte. Charles VII, alors Dauphin, avoit à craindre les effets de l'exhérédation, quelque injuste qu'elle fût; & la démence de son pere pouvoit favoriser les projets dénaturés d'Isabelle de Bavière.

1567. de grande expérience, sçavoir, valeur, prudence, si est-ce que ce qu'ils avoient si diligemment examiné, & tant bien projeté, se trouva, quand on vint aux effets, merveilleusement esloigné de leur attente: & d'autres choses, à quoy il n'avoient quasi point pensé, pour les tenir plus seures & difficiles, se tournerent en leur benefice: dont bien leur servit. Par cecy se peut cognoistre, que les bonnes délibérations ne sont pas tousjours suivies de bons succès. Ce que j'ay dit, n'est pas pour taxer ceux de qui j'ay parlé, la vertu desquels j'ay tousjours grandement admirée, ny pour faire negliger la prudence & la diligence aux affaires, ains seulement pour advertir que l'accomplissement de nos œuvres, ne gist pas tant en l'humaine proposition, qu'en la divine disposition.

Voyons quel fut le succès de l'entreprise. Quant au premier point, qui concernoit les villes, on délibera d'en surprendre seulement trois, à sçavoir Lyon, Toulouse & Troyes, pour l'utilité qu'elles eussent apporté, pour divers respects. Mais les desseins que firent sur icelles ceux qui prirent la charge de s'en saisir, ne réussirent pas. Pour le regard d'estre forts en campagne, ceux de la Religion le furent au commencement plus

que les Catholiques : mais un mois & demy 1567. après la prise des armes, ils se trouverent plus puissans qu'eux, tellement qu'ils les contrainquirent d'aller à refuge aux estrangers, qu'ils avoient appellez pour les venir secourir. L'execution des Suiffes succeda très-mal, pource que le dessein fut descouvert, & que les forces qui y devoient estre, manquerent. Et n'y eut que le quatriesme point, de moindre importance que les autres, qui s'effectua : qui estoit de separer de M. le Cardinal de Lorraine de la Cour. Il ne laissa pourtant d'y avoir autant d'autorité & de credit, qu'auparavant. Mais voicy un inconvenient qui ne fut pas petit, où tomberent ceux de la Religion. C'est qu'ils exciterent l'indignation & haine du Roy contr'eux, pource qu'à leur occasion il fut contraint de se retirer à Paris avec frayeur & vistesse, si bien que depuis il leur garda une arriere pensée. Ceste entrée de guerre eust esté peu heureuse pour eux, si d'autres effects n'eussent recompensé les premiers defauts. Lesquels cependant advindrent plus par les mouvemens de quelques Gentilshommes particuliers, & disposition d'aucuns habitans de villes, que par grandes deliberations précédentes. Dont s'ensuivit qu'on s'empara de plusieurs, tant bonnes, que mau-

1567. vaises. Et des plus prochaines furent Orleans, Auxerre, & Soissons. Bien est vray, qu'on fut secrettement averty de se remuer à mesme jour. Mais on ne fit point grand estat, sinon sur les choses que j'ay recitées.

### C H A P I T R E X I I I.

*Que trois choses que le Prince de Condé attenda, rendirent le commencement de son entreprise fort superbe : dont les Catholiques furent d'abordée estonnez.*

QUAND les hommes sont picquez de la necessité, leurs courages se redoublent, & leurs apprehensions précédentes n'estans plus vives, ils craignent moins de se hasarder à choses difficiles & perilleuses. Ce qui advint à ceux de la Religion alors. Car appercevant le glaive desgainé les menacer, ils resolurent de se sauver plustot avec les bras, qu'avec les jambes, & fermans les yeux à beaucoup de respects, eslimerent qu'il convenoit magnanimement commencer. Leur premier & principal acte, fut l'universelle prise des armes par toute la France en un mesme jour. Ce qui apporta (a) esbahissement mesme à

(a) On a vu dans les Mémoires de Castelnau jusqu'à quel point Catherine de Médicis poussa l'incrédulité.



plusieurs de leur party, qui ne sçavoient l'affaire, & beaucoup de frayeur aux Catholiques, qui se fussent paraventure portez avec plus de rigueur qu'eux, s'ils eussent commencé les premiers la feste. Cependant ils receurent un grand desplaisir de voir tant de villes saisies, ce qu'ils dissimulerent : & aucuns d'eux dirent, *les freres nous ont pris sans verd à ce coup, mais nous aurons quelque jour nostre revanche.* En quoi ils se monstrerent gens de parole : car avant qu'un an fust passé, ils leur firent cognoistre qu'ils avoient dit vray. Quelques-uns avoient opinion, que tant d'avertissemens qui se donnerent aux provinces, descouvroient l'entreprise. Toutefois cela arriva en peu d'endroits, combien que ce fussent les importants. Beaucoup moins à ceste heure pourroit-on procéder de mesme, à cause de l'indiscrétion des hommes, qui est telle, qu'ils ne peuvent rien celer. Au temps ancien on remarquoit des exemples semblables en quelque maniere à cestui-cy (excepté

dulité. Elle n'ajouta foi à l'insurrection des Protestans qu'au moment où elle fut qu'ils s'avançoient pour enlever la Cour. (Lisez le Tome XLV de la Collection, p. 15 & suiv.)



1567. que les uns furent pour offendre (a) & l'autre pour se deffendre ) comme quand Mithridates fit en un pareil jour tuer dans tous les pays plus de quarante mille Romains. Aussi quand soixante villes de Grece furent saisies & saccagées en un jour ; que le Consul Romain avoit assigné à ses legions , sans que les unes ny les autres en pressentissent rien , qu'au temps de l'exécution. Tels faits n'arrivent pas souvent : parce que ceux qui ont une fois esté pris à la pippée , & qui sont reschappez , deviennent après si vigilans & soupçonneux , que le seul branlement des feuilles les resveille , & l'ombre les fait tressaillir.

Le second acte renommé , fut d'oser assaillir six mille Suisses , & les faire retirer avecques moins de cinq cens chevaux. Vray est , que selon le dessein qui avoit esté fait , il y en devoit avoir d'avantage , nommément quelque nombre d'harquebiers à cheval : toutesfois on manqua non d'estre en campagne , mais de se trouver à point nommé au rendezvous : & à cause du peu de forces , les Chefs de la Religion se retindrent , & n'osèrent s'aventurer à une charge generale dans ce gros corps , qui sembloit une forest , &

(a) Vieux mot qui signifie *attaquer*.

& outre cela , les chevaux estoient demy <sup>1567.</sup> recreuz de la grande courvée qu'ils avoient faite. Je leur ay pourtant ouy affirmer , que si la troupe de Picardie fust arrivée ( qui estoit de cent cinquante chevaux ) ils eussent essayé le combat , faisant mettre pied à terre à leurs harquebusiers & chargeant avecques les esquadrons par trois costez. Mais quand ils eussent ainsi fait , tousjours l'évenement estoit fort douteux. Tout se passa en escarmouches , où il y en eut de morts & de blesez de part & d'autre.

J'ay entendu dire que ce gros bataillon fit une contenance digne des Suisses ; car, sans jamais s'estonner , ils demeurèrent ferme pour un temps , puis après se retirèrent serrez , *tournans tousjours la teste , comme a accoustumé de faire un furieux sanglier que les abbateurs poursuivent* , jusques à ce qu'on les abandonna , voyant qu'il n'y avoit apparence de les forcer.

Le troisieme acte , fut l'occupation de la ville de St. Denis , où le Prince de Condé s'alla placer avec toutes ses forces , & en deux villages prochains qu'il fit retrancher , pour assieger Paris de ce costé-là. Tous ces effects venans à estre considerez , voire des meilleurs Chefs Catholiques , ils en estoient

1567. esbahis, & cuidoient (a) que ledit Prince attendoit encore promptement de grandes forces, & avoit de bonnes intelligences, & dans Paris, & dans la Cour; car autrement, disoient-ils, *n'eust-il osé, estant si foible, venir si avant au Royaume se loger près de nous.* Et l'Admiral qui estoit très-avisé & bon guerrier, n'auroit jamais conseillé cela, sans autres fondemens cachez. C'est ce qui les fit temporiser, jusques à ce qu'ils eussent ramassé leurs forces. Plusieurs autres trouvoient merueilleusement dur, veu que desjà ils en avoient de bonnes, qui approchoient de dix mille hommes, qu'on souffrist cette petite poignée de gens les braver chacun leur par continuelles escarmouches jusques dedans leurs portes, & que c'estoit grande vergogne de voir une *fourmy assieger un elephant.* Mais j'estime que les considérations des autres, estoient plus sages, lesquels maintenoient que c'estoit une imprudence toute notoire, de vouloir par un combat, qui est incertain, contre des fols, disoient ils (b), qui n'ont maintenant pour conseil

(a) Et pensoient.

(b) C'étoit là l'opinion du Connétable. Mais les clameurs des Parisiens, l'obligèrent de risquer l'événement d'une bataille.

que le defespoir , & pour richesses , que 1567.  
 leurs armes & chevaux, hazarder tout le  
 corps de l'Estat , qui est comme enclos dans  
 les murailles de Paris , & qu'ayans chose si  
 sacrée entre leurs mains , que la personne du  
 Roy, il convenoit faire toutes choses seurement  
 & qu'en brief ils verroient sortir de cest  
 avis , d'honorables fruits. En ceste maniere  
 y eut-il entre la sagesse des uns & la teme-  
 rité des autres, comme un discordant accord  
 par quelques jours , jusques à ce que le gros  
 jeu se joua, qui fut si rude , que les Hu-  
 guenots furent contrainct de quitter leur giste.  
 Sur cest exemple icy, si quelqu'un vouloit  
 bastir de grands & aventureux desseins , il  
 feroit paraventure une erreur irrémediable.  
 Car les choses qu'on veut comparer, ne se  
 ressemblent pas tousjours en toutes leurs  
 parties , & puis ces accidents sont tels , que  
 c'est beaucoup , quand un siecle en produit  
 deux ou trois.

#### CHAPITRE XIV.

*Ce qui avint au delogement de Saint-Denis ,  
 qui est plus digne d'estre remarqué.*

**E**NCORE qu'un grand Chef de guerre ne  
 puisse atteindre aux fins qu'il s'est proposées,

1567. si est-ce qu'aucune fois il advient qu'en ses procédures il demontre tant de valeur, qu'on ne laisse de lui donner de la louange, comme plusieurs firent à M. le Prince de Condé, pour les beaux exploits qui apparurent pendant qu'il sejourna à S. Denis. Une de ses intentions estoit, de mettre les Parisiens en telle necessité de vivres, & les molester tant par autres voyes, qu'eux, & ceux qui y estoient retirez, seroient contrains d'entendre à une paix. Et c'est ce qui fit faire les entreprises du Pont Charenton, S. Cloud & Poissy, pour brider la riviere, lesquelles toutefois ne servirent de guères, & cuiderent causer la ruine de ceux de la Religion. Quelqu'un se pourra esmerveiller, comme de si excellens Capitaines embrassoient un tel dessein, lesquels ne devoient pas ignorer combien de grandes armées avoient par le passé perdu leur peine en la pensant effectuer, ainsi que fit celle du *Duc Charles de Bourgogne*, & cuide aussi qu'ils en estoient memoratifs aucunement. Mais se voyans portez sur les lieux, l'occasion les convioit de tenter ce que la commune voix crioit qu'on fist. D'avantage, s'ils fussent demeurez sans rien entreprendre, il leur sembloit qu'ils diminueroient beaucoup de leur réputation, & puis ils voyoient leurs



gens si bien disposez , que les choses difficiles leur apparoiſſoient faisables. 1567

La seconde intention qu'avoit le Prince de Condé estoit d'attirer l'armée enclose dans Paris , à la bataille , ayant grand espoir que s'ils la gaignoient , la guerre prendroit fin : laquelle intention ne reussit non plus que l'autre. Quant à la tierce, il faisoit estat, qu'encore qu'on luy fist abandonner S. Denis, les villes qu'il esperoit qui seroient saisies, tant sur la riviere de Marne, que sur celle de Seine, luy serviroient de faveur & d'espaule, pour y placer toutes ses forces, attendant la venue des Allemaus, qu'il avoit mandez pour le secourir. Mais pource qu'on n'en put surprendre que deux, assavoir Lagny & Montereau : ce dessein s'en alla aussi en fumée comme les autres. Ceux de M. le Connestable furent mieux effectuez. Son premier but estoit, après s'estre renforcé, de contraindre les Huguenots à combattre, & estimoit les devoir deffaire, pour les avantages qu'il avoit sur eux : à quoy il approcha de bien près. Il faisoit aussi estat de les deloger d'où ils estoient, & les esloigner des Parisiens, qui ne prenoient pas plaisir d'avoir de tels mesnagers en leurs censés, qui estoyent fort diligens à les rendre vuides. Mais il ne



1567. peut jouir de ce benefice à cause de sa mort. Et pour n'en mentir point , s'il eust esté vivant , & en santé , il les eust bien fait haster le pas d'autre sorte qu'ils ne firent. Certes les uns & les autres se gouvernerent en grands Capitaines. Mais ayans différentes fins , comme de conserver & d'affaillir , aussi leurs actions furent en quelques parties différentes. Il estoit bien séant aux Huguenots d'estre souvent à cheval , d'entreprendre tantost à propos , & quelquefois audacieusement , & prescher tousjours *le combattre*. Mais les Catholiques faisoient bien aussi de ne sortir en gros , qu'aux occasions apparentes , de ne rien hazarder , & se preparer pour un coup. Je ne reciteray point les petits combats & entreprises qui là se firent , pource que aux histoires ils se verront.

Je diray seulement quelque mot de la bataille ( a ) S. Denis , qui fut à la verité memorable , en ce que si peu d'hommes oferent se presenter devant une armée si puissante ( b ) qu'estoit celle qui sortit de Paris & la soustenir. Car elle n'avoit pas moins de quinze ou seize mille hommes de pied ,

( a ) Cette bataille se donna le 10 Novembre 1567.

( b ) Par rapport à la force des deux armées , lisez le Tome XLV de la Collection , p. 200. )

& plus de deux mille lances , là où en celle 1567. du Prince de Condé , ainfi séparée , comme lors elle se trouva , toute sa cavallerie n'arrivoit à mille chevaux , & quasi autant d'harquebufiers. L'occasion de ce grand combat vint d'une erreur que les Huguenots firent , dont M. le Connestable se sceut dextrement prevaloir. L'erreur fut en ce que d'Andelot qui estoit actif , alla pour surprendre Poissy , & tira de l'armée cinq cens chevaux , & huit cens harquebufiers , qui n'estoient pas des pires. J'ay ouy dire que quand on proposa ceste entreprise au Conseil , aucuns remonstroyent qu'il ne la falloit faire , car grandes forces estoient arrivées à Paris : & puis , on avoit observé qu'aux escarmouches dernieres , les Gentils - hommes Catholiques n'avoient fait que crier , *Huguenots attendez encore trois ou quatre jours , & nous verrons si vous estes si mauvais qu'en faites la mine.* Et que c'estoient advertissemens de la bataille , par ceux qui estoient exhortez par leurs Chefs de s'y preparer , & qu'on ne devoit negliger cela. Mais comme on est quelquefois rempli de trop de confiance , on ne laissa de passer outre. M. le Connestable estant adverty de ceci par ses espies (a) , jugea qu'il ne falloit laisser

(a) Espions.

1567. passer ceste feste sans danser. Et comme c'estoit un vieux routier de guerre, il ne se contenta pas d'estre assureé par les oreilles, il vouloit l'estre aussi par les yeux. Parquoy il fit sortir le jour mesme sept ou huit cens lances, favorisées ès retraites d'un nombre d'arquebusiers, pour se presenter en ordonnance à la veuë des logis de ceux de la Religion, pour sçavoir leurs forces à la verité, & de ce corps se desbanderent deux cens lances, qui leur allerent donner une très-chaude alarme. Eux ne faillirent de la prendre, & pensans qu'on les venoit attaquer à bon escient, tous sortirent avec leurs Chefs en bonne déliberation. Mais les Catholiques (a) ayans reconnu ce qu'ils vouvoient, se retirerent : & les Capitaines en allerent faire le rapport à M. le Connestable, l'assurant que toute leur force de pied & de cheval ne passoit deux mille hommes : mais (*comme on dit prompte à l'esperon*). C'est respondit-il, *le temps de les attraper, & qu'un chacun se prepare à la bataille qui se donnera demain.* A l'aube du jour il fit sortir toute son armée aux champs,

(a) Selon M. de Thou (Liv. XLII) ce corps de Cavalerie tint en échec les Protestans pendant vingt-quatre heures, & les fatigua beaucoup.

la délibération estant s'ils ne vouloient venir <sup>1567.</sup> au combat, de leur faire quitter à coups de canon, Aubervilliers, & S. Ouyn, où M. l'Admiral & les gens de Genlis estoient logez, esperant après gagner les batteaux de passage, pour trancher chemin à M. d'Andelot. Et à ce que j'ay entendu; ledit sieur Connestable estimoit qu'ils ne se hazarderoient pas de combattre, n'ayant toutes leurs forces entieres: & qu'ils se retireroient tous dans la ville de S. Denis. Ce qui arriva autrement. Car il n'y eut pas moins d'ardeur de venir aux mains, d'un costé que d'autre, nonobstant la grande inégalité. Les Catholiques avoient quatre avantages sur leurs ennemis: à sçavoir l'artillerie, le nombre d'hommes, les bataillons de picques, & la place haute & relevée; tout cela n'empescha point que ceux de la Religion ne les allassent assaillir, lesquels se rangerent en trois corps de cavallerie, mais tous simples, c'est-à-dire en haye, qui est un ordre très-mauvais, encore que nostre gendarmerie l'ait long-tems pratiqué. Mais l'expérience nous a enseignez de venir à l'usage des esquadrons. Le combat s'ensuivit après, qui fut fort furieux, & dura près de trois quarts d'heure: & ceux qui y ont ensanglanté leur espée,

1567. soit d'un costé ou d'autre, se peuvent vanter de n'avoir pas faite de courage, l'ayans es-  
 prouvé en un lieu si perilleux. M. l'Admiral  
 m'a quelquefois dit, que l'arquebuserie à  
 pied, qu'il avoit rangée à ses flancs, luy  
 servit grandement. Car tirant de cinquante  
 pas, elle fit beaucoup d'offense en la ca-  
 vallerie des Catholiques, qu'il chargea. Voilà  
 où nos discordes nous ont conduitz, de nous  
 baigner dans le sang les uns des autres, L'issue  
 fut telle, que ceux de la Religion furent  
 chaffez de dessus la place, & suivis plus d'un  
 demy quart de lieuë : & paraventure que pis  
 leur fust arrivé, sans la nuit, laquelle les  
 favorisa à leur retraite, qui ne fut sans quel-  
 que desordre. Il y eut aussi de l'autre costé  
 des gens qui se retirerent non moins dili-  
 gemment, que de bonne heure, & specia-  
 lement l'infanterie (a) Parisienne. En somme,  
 les Catholiques eurent l'honneur de la ba-  
 taille, en ce que le champ & la possession

(a) Cette Infanterie Parisienne étoit le corps de six mille hommes que Tavannes a désigné sous le nom de *badauds*, (Voyez le Tome XXVII de la Collection, p. 129.) *L'Infanterie de Paris, à la premiere vapeur de la poudre, prit la fuise, & plusieurs pour se retirer plus hastivement, prirent la fuite* (raconte Mathieu, Histoire de France, Liv. V, p. 301.)



des morts leur demoura. M. le Prince de 1567.  
 Condé avoit jà mandé à M. d'Andelot, de  
 retourner en diligence. Il luy redespescha  
 encore pour le haster, craignant que le len-  
 demain on ne le vint r'attaquer. Mais à  
 minuit il retourna, très-marri de n'avoir  
 esté à la feste. Et après que chacun se fut  
 reposé, les Chefs dirent qu'il estoit necessaire  
 de rabattre un peu de la gloire que leurs  
 ennemis pensoient avoir acquise. En leur  
 monstrant qu'on n'avoit pas perdu le cœur,  
 ny l'esperance : & mettans leur petite armée  
 aux champs, bien deliberés, ils s'allèrent  
 presenter devant les fauxbourgs de Paris,  
 brussans un village & des moulins à vent,  
 à la veuë de la ville, pour les acertener (a),  
 que tous les Huguenots n'estoient pas morts,  
 & qu'il y avoit encore de l'exercice pre-  
 paré. Mais personne ne sortit, à cause  
 (comme il est bien à presumer) de la perte de  
 M. le Connestable. Ceste demonstration que fi-  
 rent les Huguenots, conserva leur reputation.  
 Toutefois que le *sejourner* là estoit leur ruy-  
 ne, ils descamperent le lendemain (a), &

(a) C'est-à-dire, pour leur prouver.

(b) Cette date, conforme à celle des Mémoires de  
 Castelnau, est contredite par le Journal de Brulart.  
 (Tome XLV de la Collection, p. 58.)



1567. s'acheminèrent vers Montereau, où ils mandèrent le reste de leurs forces qui estoient tant à Estampes, qu'à Orleans, les venir trouver. Ce qui rengrossit fort leur armée.

## C H A P I T R E X V.

*Du voyage qui se fit vers la Lorraine, par les armées, à diverses fins.*

TOUTES les forces Françoises qu'attendoit M. le Prince de Condé, ne furent pas plustost jointes à luy, que l'armée contraire ne se mist a sa queue, qui s'alloit de jour en jour renforçant: en laquelle Monseigneur le Duc d'Anjou, qui est aujourd'huy (a) Roy, commandoit. Aucuns miens Catholiques m'ont asseuré, que son intention estoit de combattre, s'il en rencontroit une belle occasion. Car les Capitaines qui le conseilloyent, prevoyans bien que si ceux de la Religion joignoient leurs Reitres ( qui jà branloyent ) c'estoit pour faire durer la guerre longtems, ou rendre une bataille incertaine, estoient par ceste consideration vivement piquez. Mais quand ils regardoient après l'importance de leur Chef, qui reposoit sous leurs armes, & le desespoir de leurs contraires, cela les retenoit

(a) Henri III.

un peu. Ils userent de deux gentilles ruses, 1567. tant pour les arrester, que pour les surprendre: car en guerres, telles finesses sont approuvées; au moins on les pratique. La premiere, fut la negociation de la paix, où les signalez personnages de ceux de la Religion (comme le Cardinal de Chastillon) furent employez: ce qui attiedissoit tousjours leur premiere ardeur de combattre. L'autre, furent deux suspensions d'armes, faites pour deux ou trois jours chacune, afin de mieux conférer (disoit-on) des points mis en avant. L'une (a) fut près de Montereau, & l'autre près de Chaulons: mais la derniere leur cuida estre très-dommageable: d'autant que le Prince de Condé s'arresta en un très-mauvais logis fort escarté (b), pendant que l'armée des Catholiques s'approchoit. Et sans l'entreprise que fit le Comte de Brissac sur quelques cornettes d'harquebusiers à cheval, qu'il deffit, ledit Prince eust séjourné encores deux jours où il

(a) Le détail de ces négociations se trouve dans les observations sur les Mémoires de Castelnau (T. XLV de la Collection, p. 217.) Il suffit de rappeler au Lecteur qu'à la tête de la premiere fut le Sieur de Combaud, & que le Cardinal de Châtillon conduisit la seconde.

(b) De Thou (Liv. XLII), & Davilla (Liv. IV, p. 269) confirment le récit de la Noue.

1567. estoit, où sans doute il eust esté combattu, & paravanture surpris par les contraires, qui estoient lors très-puissans, à cause de quinze cens lances Bourguignonnes, qui estoient jointes à eux, que conduisoit le Comte d'Arembergue (a), l'un des plus renommez Capitaines des Pays-Bas. Mais quand il vit une telle execution s'estre faite pendant la suspension, il pensa qu'il n'estoit pas seur de croire en paroles. Parquoy en trois jours il chemina plus de vingt grandes lieues, par pluyes, & si mauvais passages, que c'est merveille comme le bagage & l'artillerie peurent suivre : & ne se perdit rien de l'un ny de l'autre, tant l'ordre étoit fort bon, & la diligence grande ! L'armée de Monseigneur, voyant cest esloignement, se desista de la poursuite. Et aucuns se glorifioient de ce qu'on avoit chassé les Huguenots hors du Royaume. Autres plus clair-voyans, s'apercevans bien qu'on ne les pouvoit plus empescher de joindre leurs forces Allemandes, furent d'avis de les laisser courre, & aviser aux moyens de les garder de rentrer. Mais il y en eut aussi, & non petite quantité, qui jetterent un grand blasme (b) sur aucuns Conseillers

(a) D'Aremberg.

(b) Par rapport aux fautes essentielles, que firent

de Monseigneur, dequoy on les avoit laissé 1567. eschapper sans les combatre, & disoient que l'Admiral s'entendoit secrettement avec eux. Ce qui estoit une imagination du tout faulse, & dequoy luy - mesme se rioit : m'ayant dit plusieurs fois, *n'en avoir nulle, mais qu'il tascheroit cependant à les entretenir en ce soupçon.*

Je veux raconter quelques mouvemens & legeretez de ceux de la Religion, pendant le petit sejour qu'ils firent en Lorraine, aussi la liberalité volontaire qu'ils monstrent au milieu de tant de pauvreté qui les environnoit : action que j'estime impraticable au temps où nous sommes. Plusieurs s'estoient persuadez, & le bruidt en couroit aussi, qu'on n'auroit pas mis le pied dans la Lorraine, *que les coqs (a) des Reitres ne s'entendissent chanter* : mais après y avoir séjourné quatre

les Officiers généraux, qui dirigeoient le Duc d'Anjou, lisez les observations sur les Mémoires de Vieilleville, Tome XXXII de la Collection, p. 306.

(a) Cette locution proverbiale fait probablement allusion au soin qu'avoient les Reitres de ne point marcher sans être bien munis d'approvisionnement de toute espèce, & particulièrement de volaille ; aussi l'attirail qu'ils traînoient après eux étoit-il fort gênant en raison du grand nombre de leurs charriots.

1567. & cinq jours, on n'en sçavoit non plus de nouvelles, que lors qu'on estoit devant Paris. Ce qui engendra du murmure parmy aucuns mesme de la Noblesse, qui donnoient des attaques assez rudes à leurs Chefs en leurs devis ordinaires, tant l'impatience est grande parmy nostre nation. Eux l'ayans entendu, s'efforçoient d'y remedier. Et comme les hommes difficilement s'esloignent de leurs inclinations, aussi les dissuasions dont userent ces chefs furent différentes. Car le Prince de Condé qui estoit d'une nature joyeuse, se mocquoit si à propos de ces gens si coleres & apprehensifs, qu'il faisoit rire ceux mesmes qui excedoient le plus en l'un & en l'autre. De l'autre costé M. l'Admiral avec ses paroles graves leur faisoit tant de honte, qu'enfin ils furent contraints de se radoucir & rapaiser. Je luy demanday lors si l'armée de Monseigneur nous suivoit, quel conseil il prendroit? nous acheminer, dit-il, vers Bachara, où les Reitres doivent avoir fait leur assemblée, & qu'il ne falloit combattre sans eux, & que l'ardeur premiere ne fust un peu reschauffée. Mais s'ils ne s'y fussent trouvez, repliqua quelqu'un, que eussent fait les Huguenots? *je pense qu'ils eussent soufflé en leurs doigts; car il faisoit grand froid.* Or toute



ceste fascherie fust bien tost convertie en res-1568.  
jouissance, quand ils entendirent au vray que  
le Duc Cazimir, Prince doué de vertus Chres-  
tiennes, & auquel ceux de la Religion sont  
fort obligez, marchoit & qu'il estoit prochain.  
Ce n'estoient que chansons & gambades, &  
ceux qui avoient le plus crié, sautoient le  
plus hau. Ces emportemens verifient très-  
bien le dire de Tite Live : *que les Gaulois  
sont prompts à entrer en colere, & par con-  
sequent prompts à se resjouir : lesquelles pas-  
sions excèdent aisément, si, à l'imitation des  
sages, on ne les modere par l'usage de la  
raison.*

Monfieur le Prince de Condé ayant sceu  
par ses negociateurs d'Allemagne que les  
Reitres s'attendoient de toucher pour le moins  
cent mille escus estans joints avec luy, il fut  
bien en plus grande peine qu'il n'avoit esté  
auparavant pour les mouvemens des siens,  
d'autant qu'il n'en avoit pas deux mille. Là  
convint-il faire de necessité vertu, & tant luy  
que M. l'Admiral, qui avoient une meveil-  
leuse créance entre ceux de la Religion,  
desployerent tous leur art, crédit, & élo-  
quence, pour persuader un chacun de se de-  
partir des moyens qu'il avoit, pour ceste con-



1568. tribution si necessaire : dont dependoit le contentement de ceux qu'on avoit si devotieusement attendus. Eux-mesmes monstrent exemples les premiers , donnans leur propre vaisselle d'argent. Les Ministres en leurs predications exhorterent à cest effect , & les plus affectionnez Capitaines y preparerent aussi leurs gens. Car en une affaire si extraordinaire , il estoit besoing de s'aider de toutes fortes d'instrumens. On vit une disposition très-grande en plusieurs de la Noblesse de s'en acquiter loyaument. Mais quand il fut question de presser les disciples *de la Picorée* , qui ont ceste propriété de sçavoir vaillamment prendre , & laschement donner , là fut l'effort du combat. Toutefois moitié par amour , moitié par crainte , ils s'en acquiterent beaucoup mieux qu'on ne cuidoit. Et ceste liberalité fut si generale , que jusques aux goujats des soldats chacun bailla , de maniere , qu'à la fin on reputoit à deshonneur , d'avoir peu contribué. Il y en eut de ceux-cy , qui firent honte à des Gentilshommes , en offrant plus volontairement de l'or , qu'eux n'avoient fait de l'argent. Somme , que le tout ramassé , on trouva , tant en ce qui estoit monnoyé , qu'en vaisselle & chaines d'or , plus de qua-

tre vingts mille livres. Qui vindrent fr à point, 1568. que sans cela difficilement eust-on appaisé (a) les Reitres. Je sçay bien , qu'il y en eut beaucoup qui furent aiguillonnez à donner , y estans presséz par l'exemple , la honte , & les persuasions : toutefois c'est chose certaine , que bonne partie furent pouffez de zele & d'affection , qui se monstra en ce qu'ils offrirent plus qu'on ne leur avoit demandé. N'est-ce pas là un acte digne d'esbahissement, de voir une armée point payée, & d'espourveue de moyens , qui estoit comme un prodige , de se saisir des petites commoditez qu'elle avoit , pour subvenir à ses necessitez , ne les espargner pour en accommoder d'autres , qui paravanture ne leur en sçavoient

(a) « Le Prince de Condé & l'Amiral firent de » nécessité vertu. Voyant que les paroles & les pro- » messes estoient inutiles aux Rheistres, qui ne vo- » missoient qu'injures, menaces & reproches, parce » qu'on ne leur donnoit de l'argent au tems promis, » ils engagèrent tout ce qu'ils avoient de bagues & de » vaisselle d'argent. Les Seigneurs de l'armée suivirent » cet exemple. Le zele de la religion, qui estoit en- » core dans la ferveur de la nouveauté, fut si puis- » sant, que les soldats & goujats, avec une allégresse » incroyable, y jetterent toute leur espargne, de quoy » les Estrangers s'esmerveilloient. ( Mathieu, Liv. V, p. 302. )

1568. guères de gré? Il seroit impossible maintenant de faire le semblable, parce que *les choses genereuses sont quasi hors d'usage.*

## C H A P I T R E X V I.

*Du retour des deux armées vers Orleans & Paris, & la maniere que tenoit le Prince de Condé, pour faire vivre marcher, & loger la sienne.*

**I**L ne fallut point de longue consultation, après que les Reitres furent joints, pour sçavoir ce qu'il convenoit faire. Car la voix universelle estoit qu'on allast porter la guerre auprès de Paris. Ce qu'aucuns paravanture desiroient, pour l'envie de revoir leurs maisons : mais la plupart voyoient bien, qu'il n'y avoit point de meilleur chemin que celui-là, pour r'avoir la paix. Les Chefs aussi n'ignoroient pas, que, pour continuer la guerre, les armées ne se pouvoient passer d'artillerie, poudre, & argent, & autres commoditez, qui se tirent des marchans & artisans, & que s'ils ne s'approchoient d'Orleans ( qui estoit leur mere nourrice ) ils en seroient privez. Ce qui les fit aisément consentir au desir commun. Ainsi avec ceste bonne volonté, ceux de la Religion rebrousserent chemin,

ayans opinion que l'armée ennemie les cō-1568. toyeroit, tant pour les empêcher de *brans-*  
*quetter* (a) plusieurs petites villes foibles, que pour espier une occasion d'attrapper quel-  
 qu'une de leurs troupes. Alors la France regorgeoit de toutes sortes de vivres : ce neantmoins falloit-il grand art & diligence pour nourrir une armée de plus de vingt mille hommes, point payée, qui n'estoit favorisée du pays, comme l'autre, & qui n'avoit qu'un très-petit équipage pour les munitions. M. l'Admiral estoit sur toutes choses, soigneux d'avoir de très-habiles Commissaires, & de leur faire avoir voicture, selon la necessité Huguenotte : & souloit (b) dire, quand il estoit question de dresser corps d'armée, *commen-*  
*çons à former ce monstre par le ventre.* Or pource que nostre coutume estoit, que la cavalerie logeoit escartée dans les bons vil-  
 lages, lesdits Commissaires, outre les chariots qu'ils avoient avec eux, tenoient encore cha-  
 cune cornette un boulangier & deux chevaux de charge, qui n'estoient plustost arrivez au quartier, qu'ils se mettoient à faire du pain, & après l'envoyoient au corps de l'infanterie. Et quand ces petites commoditez estoient

(a) De piller.

(b) Et avoit coutume de dire.

1568. toutes rassemblées, qui sortoient de quarante cornettes que pouvions avoir alors, cela se montoit beaucoup : & de là aussi souvent s'envoyoient chairs & vins, estans les Gentilshommes si affectionnez, qu'ils n'espargnoient au séjours leurs charrois, pour conduire ce qu'il convenoit. Les petites villetes prises, on les reservoit pour les munitionnaires, & menaçoit-on les autres, où il n'y avoit point de garnison, de brusser une lieuë à la ronde d'elles, si elles n'envoyoient quelques munitions. De maniere que nostre infanterie, qui logeoit ferrée, estoit ordinairement accommodée. Je ne mets point icy en conte les butins, qui se faisoient tant par les gens de pied, que de cheval sur ceux de contraire party, & ne faut (a) point douter que ce grand animal devoratif, passant parmy tant de provinces, n'y trouvast tousjours de la pasture; & souvent la robbe du pauvre peuple y estoit meslée, & quelquefois des amis, tant la nécessité & cupidité de prendre, incitoit ceux qui ne manquoient jamais d'excuses pour coulourer leurs proyes. De ces fruits icy plusieurs s'entretenoient, en ce qu'il faut que le soldat achette outre la nourriture : comme pour l'ha-

(a) Tous ces faits sont également rapportés par M. de Thou (Liv. XLII.)



billement & les armes, qui sont choses nécessaires. 1568.

Maintenant je parleray du logement de l'armée, laquelle on estoit contraint d'espandre en divers lieux, pour deux raisons principales. L'une, pour la commodité du vivre : l'autre, afin qu'elle fust à couvert, pour la garantir de l'injure de l'hyver, & sans ce soulagement, elle n'eust peu subsister (a). Je sçay bien que c'est une mauvaise façon de loger, & qu'aux guerres Imperiales & Royales on n'eust eu garde de commettre ces erreurs, pource qu'on eust été incontinent surpris. Mais és civiles les deux partis contraires ont esté contraints, & ont accoustumé d'en user ainsi; au moins en nostre France. L'infanterie, on la logeoit en deux corps, à sçavoir en celuy de la bataille, & de l'avant-garde : & les gens de cheval, aux villages plus prochains. Quand il survenoit alarme à bon escient, ladite cavalerie s'alloit rendre où les Chefs estoient. Et si un logis escarté estoit attaqué, on l'alloit secourir incontinent. Parmy les cornettes y avoit bon nombre d'harquebusiers à cheval : & quand on estoit arrivé au quartier, on fortifioit très-bien les avenues, & s'accommodoit-on souvent dans

(a) Subsister.



1568. les temples & châteaux, afin de pouvoir tenir deux heures, attendant le secours. J'ay quelquefois veu l'un des Chefs marcher avec cinq ou six mille hommes, & rechasser les ennemis, qui avoient assailly un logis. Mais quelque vigilance qu'il y ait eue de toutes parts, si s'est-il fait beaucoup de surprises, quoy qu'on battist les chemins jour & nuit. Les meilleurs avis que souvent on avoit, estoient par les picoreurs : lesquels s'espandans par tout, comme mouches, rencontroient ordinairement les ennemis, & quelqu'un en venoit dire des nouvelles : car ces gens-là *courent comme lievres*, quand il faut fuir, mais quand ils vont croquer quelque proye, ils volent. La teste qui se faisoit vers les ennemis qu'avoient les chevaux legers, estoit de cinq ou six cens bons chevaux, & autant d'harquebusiers à cheval, avec peu de bagage, sinon chevaux de charge : & c'estoit pour faire estre lesdits ennemis en cervelle, les garder d'entreprendre, & tenir l'armée advertie.

Quant à la matiere de marcher, on donnoit le rendez-vous à toutes les troupes à une telle heure, au lieu le plus commode, pour la distribution des logis : & de-là, on s'acheminoit ès quartiers, & allant ainsi par divers chemins, la diligence estoit grande,

quand on vouloit la faire. Un mal y avoit-il <sup>1568.</sup> marchant escartez en ceste sorte, c'est que souvent se donnoient de fausses allarmes. Si est-ce qu'on ne remarque point qu'il soit advenu de notable surprinse au Prince de Condé. Je ne serois pas d'avis qu'on bastit des reigles sur ces exemples ici, que la necessité a produits, sinon qu'il y eust la mesme raison qui regnoit alors. On s'en peut servir en les accommodant aux temps, <sup>aux</sup> lieux & aux personnes. Le plus certain est, de redresser nos coustumes par les anciennes reigles militaires, où il y a plus de perfection, qu'en ce que nous pratiquons. Ce n'est pas à dire pourtant, que ces magnanimes Chefs eussent deu faire autrement qu'ils ne firent ; car à tout ce qui se devoit & pouvoit alors, ils n'y ont manqué. Aussi la plupart des grandes & signalées actions se sont esvanouies depuis leur mort.

## C H A P I T R E X V I I.

*Des nouvelles forces de divers provinces qui se trouverent à Orleans : qui convia M. le Prince de Condé d'entreprendre le voyage d'Orleans.*

**A**ux premieres guerres civiles, la plupart de ceux de la Religion tenoient pour maxime

1568. (& nommément leurs Chefs) qu'il estoit très-difficile de faire la guerre avec reputation, & la paix avec dignité, si l'on n'avoit toujours une armée en campagne. Et pour ceste occasion, ils exhortoient leurs partisans d'aider à en composer une qui fust gaillarde, d'autant que tout le corps en sentoit le benefice. Et c'est ce qui rendoit tant de gens prompts à s'y venir ranger. Mais quand pour cest effect on abandonné les bonnes places, qu'on tenoit aux provinces, on s'en est mal trouvé, parce qu'après on demeuroit sans retraites. Quand aussi on a voulu en garder trop, on a manqué à l'autre point. Ce qui nous doibt enseigner à éviter les extremités. La guerre n'a pourtant laissé de se faire esdictes provinces, tant aux premiers troubles, qu'en ceux-cy. Et qui voudra bien considerer les mouvemens (a) du *Baron des Adretz*, & les autres beaux exploits de plusieurs Capitaines, tant Catholiques que Huguenots, lesquels sont notez aux histoires, il verra des choses misérables avoir esté va-leureusement & prudemment executées. Mais pource que je me suis voulu assujettir de ne

(a) Relativement au Baron des Adrets, nous renvoyons le Lecteur au Tome XXVII de la Collection, p. 307, & au Tome XLIII, p. 361.

parler

parler que de ce que j'ay veu, ou entendu <sup>1568.</sup>  
 de bon lieu, j'ay differé de me donner la  
 carriere par pays incognus, craignant de  
 broncher, estant doncque M. le Prince de  
 Condé informé que forces de Gascogne &  
 Dauphiné luy estoient arrivées à Orleans,  
 qui aprocherent de six mille hommes, il  
 voulut les employer, & leur manda qu'elles  
 se tinssent prestes, & qu'on preparast aussi  
 poudres & balles, & trois ou quatre chetives  
 pieces d'artillerie qui restoient. Car encore  
 que les Catholiques estiment les Huguenots  
 estre gens à feu, si sont-ils tousjours mal  
 pourvus de tels instrumens : aussi n'ont-ils  
 point, comme eux, de *S. Antoine*, lequel  
 ils disent présider sur cest element. Son in-  
 tention estoit, avant que donner à cognoistre  
 son dessein à ses ennemis, d'avoir environné  
 la ville qu'il pretendoit d'assiéger, & nulle  
 ne luy sembla plus commode pour ses af-  
 faires que Chartres : laquelle ayant prise,  
 il vouloit faire fortifier, pour tenir tousjours  
 une espine au pied des Parisiens, & à sa  
 faveur, conserver en quelque maniere son  
 pays qu'il avoit derriere (7). Il envoya pour  
 cest effet de plus de vingt lieues loin, trois  
 mille chevaux pour la fermer (a). Laquelle

(a) Pour l'investir.

1568. diligence ne profita pas de beaucoup : pource qu'un regiment d'infanterie qui estoit logé à quatre lieues de là, ne laissa d'y entrer, qui fut la salvation ( a ) de la ville. Le Seigneur de Linieres y commandoit, qui avoit en tout vingt-deux compagnies. & nul ne s'espargna à user de tous les remedes de fortification, dequoy l'on se sert aux mauvaises places qui sont prevenues. Les assaillans regarderent aussi de leur part aux endroits qui leur sembloient les plus attackables. Et de tous costez y en avoit de si mauvais, qu'on ne pouvoit quasi discerner le pire. Et ayant recognu une montagne qui dominoit par le flanc d'une courtine, sans entrer en autre consideration, ils choisirent cest endroit là, qui d'arrivée promettoit beaucoup, cependant les remedes s'y pouvoient aisément trouver. Car n'ayant M. le Prince que cinq pieces de batterie, & quatre legeres coulevrines, que pouvoit faire cela contre tant de gens de defense & de travail qui là estoient? Aussi en deux jours & deux nuicts ils batirent des traverses & des retranchemens tels qu'on n'osa les enfoncer. Le François est si soudain, qu'il veut incontinent avoir descouvert, ce qui ne se peut

( a ) Le salut.



trouver qu'après avoir longtems cherché. 1568.  
 Et par ceste promptitude, j'ay tant veu d'erreurs aux recognoiffances des places que je tiens pour reigle très-utile de voir & revoir deux fois, voire trois fois, une chose avant que de prendre résolution de s'y arrester. On cognut, après que la bresche fut faite, que c'estoit perdre des hommes à crédit, que d'attaquer par-là. Et comme on estoit après, pour préparer une nouvelle baterie par un plus foible endroit, la paix fut conclue, ce qui renversa toutes actions militaires. Le proverbe qui dit ; *qu'il n'est muraille que de bons hommes, est bien veritable* : car il faut qu'une place soit bien mauvaise, s'ils ne trouvent moyen de s'y accommoder. En tels lieux ne se doit-on obstiner à long siege : mais pour arrester une armée trois semaines ou un mois, cela se peut entreprendre, pendant qu'une autre se prepare pour favoriser les assiegez.

Au sejour que nous fismes devant ceste place, M. l'Admiral fit une belle contre entreprise, qui se desmela en la maniere que je dirai. L'armée contraire estoit au-delà de la riviere de la Seine, qui n'osoit approcher en corps de celle du Prince, & ne sçai les causes pourquoi. Elle ne voulut pourtant



1568. perdre l'occasion de porter quelque faveur à ceux de dedans ; & pour c'est effect fut envoyé M. de la Vallette, qui estoit un Capitaine renommé, avec dix-huit cornettes de cavallerie, pour tascher de surprendre quelqu'une de nos troupes au logis, endommager nos fourrageurs, rompre nos vivres & nous tenir souvent en alarmes. Il s'approcha à quatre lieues près du camp, logeant assez ferré, d'où il commençoit à nous molester grandement. Dequoy M. l'Admiral estant adverti, il prit la charge d'y pourvoir. Et comme il avoit accoustumé d'aller en gros, *de peur, disoit-il, de faillir le gibier*, aussi prit-il trois mille cinq cens chevaux, & partit de si bonne heure, qu'à soleil levé il se trouva dans le milieu des quartiers de ceste cavallerie, qui nonobstant les bonnes gardes qu'elle tenoit en campagne, ne se peut garantir que plusieurs ne fussent enveloppez, & y eut quatre drapeaux pris, mais peu de gens tuez. M. de la Vallette, qui estoit logé à Oudan (a), rallia quatre ou cinq cens che-

(a) On a vu dans les Mémoires de Tavannes (tome XXVII de la Collection, p 136) la confirmation de l'échec que reçut la Valette à *Houdan*. M. de Thou (Liv. XLII) attribue le projet de cette expédition contre le corps de la Valette au Prince de Condé. C'est

vaux; & estant suivi de plus de mille des 1568. nostres, il se retira néanmoins avec une belle façon, tournant souvent teste; aussi avoit-il art & experience. On voit par ceci qu'il ne fait pas seür séjourner gueres ( si on n'est en lieu fort ), devant nne grosse puissance de cavallerie. Car sans qu'on y pense, on se trouve surpris comme d'un orage qui arrive à l'impourvue; & quasi aussi-tost que vos sentinelles, vedetes, ou batteurs d'estrade, elle vous reste sur les bras. Car elle marche en assurance, ne craignant rien, & dit toujours aux premiers, *attaque, charge, & suy tout ce que tu trouveras.* En tels affaires les plus fins, & qui ouvrent bien les yeux, ne laissent quelquefois d'y estre attrappez.

## C H A P I T R E X V I I I.

*De la seconde paix qui fut faite à  
Lonjumeau.*

**E**N tous les troubles de la France on a toujours veu ceci advenir, c'est qu'en faisant la

sans doute parce qu'il commandoit en chef. Au surplus, il convient que l'Amiral fut l'exécuteur, que la Vallette y perdit beaucoup de monde, mais qu'il sauva son honneur par la belle retraite qu'il fit. Davila ne parle point de cet événement.

1568. guerre on n'a pas laissé traiter de la paix ; tant chacun a voulu démonstrer avoir agreable chose si salutaire ! aussi s'en est-il fait beaucoup entre lesquelles ceste-ci a esté la pire pour ceux de la Religion. La négociation s'en remmencha, estant là le Prince de Condé devant Chartres : & fust envoyé le Cardinal de Chastillon de sa part avec autres Gentilshommes, pour s'assembler avec les Deputez du Roi à Lonjumeau, où ils besognerent si bien, que tous les articles furent accordez ; les uns envoyans à Paris, les autres à Chartres, pour vuider les difficultez qui survenoient. Or, comme une bonne paix estoit fort desirée, & n'estoit aussi pas moins nécessaire, cependant il y en eut peu qui s'amussassent à bien considerer quelle pouvoit estre ceste-cy : ains, comme si le nom eust apporté avec soy le vray effet, la pluspart de ceux de la Religion demouroient là attachez qu'il la falloit embrasser. Et pour parler rondement, c'est ce qui força MM. le Prince & Admiral à y condescendre, voyant une si grande disposition (& mesmement en la Noblesse) de l'accepter. Ce fut un tourbillon qui les emporta, à quoy ils ne peurent resister. Vray est que M. le Prince y avoit quelque inclination : mais M. l'Ad-

miral se douta tousjours de l'inobservation <sup>1568,</sup>  
d'icelle, pource qu'il appercevoit à peu près  
qu'on vouloit prendre une revanche sur les  
Huguenots, de l'injure receue à la journée  
de Meaux. Mesmes dès lors aucuns Catholi-  
ques ( qui estoient de ceux qui ne peuvent  
rien celer ) disoient tout haut, *qu'ils s'en ven-*  
*geroient bientôt.* Et un de nos negociateurs  
de paix manda avoir ouy plusieurs fois tels  
langages, & apperceu une grande indigna-  
tion cachée ès poitrines d'aucuns de ceux  
avec lesquels ils conferoyent, & qu'on prist  
garde : pource que cela denotoit quelque fi-  
nistre événement. Davantage il y en eut de la  
Cour propre, tant hommes que femmes,  
qui quelquefois desrobent des paroles du ca-  
binet, qui manderent à leurs parens & amis,  
qu'indubitablement ils seroient trompez, s'ils  
ne besongnoient seurement, qui estoit bien  
pour resveiller ceux qui se vouloyent endor-  
mir sur ce doux oreiller de paix. Mais quel-  
que avis que l'on eust, on ne peut retenir le  
torrent qui jà estoit desbordé. On se pourra  
esmerveiller dequoy ces grands Chefs, qui  
avoient tant de credit sur leurs partisans,  
n'ayent sceu leur persuader ce qui leur estoit  
utile. Mais si on considere bien quelles gens  
ce sont que les volontaires, & la vehemence

1568. du desir de voir sa maison , l'on verra que quand l'ancre de la necessité apparente est rompue , le navire poussé de vents si violens ne se peut arrester.

Desjà avant le levement du siege de Chartres , il s'en estoit allé des Cornettes entieres & plusieurs particuliers ( sans demander congé aux Superieurs ) vers les quartiers de Saintonge & Poictou. Et ceste humeur passa parmy l'infanterie , mesmément en celle qui estoit des pays esloignez. Et plusieurs disoient , puisque le Roy offroit l'Edict de pacification , qu'on ne le pouvoit refuser. Autres de la Noblesse , qu'ils vouloient aller prendre des retraictes en leurs provinces , pour la conservation de leurs familles , qui estoient souvent meurtries par la cruauté de leurs ennemis : les gens de pied se plaignoient aussi de n'estre payez , & qu'ordinairement ils manquoient de vivres. Ainsi donc les Chefs de la Religion ne peurent adherer aux advertissemens qu'ils eurent , & rejeter cette paix , pource qu'ils fussent demourez trop foibles. Sur cecy ils discourroyent quelquefois en cette maniere : que le gros de leurs forces Françoises les abandonnant , ils seroient contrains de se mettre sur la defenfive ; mais que cela les desfavoriseroit gran-



dement, veu qu'on estoit en la saison en la-1568. quelle les armées se mettent en campagne. Que de separer les Reitres pour les distribuer dans les villes, ils ne le vouloient faire, pource que c'estoit se devorer soy-mesme : de les placer aussi en camp fortifié, le remede n'estoit que pour peu de temps. Somme, qu'il falloit esprouver le hazard de la Paix. Alors on eust bien desiré d'avoir des villes pour seureté d'icelle : mais quand on demandoit d'autres seuretez que les Edits, les sermens & les promesses, on estoit renvoyé bien loin, comme si on eust vilipendé & mesprisé l'autorité Royale, qui fut occasion qu'on receut ce qui estoit accoustumé d'estre offert. Ainsi ceux de la Religion licentierent leurs estrangers, se retirerent en leurs maisons, puis poserent les armes chacun en particulier, ayant opinion (au moins le vulgaire) que les Catholiques feroient le semblable. Ils se contenterent seulement de le promettre : mais en effet ils ne firent du tout rien ; & demourans tousjours armés, garderent les villes & les passages des rivières, si bien qu'à deux mois de-là les Huguenots se trouverent comme à leur discretion. Aucuns mesmes de ceux qui avoient insisté pour la paix, furent contraints de dire : *Nous*



1568. avons fait la folie, ne trouvons donc estrange si nous la beuvons. Toutesfois il y a apparence que le breuvage sera amer.

## CHAPITRE XIX.

### TROISIEME TROUBLE.

*De la diligente retraite de ceux de la Religion aux troiefmes Troubles, & de la belle résolution de M. de Martigues, quand il vint à Saumur.*

**L**ES affaires humaines font sujettes à beaucoup de mutations ; & pour en représenter l'inconstance , les *Ethniques* (a) ont figuré une rouë tournante , où tantost une chose est en haut & tantost en bas : aussi qui voudra bien noter la dissimilitude du principe de ceste guerre d'avec la précédente , il y appercevra le mesme. Car en la passée les Huguenots previndrent & assaillirent superbement , & en ceste-cy ils furent prevenus , & se retirerent par une necessité honteuse , abandonnans les provinces & villes qui auparavant avoient servy pour leur conservation. Quand ils virent qu'on avoit mis dix compagnies

(a) On désignoit ainsi les Payens : ce mot vient du grec *Ethnos* qui signifie nations.

d'infanterie dans Orleans , ils cognurent bien 1568. que leurs affaires alloient mal : mais ce qui les esmeut de desloger des provinces voisines de Paris , fut que M. le Prince cuida (a) estre enveloppé en sa maison , des compagnies de gens-d'armes & de gens de pied , qui tout doucement s'en approchoient. Luy ayant adverty M. l'Admiral & ses plus proches voisins , tous ensemble avec leurs familles se retirerent à la Rochelle , passans à gué la riviere de Loire en un lieu inaccoustumé. Il donna aussi advertissement à ceux de la Religion les plus esloignez , de prendre les armes , & se sauver le mieux qu'ils pourroient vers luy , cherchant de passer la mesme riviere à gué ou par batteaux. Les Catholiques en se moquant disoient *qu'il avoit tort de prendre l'alarme si chaude , & qu'on n'avoit fait aucune entreprise sur luy.* Il respondoit *qu'il aimoit mieux leur avoir laissé les nids , que s'ils eussent attrapé les oyseaux ; & que s'il se fust bien ressouvenu de la promesse qu'ils avoient faite de prendre leur revanche de Meaux , & de faire courir les freres à leur tour : qu'il fust party de meilleure heure , afin de n'aller que le pas.* Ce sont icy les propos communs que je recite ; car les causes gra-

(a) Faillit.

1568. ves, de part & d'autre, sont escrites (a) ès histoires. Je sçay bien qu'une guerre est miserable, & qu'elle apporte avec soy beaucoup de maux : mais ceste meschante petite paix, qui ne dura que fix mois, fut beaucoup pire pour ceux de la Religion, qu'on assassinoit en leurs maisons, & ne s'osoient encores defendre. Cela & autres choses les animerent & disposerent de chercher seureté, en se ralliant ensemble.

M. d'Andelot estant en Bretagne, receut avis de ramasser tout ce qu'il pourroit, & s'acheminer en Poictou. Il manda qu'on le vint trouver vers l'Anjou, ce qu'on fit : & quand tout fut joint, la troupe n'estoit moindre de mille bons chevaux, & de deux mille harquebusiers, avec laquelle il dressa la teste vers la rivière de Loire, pour y chercher un passage commode. Mais le propre jour qu'il arriva au long d'icelle, une inopinée aventure succeda, dont les Catholiques se desmelerent avec grand honneur. Il s'estoit logé fort escarté, à cause qu'il n'avoit grande alarme d'ennemis, ayant donné charge aux

(a) Lisez les observations sur le septième Livre de Castelnau (tome XLV de la Collection depuis la p. 272 jusqu'à la p. 313 inclusivement.)

chefs des troupes, estans arrivez en leurs 1568. quartiers, de sonder s'il y avoit point quelque endroit gueable. Mais deux heures après s'estre logez, M. de Martigues ( 8 ), qui vouloit aller à Saumur, trouver le Duc de Montpensier; fut averty que force Huguenots, sans nommer qui, s'estoient venus loger sur son chemin. Luy qui avoit passé une petite riviere par barques, qui s'appelle Sorgue, jugea qu'il n'y avoit plus d'ordre de se retirer, & qu'il convenoit se faire passage avec le fer, quoy qu'on rencontra. Il n'avoit aucun bagage, l'ayant envoyé de l'autre part de Loire, estant sa troupe de trois cens lances, & cinq cens braves harquebusiers. Et d'autant qu'il estoit contraint de marcher toujours par une levée de terre, qui borde la riviere, où l'on ne peut aller que dix hommes de front, ou six chevaux, il mit à sa teste cent harquebusiers Gascons de sa garde avec deux cens autres, & sa cavalerie au milieu, puis le reste de l'infanterie derriere, & cinquante lances pour coureurs. Cela fait, il leur dit : *Mes compagnons, les Huguenots sont sur nostre chemin. Il nous faut leur passer sur le ventre, ou estre pendu; car nous ne pouvons nous retirer: que donc chacun se prepare de bien combattre avec les bras, & marcher*

1568. *gaillardement avec les jambes, pour gagner Saumur : Il n'y a que huit petites lieues, & ne pouvons trouver seureté que n'y soyons arrivés.* Tons luy promirent de ne manquer à leur devoir ; & en ceste resolution s'acheminèrent. Les deux premieres troupes qu'il rencontra, furent deux compagnies de cavallerie, qui se logeoyent, qui escarta aisément ; & en combatant fut tué le Capitaine Boisverd. Là sceut-il que M. d'Andelot estoit prochain : ce qui luy fit haster le pas, afin de le prevenir : mais quelque diligence qu'il fist, si le trouva-t-il à cheval avec peu de gens, ayant eu l'alarme par quelques fuyards. Il se fit une brave charge, où le Lieutenant de M. de Martigues fut tué, & M. d'Andelot contraint de luy laisser le passage libre. Il ne permit à ses soldats de saccager le bagage qui estoit dans les rues, ains les fit tirer outre. A une lieue de là il rencontre la compagnie des gens de cheval du Capitaine (a) Coignée, qui marchoit, & la fit retourner bien viste, avec bonnes arquebusades : puis à un quart de lieue du village des Rosiers se presenterent devant luy deux cens harquebusiers que le Seigneur de la Noue envoyoit vers l'alarme pour le secours des autres :

(a) Nicolas le Vasseur, Seigneur de la Coignée.



mais comme l'infanterie de M. de Martigues 1568. estoit de soldats vieux & l'autre de nouveaux, ceux-cy furent mis en route, & fallut abandonner le village, & luy laisser le passage. Enfin, à deux lieues de Saumur il trouva encore une compagnie d'infanterie, accommodée dans un temple, laquelle il força, & prit le drapeau, & arriva à nuit fermante à seureté luy & ses gens, fort travailléz de marcher & de combattre, ayant fait perte de vingt hommes, & en ayant tué quatre fois autant, mais mis en effroy près de mille. J'ay bien voulu raconter cest exploit, pource qu'il m'a semblé plein d'une brave détermination: toutefois on ne se doit estonner si les troupes de M. d'Andelot ne l'enfoncèrent; car elles furent surprises, estans toutes escartées, mesmement la cavalerie estoit dans un lieu trop estroit pour bien combattre, & quand elles se furent recognees & rassemblées, les ennemis estoient desjà à saueté. Ainsi voit-on combien il sert d'estre en corps, cheminer en ordre & avoir pris une bonne détermination: & c'est ce qui ordinairement fait vaincre les petites troupes, en ce qu'elles veulent suppléer à leur foiblesse par valeur.

Pour ceste escorne, M. d'Andelot ne perdit



568. esperance de passer la riviere : & ayant fait reserrer les gens en deux corps, il la fit taster par tout. Enfin, fut trouvé (a) un gué, comme miraculeusement, où il n'y avoit memoire d'homme que jamais aucun eust là passé : & le lendemain, joyeux aux possible, & tous les siens, d'avoir rencontré ce qu'ils n'esperoient, il passa de l'autre part. Lors que nous estions en ces incertitudes, je luy dis, *qu'il estoit besoin d'aviser à ce que nous ferions, si le passage nous estoit fermé.* Il me respondit, *que pouvons nous faire, sinon prendre un party extrême, mourir comme soldats, ou nous sauver comme soldats ? mon avis est (dit-il) de nous joindre tous, & nous retirer à sept ou huit lieues d'icy vers le pays large, & faire donner des advertissemens à Messieurs de Montpensier & Martigues, que nous-nous en allons comme fuyans, & tous dissipez, chacun tâchant à eschapper le péril, ce qu'ils croiront fort aisement. Cependant animons & préparons nos gens à vaincre : & s'ils s'approchent de*

(a) Selon M. de Thou (Liv. XLIV) Montgommery indiqua ce gué. Si le fait est exact, on a droit d'être fâché que la Noue l'ait omis. Ce silence tiendrait-il à l'espèce d'antipathie qui existoit entre eux ? Par rapport aux démêlés, qu'ils eurent ensemble, voyez la Notice qui précède ces Mémoires.

*nous comme il n'y a doute qu'ils n'y viennent* 1568. *incontinent, plus pour butiner que pour combattre; alors donnons valeureusement sur eux, car nous les romprons, & après n'y aura-t-il troupe qui d'un mois nous ose affronter, & nous sera aisé de gagner l'Allemagne, ou le haut des rivieres. Il ma semblé que le prompt & brave conseil de ce gentil Chevalier, ne devoit non plus estre celé, que la belle détermination du Seigneur de Martigues, deux personnages certes dignes de grandes charges militaires. Le dernier acquit beaucoup d'honneur en son passage, & le premier plus de profit au sien, ayant mis luy toute sa troupe à seureté, laquelle au bout de huit jours se joignit à M. le Prince de Condé: ce qui le renforça beaucoup. Ceste entrée de guerre si mal commencée de ceux de la Religion, par des retraites précipitées, estoit un présage qu'ils s'aideroient de ces remedes en la continuation d'icelle, ce qui advint aussi, combien qu'il leur fust peu advenu aux précédentes, & si on veut sçavoir les causes, je les diray. Ce fut pour le mespris de la discipline, & pour la multiplication des vices (9), qui amenerent les desordres, & engendrerent audace en plusieurs ( non en*

1568. tous) lesquels sous l'ombre de la nécessité, prenoient trop de licence.

## C H A P I T R E X X.

*Que le temps qu'on donna à M. le Prince de Condé, après s'estre retiré à la Rochelle, sans luy jeter aucune armée sur les bras, luy servit de moyen de se prevaloir d'une grande province, sans le soustien de laquelle, il n'eust peu continuer la guerre.*

**T**OUT le refuge qu'eurent ceux de la Religion pour se sauver en ces dernières tempestes, fut de se retirer à la Rochelle, qui jà leur estoit devotieuse ayant embrassé l'Evangile & rejeté la doctrine du Pape. La ville est assez grande & bien située sur le bord de la mer, en un pays abondant en vivres, & pleine d'assez riches marchans, & bons artisans: ce qui profita beaucoup pour la conservation de plusieurs familles, & pour en tirer les commoditez qui estoient nécessaires, tant pour les gens de guerre, qu'aux armées de mer & de terre. Or après l'arrivée de M. d'Andelot, les Chefs aviserent qu'il ne falloit pas perdre temps. Et ayant fait sortir de l'artillerie de la Rochelle ils attaquèrent les villes de Poictou & Xaintonge, qui alors estoient

foibles : & assez mal pourveues de garnisons, 1568. se faisant maistres de celles qu'ils purent, comme de Niort, Saint-Maixant, Saintes, St. Jean-Ponts, & Coignac. Depuis, Blaye & Angoulesme furent prises, estans les unes gagnées aisément, & les autres avec batterie & assaut. Somme, qu'en moins de deux mois, de pauvres vagabonds qu'ils estoient, ils se trouverent és mains des moyens suffisans pour la continuation d'une longue guerre. En toutes ces places on y logea environ trente compagnies d'infanterie, & sept ou huit cornettes de cavallerie : qui fut une grande descharge pour la campagne, & se dressa un bel ordre politique & militaire, tant pour les François que pour la conduite de l'armée. Je confidere en cecy, comme la nécessité estant suivie de l'occasion, les Huguenots se seurent prevaloir de toutes deux. Estans pressés de la premiere, ils desployerent toutes les inventions de leur esprit & les forces de leur corps, pour n'en estre accablez. Après survenant la seconde, ils se trouverent bien disposez de l'embrasser. J'ay quelquefois ouy M. l'Admiral approprier le beau dire de *Themistocles*, à la condition des affaires d'alors, à sçavoir, *nous estions perdus, si nous n'eussions esté perdus*. Par cela il entendoit, que sans nostre fuite, nous

1568. n'eussions pas acquis ceste bonne ressource, voire beaucoup meilleure que celle-là que nous avions auparavant. Je ne sçay pourquoy les Catholiques ne cognurent plustost que ceux qu'ils avoient chassez d'auprès d'eux, s'establiſſoient au loin, afin d'y envoyer des remedes plus promptement : car il n'y a doute que cela eust empesché la moitié de leurs conquestes. J'ay opinion que l'aïse qu'on eut à Paris de voir les provinces & villes estre abandonnées, qui auparavant leur avoit fait si forte guerre, enfla le cœur à plusieurs, qui desdaignerent après les effets des Huguenots, estimans que la Rochelle seule pouvoit resister, où dans trois mois on les renfermeroit. Ce sont là les projets qu'on fait après un accident favorable.

La Roine de Navarre sentant les remuemens venir, fut diligente de se retirer vers ces quartiers-là, amenant avec elle ses enfans, & d'assez bonnes forces, ce qui servit tant pour autoriser *la cause* (a), que pour fortifier l'armée. Elle craignoit que demourant en ses pays, on la contraignist, tant par les mouvemens de ses sujets, que par autres forces, de laisser aller son fils à la Cour où

(a) C'étoit-là le mot des Protestans, pour signifier la défense de la Religion.



indubitablement on l'eust fait changer ( au 1568. moins exterieurement ) de Religion. Parquoy elle ne fit difficulté d'abandonner son pays en proye , pour conserver les consciences pures. Exemple très-rare en ce siecle-cy , auquel la richesse & la grandeur sont en si grande recommandation , qu'elles sont à plusieurs un *Dieu domestique* , auquel ils s'affervissent. Or ce qui donna un merveilleux accroissement à l'armée de ceux de la Religion , furent les troupes (a) , que M. d'Acier tira de Dauphiné , Provence , & Languedoc. Auparavant M. le Prince avoit escrit , tant à luy , qu'aux plus signalez desdites provinces , de mander de bonnes forces à son secours , pour faire teste à l'armée Royale , qui luy venoit sur les bras : afin que tant de Princes & excellens Chefs ne receussent ce desavantage , que de se voir assiegez dans les villes. Aquoy tant s'en faut qu'ils manquassent , qu'il semble qu'ils despeuplerent les lieux d'où ils partirent , tant ils amenerent d'hommes ; car il n'en y avoit pas moins de dix mille , portans armes , qui sous la conduite du Seigneur d'Acier s'acheminèrent. Mais comme d'un costé

(a) Voyez le dénombrement de ces forces ( tome XXV de la Collection , p. 438 , & tome XLV *ibid.* p. 316. )

1568. ce fut tout le soustenement de l'armée, aussi de l'autre ce fut la perte de plusieurs places, dont les Catholiques s'emparerent après leur departement. Et souvent j'ay ouy aucuns des Colonels se repentir d'estre sortis en si grand nombre, comme s'ils eussent voulu aller chercher quelque nouvelle habitation. Quand la moitié seulement fust venue, ce n'eust esté que trop.

Ils ne peurent pourtant joindre M. le Prince de Condé, qu'un grand inconvenient leur advint : car deux Regimens des leurs furent desfaits par M. de Montpensier. La cause fut, à ce que j'ay entendu, par ce que les sieurs de Mouvans & de Pierre-Gourde, se sentans incommodez de loger si serré, comme ils avoient fait jusque-la, voulurent s'elcarter, estimans qu'ayans deux mille harquebusiers, il ne suffisoit qu'à une armée de les desfaire. C'estoit un brave soldat que ledit de Mouvans, autant qu'il y en eut en toute la France : mais sa grande valeur & experience luy fit entreprendre ce qui luy tourna à ruine. Qui est-ce qui quelquefois fait périr des Capitaines & des troupes. Il ne laissa de très-bien combattre, & luy & son compagnon moururent sur le champ, avec mille de leurs soldats. Les Catholiques m'ont raconté un trait qu'ils firent

lors, que j'ay trouvé beau. C'est que sentans 1568. M. d'Acier logé à deux petites lieuës de-là, avec seize mille hommes, ils craignirent qu'il ne vint au secours. Parquoy au mesme temps qu'ils donnerent au quartier dudit Mouvans, avec le gros de leur infanterie, ils envoyèrent à celui du Seigneur d'Acier huit ou neuf cens lances, & force harquebusiers à cheval, faisant de grandes fanfares de trompettes, & crians *Bataille*. C'estoit afin de luy faire penser, que c'estoit à luy qu'on en vouloit. En ceste sorte l'amuserent-il pendant que leur entreprise s'executa, de laquelle ils rapporterent dix sept drapeaux. Ceste perte desplut beaucoup à M. le Prince & aux siens: mais l'arrivée de tant d'autres Regimens effaça ce regret bien-tost. Car l'homme de guerre (lors mesmement qu'il est en action contre ses ennemis) s'efforce de jeter hors de sa memoire toutes choses tristes: afin qu'elles n'aillent affoiblissant ceste premiere fureur qui est en luy, qui souvent le rend redoutable.

## C H A P I T R E X X I.

*Des premiers progresz des deux armées, lors qu'estant en leur fleur, elles cherchoient avec pareil desir, de s'entre-combattre.*

1568. **A**P R È S la desfaite de Mouvans, l'armée Catholique se retira a Chasteleraud, craignant que celle des Huguenots, qui s'estoit faite si puissante, ne la vint affronter en mauvais lieu. Monseigneur le Duc d'Anjou se trouva là, qui amena encores d'autres forces bien deliberées, ayans pour Chef un tel Prince, à qui elles portoient beaucoup d'amour & d'obeissance. Et croy que de long-temps on n'a point veu tant de François en deux armées. Le Prince de Condé, les places fournies, avoit en la sienne plus de dix-huit mille harquebusiers, & trois mille bons chevaux. J'estime qu'en celle de Monseigneur n'y avoit moins de dix mille soldats, & quatre mille lances, sans conter les Suisses. De maniere que des deux parts (a) se fussent trouvé trente cinq mille François, tous accoustumez à manier les armes, & possible aussi hardis soldats, qu'il y en eust en la Chretienté. L'armée des Huguenots se voyant

(a) Des deux côtés.

forte, voulut tascher de venir aux mains, & 1568. s'approcha à deux lieues près de Chastelleraud. Mais ayant le Prince de Condé eu avis, que l'autre camp estoit placé en lieu avantageux, quasi environné d'un petit marescage, à quoy on avoit adjousté un leger retranchement en quelques endroits, il ne voulut rien attenter temerairement, & chercha les voyes d'attirer ses ennemis à combatre. Ce qui le convioit à cela, estoit l'ardeur qu'il voyoit en ses soldats. Secondement, le grand nombre qu'il en avoit, car il se doutoit bien que les armées, auxquelles la paye defaut, ne se peuvent tenir grosses, que bien peu de temps. Aussi que la rigueur de l'hyver, l'auroit bien-tost diminuée. En l'armée Catholique paravanture qu'aucunes de ces considerations avoient quelque poids. Mais il y eut bonne uniformité en ceci, que les deux chefs estoient touchez d'un pareil desir de venir aux mains, & eurent un pareil dessein d'aller vivre chacun sur le pays de son ennemy, pour conserver le sien des ravages extrêmes que font les armées.

Ainsi toutes les deux descamperent, & prirent la route de Lusignan, près d'où il y a un petit quartier de pays bon en perfection, où chacune estoit intentionnée de se venir loger. Et combien qu'elles fussent assez



1568. proches, si est-ce que l'une ne sçavoit nouvelles de l'armée, ce qu'il ne faut trouver trop estrange, pource qu'on le voit avenir quelquefois, Ayant doncques, de toutes les deux parts, esté donné le rendez-vous en un gros bourg, comme *Pamprou*, plein de victuailles les Mareschaux des deux camps s'y trouverent quasi en mesme temps avec leurs troupes, d'où ils se chasserent & rechasserent par deux ou trois fois, tant chacun desiroit attraper cest os pour le ronger, qui fut à la parfin quitté. Mais d'autant que les uns & les autres sçavoient bien qu'ils seroient soustenus, nul ne prit la fuite : ains se retirerent à un quart de lieue de là, où ils se mirent en bataille. Après arriverent pour le soustien des uns, Messieurs l'Admiral & d'Andelot, avec seulement cinq cornettes de cavalerie; & du costé des Catholiques se presenterent sept ou huit cens lances. *Il n'est plus question*, dit alors M. l'Admiral, *de loger, ains de combattre* : & tout soudain advertit M. le Prince, lequel estoit à plus d'une grosse lieue de là, qu'il s'avancast, & que cependant il feroit bonne mine. Il commanda qu'on se mist en ordre sur un petit haut, pour oster aux ennemis la veue d'un vallon, afin qu'ils ne le recognussent, & c'estoit pour leur faire penser que nous avions

grosse cavallerie & infanterie cachée dedans. 1568.

Estans donc rangez à une canonnade les uns des autres, il dit à un Capitaine d'harquebustiers à cheval, qu'il s'avançast cinq cens pas, & qu'il se tint près d'une haye, ce qu'il fit. Mais comme ces gens là encore qu'ils sçachent tirer & courre (a), ne sont pas pourtant soldats entendus, ils n'y eurent pas esté fix patenostres, que la moitié s'esbranla pour aller escarmoucher, & après leur cornette marcha pour les soustenir. Les ennemis voyans cela, jugerent qu'on vouloit aller à eux: ce qui les fit serrer, & avec trois ou quatre grosses troupes de lancés, je vy alors ces deux chefs bien faschez de n'avoir prevenu l'indiscretion de ce fol, & encores plus, pour ne sçavoir quelle résolution prendre, voyans leurs ennemis beaucoup plus forts qu'eux; mais quand ce vint à conclure, chacun conclud autrement que son naturel & sa coustume ne portoit. M. d'Andelot, qui ne trouvoit jamais rien trop chaud, dit que se falloit retirer au pas: & que les ennemis, estans plus forts, nous feroient recevoir une escorne, & qu'on ne devoit regarder à la honte, d'autant que celuy qui évite le peril, avec le profit qu'il en reçoit,

(a) Vieux mot qui signifie courir. Il est resté dans la nomenclature des expressions consacrées à la Venne-ic.

1568. jouit aussi de l'honneur. M. l'Admiral, qui estoit homme de grande consideration, s'opiniastra à vouloir demeurer, disant estre necessaire, avec la bonne contenance de cacher sa foiblesse, & envoya incontinent querir & rappeler ces harquebutiers, ce qui fit arrester les ennemis.

Or combien que ce conseil profita, si est ce que celui de M. d'Andelot estoit plus seur, & à preferer, au moins à mon opinion. Ayant bien voulu reciter ce petit fait assez au long, afin que ceux qui veulent s'instruire aux armes, en tirent ce fruit, c'est, que quand il est question d'acte qui importe, on doit oster ces argolets de la tesse, & au lieu y mettre un tres-avisé Capitaine, accompagné de bonnes lances : car celui qui a ceste place, est le guide du reste, & sur son avis tout le reste se meut, & faisant autrement, on erre : comme on feroit si en marchant par pays inconnu, on mettoit devant un guide ignorant le chemin. On peut remarquer aussi, qu'encores qu'il n'y ait nulle jaloufie, entre des Capitaines, toutefois, voire en un fait bien clair, on void arriver de la contrarieté en leurs opinions. Et ce qui me fait plus esbahir de celle-cy, est que chacun contrarioit à sa disposition naturelle & coustume de pro-

ceder. Car l'un estant adif, comme un *Marcellus*, delibera très-sagement, & l'autre lent & confideratif, comme un *Fabius*, opina hazardeusement. De dire la cause de cela, je ne sçauois, finon qu'aux prompts mouvemens on ne garde pas tousjours l'ordre accoustumé en ses actions. On void aussi comme l'audace sert quelquefois; mais, comme on dit, ces coups sont bons à faire une fois, & n'y retournent pas souvent, pour le hazard qu'il y a. Je demanday depuis à M. de Martigues, qui commandoit en ceste troupe de lances, s'il scavoit que Messieurs l'Admiral & d'Andelot fussent en ces cinq cornettes? Il me dit que non, que s'il l'eust sceu, qu'il eust cousté la vie à tous, où qu'il les auroit eus vifs ou morts: & qu'ils cuidoient que c'estoient les troupes des Mareschaux de camp, qu'il eussent chargées, sans un doute qu'ils eurent qu'elles estoient soustenues par une grosse harquebuserie, qui leur sembloit qui paroissoit en un village derriere, encores que ce ne fussent que valets, & qu'ils attendoient leurs gens de pied.

Mais au bout d'une heure, les uns & les autres penserent bien qu'il y auroit un plus gros jeu: car on apperceut de tous costé marcher les enseignes d'infanterie, & les esqua-

1568. drons de cavalerie, & estoit sur le tard quand tout fut arrivé, & n'y eut autre chose, qu'une grosse escarmouche, que la nuit fit cesser. Là n'y avoit-il que l'avantgarde Catholique : & ses Chefs, voyans la partie mal faite d'elle contre le camp Huguenot, s'aiderent d'une gentille ruse, pour nous faire croire que tout leur gros y estoit : car les tambours de leurs regimens François, ils les firent sonner (a) à la Suisse, ce qui nous confirma que tout leur corps estoit-là, & ne parloit-on que de bataille pour le lendemain. Ils deffendirent aussi que nul des leurs ne se desbandast, & qu'on n'attaquast rien qu'en se defendant, de peur qu'on prist quelque prisonnier, qui eust descouvert la verité : & si nous eussions sceu cecy, on les eust assaillis dès le soir mesme. Ils firent battre les gardes, & faire de grands feux : mais après qu'ils eurent repeu, ils deslogerent avec peu de bruit, & se retirerent les uns à Jasnueil, où Monseigneur estoit logé avecques la bataille, & les autres au bourg Sanssay, qui n'en est qu'à une lieuë. Le Prince de Condé fut adverty à trois heures après mi-nuit de leur destogement, & à cinq

(a) On a vu le même fait rapporté dans les Mémoires de Tavannes, tome XXVII de la Collection, p. 144.



il se mit à leur queue, avecques toute son armée, se doutant bien que la leur n'estoit venue là. Voila comment en un mesme jour deux belles occasions se perdirent : la premiere, par les Catholiques, la seconde, par ceux de la Religion. Toutefois si ne doit-on donner guères de coulpe ny aux uns ny aux autres : car elles furent mal-aisé à recognoistre sur le champ, & en deux ou trois heures elles se passerent. Vray est qu'un petit avis les eust à plein descouvertes; mais cela est un benefice de l'heur, qui ne depend de la suffisance des Capitaines.

Ce que j'ay recité de la journée precedente, est encores peu de cas, au prix de ce qui survint le lendemain à Jasnueil, & semble que celuy qui dispose de tout, se voulut moquer pour quelques jours, de tant d'excellens Chefs, qui estoient là : d'autant que plusieurs choses qui se firent alors, & qui arriverent, fut plus par hazard, & inopinément quasi, que par conseil. La deliberation des Huguenots estoit, de suivre les ennemis jusques dedans le corps de leur armée, & au lieu où ils la trouveroient, la combattre. Parquoy M. l'Admiral se mit sur leurs brisées, qui estoient assez apparentes, & M. le Prince marchoit après; & comme il y avoit deux routes, l'une

1568. qui alloit au bourg de Sanffay, & l'autre à Jasnueil, M. le Prince se fourvoya, & prit ceste-cy : dequoy fut occasion une bruine, qui s'esleva avant le point du jour. La teste que M. l'Admiral avoit mise devant luy, qui estoit forte, donna sur les huit heures du matin au bourg de Sanffay, où cinq ou six cens chevaux estoient logez, qui furent contrains de se retirer plus viste que le pas, & y perdirent tout leur bagage, & si les suivit-on fort loin. Cependant M. le Prince, continuant le chemin qu'il avoit pris, ayans marché plus de deux lieues, se trouva au front de l'armée de Monseigneur, ne sçachant aucune nouvelle de son avant-garde. Luy, se voyant engagé, pensa qu'il falloit faire bonne mine ; & pource que le pays estoit fort, il fit mettre ses harquebusiers devant, qui passoient douze mille, & fit attacher une escarmouche, & manda à M. l'Admiral ne sçachant où il estoit, qu'il avoit esté contraint de monstrier semblant qu'il vouloit combattre, se trouvant si prochain de l'armée de Monseigneur, & qu'il rebroffast vers luy en toute diligence. Avant que le messager fut à mi-chemin, M. l'Admiral entendit tirer les canonnades, ce qui le fit douter de ce qui estoit venu, & s'achemina vers le bruit, avec ce qu'il peut ramasser ;  
mais

mais quand il arriva sur le lieu, le Soleil s'en 1568. alloit jà couché, qui garda qu'on ne peut avoir temps pour deliberer; recognoistre; ny entreprendre rien en gros. Tout se passa en grosses escarmouches, qui furent les plus belles qu'on ait veu il y a long-temps, qui mirent l'armée de Monseigneur en (a) quelque espouvantement, à cause qu'elle estoit placée en un lieu merueilleusement incommode, & toutefois elle ne laissa de tenir tousjours bonne contenance. L'une ny l'autre ne se voyoient point, estans cachées dans les hayes & petis vallons, & n'y avoit que l'harquebuserie desbandée qui s'apperceut. Je remarquay bien que la nostre estoit pleine de courage, autant qu'il se peut, mais la conduite ne fut pareille: car elle titoit comme en salve, & se tenoit trop serrée ensemble, & tout un Regiment attaquoit à la fois: au contraire celle de Monseigneur estoit esparse, tirant assez lentement, & alloit par petites troupes: de maniere que deux cens harquebusiers arrestoient un Regiment Huguenot. Ils ne sceurent pourant empescher qu'aucuns des nostres ne donnassent jusques dedans les premieres

(a) Dans les Mémoires de Tavannes, cités ci-dessus, on lui attribue les manœuvres qui continrent les Protestans. (Tome XXVII de la Collection, p. 145.)

1568. tentés, laquelle ardeur leur cousta cher : car M. de la Valette leur fit deux charges fort à propos, avec trois cens lances, & en tua bien cent cinquante. On demandera à ceste heure, si toute l'armée du Prince fust arrivée jointe avec luy, ce qui se fust ensuiivy. J'ay opinion que l'autre eust esté esbranlée : car la place de bataille estoit si estroite, qu'elle ne suffisoit pas à la ranger en ordre, venant au combat. Nous luy eussions jetté par les flancs ( qui estoit tout pays fort ) dix mille harquebufiers, favorisez de mille chevaux. Puis avec tout le reste de l'infanterie, & plus de quinze cens chevaux M. le Prince eust donné par la teste, ce qui estoit difficile à soustenir. Les Capitaines Catholiques qui y estoient, & qui en voudront parler fainement, ne contrediront guères à cecy : car onc ne furent si embarassez qu'ils furent lors, comme je l'ay appris des plus grands, qui ne me l'ont celé. La nuit estant survenue M. le Prince de Condé s'alla loger à Sanffay, qui n'est qu'à une lieuë & demie de là.

Je ne veux taire une chose pour rire qui arriva alors. C'est que pendant qu'on fit alte, tout le bagage de nostre infanterie se vint arrester le long d'un bois, assez près de la queue de nos gens de guerre, & là s'accommo-

dèrent, pensans qu'on y deust camper, y 1568.  
 faisant plus de quatre mille feux, & n'ap-  
 perceurent l'armée se retirer à cause de la  
 nuit: de maniere que plusieurs maistres furent  
 ce jour-là mal soupez. Aucuns Catholiques  
 qui estoient en garde, m'ont conté que voyans  
 tant de feux, & oyans tant de cris, ils te-  
 noient pour certain que c'estoit nostre armée,  
 & s'attendoient d'avoir le lendemain bataille,  
 ce qui les rendit plus diligens à fortifier leurs  
 avenues. Le feu Capitaine *Garies* m'a aussi  
 dit qu'il s'offroit d'aller recognoistre ce que  
 c'estoit: mais on ne voulut rien hazarder contre  
 ces braves soldats qui là estoient. Sur la minuit  
 M. le Prince receut avis comme tout le ba-  
 gage estoit engagé, & le tenoit comme perdu:  
 neantmoins il ne laissa d'y envoyer quatre ou  
 cinq cornettes pour le retirer, & commanda  
 qu'une heure après mille chevaux & deux  
 mille harquebutiers s'y acheminassent pour le  
 favoriser, si on sortoit après. Le premiers  
 qui y arriverent trouverent messieurs les va-  
 lets & goujats campez en mout belle ordon-  
 nance, se chauffans, chantans, & faisant  
 bonne chere, & eust-on jugé de loin que là  
 y avoit plus de dix mille hommes, & eux  
 n'avoient non plus d'apprehension que s'ils  
 eussent esté dans une ville forte. Ils se prin-



1568. drent à rire de la stupidité de toute ceste forfanterie, laquelle ordinairement est couarde comme *un lievre*, mesmes, où la seureté est, & là non seulement au milieu d'un très grand peril, ains de la mort, elle ne faisoit bruire que bruit d'allegresse, à cause qu'ils avoient très-bien soupé des vivres de leurs maistres. Ils furent à la teste de ce beau camp, où les plus vaillans goujats avoient posé leurs gardes & sentinelles, & de tant loin qu'ils appercevoient quelqu'un, encore qu'il dist cens fois ami, ils tiroient de bonnes harquebuses après luy, & puis crioient comme des enragez. A la fin, ils se recognurent, & ayant sceu où ils estoient, leur assurance se convertit en peur, & deslogerent tous sans trompettes. Après que d'une part & d'autre on eut sejourné un jour, le Prince de Condé s'achemina à Mirebeau, qu'il prit, & Monseigneur alla à Poitiers, & chacun se logea un peu au large, pour reposer les troupes, qui estoient harassées.

Huict ou dix jours s'estans passés, M. l'Admiral, fit une entreprise pour tailler en pieces le Regiment du Comte de Brissac, qui estoit assez fortement logé au village d'Auffences, prochain d'une lieuë de Poitiers. Or pensoit-il que l'avant-garde de Monseigneur fust en-

core logée à ce fauxbourg de la ville, qui <sup>1568.</sup> estoit de nostre costé : mais la moitié estoit passée de là l'eau le jour precedent : & seulement les Suisses & quelque cavalerie y estoient demeurez. Nous menasmes bien six mille harquebusiers, & quinze cens chevaux, qui arriverent à *la diane* au village, lequel ils forcerent après quelque resistance. Cependant le Regiment, qui y estoit, se retira avec perte de cinquante hommes (a), & non plus, par un vallon droit à leur camp, & quelques chevaux débandez des nostres se mirent à le suivre : mais le jour estant grand, on aperceut sur un haut vers ledit Poitiers, nombre de cavalerie qui se rangeoit en ordre, & ouit-on les tambours sonner, même on vid paroistre un bataillon de picques. Les Chefs dirent alors. C'est l'armée, & si nostre gros passe le ruisseau, pour deffaire ce Regiment qui se va esloignant, elle nous viendra sur

(a) Le récit de M. de Thou (Liv. XLIV) diffère en quelques points de celui de la Noue : il dit que le régiment de Briſſac étoit logé à Auzances, dont le château appartenoit au Gouverneur de Metz. Les Soldats, se promenant sans précaution dans le bourg, furent surpris par Coligni, qui en tua environ deux cents : le reste se sauva dans le château, où ils auroient été pris sans le secours qui leur vint de Poitiers.

1568. les bras , & y a danger que soyons nous mesmes defaits. Parquoy ils tefolurent de se retirer. Quasi tous les meilleurs Capitaines opinerent de mesme , & pour dire vray , il sembloit en apparence , qu'il y eust raison de ce faire. Neantmoins qui eut passé outre , non seulement on eust rompu ce Regiment , mais aussi toute ceste demie avant-garde , qui en effect estoit foible. Aucuns Capitaines Catholiques , qui là estoient , ayans ouy l'alarme , & voyans , qu'il n'y avoit plus là logé que dix enseignes de Suisses , & environ trois cens lances , firent mettre sur ce haut maistres & valets , armez & desarmez , de tous ceux qu'ils purent ramasser , tant de la ville , que dehors. Cela faisoit une tres-belle monstre , par laquelle nous fusmes circonvenu ; & quelques uns m'ont asseuré , que si nous eussions marché droit à eux , qu'ils eussent pris party : mais par cest artifice ils eviterent le peril , & acquirent louange , verifians ce vieil proverbe François , *Qu'engin vaut mieux que force.*

## C H A P I T R E X X I I.

*Que les deux armées, en s'entre-voulant vaincre, ne peurent pas seulement se combattre, & comme la rigueur du temps les separa, ruinant quasi l'une & l'autre armée en cinq jours.*

**G**UICHARDIN en quelque endroit de son 1568. histoire dit que rarement il advient qu'un mesme conseil plaise en mesme temps à deux exercices (a). Mais ces deux icy perseverent toujours en une mesme resolution de combattre.

Quand ils se furent un peu reposez, Monseigneur se mit aux champs, & en passant reprit la ville de Mirebeau. Puis voulant s'approcher plus près du Prince de Condé, qui s'estoit allé loger ès environs des villes de Monstreuil-Bellay & Touars, pour la commodité des vivres, il advisa qu'il luy convenoit surprendre ou forcer la ville de Loudun, qui estoit sur son chemin, où il y avoit un regiment Huguenot. Là vouloit-il placer son armée, & puis selon les occurences se gouverner; & en l'occupant, il estoit à ses ennemis un petit quartier de pays très-abondant,

(a) C'est-à-dire, à deux armées.

1568. & qui pouvoit nourrir son armée un mois. MM. les Princes de Navarre (a) & de Condé, ayans apperceu son deffein, resolurent, pour ne recevoir ceste vergogné, de voir à leur barbe tailler en pieces un de leurs regimens, ou pour ne monstrier signe de crainte & de foiblesse, en quittant une ville, qui se pouvoit defendre, de marcher jour & nuit vers Loudun, où estans arrivez, logerent toute leur infanterie dans les fauxbourgs, & cinq ou six cens chevaux dans la ville, & le demeurant es villages prochains. Le soir précédent, Monseigneur s'estoit venu camper à une petite lieue Françoisise de là; & avoit quelque opinion que ses ennemis ne s'opiniastreroient à hazarder leur armée, pour la conservation d'une si mauvaise place: mais il la perdit bien tôt, car le jour suivant il vid après soleil levé toute l'armée des Princes, qui se mettoit en bataille au long des fauxbourgs. Il commanda aussi que la sienne s'y mit, & l'artillerie de part & d'autre estant placée, commença à tirer sur les esquadrons, où quel-

(a) Voilà la première fois qu'avant la mort du Prince de Condé, nous voyons le Prince de Navarre lui être associé dans le commandement de l'armée protestante. Ne seroit-ce point une faute échappée à la Noue dans la rédaction ?



quelques fois elle faisoit du dommage. Là voyoit-1568.  
on plus de quarante mille hommes, & la  
pluspart tous François, en ordonnance, &  
tous assez prochains les uns des autres, avec  
les courages aussi siers que la contenance  
estoit brave, & plusieurs n'attendoient que  
le signe du combat.

Il faut entendre qu'entre les deux armées  
n'y avoit que campagne rase, & sans avan-  
tage ce qui pourroit faire trouver estrange,  
pourquoy on ne s'attaqua. Mais de l'autre  
costé on doit sçavoir que vingt ans aupara-  
vant on n'avoit senty un si dur hyver que  
celuy qu'il faisoit lors; & non seulement la  
gelée estoit forte, ains continuellement tom-  
boit un verglas si terrible, que quasi les gens  
de pied ne pouvoient marcher sans tomber,  
& beaucoup moins les chevaux: de sorte  
qu'un petit fossé relevé seulement de trois ou  
quatre pieds ne se pouvoit passer à cheval,  
tant il estoit glissant; & comme il y en avoit  
plusieurs entre les deux armées, faits pour la  
separation des héritages, c'estoient comme  
autant de tranchées; & celle qui eust voulu  
aller assaillir, se fust entierement desordon-  
née. Pour ceste cause chacune se tenoit fer-  
me pour voir celle qui voudroit entrepren-  
dre ce hazard, ou plustost cette folie. Nulle

1568. ne voulut tenter le gué, seulement vint quelque legere escarmouche, & une heure avant la nuit on se retira en ses quartiers. Le lendemain l'une & l'autre se mirent encore en bataille, tirant l'artillerie comme au jour precedent : & aucuns qui vouloient aller aux escarmouches, se rompoient ou desnouoient les bras ou les jambes, & y en eut plus d'offensez par cest inconvenient que d'arquebuses. Le troiesme jour la contenance fut pareille, sans qu'on sceust trouver les moyens de venir aux mains, qu'on ne cheust en un très-grand defavantage. Mais le quatriesme, Monseigneur qui avoit la pluspart de ses gens logez à descouvert, se retira à une lieue de là, non pour rafraischir ses gens (comme on parle ordinairement) ains pour les reschauffer à couvert contre l'injure du temps : car ils ne pouvoient plus supporter le froid, la vehemence duquel en fit mourir (a) plu-

(a) Le froid devint excessif; & on en peut juger par le récit suivant de Peruffis : « Le samedi 11 Décembre 1568, commença un grandissime froid qui vint tout soudain. Le Rhône fut glacé, la Durance presque prise, les ports d'icelle fermés : il y eut neige, vent, & verglas, & pluye froide. Le pain, vin, œufs, oranges, & encre, tout fut gelé : cela dura jusqu'au vingt... Sur la fin du mois de Février le froid fut si violent, que la plupart des orangers,

fleurs , tant d'une part que d'autre. C'est un 1568.  
 abus évident, quand on veut comme s'obstiner à surmonter la rigueur du temps : car puis que les choses plus dures en sont brisées, beaucoup plustost faut-il que l'homme, qui est si sensible, y cede. Aussi ce qui s'ensuit de cecy, fit bien cognoistre qu'on ne doit, sans une grande necessité, faire souffrir les soldats outre leurs forces : car les maladies se mirent peu de jours après entre iceux, tant violentes que langouereuses, qu'en un mois je suis bien assure qu'il en mourut plus de trois mille de nostre costé, sans ceux qui se retirerent ; & ay ouy dire qu'en l'autre armée autant, ou plus, prindrent le mesme chemin. L'ardeur que tous avoient de combattre, & la presence de leurs Chefs les faisoit endurer jusques à l'extremité. Mais pour n'en mentir point, ceux de Monseigneur endurerent encor davantage, pour n'avoir tant de couvert, ny tant de vivres que nous. Quelques cornettes de cavallerie des deux camps estoient logées à demy lieuë, & à trois quarts les uns des autres : mais estans au soir retour-

» des lauriers, & d'autres arbres moururent. Plusieurs  
 » soldats perdirent le sentiment, & d'autres se rom-  
 » pirent les bras & les jambes en tombant. » (Hist. des  
 guerres du Comté Venaislin, de Provence, &c. p. 103)

1568. nées à leur logis , tous estoient si tranfis , qu'ils ne se foucioyent de molefter leur ennemy , ny mesmes luy donner une seule alarme , comme s'il y eust eu trefves entr'eux.

Le jour d'après le deslogement de l'armée de Monseigneur , il se presenta une belle occasion , qui fut bien preveuë par M. l'Admiral , & assez chaudement executée : laquelle toutefois ne succeda. Il se douta que les Catholiques qui avoient ès jours precedens logé demy à la haye , voudroyent , estans un petit esloignez , s'escarter ès bons villages : ce qu'ils firent , & ne demoura au corps de l'armée , que la personne de Monseigneur , l'artillerie , les Suisses , trois ou quatre cens chevaux , & environ douze cens harquebufiers François. Le reste estoit à une ou à deux lieuës de là. Or sur les neuf heures du matin , que la cavallerie des Princes fut arrivée , ils firent sortir douze ou quatorze mille harquebufiers & quatre pieces legeres , en déliberation de donner droit au corps de l'armée ennemie , qui n'estoit qu'à une petite lieuë & demie de là. Ils sçavoient bien qu'il y avoit un ruisseau & certains passages dessus , qu'ils n'estimoient pas fort mal-aisez , suivant le raport des guides. Et ayant la nuit precedente fait reconnoistre & taster les gardes qui là estoient ,

les trouverent forçables. Ainsi ils s'achemi- 1568.  
nerent, faifans leur teste gaillarde : & quand  
on arriva à ce passage, qui n'estoit qu'à un  
quart de lieuë de leur camp, on le trouva  
defendu de quelque infanterie, qui ne se  
doutoit pas de cela. Elle fut vivement atta-  
quée : mais on ne la peut forcer, & là s'ar-  
resta-t-on à escarmoucher. Leur camp ayant  
pris l'alarme très-chaude, commença à tirer  
canonnades sur canonnades, pour r'appeller  
leurs gens escartez ; & est certain qu'il y eut  
là de l'estonnement beaucoup à ce commen-  
cement. Après, leurs Chefs pouryeurent au  
renforcement de la garde de ce passage : tou-  
tefois un grand quart d'heure après, M. l'Ad-  
miral au mesme temps fit donner à un autre  
passage, qui fut aussi bien defendu : mais qui  
les eust peu gagner, il y a apparence que  
leur armée estoit prevenue. Car avant que  
mille hommes de renfort leur fussent arrivez,  
nous leur eussions mis en teste d'abordée,  
quinze cens chevaux & six mille harquebu-  
fiers, qui les eussent bien esbranlez. Au bout  
de deux heures qu'ils se furent rengrossis, ils  
amenerent des pieces sur un haut ; & après  
plusieurs coups tirez de part & d'autre, le  
froid fit retirer chacun.

Des deux costez, tant la Noblesse que les



1568. soldats murmuroient fort contre les Chefs ; dequoy , sans aucun fruit , on les jettoit en proye de la froidure & des glaces , se plaignant aussi d'estre assailliz par la faim ; & que si on ne les accommodoit en lieux assurez & muniz , ils iroient eux-mesmes s'y placer , ne pouvans plus resister à tant d'extremitez. Il n'y eut en cecy contradiction aucune : car l'intention des Chefs s'accordoit bien à leur desir. Les Catholiques s'allerent loger de-là la riviere de Loire , ès environs de Saumur. Les Huguenots retournerent à Monstreuil-Bellay & à Touars. Par ce dernier fait , je viens à considerer que souvent se rencontrent de belles occasions , quand les armées logent escartées. Ce qui doit disposer ceux qui les conduisent à une grande vigilance , de crainte d'experimenter une heure infortunée. Au moins devroient-ils travailler de pouvoir dire , comme *Alexandre* : *J'ay dormy seurement ; car Antipater a veillé pour moy*. Il y en a qui pensent que les lecteurs reçoivent peu d'instruction , quand on leur représente des choses qui n'ont pas esté achevées , qu'eux appellent œuvres imparfaites : mais je ne suis pas de leur avis ; car quand quelque fait est décrit à la verité , & avec ses circonstances , encor qu'il ne soit parvenu qu'à my-

chemin : si peut-on tousjours en tirer du fruit. Tout ainsi que de ceux qui ne parviennent que jusques au tiers ou au quart du cours commun de la vie, on ne laisse pas d'en tirer de bons exemples : car la vertu en toutes les parties de l'aage, ou d'une action, se fait aucunement paroistre. Et c'est ce qui me fera encores mettre icy une audacieuse entreprise, laquelle n'ayant eu aucun effect, est digne pourtant d'estre sceue.

Le conte de Brissac la mania & voulut l'attenter, pendant le sejour que firent les deux armées. *Il estoit hardy (10) & avisé au possible, pour son aage : mais le desir de gloire, qui estoit excessif en luy, le ravissoit à choses hautes & difficiles.* MM. l'Admiral & d'Andelot estoient logez dedans la ville de Montreuil-Bellay, avec leurs cornettes, qui estoient grosses. En un petit fauxbourg tout proche, y avoit deux compagnies d'infanterie, pour faire quelques simples gardes, tant devant leurs logis, qu'aux portes. Les gentils-hommes faisoient seulement des rondes toutes les heures à l'entour de la muraille, & sembloit que cela devoit suffire. Car y ayant à l'advenue de Saumur six ou sept Regimens d'infanterie dans un grand faux-bourg qui estoit outre la riviere, la ville demouroit

1568. couverte de ceste part, de l'autre, il y avoit de grands marefcages à une lieue aux environs, qui ne se pouvoient passer qu'en certains endroits, & neuf ou dix cornettes de cavallerie logées par les villages an deçà, qui batoient les chemins & de jour & de nuit. Ce qui la rendoit affeurée, de forte qu'il y avoit peu d'apparence qu'elle peult tomber en aucun danger. Or comme en ces guerres civiles on a toujours de bons advertiffemens, parce que les ennemis couverts font ordinairement cachez dans les entrailles des partis, ledit Comte eut avis premierement de la petite garde qu'on faisoit à ladite ville : secondement, qu'on y pourroit arriver sans donner dedans le fort des gardes de nostre cavalerie en faisant deux lieues d'avantage que par le droit chemin. Mais il ne le voulut arrester à cela, & pour estre certifié de tout, il pria un Capitaine François, & un Italien, d'aller de nuit recognoistre ce qui en estoit. L'un d'eux m'a affeuré qu'ils vindrent jusques au pied de la muraille, & avec une longue picque, & une corde, ayant une agraffe de fer, ils y monterent, car elle estoit assez basse, puis furent jusques au logis de M. l'Admiral, environ les neuf heures du soir. Cela fait, s'en retournerent, sans jamais estre descouverts

verts. Luy entendant ceste facilité, fut fort <sup>1568.</sup> resjouy, & bastit son dessein là dessus, qui estoit tel. Il vouloit avec mille harquebustiers choisis & bien dispos, & cinq cens chevaux partir à telle heure que il peust arriver à Montreuil-Bellay à trois heures après minuit : afin d'avoir deux heures de nuit, pour le moins, pour favoriser sa retraite, s'il failloit son entreprise : mais advenant qu'il executast, il devoit faire de grands feux és tours du chasteau, pour advertir l'armée Catholique qui estoit à Saumur, afin de marcher en toute diligence pour le secourir s'asseurant qu'on ne le forceroit pas sans le battre d'artillerie, & n'y a doute qu'en six heures elle n'eust esté là. En ce faisant, il prenoit deux tres-signalez Chefs au milieu de leur *seureté*, & cent Gentilshommes de nom. D'avantage, il mettoit à vau de route ceste avant-garde, qui estoit là logée, qui n'eust attendu la venue des Catholiques de renfort, tant leur estonnement eust esté grand, & s'en fussent par aventure ensuivis d'autres inconveniens. Je pense, quant à moy, qui estois là alors, & qui ay bien remarqué le dedans & le dehors, & comme les affaires alloient, que l'execution de cecy n'estoit pas impossible. Mais comme il est besoin que Dieu

1568. veille pour ceux qui dorment , & pour la conservation des citez , auffi quand le Comte alla pour parachever son entreprise , il lui survint un defastre inopiné , qui renverfa son deffein. Car eftant party pour cefst effect , avec une douzaine d'efchelles , & les gens bien deliberez , eftans jà à deux bonnes lieues de la ville , il rencontra par cas d'avanture , deux cens chevaux Huguenots qui alloient courir , lesquels voyans cefte groffe cavalerie & infanterie aux champs , fe retirerent foudain , donnans l'alarme tant à la ville , qu'aux autres quartiers des gens de cheval , & ainssi fut contraint le Comte de fe retirer. Depuis M. l'Admiral fit jetter des gardes plus groffes de nuit aux passages , & rebattre les champs plus souvent : combien qu'il ne defcouvrift rien de l'entreprise , ny moy - mefme n'en fceu rien qu'après la paix faite. Certes je prise beaucoup ce haut exploit , que ce jeune homme genereux entreprenoit , auquel il y avoit de l'honneur à l'ofer feulemment entreprendre. Cependant , je ne trouve efrange que M. l'Admiral ne fe douta jamais qu'une telle chose fe peuft faire : car il euft , par maniere de dire , fallu le prévoir par divination. Il eft bon toutefois , quand on eft près d'une groffe force , & de Capitaines determinez , de redoubler son



soin, & penser que le desir d'honneur leur ad- 1568.  
*ministre des ailes.*

### CHAPITRE XXIII.

*De la mort de Monsieur le Prince de Condé  
à Bassac.*

**L**ES Huguenots ayant beaucoup souffert ès jours précédens , trouverent le sejour fort doux dans le pays de Poictou , où ils s'estoient retirez : quand on vint rapporter que l'armée de Monseigneur estoit au champ , & s'acheminoit vers les costez d'Angoulesme. Il luy estoit venu deux mille Reitres de renfort : & croy que son but estoit , pour achever bientôt la guerre , de forcer ses ennemis à combattre , ou les contraindre de se renfermer dans les villes. En l'un il avoit l'avantage , & en l'autre il diminoit leur réputation. Messieurs le Prince de Condé & l'Amiral sur cest advis firent resserrer leurs gens , & déliberent de se tenir au long de la rivierre de Charente , pour voir leur contenance , sans rien hazarder. Aussi pour favoriser leurs places , pour lesquelles fournir d'hommes , ils affoiblirent leur armée. Il ne se fit rien de mémorable , jusques à ce que les Catholiques arriverent à Chasteau-neuf , qui est sur la rivierre

1568. susdite : où d'abordée ils prindrent le chasteau, qui estoit és mains d'un mauvais gardien. Et d'autant que le pont avoit esté rompu en deux endroits, Monsieur l'Admiral voulut luy-mesme, pour mieux recognoistre leur mine & le passage, venir jusques-là avec sept ou huit cens chevaux, & autant d'harquebusiers : la riviere entre deux toutesfois, où ils s'attacha une escarmouche, avec quelques gens qu'ils avoient fait passer, ou par barque, ou sur quelque planchage soudainement mis, laquelle ne dura pas beaucoup. Cependant il fut aisé de juger qu'ils vouloient s'efforcer de passer-là.

Monsieur l'Admiral desirant de conferver sa reputation, tant qu'il se pouvoit, & faire paroistre à ses ennemis, qu'il ne vouloit leur quitter la terre que pied à pied, proposa de leur empescher le passage en corps pour le lendemain. Et sur le lieu mesme ordonna que deux Regimens d'infanterie logeroient à un quart de lieue du pont, & huit cens chevaux quelque peu derriere, dont le tiers seroit en garde assez près du passage, tant pour advertir que pour faire quelque legere contestation. Cela fait il se retira à Bassac, distant d'une lieue, avec le reste de l'avant-garde : & M. le Prince s'approcha à Jarnac, qui est

une lieue plus outre. Mais ce qu'il commanda 1568. ne fut pas fait. Car tant la cavallerie, que l'infanterie ayant recognu qu'aux lieux designez y avoit peu de maisons, & nuls vivres ny fourrages : ayant oublié du tout la coustume de camper, & d'estre sans commodité au logis, alla prendre quartier ailleurs. Ainsi la pluspart de ceste troupe s'elloigna pour loger, & ne demeura sur le lieu que peu de gens, qui s'accommoderent à demy-lieue du passage (a). De cecy s'ensuit que la garde fut très-foible, laquelle ne peut s'approcher assez près pour ouyr ny donner alarme d'heure en heure aux gardes ennemies, ainsi qu'il avoit esté advisé, pour faire croire que toute nostre avant-garde estoit là logée. Les Catholiques qui avoient resolu de se saisir de ce passage, quand bien tout nostre camp l'eust voulu empêcher, firent, par la diligence de M. de Biron, non seulement refaire le vieux pont, mais aussi en dresserent un nouveau des barques, qui se portent aux armées Royales, & avant la minuit, le tout fut parachevé : puis commencerent à passer sans grand bruit, cavalerie & infanterie. Ceux de la Religion qui

(a) Ce passage mal gardé, & qui influa sur l'événement du lendemain, est consigné dans les Mémoires de Tavannes, tome XXVII de la Collection, p. 149.

1568. estoient en garde avec cinquante chevaux , à un petit quart de lieue du passage , n'apperçurent quasi point qu'ils passoient , sinon sur l'aube du jour , & incontinent en advertirent M. l'Admiral : lequel ayant sceu comme la pluspart de ses gens avoient logé fort escartez , mesme du costé que venoient les ennemis : leur manda qu'ils passoient , & qu'ils s'acheminassent diligemment vers luy , afin de se retirer tous ensemble , & qu'il feroit alte cependant à Bassac. Il commanda aussi à l'heure mesme que tout le bagage & l'infanterie se retirast : ce qui fut fait. Et si alors , voire une heure après , toutes ses troupes essent esté assemblées , très-facilement il se fust retiré , mesme au petit pas. Mais ceste longueur de temps qui se passa ( qui ne fut moins de trois heures ) à les attendre , fut la principale occasion de nostre désastre. Il ne vouloit laisser perdre telles troupes , où il y avoit huit ou neuf cornettes de cavallerie , & quelques enseignes de gens de pied , dont les Chefs estoient le comte de Montgommery , Monsieur d'Acier : & le Colonel Puviaut.

Enfin quand ils furent réjoins à luy ( sauf M. d'Acier , qui prit la route d'Angoulesme ) les ennemis qui estoient tousjours passez à la file , estoient si engrossis , si prochains de nous :

& l'escarmouche si chaudement attachée, 1568. qu'on cognut bien qu'il convenoit combattre. C'est ce qui fit retourner M. le Prince de Condé, qui jà estoit à demy-grosse lieue de-là se retirant : car ayant entendu qu'on seroit contraint de mener les mains, luy qui avoit un cœur de lion, voulut estre de la partie, Quand donc nous commençâmes à abandonner un petit ruisseau, pour nous retirer (qu'on ne pouvoit passer qu'en deux ou trois lieux) alors les Catholiques firent avancer la fleur de leur cavallerie conduite par Messieurs de Guise, de Martigues & le Comte de Brissac, & renverserent quatre cornettes Huguenottes, qui faisoient la retraite où je fus pris (a) prisonnier : puis donnerent à M. d'Andelot dans un village, qui les soustint assez bien. Eux l'ayans outrepassé, apperceurent deux gros bataillons de cavallerie, où M. le Prince & M. l'Admiral estoient, lesquels se voyans engagez, se préparerent pour aller à la charge ; M. l'Admiral fit la premiere & M. le Prince la seconde, qui fut encore plus rude que l'autre, & du commencement fit tourner les espauls à ce qui se présenta devant luy, & certes il fut là bien combattu

(a) On a developpé dans la Notice, qui précède les Mémoires de la Noue, tout ce qui concerne sa captivité.



568. de part & d'autre. Mais d'autant que toute l'armée Catholique s'avançoit tousjours, les Huguenots furent contrains de prendre la fuite, ayans perdu sur le champ environ cent gentils-hommes, & principalement la personne de M. le Prince, lequel estant porté par terre, ne peut estre secouru des siens, & s'estant rendu à M. d'Argences, survint un gentil-homme Gascon, nommé *Montesquiou* (a), qui luy donna une pistolade dans la teste, dont il mourut. Sa mort apporta un merveilleux regret à ceux de la Religion, & beaucoup de resjouissance à plusieurs de ses contraires : lesquels estimoient devoir bientost dissiper le corps, duquel ils avoient tranché un si digne Chef. Si est-ce que parmy le blasme qu'aucun d'eux luy donnoient, autres ne laissoient de louer sa valeur

Aussi luy peut-on donner (b) ceste louange, qu'en hardiesse aucun de son siecle ne l'a surmonté, ny en courtoisie. Il parloit fort disertement, plus de nature que d'art, estoit libéral & très-affable à toutes personnes, &

(a) Relativement à la mort du Prince de Condé, on peut lire le tome XXVII de la Collection, p. 363.

(b) Nous invitons le Lecteur à rapprocher cet éloge, de nos Observations sur les Mémoires de Castelnau, tome XLV de la Collection, p. 334 & suiv.

avec cela excellent Chef de guerre, néant-1568.  
 moins amateur de paix. Il se portoit encores  
 mieux en adversité qu'en prospérité. Mais ce  
 qui le rendoit plus recommandable, c'estoit  
 sa fermeté en la Religion : il vaut mieux que  
 je me taise, de peur d'en dire trop peu : ayant  
 aussi bien voulu dire quelque chose, crai-  
 gnant d'estre estimé ingrat à la mémoire d'un  
 magnanime Prince. Tant de dignes person-  
 nages Catholiques & Huguenots, que nos  
 tempestes civiles ont emportez, doivent estre  
 regrez : car ils honoroient nostre France,  
 & eussent aydé à l'accroistre, si la discorde  
 n'eust excité la valeur des uns pour destruire  
 la valeur des autres. Après ce coup (II),  
 l'estonnement fut grand au possible en l'armée  
 Huguenotte, & bien luy servit le pays enve-  
 loppé d'eaux, où elle se retira : car cela re-  
 tint les Catholiques, & luy donna temps de  
 se réordonner. Ils imaginèrent, ayant acquis  
 une telle victoire, que nos villes s'estonne-  
 roient, qui n'estoient guères fortes. Mais M.  
 l'Amiral avoit jetté dedans la pluspart de son  
 infanterie, pour rompre ceste premiere impé-  
 tuosité : de façon que quand ils s'avancerent  
 pour attaquer Coignac, ils cognurent *bien que*  
*tels chats ne se prenoient pas (comme l'on dit)*  
*sans mittaines.* Car il y avoit dedans quatre

1568. Regimens d'infanterie , & comme ils eurent envoyé trois ou quatre cens harquebufiers du costé du parc , pour recognoistre cest endroit, ceux de dedans en firent sortir mille ou douze cens , qui les rechasserent si viste , qu'ils n'y retournerent plus : car aussi il n'y avoit en leur armée que quatre canons & quatre coulevrines. Monseigneur se contentant de sa victoire , & voyant qu'il ne pouvoit guères exploiter , se retira , pour rafraischir ses gens , ayant triomphé en sa plus tendre jeunesse , de très-excellent Chef : aussi fut-il bien conseillé & assisté d'autres dignes Capitaines qui l'accompagnerent. De ce fait icy on peut recueillir , que quand il est question d'une chose importante & hazardeuse , on ne le doit point entreprendre à demy : car il la faut laisser , ou s'y employer avec tout son sens & avec toute sa force. En après , il faut noter que quand les armées logent escartées , elles tombent en des inconveniens , que la suffisance des meilleurs Chefs ne peut détourner.

## CHAPITRE XXIV.

*Du mémorable passage du Duc de Deux-Ponts, depuis les bords du Rhin, jusques en Aquitaine.*

PLUSIEURS qui verront icy escrit, comme 1568. pour merveille, qu'une armée estrangere ennemie, ait penetré bien avant dans le Royaume de France, ne le trouveront peut estre si estrange, pource que se mettant devant les yeux autres exemples semblables, & mesmement celuy de l'Empereur *Charles* (a), quand il vint assaillir Saint Dier, ils penseront que telles expéditions ne sont pas si extraordinaires, qu'on les voudroit faire croire. Toutesfois ils veulent bien considérer la longueur du chemin que celle-cy fit, & les grands & continuels empêchemens qu'elle eut, je me doute bien qu'ils changeront d'opinion; je confesseray pourtant que les guerres civiles ont beaucoup facilité l'entrée aux nations voisines : qui n'eussent osé l'entreprendre sans l'appuy d'une des deux parties. Mais quand la faveur se trouve petite d'un costé, & la résistance grande de l'autre : alors admire-t-on davantage les actes de ceux qui se sont ainsi

(a) Charles-Quint,

1568. aventurez. Je respondray en un mot, sur ce qui a esté allégué de l'Empereur Charles, & diray de sa personne que c'estoit le plus grand Capitaine de la Chrestienté. En après, que son camp estoit de cinquante mille hommes. Finalement, qu'au temps qu'il affailloit, le Roy d'Angleterre avoit jà pris Boulogne (a), ce qui contraignit le Roy François à luy laisser le passage plus libre, pour ce qu'il ne vouloit rien hazarder temerairement. Autre chose est-ce du fait du Duc de Deux-Ponts : car encores que ce fust un genereux Prince, si n'atteinnoit-il point à la suffisance militaire de l'autre. Et ce luy fut une grande ayde & soulagement d'avoir avec luy le Prince d'Orange, le Comte Ludovie, & le Comte Wolrad de Mansfeld, & outre cela, de très-braves Capitaines François, avec deux mille hommes, tant à pied qu'à cheval, de la mesme nation, qui se joignirent à lui. Le nombre de ses Al-

(a) Cette citation de la Noue est inexacte. Le Roi d'Angleterre (Henri VIII) n'avoit point pris Boulogne, tandis que Charles-Quint assiégeoit Saint-Dizier. L'Empereur au contraire, après la conquête de cette ville, invita le Monarque Anglois à se joindre avec lui pour marcher à Paris; Henri refusa, & attaqua Boulogne. (Voyez les Mémoires de du Bellay, tome XXI de la Collection, p. 180.)



lemans estoit de cinq mille Lansquenets & de 1568.  
six mille Reitres. Et avec ceste petite armée  
se mit-il en chemin, en intention d'aller join-  
dre celle des Princes.

Le Roy ayant entendu, comme il se pré-  
paroit pour aller à leur secours, ordonna in-  
continent une petite armée pour luy faire teste,  
conduite par M. d'Aumale, & doutant de sa  
foiblesse, y en fit encores joindre une autre,  
à qui commandoit M. de Nemours. Ces deux  
corps assemblez estoient supérieurs de beau-  
coup en infanterie au Duc de Deux-Ponts,  
& en cavallerie inférieurs. Ils aviserent de  
n'attendre pas qu'il entraist dans le Royaume  
pour le molester : ains s'avancerent jusques-  
aux confins de l'Allemagne, & vers Saverne  
deffirent le Régiment d'un nommé *la Coche*(a),  
composé de pieces ramassées, qui se vouloit  
joindre à luy. Si est-ce qu'il ne laissa d'entrer  
en France par la Bourgogne, là où ils le vin-  
drent accoster : & jusques à ce qu'il fust par-  
venu sur le fleuve de Loire, où il n'y a guères  
moins de quatre-vingts lieues, jamais ne l'a-  
bandonnerent, estans ordinairement à ses  
flancs ou à sa queue, & plusieurs fois les deux  
armées s'entrevirent & s'attaquerent par gros-  
ses escarmouches. J'ay souvent ouy dire à M.

(a) De la Maison de Theis en Dauphiné.

1568. le Prince d'Orange, qu'il s'esbahissoit comme en un si long & difficile chemin, les Catholiques n'avoient sceu choisir une occasion favorable pour eux, & que quelques fois on leur en avoit offert de belles, à cause de l'embarrasement du grand bagage. Je ne veux obmettre aussi, qu'outre les belles forces de l'armée du Roy, elle avoit d'autres avantages qui ne sont pas petits, comme la faveur des villes, du pays & des rivieres, & encore un autre point, qui est à noter, c'est qu'elle sçavoit le dessein de son ennemy, qui consistoit à avancer chemin, & à gagner par force, ou par surprise, un passage sur Loire. Et combien que les Ducs de Nemours & d'Aumale fussent de très-braves Chefs de guerre, si est-ce que nonobstant leurs ruses & efforts, ceste armée parvint jusques audit fleuve. Aucuns Catholiques disoient que le discord qui survint entr'eux, leur fit faillir de belles entreprises, qu'ils eussent peu exécuter, s'ils fussent demeurez en bonne union. Je ne sçay ce qui en est : mais si leur dire est véritable, il ne se faut esbahir s'ils ne battirent point, plustot dequoy ils ne furent battus, toutesfois j'ay appris que leurs ennemis eurent peu de cognoissance de leurs piques. Ceste grande barriere de Loire devoit estre

encore une seconde & très-grande difficulté, 1568.  
 pour arrester tout court ceste armée Allemande, d'autant qu'elle ne se guéoit point si bas, & que toutes les villes situées dessus luy estoient ennemies : mais le passage d'icelle luy estoit si necessaire, que cela redoubla la diligence, la témérité, & les inventions des Huguenots François, si bien qu'ils allerent attaquer la ville de la Charité, où il y a un beau pont, & la trouvant assez mal pourvue d'hommes, la presserent tellement, & l'estonnerent par tant de mines & menaces, qu'avant qu'on luy eust envoyé du secours, ils l'eurent emportée : ce qui leur fut une joye incomparable. Car sans cela ils estoient en très-mauvais termes, & eussent été contraints d'aller chercher la source de la riviere, qui estoit un allongement de plus de soixante lieues, & qui pis est, prenant ce chemin-là, ils s'embarassoient en un pays montagneux & boscageux, où la cavallerie eust peu profité.

J'ay ouy quelquefois M. l'Admiral discourir de ce fait icy entre les plus privez : mais il estimoit ce passage des estrangers comme impossible. Car, disoit-il, nous ne les pouvons aider, à cause que l'armée de Monseigneur nous est audevant : & quant à eux qui en ont une

1568. sur les bras , & un si difficile fleuve en chemin à passer , il est à craindre qu'ils ne demessleront ceste fusée sans honte & dommage. Et quand mesme ils l'auroient passé , tousjours les deux armées jointes ensemble, les auront plustost defaits, que nous ne serons à vingt lieues d'eux pour les secourir : mais quand il entendit le succez de la Charité, & qu'eux estoient deliberez de tenter tous perils pour se joindre, il reprit esperance, & dit : *Voilà un bon presage, rendons-le accomply par diligence & resolution.* Et c'est ce qui fit acheminer Messieurs les Princes de Navarre & de Condé le fils , qui avoient esté approuvez & receus Chefs de ceux de la Religion , vers les marches du Limosin , pour s'approcher de l'armée de Monseigneur , & la tenir en cervelle. Et n'en mentir point , chacun jour on estoit comme en fievre, attendant l'heure qu'on vint rapporter que deux si grosses puissances auroient accablé nos Reitres : mais il en advint autrement. Car ils sceurent prendre l'occasion si à propos, & avec telle promptitude, qu'ils les outrepasserent ; eslans guidez par les troupes Françoises , où M. de Mouy se porta valeureusement, & tirerent vers le lieu où M. l'Admiral leur avoit mandé qu'il se viendroit rendre avec dix mille harquebufiers, &

& deux mille cinq cens chevaux. En cette 1568. maniere se fit la conjondion des deux armées, avec abondance d'allegresse. Je ne veux point taxer ces braves Chefs & Capitaines qui estoient en l'armée Catholique, pour les avoir laissé passer : car je ne sçay les causes qui les en divertirent. Je ne louëray point aussi desmesurément ceux qui passerent, ains j'estimeray que ce fut un heur singulier pour eux, qui se monstre quelquefois es actions militaires. Ce qui doit apprendre aux Capitaines qui font la guerre, de ne perdre pas l'esperoir, encores qu'ils se trouvent en des difficultez grandes, car il ne faut qu'un accident favorable pour le desmesler, lequel suit ceux qui s'evertuent & fuit ceux qui s'appressent. Les deux armées qui estoient alors très-puissantes ( car en celle du Roy y avoit plus de trente mille hommes, & en celle des Princes, bien vingt & cinq mille ) furent contraintes de s'essouigner, pour trouver commodité de vivres, pource que le pays de Limosin est infertile : mais elles se rapprocherent vers saint Yriez la Perche.

M. l'Admiral voyant que la sterilité du pays contraignoit de loger escarté, & que, pour estre montueux & plein de bois, les places d'armées estoient souvent fort incommodes



1568. delibera de prevenir, plustost que d'estre prevenu. Parquoy il conseilla les Princes d'aller surprendre l'armée Catholique, qui estoit non trop loin de là, en un lieu appellé *la Rocheabeille*. Ils partirent avant le point du jour, en determination de donner la bataille, & arriyèrent si à propos, qu'ils furent à un quart de lieuë de la teste du camp ennemy, devant qu'on print l'alarme d'eux. Ils estoient logez toutefois fortement, & estant M. de Strosse accouru au bruit avec cinq cens harquebusiers, pour en renforcer trois cens des siens, qui estoient en garde à la principale avenue, il trouva desjà l'escarmouche vivement attachée. On peut dire qu'il se porta valeureusement; car il soustint quatre mille harquebusiers Huguenots l'espace d'une heure: lequel temps servit beaucoup à l'armée Catholique, pour se mettre en bon ordre. M. l'Admiral s'estonnant dequoy on ne pouvoit forcer le pas, envoya le Capitaine *Brueil* jusques-là, qui estoit tres-avisé. Il cognut incontinent que nostre harquebuserie vouloit emporter l'autre, par furie & multitude, sans user d'aucun art. Pour abbreger l'affaire, il parla aux Capitaines, & ayant disposé des troupes, pour attaquer par flanc, & fait esbranler quatre cornettes de chevaux pour donner estonnement, il fit

commencer une vive charge, en laquelle les 1568. nostres ayans rompu quelques pallissades, qui couvroient les ennemis, ils les desordonnerent en telle sorte, que peu après ils se mirent à vau de route, laissant plusieurs de leurs morts avecques vingt & deux Officiers, & leur Colonel prisonnier, lequel fit ce jour là un bon service à Monseigneur: car sans la resistance, les Huguenots fussent parvenus à l'artillerie sans empeschement. Mais comme toute la journée il plut, & que l'armée Catholique s'estoit placée avantageusement, ils ne peurent plus faire grand effet, & se retirerent, s'estans monstrez trop rigoureux (a) à l'execution qu'ils firent, où ils ne prindrent à mercy que très-peu de prisonniers. Les Catholiques en furent beaucoup irritez, & s'en revancherent en temps & lieu. C'est chose louable de bien combattre, mais on merite aussi louange d'estre humain & courtois envers ceux à qui la premiere fureur des armes à pardonné, & és mains desquels on peut quelquefois tomber, lors qu'il n'y a point de cause de faire au contraire. Quant aux escarmouches, il me semble que l'art & l'astuce y est autant necessaire, que l'impe-

(a) Cet aveu de la Noue prouve sa franchise & son impartialité.

1568. tuosité : ce que l'expérience confirme assez souvent. Car si le pays est un peu couvert, on se peut prevaloir de beaucoup d'avantage, ce que les Espagnols & Italiens sçavent bien pratiquer, estans nations ingenieuses : mais toujours il profite beaucoup d'ordonner ses gens par petites troupes, assaillir par flanc à l'impourveuë, bien placer la troupe qui soutient, & enfin venir déterminément à coups d'espéc.

## C H A P I T R E XXV.

### *Du siege de Poitiers.*

**B**EAUCOUP d'entreprises se tendent à la guerre, qu'on n'avoit nullement premeditées, & d'autres aussi, qu'on avoit de longue-main projetées, se delaisent : ce qui avient par les changemens que le temps apporte. Et tout ainsi que c'est signe de vaillance, de bien executer, aussi est-ce signe de prudence, de bien deliberer : lesquelles deux parties sont nécessaires aux Chefs de guerre. Il n'y en a pourtant nuls si parfaits en cest art, qui quelquefois ne se desvoyent & ne bronchent, mesmement és guerres civiles. Ce qui excusera d'avantage l'erreur que l'on dit que les Huguenots firent d'assaillir Poitiers. Les choses passerent en telle sorte. Après le départ de

la Rocheabeille, les deux armées n'avoient pas 1568. moins de besoin & d'envie l'une que l'autre, de s'aller rafraîchir en un bon pays, plus gras que le Limosin : à laquelle disposition universelle les Chefs furent contraints d'obtemperer (*car aux guerres civiles quelquefois la charrue meine les bœufs*) ce qui causa qu'elles se reculèrent, tirans vers les quartiers moins mangez. Messieurs les Princes & Admiral, ayant veu que le Comte de Lude estoit venu pendant leur absence, assaillir Nyort ( qui avoit esté, secourue (a) par la diligence du sieur de Theligny, qui y mena des forces ) & se faschans qu'on leur vint molester la province, d'où ils tiroient toutes leurs commoditez, qui estoit autant que *tarit leur vache à lait*, delibererent de la netoyer, & de prendre St. Maixant, Lusignan, & Mirebeau, qu'ils esperoient emporter en peu de jours ( sans faire alors aucune mention de Poitiers )

(a) On ne peut trop insister sur la modestie de la Noue, qui semble ici attribuer à Téligny seul la levée du siege de Niort. Il garde, comme on le voit, le plus profond silence sur l'avantage qu'il avoit remporté, en combattant une division de l'armée du Comte du Lude. On a eu soin d'en faire mention dans les notes qui accompagnent les Mémoires de Castelnau.

1568, afin que ladite province leur peust rendre soixante mille livres tous les mois, les garnisons payées, sans les profits de la mer, qui montoient aussi beaucoup, & c'estoit pour contenter les estrangers, qui crioient incessamment à l'argent. Cela executé, leur but estoit d'aller investir la ville de Saumur, qui est sur la rivierre de Loire, laquelle ne vaut rien, & la faire accommoder, pour avoir tousjours là un assure passage, puis porter la guerre le reste de l'Esté & l'Automne, vers la ville de Paris, qu'ils pensoient n'estre jamais inclinée à la paix, qu'elle ne sentist le fleau à ses portes. Estans donques de retour dans leur pays, il leur sembloit que Lusignan, qui n'estoit qu'un chasteau, feroit moins de resistance que St. Maixant, où il y avoit un viel Regiment, commandé par Onoux: & puis le desir d'avoir six canons, que le Comte de Lude avoit laissé audit chasteau, les convia encores d'avantage de l'attaquer: ce qu'ayant fait en peu de jours ils l'emporterent. La ville de Poitiers cependant, oyant tonner l'artillerie si près d'elle, se munissoit de gens. Mesmes Messieurs de Guise & du Maine (a) s'y vindrent jeter avec cinq ou six cens chevaux, plus (ce disoit-on) pour

(a) Le Marquis, depuis Duc de Mayenne.



travailler l'armée Huguenote, que pour pen- 1568.  
ser y devoir estre assiegez.

En ce mesme temps avint que la ville de Chastelleraud fut surprinse par ceux de la Religion : ce qui leur haussa le cœur, & fut en partie cause de faire incliner beaucoup de gens à l'assiegement de Poitiers, pource qu'elle couvroit du plus dangereux costé ceux qui l'eussent assiegee. On s'assembla par deux fois pour en resoudre, & il y en eût quelques uns qui ne trouvoient pas bon qu'on l'attaquast, mesmes M. l'Amiral, ainsi qu'on suivist son premier dessein, remonstrans qu'elle estoit trop fournie d'hommes de qualité, & qu'ordinairement ces grandes citez *sont les sepultures des armées*, & qu'il falloit retourner à S. Maixant, que l'on auroit forcé dans huit jours. Mais les principaux Seigneurs & Gentilshommes de Poitou insisterent fort & ferme tant ès conseils, qu'ailleurs, qu'on ne perdist une si belle occasion, & que la ville ne valloit du tout rien. Que plus de gens y auroit dedans, que ce seroit plus de proye, qu'on ne manqueroit d'artillerie, & que la prenant c'estoit acquerir entierement toute ceste riche Province, & priver de retraite la Noblesse Catholique, qui par courses continuelles troubloit ce que nous possedions. A ceste

1568. opinion condescendirent les principaux du conseil, qui, peut estre, n'avoient pas assez consideré que chacun n'est pas seulement affectionné, ains passionné à rendre libre son pays. Et fut adjousté aussi que ce seroit une belle prise de M. Guise & son frère, qui estoient deux grands Princes, & les plus prompts à nous venir picquer. Somme qu'en ceste delibération les fruiçts qui provenoient d'une telle conqueste furent très bien representez : mais des inconveniens ou nous tombions en y faillant, il en fut fait peu de mention, comme aussi on touche legerement ceste corde, quand on ne veut pas estre diverty d'un dessein. Après on envoya en diligence à la Rochelle, pour avoir balles & poudres : & partit-on pour serrer Poitiers. Ce siege est amplement descrit (a) par les historiens, ce qui me gardera d'en faire un nouveau recit.

Seulement ay-je voulu noter quelques particularitez (b), qui ne seront paraventure superffues. La premiere gist en la situation, où l'on void une chose qui desacommode mer-

(a) Lisez les Mémoires de Tavannes, de Vieilleville & de Castelnau, à l'article du siege de Poitiers.

(b) Nous ajouterons à ces particularités que la Noue bleffé au bras droit pendant ce siege. (De Thou, Liv. XLV.)

veilleusement la ville, & l'autre qui l'accom- 2568  
mode. Ce qui apporte l'incommodité, sont  
les montagnes qui l'environnent en plusieurs  
endroits, & sont si prochaines, qu'on ne  
sçauroit quasi où se mettre à couvert, qu'on  
ne soit veu & offensé & par teste & par cour-  
tine, non seulement de l'artillerie; mais aussi  
des harquebusades: car en tels lieux il n'y a  
pas plus de quatre cens pas de distance. Ce  
qui apporte commodité, sont autres montagnes  
qui sont par dedans, qui servent de grandes  
plates-formes, & les rivieres qui environnent  
les murailles: de maniere que l'on a toujours  
ce grand fossé à passer; qui est un embarras-  
ment très facheux, & sans cela, j'aimerois  
mieux être avec quatre mille hommes dehors  
pour assaillir, qu'avec quatre mille dedans,  
pour défendre. Somme, c'est une très-me-  
chante place, & digne d'honorer un défenseur.  
Ce qui ruina les Huguenots, fut leur petit  
attirail d'artillerie, de munitions, & de pion-  
niers: car quand ils avoient attaché par un  
lieu, ils ne pouvoient poursuivre vivement  
la batterie ni les autres ouvrages, & donnans  
temps aux Catholiques de deux ou trois jours  
ils avoient préparé de très-bons remedes, &  
puis après il falloit recommencer autre part  
batteries nouvelles, où le mesme advenoit. Il

1568. me semble qu'il appartient au Prince de Parme d'attaquer les places, & aux Huguenots de les defendre : car ils s'en acquittent quelquefois très valeureusement. Je ne sçay si je seray creu en disant une maniere d'assailir & defendre, qui avoit esté proposée par les assiegeans & assiegez, quand on battit du costé du pré l'Abbesse. Les Huguenots avoient gagné la bresche de la muraille, & les Catholiques avoient un retranchement très-petit à trois cens pas de là, & derriere eux, un grand espace vuide de mille pas de long, & cinq cens pas de large, le tout étant commandé de la montagne. Nos Chefs vouloient, ayant fait quitter ceste tranchée ausdits Catholiques, par quatre cens gentilshommes & huit cens arquebusiers, qui eussent aisément forcé la garde ordinaire, faire marcher après deux cens chevaux conduits par M. de Mouy, pour se rendre maistres de ceste campagnette, par laquelle il falloit passer avant qu'arriver aux maisons: puis le gros eut suivy, que monsieur de Briquemaut, nostre Mareschal de camp menoit. Ce conseil fut pris pour un advis que ils eurent que Monsieur de Guise avoit ordonné deux cens lances, pour s'y placer & combattre, & déjà aux alarmes precedentes avoit-on veu quelques lanciers s'y venir presenter. Mais

ceste camifade ne s'executa, à cause que le 1568. jour nous surprit, & fusmes descouverts. Et en quelque façon que l'affaire eust succedé, n'eust-ce pas esté une merveille, de voir à un assaut de la cavalerie combattre de part & d'autre; entremeslée parmi les gens de pied? Il arriva aussi là une chose au contraire de ce qui avient ordinairement aux villes non forcées: c'est que ceux de dedans perdirent plus de gens, que ceux de dehors. Toutefois ce qui se perdit, fut avec grande louange, d'autant que tout à descouvert on voyoit les hommes se presenter asseurez aux traits de canonnades & harquebusades.

Enfin, l'armée de Monseigneur fit beaucoup d'honneur aux Huguenots, quand elle vint assaillir Chastelleraud: car ce leur fut une legitime occasion de lever le siege, qu'aussi bien eussent-ils levé: pour ce qu'ils ne sçavoient plus de quel bois faire fleches, & croy que ceux de dedans n'estoient pas moins empeschez. Sur l'assiegement de ceste ville, je diray que les meilleurs Chefs se laissent aisément aller à hauts desseins, d'autant qu'ayans le cœur grand ils regardent aux objets de mesme nature: toutesfois le plus seur est de croire que le proverbe qui dit, *Qui trop embrasse mal estraint*; M. de Guise & son frere



1568. acquirent grand renom, d'avoir gardé une si mauvaise place, estans encores si jeunes comme ils estoient. Et aucuns ne prisoient moins cest acte, que celuy de Metz. Autres aussi imputoient à M. l'Amiral de s'estre-là arresté, pour attraper ces deux Princes, qu'on presumoit qui lui estoient ennemis particuliers : mais il m'a dit plusieurs fois que si la ville se fust prise, que tant s'en faut qu'il eust permis qu'on leur eust fait desplaisir, qu'au contraire il les eust fait traiter honorablement selon leur dignité, ainsi qu'il avoit fait leur oncle M. le Marquis d'Elbeuf, lors qu'il tomba entre ses mains, à la prise du chasteau de Caen. Il me souvient qu'à la capitulation il m'envoya dans ledit chasteau, pour l'asseurer (d'autant que je le cognoissoye) qu'on ne luy feroit aucun desplaisir : ce qui fut observé. Monseigneur voyant nostre armée pleine de despit, se lever pour s'en aller vers luy, se retira, après avoir tenté en vain un assaut à Chastelleraud, où les Italiens du Pape (qui ne firent pas mal leur devoir (12), furent receus selon l'affection que les Huguenots portent à leur maistre. Nous le suyvismes, pensans le contraindre à venir aux mains : mais il bailla tousjours une riviere en teste, pour appaiser nostre colere. Quand un acte

qui tend à diversion se fait en l'accessoire, 1568.  
& s'exécute au principal, on ne se doit plaindre : car le grand fruit de l'un récompense assez le petit dommage de l'autre. On doit aussi noter qu'il faut repenser trois & quatre fois, devant qu'entreprendre le siège d'une grande ville.

## CHAPITRE XXVI,

### *De la Bataille de Moncontour.*

AUCUNS ont voulu dire que ceste bataille fut une conséquence du siège de Poitiers, d'autant que l'armée de ceux de la Religion s'affoiblit fort devant : ce qui avint plus par maladies & retraite des gentilshommes & soldats, que par morts violentes. De vray, cecy fut une des premières causes de nostre malheur, mais il y en eut bien d'autres : comme nostre retardement & séjour au bourg de la Faye la Vineuse, pendant que l'armée de Monseigneur se renforçoit à Chinon. Nous y fumes contrains, parce que tous les chevaux de l'artillerie qu'avions, furent envoyez pour ramener à Lusignan partie de celle qui avoit servy à battre Poitiers, qui estoit demourée en un chasteau, & retournerent si apoinct, que s'ils eussent encore demouré un jour, nous eussions

1568. esté contrains d'abandonner la nostre, d'autant que l'armée de Monseigneur s'approcha à Loudun, qui n'estoit qu'à trois lieues de nous. Et pour ce que nous estions en lieu mangé, & de mauvaise affiette, M. l'Amiral advisa de s'aller loger à Moncontour, où le logis estoit avantageux, & la commodité de vivre bonne: & je croy que tant luy, que beaucoup d'autres furent deceus, en ce que nul ne cuidoit que ceux auxquels on avoit fait faire une longue retraite, & de nuit, devant Chastelleraud, fussent si-tost prests à nous chercher. Ainsi donc, par un Vendredy, il deslogea, faisant aller son bagage par un costé & luy marcha avec l'armée par l'autre.

Or, auprès d'un village, nommé S. Cler, sans qu'on sceut que peu de nouvelles les uns des autres, la teste de l'armée Catholique, où estoit M. de Biron, vint rencontrer quasi par flanc la nostre qui marchoit. Luy voyant l'occasion, fit une charge avec mille lances à M. de Mouy, qui faisoit la retraite avec trois cens chevaux, & deux cens harquebusiers à pied, & le renversa, le mettant à vau de route, & là perdismes la pluspart de ceste harquebuserie, & environ quarante ou cinquante chevaux. Cela venant tout à coup & soudain, avec le son de quatre canonnades

qui furent tirées, il s'en engendra un tel estonnement parmy les nostres, que sans dire qui a gagné ne perdu, chacun se retiroit demi d'effroi, à ce seul bruit qui s'entendit derriere. J'affirmeray une chose, (non que je le die à nostre vitupere (a), ains pour monstret qu'estre prevenu cause de grands desordres, & que les accidens de la guerre sont estranges) c'est que sans un passage (13), qui de bonheur se trouva, qui retint les Catholiques, où ne pouvoient passer plus de vingt chevaux de front, toute nostre armée estoit comme en route par ceste premiere rencontre. M. l'Admiral voyant cecy, se monstra aux siens & rallia les troupes : de sorte qu'à ce passage se firent deux ou trois grosses charges & recharges de quinze cens ou deux mille chevaux à la fois, & celuy qui passoit estoit bien vistement rechargé par l'autre : & là le Comte Ludovic (b) & le Comte Worad de Mansfeld (c) se porterent bien. Les deux armées se mirent en bataille, l'une deçà, l'autre delà, à une bonne portée de mousquet seulement, où la nostre estoit aucunement à couvert, & n'en ay jamais veu estre

(a) Non que je le dise à notre blâme.

(b) Le Comte Louis de Nassau.

(c) Le Comte Wolrad de Mansfeld.

1568. si près, & s'y arrester sans combattre en gros. De passer le passage, personne ne l'osoit plus entreprendre, pour le péril qu'il y avoit, d'autant que plusieurs esquadrons eussent accablé celui qui s'y fust aventuré. Mais comme les Catholiques avoient leur artillerie là, & la nostre estoit déjà à Moncontour, ils s'en aiderent, & nous tuerent plus de cent hommes dans nos esquadrons, qui ne laisserent pourtant de faire bonne contenance : & sans la nuit, qui survint, nous eussions plus souffert, & à sa faveur, chacun se retira. Celle de S. Denis, & celle-cy, nous vindrent bien à point. Le lendemain au matin, Monseigneur voulut faire reconnoître le logis de Moncontour, & taster les Huguenots ; mais il les trouva aux fauxbourgs tres-bien fortifiés, n'y ayant autre advenue que celle-là, & s'attacha une escarmouche à pied & à cheval. Il avint que deux gentilshommes (a), du costé des Catholiques, estans escartés, vindrent à parler à aucuns de la Religion, y ayant quelques fosses entre deux. *Messieurs*, leur

(a) D'Aubigné; (Hist. Universelle, tome I, Liv. V, p. 304) & les Mémoires de Mergéy, (tome XLI de la Collection, p. 70) attestent également ce fait. Mergéy dit que l'Amiral rejatta l'avis dont il s'agit. Mais la Noue & d'Aubigné affirment le contraire.

dirent-ils,



dirent-ils, nous portons marques d'ennemis, 1568. mais nous ne vous haïssons nullement, ny vostre party. Advertissez M. l'Admiral qu'il se donne bien garde de combattre : car nostre armée est merueilleusement puissante, pour les renforts qui y sont survenus, & est avecques cela bien delibérée ; mais qu'il temporise un mois seulement. Car toute la Noblesse a juré & dit à Monseigneur qu'elle ne demourera d'avantage, & qu'il les employe dans ce temps-là, & qu'ils feront leur devoir. Qu'il se souviene qu'il est perilleux de heurter contre la fureur Françoisise, laquelle pourtant s'escoulera soudain : & s'ils n'ont promptement victoire, ils seront contraints de venir à la paix, pour plusieurs raisons, & la vous donneront avantageuse. Dites luy que nous savons cecy de bon lieu, & desirions grandement l'en advertir. Après ils se retirèrent. Les autres allerent incontinent vers M. l'Admiral, luy en faire le rapport, ce qu'il gousta. Ils le conterent aussi à d'autres des principaux, & aucuns y en eut qui ne rejetterent cela, & desiroient qu'on y obtemperast : mais la pluspart estimerent que c'estoit un artifice pour estonner, & dirent encore que cest advis eust apparence d'estre bon, que pourtant il venoit de personnes suspectes, qui avoient accoustumé

1568. d'user de fraudes & de tromperies, & qu'il n'en falloit faire estat. Voila une autre cause de nostre meschef, d'avoir trop negligé ce qui devoit estre bien noté.

On s'assembla pour sçavoir ce qu'il convenoit faire : & aucuns proposerent d'aller gagner Ervaux, & mettre la riviere qui y passe, entre les ennemis & nous, & partir dès les neuf heures du soir, & cheminer toute la nuit, pour y parvenir seurement, d'autant qu'estions proches d'eux. Autres y eut qui repliquerent que ces retraites nocturnes imprimant peur à ceux qui les font, & amoindrissent la reputation, donnant audace aux ennemis, & qu'il falloit partir seulement à l'aube du jour, & cest avis fust suivy. M. l'Admiral estoit alors en grand-peine, craignant que les Reitres ne se mutinassent par faute de payement, & que trois ou quatre Regimens des siens, des pays esloignez ne l'abandonnassent, qui jà avoient demandé congé. Il savoit aussi que plusieurs gentilshommes des pays que possedions, s'estoient retirez en leurs maisons, & pour contenir l'armée en devoir & la renforcer, il avoit supplié MM. les Princes, qui estoient à Partenay, d'y venir. Ce qu'ils firent, & amenerent quant & eux environ cent cir-

quante bons chevaux. Le jour suivant, nous <sup>1568.</sup> fûmes à cheval au point du jour : pour aller droit à Ervaux, ayans tous chemises blanches, pour nous mieux reconnoître, s'il falloit combattre. Alors nos Lansquenetz dirent qu'ils ne vouloient marcher, si on ne leur bailloit argent. Un quart-d'heure après cinq cornettes de Reitres en dirent autant, & avant que le tumulte fust appaisé, il se passa plus d'une heure & demie, dont s'ensuivit que nous ne peûmes gagner un lieu avantageux, qui avoit esté recognu près dudit Ervaux, où nous eussions vendu plus cher nostre peau. Et ceste cy ne fut pas des moindres causes qui aiderent à nous perdre. Or, après avoir fait un quart de lieue, nous aperceûmes l'armée ennemie qui venoit vers nous, & tout le loisir qu'on eut, fut de se ranger en ordre, & se mettre en un petit fond à couvert des canonnades.

Voicy encore un grand inconvenient (a) qui nous arrive. C'est que lorsque M. l'Admiral vid branster l'avant-garde Catholique droit à luy, qui estoit si puissante ( car il y avoit dix-neuf cornettes de Reitres en deux esqua-

(a) Lisez les Observations sur les Mémoires de Castelnau, tome XLVI de la Collection, page 124 & suiv.

1568. drons), il manda au Comte Ludovic, qui commandoit à nostre bataille, qu'il le renforçast de trois cornettes, ce qu'il fit : mais luy-mesme les amena, & au mesme temps se commença le combat, où il demeura obligé. De cecy s'ensuivit que ledit corps fut sans conducteur, ne sachant comme se gouverner, & estime-t-on que s'il y eut esté, qu'il eust bien fait un plus grand effort, veu qu'estant sans Chef & sans ordre, il cuida bien esbranler celuy de Monseigneur. Le combat dura un peu plus de demy-heure, & fut toute l'armée Huguenotte mise à vau de route, s'estant, MM. les Princes, encore jeunes, retirez quelque peu auparavant. Quasi toute nostre infanterie fut taillée en pieces. L'artillerie & les enseignes prises, & le Comte Ludovic suivi environ une lieue, lequel fit une très-belle retraicte avec mille chevaux en un corps, & n'y estoit M. l'Admiral, pource qu'il y avoit esté blessé au commencement. Le meurtre fut grand, pour ce que les Catholiques estoient fort animez, pour les cruautez, disoient-ils, *de la Roche abeille, & principalement pour la mort de Sainte Colombe, & autres tuez en Bearn.* Et à plusieurs de nos prisonniers on fit alors passer le pas, pour en prendre satisfaction. Je cuiday aussi suiivre le

mesme chemin à la chaude, sans l'humanité 1568.  
de Monseigneur (a), qui fut instrument de la  
bénédition de Dieu, pour la conservation  
de ma vie : ce qui m'a semblé que je ne  
devois celer.

Pour conclusion, on peut voir par ce grand  
exploit, que l'armée Royale que nous fismes  
retirer si viste de devant Chastelleraud, &  
toute la nuit, ne laissa pas trois semaines  
après, de nous vaincre, pour ce que nous  
faisons quasi difficulté de nous retirer de  
jour : & pour nous arrester à maintenir la re-  
putation en apparence, nous la perdismes en  
effect, qui est un point à quoy les jeunes &  
les vieux soldats doivent quelquefois penser.

(a) Il est inutile de répéter ici ce que nous avons dit  
sur cet événement, soit dans les Observations qui  
accompagnent les Mémoires de Castelnau, tome XLVI,  
p. 135 & 136, soit dans la Notice qui précède les Mé-  
moires de la Noue. Malgré l'affertion contradictoire de  
Brantôme, il nous paroît constaté que la Noue dut la vie  
au Duc d'Anjou.



## C H A P I T R E X X V I I .

*Que le siege de Saint-Jean d'Angely , fut la  
ressource de ceux de la Religion.*

1568. C O M M E l'assiegement de Poitiers fut le commencement du malheur des Huguenots : aussi fut celui de St. Jean, l'arrest de la bonne fortune des Catholiques. Et s'ils ne se fussent amusez là , & eussent poursuivy les reliques de l'armée rompue , elles eussent esté du tout aneanties , veu l'estonnement qui se mit parmy , & les difficultez qui se presenterent. MM. les Princes & Admiral se retirerent avec ce qu'ils peurent recueillir , outre (a) la riviere de Charente , & donnerent cependant ordre à la haste ; pour conserver les villes de Poitou , qui estoient les premieres à la batterie. Mais d'abordée cinq furent abandonnées : à sçavoir *Parthenay , Niort , Fontenay , Saint-Maixant (b) , & Chastelleraud* , & la sixiesme ayant veu le Canon , se rendit , qui fut *Lusignan*. Cela enfla tellement d'esperance les victorieux , qu'ils penserent d'espouiller en bref temps toutes ces provinces , sans y laisser que la ville capitale , qu'ils

(a) Au-delà de la riviere de Charente.

(b) Saint-Maixant.

estimoient estre *la Rochelle*. Parquoy ils mar- 1568.  
cherent tousjours en avant, pensans que les  
autres villes, à l'exemple de celle-cy, vien-  
droient à obeissance. Ils s'adresserent à saint-  
Jean d'Angely, qui n'estoit guères plus fort  
que Nyort, sommée, elle ne se voulut ren-  
dre, pource que le Seigneur de Pilles qui y  
estoit entré, avec partie de son Regiment,  
desiroit de combattre.

J'ay entendu par quelques uns (14), qu'a-  
lors les principaux Capitaines qui estoient avec  
Monseigneur, furent assemblez, pour sçavoir  
ce qu'ils devoient faire. Aucuns disoient,  
« puis que toute l'infanterie des Princes avoit  
» esté taillée en pieces, & qu'eux n'estoient  
» plus que gens de cheval, & la pluspart  
» Reitres, qui estoient fort mal contens, &  
» demy enragez d'avoir perdu leur bagage:  
» que leur advis estoit, de les poursuivre  
» chaudement: & qu'il en adviendrait l'un  
» de ces deux effets, ou qu'on les defferoit,  
» ou qu'on les contraindrait de capituler pour  
» leur retraite en Allemagne, ce qu'on ob-  
» tiendrait facilement, en leur accordant deux  
» mois de gages. Nous cognoissons aussi (di-  
» soit-il) l'Admiral, qui est un des plus rusez  
» Capitaines de la terre, & qui se sçait le  
» mieux desmesurer d'une adversité, si on luy

1568. » donne le loisir. Il r'acommodera les forces  
» qu'il a, & y en adjoindra encores d'autres  
» de la Gasconne & du Languedoc : telle-  
» ment qu'au Printemps nous le reverrons  
» paroistre avec une nouvelle armée, avec  
» laquelle il ravager nos Provinces voire vien-  
» dra molester & bruler jusques aux portes de  
» Paris. D'avantage, les Princes de Navarre  
» & de Condé estans au milieu de ceste trou-  
» pe vaincue, leur presence peu - à - peu  
» les r'animera, & resveilleront encore beau-  
» coup de courages abbatus en d'autres lieux,  
» si avec la diligence, on ne leur oste le  
» moyen de se prévaloir du temps. Ils  
» concluoyent, que *Monseigneur* avec les  
» deux tiers de l'armée, les devoit suivre : ce  
» que faisant, il n'y avoit doute qu'en bref on  
» ne forçast les Chefs de se renfermer, pour  
» refuge, en quelque mauvaise place, qui  
» seroit l'achevement de la guerre ». Autres  
après opinèrent en ceste sorte, disant que  
« l'un des principaux fruitz de la victoire  
» obtenue, ils le moissonnoient à present  
» par la conquête des villes, en ayantjà  
» gagné six en dix jours : que c'estoit là où  
» il falloit s'attacher & essayer d'avoir les  
» autres, veu le grand estonnement qui es-  
» toit en icelles, & que les Huguenots ne

» se contiendroient jamais tant qu'ils au-1568.  
 » roient des retraites ; & que les en privant,  
 » ils perdroient la volonté de se remuer.  
 » Qu'il ne restoit plus que quelques villes  
 » de Xaintonge & Angoumois en ce quar-  
 » tier là, qui ne pouvoient résister plus de  
 » deux mois aux efforts de l'armée victorieuse  
 » & au bonheur de Monseigneur ; & qu'a-  
 » près , la Rochelle se voyant desnuée de  
 » couverture , trembleroit. Quant aux restes  
 » de l'armée desfaite , où le Prince & l'Ad-  
 » miral s'estoient jettez à sauveté , tout cela  
 » s'en alloit fuyant , & se dissipoit de soy-  
 » mesme : & que pour en haster l'execu-  
 » tion , on pourroit envoyer après eux mille  
 » chevaux & deux mille harquebusiers , &  
 » faire eslever toutes les forces des provin-  
 » ces où ils s'arrestoient ; & cependant man-  
 » der querir promptement artillerie & mu-  
 » nions , pour parachever leur dessein ; le-  
 » quel estant bien executé , seroit une playe  
 » mortelle aux Huguenots , qui ne battoient  
 » plus que d'une aisse ». De ces deux opi-  
 » nions , ceste-cy qui estoit la moins bonne  
 ( comme l'expérience le monstra depuis ) fut  
 suivie.

Je me recorde ( a ) qu'estant prisonnier ,

( a ) Je me rappelle.

1568. ainsi qu'on me menoit vers le Roy Charles à Tours, en passant par Loudun, feu M. le Cardinal de Lorraine, qui y estoit, me fit dire qu'il desiroit parler à moy. L'estant allé trouver, il m'usa de fort honnestes langages : puis venant à discourir des affaires militaires (comme c'estoit un Prince qui ne les ignoroit) il me dit que la cause de la perte de l'Admiral, & de ceux de son party, avoit esté le siege de Poitiers, & qu'il avoit ouy dire à son frere, « qu'on ne se devoit attaquer à » une grande place bien fournie, quand l'on » poursuivoit un plus grand bien. Ce que » nous faisons alors, d'autant que l'armée » du Roy estoit sans vigueur & demy-dissipée, & que nous eussions peu aller jusques à Paris, sans trouver résistance. Mais » que nous luy avons donné temps de se refaire, & nous prendre quand nous estions demy desfaicts ». Je luy respondis, *Monseigneur, je croy que nostre erreur vous admonestera de n'en faire un pareil. Nous nous en donnerons bien garde (a)*, repliqua-t-il. Certes, ny l'un ny l'autre ne pensoit à ce qui

(a) Le siege de Saint-Jean d'Angely prouve, ou qu'on oublia bien vite la faute commise par les Protestans en assiegeant Poitiers, ou que le Cardinal de Lorraine n'avoit pas été d'avis de s'amuser à des sieges.



survint depuis : & quand les effects en appa- 1568.  
rurent, je cognus bien que nostre exemple leur  
avoit bien peu profité, & qu'ils n'avoient laissé  
de broncher à la mesme pierre.

Or, eux pensans espouvanter Saint-Jean,  
firent d'abordée une batterie avec sept ou  
huit pieces : à quoi ils employèrent toutes  
leurs munitions, sans faire bresche qui va-  
lust : & cependant qu'ils en attendoient d'au-  
tres, les assiégés se renfermoient de courage  
& de rempars. Ainsi battans piece à piece,  
deux mois s'écoulerent (a) ; & après avoir  
perdu beaucoup d'hommes, mesmement par  
la rigueur de l'hiver, enfin la ville se rendit  
par composition, qu'ils estimoient devoir em-  
porter en huit jours. La résistance, qu'elle  
fit, releva les affaires de ceux de la Reli-  
gion ; ce qui acquit grande renommée au Sei-  
gneur de Pilles, pour le remarquable service  
qu'il leur fit. Monsieur l'Admiral m'a autre-  
fois dit, que si on eust vivement poursuivy  
Messieurs les Princes & luy, quand ils s'a-  
cheminerent en Gascogne, avec le reste de  
leur armée, qu'ils estoient en danger de se  
perdre, veu mesme qu'en passant par le pays

(a) Nous renvoyons le lecteur aux détails de ce siege  
dans les Mémoires de Castelnau, tome XLVI de la  
Collection, p. 60 & suiv.

1568. de Perigort, & d'autres endroits difficiles, les payfans & les petites garnisons leur avoient fait beaucoup de dommage, pource qu'ils n'avoient que cavallerie, non moins harassée qu'estonnée; mais que le temps qu'ils eurent de se rafraischir, fortifier d'infanterie & de butiner dans le bon pays où ils allerent, restaura les courages & l'esperoir de tous. Voilà comment *Sainct-Jean* ayda à reparer en quelque sorte les ruines que *Poitiers* & *Moncontour* avoient faites. Et assez ordinairement void-on advenir, que ceux qu'on pense qui doivent verser par terre, rencontrent quelque appuy inopiné, qui leur ayde à se redresser: ce qui sert pour moderer la fierté du vainqueur, & enseigner aux vaincus qu'il y a quelque remede, voire aux choses desesperées, lequel ne se trouvant en la vertu humaine, se trouve en la bonté divine.

### C H A P I T R E X X V I I I.

*Que la ville de la Rochelle ne servit pas moins à ceux de la Religion, qu'avoit fait Orleans aux Troubles passez.*

**L**ES villes qui sont comme les appuis, non seulement des armées, mais aussi des guerres, doivent estre puissantes & abon-

dantes : afin que , comme de grosses sources , 1568.  
 dont decoulent de gros ruisseaux , elles puissent fournir les commoditez necessaires ( & à elles possibles ) à ceux qui ne les peuvent avoir d'ailleurs. Cecy a fait dire à quelques Catholiques , qu'ils n'estimoient pas les Huguenots trop lourdaux , d'autant qu'ils avoient tousjours esté soigneux & diligens de s'approprier de très-bonnes retraites. *Nous leur avions osté , ( disoient-ils ) Orléans , pource que nous ne voulions pas que de si près ils vinsent muguetter nostre bonne ville de Paris : mais les galans n'ont pas laissé d'attraper la ville de la Rochelle , qui ne leur servira pas moins. Ceste-cy n'est pas si grande ni si plai-  
 tante que l'autre : elle a pourtant d'autres choses , qui recompensent bien ces défauts , dont la principale , est sa situation maritime , qui est une voye & une porte qui ne se peut fermer (a) , qu'avec une despense incomparable , & par où toutes provisions luy viennent en abondance. A deux lieues dans la mer , y a des isles fertiles , qui branlent (b)*

(a) Les dépenses immenses que sa réduction occasionna sous le règne de Louis XIII , & le sang des hommes qu'il fallut prodiguer , prouvent à cet égard le coup d'œil pénétrant & juste de la Noue.

(b) Ces expressions sont difficiles à rendre dans notre

1568. sous sa faveur. Le peuple de la ville est autant belliqueux , que *trafiqueur* (a) ; les Magistrats prudens & tous bien affectionnez à la Religion réformée. Quant à la fortification on a cognu par espreuve quelle elle est , qui me gardera d'en parler d'avantage : je confesseray bien que Orleans, quand on est fort en campagne , est en lieu plus propre pour assaillir , mais estant question de se defendre , la Rochelle est beaucoup plus utile. Il y en a qui disent que le peuple qui y habite , est rude , quoy qu'il en soit , si peut-on affermer qu'il est loyal , & le mesme se dit *du Namurois* (b) , *qu'il est rude & loyal*. Quand les defauts qui se retrouvent en une cité , ou en un personnage , sont beaucoup moindres que les bonnes qualitez , on doit passer cela legerement.

Le secours que Messieurs les Princes receurent d'elle , en ceste troisesme guerre , a fait cognoistre que c'est une bonne boutique & bien fournie. Ce que je n'allegue pas , pour

langue actuelle. La Noue veut dire par-là que ces Isles , quoique dépendantes de la Rochelle , en étoient l'appui , & le boulevard.

(a) Adonné au négoce.

(b) Ce portrait des Rochellois confirme ce qu'on en a dit dans les Observations sur les Mémoires de Castelnau , tome XLV de la Collection , p. 281 & suiv.

donner matiere aux grandes villes de se glo- 1568.  
 rifier, ains plustost pour les inciter à louer  
 Dieu, de leur avoir eslargi abondance de  
 commoditez. Car quiconque s'esleve, est ra-  
 baissé tost ou tard. Entre celles qui s'en tire-  
 rent, ceste-cy est à remarquer, c'est qu'elle  
 equippa & arma quantité de vaisseaux qui  
 firent plusieurs riches prises, dont il revint  
 de grands deniers à la cause générale: car en-  
 core qu'on ne prist alors que le dixiesme,  
 pour le droit d'Admirauté, on ne laissa d'en  
 tirer profit plus de trois cens mille livres.  
 Depuis, aux guerres (a) qui se recommen-  
 cerent l'an C I O L X X I I I I, la necessité con-  
 traignit de prendre le cinquiesme: & pen-  
 soit-on que cela rebuterait les gens de mer  
 d'aller chercher, avec tant de hazards, leurs  
 adventures: toutesfois cest exercice leur estoit  
 si friand, qu'ils ne desisterent, pour l'excessi-  
 veté de ce tribut, encores que souvent il  
 avint qu'aux proyes, que leurs griffes avoient  
 attrapées, les ongles de la picorée terrestre  
 donnassent de terribles pinçades. Par cecy  
 peut-on voir combien de richesses viennent  
 en un pays par la guerre de la mer. Or si

(a) Cette guere de 1574 fut la suite de l'entreprise  
 des jours gras. Voyez la Notice des Mémoires de la  
 Nouc.



1568. *celle de terre est juste* (a) ; *aussi doit estre celle-cy*. Toutesfois, quand on vient à examiner plusieurs actions particulieres d'icelle, on trouve qu'il s'y commet des abuz merueilleux, ou moins parmi nous, car la plupart de ces advanruriers mettent peu de différence entre les amis & ennemis, & plusieurs fois s'est veu l'ennemy pauvre recevoir misericorde, & l'amy riche estre devalisé & jetté dedans les ondes, eux présomans par le vice de cruauté, cacher celuy d'avarice. Mais le ciel, qui a des yeux & une bouche, ne laisse pas, après avoir veu ces inhumanitez secretes, d'en faire des manifestations publiques, & davantage, d'en précipiter justement aucuns dans les propres abysses, où ils avoient ensevely injustement le *trafqueur* innocent. Ceci soit dit, sans faire injure à ceux qui légitimement s'employent en leur vocation : c'est à ceux qui ont une affection desordonnée de piller le monde, à qui mon propos s'adresse. J'ai entendu par les Espagnols qui estoient à la deffaitte de M. de Strosse, que la moitié

(a) Pour pallier ce brigandage, il auroit fallu que la *Noue* eût démontré la justesse de sa premiere proposition. Au tribunal de la raison & de l'humanité, on ne parviendra jamais à prouver que la guerre de quelque espèce qu'elle soit, puisse être juste.

de

de son armée estoit composée de coureurs ou 1568.  
 pilleurs de mer, lesquels l'abandonnerent au  
 besoin, le laissant perir à leur vue, avec la  
 pluspart des braves hommes qui le suivirent  
 au combat : & s'esbahissoient que de quarante  
 navires qui l'accompagnoient, n'y en avoit  
 que six ou sept qui eussent combattu. Mais  
 comme ils prisoient beaucoup la valeur de  
 ceux-cy, aussi blasmøient-ils de mesme la  
 la lascheté des autres : encore qu'elle leur  
 fust profitable. Cecy nous montre que les  
 affections de butiner & les affections de com-  
 battre produisent de différens effets. Quant  
 à moy, je regreteray tousjours ce magnanime  
 Capitaine (15), qui estoit mon très-bon amy;  
 lequel vivant & mourant a honoré nostre  
 France.

## CHAPITRE XXIX.

*Qu'en neuf mois l'armée de Messieurs les Princes  
 fit près de trois cens lieues, tournoyant quasi  
 le Royaume de France, & de ce qui luy suc-  
 ceda en ce voyage.*

**I**L estoit force que Messieurs les Princes (a)  
 & Admiral, après leur route, s'esloignassent

(a) Veut-on avoir sous les yeux le développement  
 des motifs qui dirigèrent les opérations de l'Amiral, &

1568. de l'armée victorieuse, tant pour leur seureté que pour autres raisons, qui ont esté touchées, comme en passant, qui fut un conseil qui leur profita à cause de l'imprudence des Catholiques, lesquels *laissant rouler, sans nul empeschement, ceste petite pelote de neige, en peu de temps elle se fit grosse comme une maison.* Car l'autorité de Messieurs les Princes attiroit & émouvoit beaucoup de gens : la prévoyance & les inventions de M. l'Admiral faisoient exécuter choses utiles : & le corps des Reitres, qui estoit encore de trois mille chevaux, donnoit reputation à l'armée. Ils souffrirent beaucoup, jusques à ce qu'ils fussent en la Gasconne, où ils se renforcerent d'harquebusiers, dont ils avoient très-grand besoin : mesmement pour garantir la cavalerie des surprises de nuit, qui sont fort communes en ces quartiers-là, pour la voisinance des villes & chasteaux. On ne les entremesloit parmy les cornettes de Reitres, & autres troupes Françoises, de maniere que tant es pays larges que couverts ils estoient

le précis du journal de sa marche ; nous invitons le Lecteur à rapprocher ce vingt-neuvieme Chapitre des Mémoires de la Noue, des Observations Numéros 28 & 29 sur les Mémoires de Castelnau, tome XLVI de la Collection, p. 138 & suiv.

tousjours préparez pour se defendre. Quand 1568.  
 on donne à un grand Chef de guerre du temps  
 pour enfanter ce que son entendement a con-  
 çeu, non seulement il reconsolide les vieilles  
 blessures, ains (a) il redonne force aux mem-  
 bres qui avoient languy. Pour ceste occasion  
 le doit-on divertir & embarrasser tousjours,  
 pour rompre le cours de ses desseins. Le plus  
 long sejour que ceste demy-armée fit, fut  
 vers les quartiers d'Aginois & de Montau-  
 ban, où elle passa quasi tout l'hiver, & par  
 le bon traitement qu'elle y receut, se refirent  
 comme de nouveaux corps aux hommes. A  
 cecy doivent regarder ceux qui ont les  
 charges militaires, & ne faire pas comme les  
 autres laboureurs, lesquels pour ne donner  
 jamais relasche (b) à leurs terres, les rendent  
 steriles : aussi quand pour accroistre leur gloire

(a) *Ains*, vieux mot qui signifie *mais*.

(b) Cette assertion, qui favorise le système des *Jachères*, étoit conforme à l'usage, subsistant encore dans une grande partie de la France. L'économie rurale de nos jours la proscriroit. En effet pourquoi laisse-t-on les terres se reposer? C'est le défaut d'engrais. S'il étoit possible d'y suppléer par la multiplication des fourrages & des bestiaux, alors les terres produiroient annuellement, & les *Jachères* n'annonceroient plus une culture imparfaite.

1568. ils harassent leurs soldats sans les rafraîchir, ils les accablent. Car *si le seul vent de bize & l'humidité de la lune use les pierres*, combien plus seront usez par ces rigueurs & tant de travaux les corps délicats des hommes? La meilleure reigle est de bien s'employer au beau temps, & au fascheux prendre un peu de repos : n'estoit qu'une forte necessité contraignist au contraire. En ce voyage, la regle de *Hannibal* en Italie fut très-bien pratiquée, qui estoit de jeter en proye le pays ennemy aux siens, quand l'occasion requeroit qu'ils fussent contentez : car qui voulut se hasarder, il ne manqua de moyens, tant l'abondance regnoit en ces provinces.

Les premieres forces qui se joignirent aufdicts Princes, furent celles du Comte de *Montgommery*, revenans victorieuses de *Bearn* (a), qui fut certes un brave exploit, qui est amplement descrit par les historiens : car par diligence il prevint l'armée de *M. de Terride*, qui assiegeoit *Navarins*, jà harassée par le long temps qu'elle avoit là séjourné, & ne faut pas demander s'il fut bien caressé à son retour. Sur la fin de l'hiver il s'acheminèrent vers *Toulouse*, où il se commença une

(a) Voyez le tome XXV de la Collection, p. 457, & le tome XLVI, p. 113.



façon de guerre très-violente pour les brus- 1568.  
lemens qui furent permis , & seulement sur  
les maisons des gens de la Cour de Parle-  
ment. La cause estoit ( disoit - on ) pource  
qu'ils avoient tousjours esté très aspres à faire  
brusser les Luthériens & Huguenots. Aussi ,  
pour avoir fait trancher la teste au Capitaine  
Rapin ( a ) , Gentilhomme de la Religion ,  
qui leur portoit l'Edit de la paix de la part  
du Roy. Ils trouverent ceste revanche bien  
dure : néantmoins on dit qu'elle leur servit  
d'instruction pour estre plus moderez à l'a-  
venir , comme aussi ils se sont monstrez tels.  
Ceste compagnie est des plus notables de ce  
Royaume , & pleine de gens doctes : *mais*  
*elle auroit besoin de plus de mansuetude.* M.  
le Mareschal d'Anville estoit alors dans ladite  
ville avec de bonnes forces , & estoit mordu  
de calomniateurs qui l'accusoyent d'avoir in-  
telligence avec son cousin l'Amiral : cepen-  
dant en tout le voyage ( b ) nul ne fit si vi-

( a ) Rapin , ( on l'a vu dans les Mémoires de Mont-  
luc ) avoit été envoyé par le Roi porter l'Edit de paci-  
fication de 1568. Le Parlement de Toulouse , sous  
d'autres prétextes lui fit trancher la tête. Aussi les Pro-  
testans incendièrent-ils les métairies & les châteaux des  
Magistrats.

( b ) Lisez le tome XLVI de la Collection, p<sup>o</sup> 143.

1568. vement la guerre à l'armée des Princes que luy, & leur desfit quatre ou cinq compagnies de chevaux. C'est chose asseurée que ce bruit estoit faux, & le sçay bien, quoy qu'on ait veu arriver.

L'armée donna jusqu'à la Comté de Rouffillon, où il fut fait du saccagement, encor qu'elle appartint aux Espagnols. De-là elle tira tout au long du Languedoc, & estant approchée du Roine, M. le Comte de Ludovic le passa avec partie des forces de l'armée, pour assaillir quelques places. Mais la principale intention des Chefs estoit pour tirer infanterie du Dauphiné, pour rengrossir le corps, comme aussi ils avoient pensé faire de Gasconne & de Languedoc, lequel desir ne se peut bien effectuer: car quand les soldats venoient à entendre que c'estoit pour s'acheminer vers Paris au cœur de la France, & qu'après ils se representoient les miseres qu'eux & leurs compagnons, qui y estoient demourez, avoient souffert l'hyver passé, chacun fuyoit cela comme un mortel précipice, & aimoient sans comparaison mieux demeurer à faire la guerre en leur pays. Toutefois encores ramasserent-ils plus de trois mille harquebusiers deliberez d'aller par tout, qui se disposèrent par Regimens: mais tous estoient

à cheval. La nécessité les contraignit à ce faire 1568. pour la longueur du chemin, & la rigueur de l'hyver : & combien que cecy causast quelquefois de l'embarasement, si en vint-il de l'utilité, en ce que survenans les occasions, on avoit tousjours son infanterie gaillarde & fraische, n'y ayant guères de maladies parmy elle, d'autant qu'elle estoit tousjours bien logée & bien traitée. M. l'Admiral qui estoit fort experimenté aux affaires, voyoit bien, encores que la paix se negociait, qu'il estoit bien mal-aisé d'en obtenir une bonne, qu'on ne s'approchast de Paris : & sçachant aussi que de là la rivierre de Loire il trouveroit faveur & aide, il hastoit le voyage : mais la difficulté de passer les Montaignes des Cevenes & du Vivarets, donna quelque retardement : & encore plus sa maladie qui luy survint à St. Estienne en Forest, qui le cuida emporter. Cela avenant, paravanture que changement de conseil s'en fust ensuiivy : *parce qu'ayant perdu le gond, sur lequel la porte se tournoit mal-aisément en eust on peu trouver un semblable.* Il est vray que M. le Comte Ludovic estoit un brave Chef & bien estimé des François : mais pourtant n'avoit-il pas acquis l'authorité de l'autre, ny son experience : & ne sçauois affirmer, s'il fust mort,

1568. si on eust continué la carrière, ou non. Enfin, Dieu luy envoya guérison, au grand contentement de tous : après laquelle l'armée marcha si legerement, qu'en peu de temps elle arriva en Bourgogne à René (a) le Duc.

Là se cuida (b) donner une terrible sentence pour la paix, qui ne fut toutefois que bonne pour l'avancer. M. le Mareschal de Cossé, qui commandoit à l'armée du Roy, avoit eu charge expresse de luy, d'empescher que celle des Princes n'approchast de Paris, mesme de la combattre, s'il voyoit le jeu beau : ce qui le fit accoster d'elle, en deliberation de ce faire. L'ayant trouvé placée en assez forte affiette, il la voulut oster de ses avantages, avec son artillerie, dequoy les autres estoient despourveus, & par attaques d'arquebuserie leur faire quitter certains passages qu'ils tenoient. Un seulement fut abandonné du commencement, & là se firent de grosses charges & recharges de cavallerie, où les uns & les autres furent à leur tour poursuivis. Les Capitaines qui attaquèrent les premiers du costé des Catholiques furent MM. la Valette, de Stroffe, & de la Chastre, qui se porterent bien. Ceux qui soustindrent de

(a) A Arnay-le-Duc.

(b) C'est-à-dire *le faillit*, &c.

la part des Huguenots, furent M. de Briquemaut Marechal de camp, le Comte de Montgomery, & Genlis. Et en ceste action MM. les Princes, encore très-jeunes, firent voir par leur contenance le desir qu'ils avoient de combattre, dont plusieurs jugerent que quelque jour ce seroient d'excellens Capitaines. Enfin, les Catholiques voyans la difficulté de forcer leurs ennemis, se retirerent à leur logis, comme aussi firent les Princes, qui après avoir consideré que le sejour leur estoit nuisible, aussi qu'ils manquoient de poudres, s'acheminerent à grandes journées vers la Charité & autres villes qui tenoient leur party, pour se remunir des commoditez necessaires.

Peu après, la trefve se fit entre les deux armées, à laquelle succeda la paix, qui fut occasion que chacun mit les armes bas. Ce fut une grande fatigue d'avoir esté si longtemps en campagne par chaud, par froid & chemins difficiles, & quasi tousjours en terres ennemies; où les propres payfans faisoient autant la guerre que les soldats, qui sont inconveniens où se trouva plusieurs fois ce grand Chef *Annibal*, quand il fut en Italie. Alors est-ce une belle escole de voir comment on accommode les conseils à la neces-



1568. fité. Du commencement tels labeurs sont si odieux, qu'ils font murmurer les soldats contre leurs propres Chefs; puis quand ils se sont un peu accoustumés & endurcis à ces pénibles exercices, ils viennent à entrer en bonne opinion d'eux mesmes, voyans qu'ils ont comme surmonté ce qui espouvante tant de gens, & principalement les délicats. *Voilà qu'elles sont les belles galleries & les beaux promenoirs des gens de guerre, & puis leur lit d'honneur est un fossé où une harquebusade les aura renversez.* Mais tout cela à la verité est digne de remuneration & de louange, mesmement quand ceux qui marchent par ces sentiers, & souffrent ces travaux, maintiennent une cause honneste, & en leurs procédures se montrent pleins de valeur & modestie.

Or si quelqu'un en ces lamentables guerres a grandement travaillé & du corps & de l'esprit, on peut dire que ça esté *M. l'Admiral*: car la plus pesante partie du fardeau des affaires & des peines militaires, il les a soutenues avec beaucoup de constance & de facilité, & s'est aussi severement comporté avec les Princes ses superieurs, comme modestement avec ses inferieurs. Il a tousjours en la pieté en singuliere recommandation, &

un amour de justice, ce qui l'a fait priser & 1568.  
 honorer de ceux du party qu'il avoit embrassé. Il n'a point cherché ambitieusement les commandemens & honneurs, ains en les fuyant on la forcé de les prendre pour sa suffisance & preud'hommie. Quand il a manié les armes, il a fait cognoistre qu'il estoit très-entendu, autant que Capitaine de son temps, & s'est toujours exposé courageusement aux perils. Aux adverstés on l'a remarqué plein de magnanimité & d'invention pour en sortir, s'estant toujours monstré sans fard & parade. Somme, c'estoit un personnage digne de restituer un Estat affoibly & corrompu. J'ay bien voulu dire ce petit mot en passant, car l'ayant cognu & hanté, & profité en son escole, j'aurois tort si je n'en faisois une veritable & honneste mention.

### C H A P I T R E X X X.

*Des causes de la troisieme paix, la comparaison d'icelle avec les precedentes : & si elles ont esté necessaires.*

**N**ULLE des trois guerres civiles, n'a esté de si longue durée que ceste-cy, qui continua deux ans entiers, là où la premiere fut d'un an, la seconde de six mois : & beaucoup

1568. ont opinion que si ceux de la Religion ne se fussent raprochez de Paris, qu'elle n'eust esté si-tost parachevée. De laquelle experience ils ont tiré ceste regle, que pour obtenir la paix, il faut aporter la guerre près de ceste puissante cité. J'estime que ceste cause fut une des principales pour l'avancer, pource que les coups qui menacent la teste, donnent grande apprehension. Les estrangiers des Catholiques ayans aussi consumé innumerables deniers, en avoient laissé telle disette, qu'on ne sçavoit comme fournir à leurs soldes. Ruines & pilleries aussi se faisoient de toutes parts. D'avantage il sembloit que le bonheur voulut relever ceux qui avoient esté atterrez. Car l'armée des Princes avoit fait une brave teste à celle du Roy à *René le Duc*. La Gasconne, le Languedoc, & Dauphiné menoient la guerre plus forte qu'auparavant. Le pays de Bearn avoit esté conquis; & en Poitou & Xaintonge ceux de la Religion eurent de tres-bonnes aventures, en ce que les deux (a)

(a) La Noue indique ici la victoire qu'il remporta sur les troupes commandées par Puy-Gaillard; assurément il ne pouvoit s'exprimer avec plus de modestie. Les détails de cet événement sont consignés dans les notes sur les Mémoires de Castelnau, tome XLVI de la Collection, p. 78.

vieux Regimens furent defaits, & plusieurs 1568. villes prises. Tout cela ramassé avec d'autres occasions secretes & particulieres disposerent le Roy & la Royne à condescendre à la paix, laquelle fut publiée au mois d'Aoust. Ceux de la Religion la desiroient aussi grandement, & en avoient besoin : pource que n'ayans un escu pour contenter leurs Reitres, la necessité en quoy ils estoient, les eust contraints d'abandonner MM. les Princes : ce qu'ils leur firent entendre par le Comte de Mans-feld. Et se voyans approchez de leur pays il estoit à craindre qu'ils ne s'y resolussent. Cela advenant, c'estoit la ruine de leurs affaires. Plusieurs autres incommoditez que je n'alle-gue, pressoient à ce point : & entre autres, les desfreiglemens de nos gens de guerre estoient tels qu'on n'y pouvoit remedier. De sorte que M. l'Admiral, qui aimoit la police & haïssoit le vice, a dit plusieurs fois depuis, *qu'il desireroit plustost mourir que de retomber en ces confusions, & voir devant ses yeux commettre tant de Maux.* Somme, que la paix fut acceptée sous des conditions tolérables, & adjousta-t-on pour la seureté d'icelle, ce qu'on n'avoit osé demander ni sceu obtenir aux autres, à sçavoir quatre villes.

Le commencement de la negociaton fut

1568. après le siege de St. Jean d'Angely, où furent employez les Seigneurs de Thelligny & Beauvais la Nocle, Gentilshommes ornez de plusieurs vertus, qui s'en acquitterent fidelement, & si auparavant les Catholiques eussent offert à ceux de la Religion (lors qu'ils estoient en mauvais termes) des conditions moindres, je cuide qu'ils les eussent acceptées. Mais quand ils virent qu'ils ne vouloient leur permettre nul exercice de la Religion, ains seulement une simple liberté de conscience, cela les mit au desespoir, & leur fit faire de necessité vertu. Et comme le temps apporte des mutations, celles qui survindrent, se tournerent en leur faveur, si bien que leurs courages en furent relevez, & leurs esperances fortifiées. Le meilleur temps pour traiter une paix est quand on a l'avantage de la guerre. Mais ordinairement cela enfile de telle sorte qu'on n'en yeut point ouir parler; si est-ce que tost ou tard le Roi fit sagement de l'accorder, car la continuation de la guerre luy ostoit ses plaisirs, ruinoit l'obeissance & amour qui luy estoit deuë, fourrageoit son pays, espuisoit ses finances; & consumoit ses forces. *Mais le Roy d'Espagne n'a pas fait ainsi en Flandre, dira quelqu'un. Vraiment, respondra un autre, il n'y a pas beaucoup gai-*



*gné, & paravanture qu'enfin, pour donner 1568. quelque surseance à ces facheuses tragedies, il suivra le mesme conseil que ont pris ses voisins.*

Or, comme ainsi soit que la paix (a) ait esté nécessaire à ceux de la Religion, toutefois ce malheur est quasi tousjours advenu qu'elles n'ont pas beaucoup duré, mesmes n'ont pas esté establies selon les conventions faites. Je parleray de la premiere, bastie devant Orleans, qui dura quatre ans & demi, laquelle n'estoit pas si avantageuse pour eux à beaucoup près qu'estoit l'Édict de Janvier. Mais il ne s'enfuit pas pourtant qu'elle ne fust acceptable alors; car leurs affaires n'estoient en tel estat qu'ils l'eussent deu refuser, & le temps fit cognoistre depuis le fruit qu'elle apporta. La concorde, les bonnes mœurs, & l'obeissance aux loix, avoient desjà pris un si bon cours parmy l'universel de la France, qu'elle en estoit toute réparée: mais la discorde ayant jetté ses menées secretes, la troubla. Quant à la seconde, *ce fut paix, & non paix, & n'en eut que le nom*

(a) Aux sages réflexions de la Noue sur les motifs qui déterminèrent la paix de 1570, nous ne pourrions rien ajouter qu'en répétant le contenu de la dernière de nos Observations sur les Mémoires de Castelnau. Ainsi le Lecteur peut consulter le tome XLVI de la Collection, p. 176 & suiv.

1568. seulement, mais en effect ce fut une guerre couverte. On la peut appeller le salaire de l'imprudence des Huguenots, en ce qu'après avoir esté suffisamment advertis qu'elle seroit très-mauvaise, ils ne laisserent de la recevoir. La troisieme fut fort desirée, à cause des ruines survenues, des necessitez presentes, & que chacun estoit las de travailler & souffrir. Or comme le François est impatient, il accommode les guerres à son humeur. Et d'autant que les conditions estoient esgales ou plus grandes que les precedentes, à mon avis elle devoit estre suportable à ceux de la Religion, veu aussi qu'il n'y avoit moyen d'en avoir de meilleures. Et pour les deux années qu'elle dura, peu s'en peuvent plaindre, sauf quand la rupture d'icelle arriva : car ce fut un acte horrible, qui merite d'estre enseveli. Maintenant qui considerera ces paix en leur droite observation, je pense qu'il jugera que ce remede estoit utile & necessaire à tous : mais qui voudra regarder à leurs fins, il ne se pourra garder de les nommer *paix masquées*. Et cecy en a rendu aucuns si farouches, qu'ils croient qu'il y a tousjours du poison caché souz le beau lustre de cest or. Il s'en est desjà fait en France six générales, comme il se fit aux guerres civiles  
de

de la maison de Bourgogne & d'Orleans : & 1576.  
 tant les unes que les autres ont esté enfrain-  
 tes. Mais la septième qui s'accorda à Arras (a)  
 fut durable & ayda à redresser la France. On  
 pourroit par cest exemple inferer que nostre  
 septième devra aussi estre bonne : combien  
 qu'il seroit à desirer qu'on ne vinst à ces ter-  
 mes , parce que le souhait semble imperti-  
 nent, de vouloir tomber en maladie, pour  
 jouir après d'une parfaite santé. Dieu y vueille  
 pourvoir ainsi qu'il luy plaira. Certes un cha-  
 cun se doit mettre devant les yeux ( quand il  
 void son Royaume embrasé de guerres ) son  
 ire & son courroux, & plustost à l'encontre  
 de soy , que contre ses ennemis ; car les uns  
 disent, *ce sont les Huguenots, qui par leurs  
 hérésies excitent ces vengeances sur eux.* Les

(a) La paix d'Arras entre Charles VII, & le Duc  
 Philippe de Bourgogne fut signée en 1445. « Ce traité  
 ( dit du Haillan dans *son état & succès des affaires de  
 France, fol. 140, verso* ) » semble être honteux, parce que  
 » le Roi demanda pardon au Duc : mais il fut profitable  
 » au Roi & à la France ; & ce qui est profitable à un  
 » Prince, moyennant que le profit revienne à son  
 » peuple, luy est honnête, aux autres hommes,  
 » non. »

Il seroit à souhaiter que cet adage fut écrit en lettres  
 d'or dans le cabinet des Rois, & qu'ils en fissent la base  
 de leurs déterminations.

1570. autres repliquent : *ce sont les Catholiques, qui par leurs idolatries les attirent.* Et en telz discours nul ne s'accuse. Cependant la premiere chose qu'on doit faire, c'est d'examiner & accuser en ces calamitez universelles ses propres imperfections, afin de les amender, & puis regarder la coulpe d'autrui. Et quand nous voyons une fausse & courte paix, nous devons dire que nous ne meritons pas d'en avoir une meilleure, pource que (comme dit le proverbe) *quand le pont est passé on se mocque du Saint,* & la pluspart retournent à leurs vanitez & ingrattitudes accoustumées.

C'est pourtant une affection louable de desirer la paix, j'entens une bonne (car les mauvaises sont de vrais coupe-gorges) d'autant que par icelle, il semble que la pieté & la vertu reprennent vie : comme au contraire les guerres civiles sont les boutiques de toutes meschancetez, qui font horreur aux gens de bien. Autrefois il s'en est trouvé de tous les deux partis qui ne prenoient guères de plaisir à en ouyr parler : car les uns disoient, *que c'estoit chose indigne & injuste de faire paix avec des rebelles heretiques, qui meritoient d'estre griefvement punis,* & persistoient en leur dire, jusqu'à ce qu'on les guerist de ceste maladie en ceste forte. Si c'estoient

gens d'espée, on leur enjoignoit d'aller les 1570.  
 premiers à un assaut ou à une rencontre,  
 pour occire ces meschans Huguenotz : de  
 quoy ils n'avoient pas tasté une couple de  
 fois, qu'ils ne changeassent vistement d'opi-  
 nion. Quant aux autres qui estoient d'Eglise,  
 ou de robe longue, en leur remonstrant qu'il  
 estoit necssaire qu'ils baillassent la moitié de  
 leurs rentes pour payer les gens de guerre,  
 ils concluoient à la paix. Bref, quelque cou-  
 verture qu'ils prinssent, fust de pieté ou de jus-  
 tice, leurs passions estoient inhumaines. Au-  
 tres aussi y a eu parmy ceux de la Religion qui  
 ne rejettoient pas moins la paix qu'eux, disans  
 que ce n'estoient que trahisons : mais quand  
 elles eussent esté très-bonnes, ils en euf-  
 sent dit autant, pource que la guerre estoit  
 leur mere nourrice, & leur eslevement. Un  
 moyen pour les ramener à raison, estoit de  
 proposer pour la necessité d'icelle de re-  
 trancher leurs gages, ou faire quelques em-  
 prunts sur eux. Alors en desiroient-ils une  
 prompte fin. Ostez à beaucoup de gens les  
 profits & honneurs, alors jugent-ils des cho-  
 ses plus sincerement. Et pour prendre conseil  
 en affaires de si grand poids, ceux qui plus  
 craignent Dieu, & qui sont plus revestus de  
 prudence, doivent estre choisis, d'autant qu'ils



1570. preferent toujours l'utilité publique à leur commoditez & affections particulieres.

Je représenteray aussi une autre maniere des gens qui indifferemment trouvoient toute paix bonnes, & toutes guerres mauvaises, & quand on les aßeuroit de les laisser en patience manger les choux de leur jardin & serer leurs gerbes, ils couloyent aisément l'un & l'autre temps : deussent-ils encore aux quatre festes anuelles recevoir quelque demie douzaine de coups de baston. *Ils avoient, à mon advis, empaqueté & caché leur honneur & leur conscience au fond d'un coffre.* Le bon citoyen doit avoir zele aux choses publiques, & regarder plus loin qu'à vivoter en des servitudes honteuses. Pour conclusion, en ces affaires icy, la raison nous doit servir de guide, laquelle nous admoneste de ne venir jamais aux armes, si une juste cause & grande nécessité n'y contraint. Car la guerre est un remede très-violent & extraordinaire, lequel en guerissant une playe en refait d'autres : pour ceste occasion n'en doit-on user qu'extraordinairement. Au contraire doit-on toujours desirer la paix, je dy celle qui a presumption de fermeté, & qui n'est inique : car les fausses ne meritent pas de porter ce tiltre, ains plus tost de pieges & de pippées, comme fut celle

des seconds Troubles. *Les autres n'ont guères* 1568.  
*mieux valu, dira quelqu'un, d'autant qu'elles*  
*ont eu peu de durée.* Mon opinion n'est pas  
 telle : car j'estime que jusques au temps qu'on  
 les a rompues, elles ont esté très-utiles. Ce  
 que l'expérience a fait cognoistre : & cest  
 argument ne vaut non plus que si on disoit :  
*Cestuy-là a esté meschant, pource qu'il n'a*  
*vescu que quinze ans.* Mais je veux argumen-  
 ter au contraire, & dire qu'elles ont esté bon-  
 nes, d'autant qu'on ne les a souffertes avec  
 longue continuation : car si elles eussent esté  
 nuisibles à ceux de la Religion, on les eust  
 laissé avoir leur cours. Dieu vueille en donner  
 une si bonne en France, tant deschirée de  
 ruines, & destituée de bonnes mœurs qu'elle  
 puisse se renouveler en beauté : *afin qu'elle*  
*ne soit plus la fable des nations, ains un exem-*  
*plaire de vertu.*

*Fin des Mémoires de François de la Noue.*

OBSERVATIONS  
DES ÉDITEURS  
SUR LES MÉMOIRES  
DE FRANÇOIS,  
SEIGNEUR  
DE LA NOUE.

(1) **D**ANS les Observations (a) sur les Mémoires de Castelnau, on a vu que Catherine de Médicis, entraînée par les circonstances, avoit eu le projet de se réfugier à Orléans avec le Roi son fils, & de se jeter entre les bras des Chefs du Protestantisme. Le témoignage du Nonce Prosper de Sainte-Croix, est formel à cet égard. Il paroît même que ce fut d'après le rapport du Prélat Italien que les Triumvirs prirent l'allarme, qu'ils coururent à Fontainebleau, & s'assurèrent de la personne de Catherine & de son fils. Les relations de la Reine-mère avec le Prince de Condé, étoient bien antérieures à cette époque. Conformément au système de politique,

(a) Tome XLIII de la Collection, page 322 & 323.

dont Catherine ne se départit jamais, elle négocioit, ou plutôt elle intriguoit à la fois avec les Chefs des divers partis. C'étoit-là, à son avis, le grand art de maintenir l'équilibre, & de se réserver la faculté d'incliner la balance à son gré. L'accession du Connétable au Triumvirat avoit dérangé ses calculs : mais le Roi de Navarre, en se déclarant pour cette faction, acheva de renverser la base sur laquelle reposoit cette autorité si chère à Catherine. Ce moment de crise fut terrible. Catherine dût envisager, sans doute en frémissant, qu'on pouvoit, ou la reléguer dans un château fort, ou la renvoyer en Italie, ou peut-être attenter à ses jours. S'il étoit vrai, comme l'assure Brantôme, que le Maréchal de Saint-André eut proposé précédemment de la coudre dans un sac, & de la jeter à la rivière ; qui empêchoit de consommer l'attentat ? L'explosion avoit été si subite, que Catherine, étourdie par la violence du choc, flottoit au milieu des résolutions les plus opposées. Ceux qui l'entouroient partageoient ses perplexités. Eh ! comment leur adresse ne se seroit-elle pas trouvée en défaut, puisque les règles ordinaires de la politique étoient anéanties ! à la Cour des Rois les intérêts particuliers sont la mesure des affections

& des rapports. Ici toutes ces considérations avoient été mises de côté. Pouvoit-on prévoir que le Roi de Navarre, & le Connétable, oublieroient tout à coup leurs anciens démêlés avec la maison de Guise, & qu'ils lui sacrifieroient, sans hésiter, leurs parens, leurs amis ! La prudence humaine permettoit-elle de présumer qu'Antoine de Bourbon, particulièrement, immoleroit son propre frère aux rêves fantastiques dont on repaissoit son imagination. L'état d'anxiété, où Catherine étoit plongée, devoit d'autant plus s'accroître que le Prince de Condé, sur qui elle avoit compté, laissoit entrevoir l'impuissance momentanée du parti dont il étoit le Chef. Aussi ne prit-elle aucune résolution fixe avec Bouchavannes (a), que le Prince lui avoit député à Fontainebleau, il est probable que Catherine n'auroit pas été fâchée de se voir enlevée à force ouverte par les Protestans ; mais en allant elle-même les joindre, les résultats de cette démarche, qui pouvoit avoir une mauvaise issue, l'effrayèrent avec raison. Le Prince de Condé, ralliant à Meaux ses partisans, annonçoit clairement qu'il sentoit l'infériorité de ses forces. Au surplus, les

(a) Lisez le Tome XXVII de la Collection, p. 306.



Protestans comprirent si bien la faute qu'ils avoient faite, qu'aux seconds troubles, ils tâchèrent de n'y pas retomber; & on l'a remarqué dans les Mémoires de Castelnau, il s'en fallut peu qu'à cette époque le succès ne couronnât leur entreprise.

(2) Ces détails relatifs à la conférence de *Toury*, rapportés par la Noue, témoin oculaire de ce qui se passa, sont également consignés dans l'Histoire de M. de Thou (a). Quoique Beze (b) & Davila (c) s'expriment à ce sujet d'une manière plus succinte, ils confirment le récit des écrivains qu'on vient de nommer. Joint-on à ces différents témoignages la lettre du Maréchal de Vieilleville à l'Évêque de Rennes, dont on a fait mention dans un des volumes (d) précédens, on a lieu d'être surpris de la note (e) insérée par le Savant qui a présidé à la dernière édition des Mémoires de Condé. Sur la seule autorité

(a) Liv. XXX.

(b) Hist. des Eglises réformées de France, T. II, Liv. VI, p. 76.

(c) Hist. des guerres civiles, Tome I, Liv. VI, p. 143.

(d) Tome XXXII de la Collection, p. 35.

(e) Tome III des Mémoires de Condé, p. 481.

du Journal de Brulart, il semble vouloir infirmer l'authenticité des témoignages énoncés cy dessus. Selon le Journal (a) en question, « la Reine se rendit à Toury le 2 Juin 1562, » mais le Prince de Condé n'y parut pas. » Peu de tems après ( continue Brulart ) la » Reine mere retourna à un lieu nommé » *Janville*, pour parlementer avec le Prince » de Condé, & le Roy de Navarre l'accompagnoit ». Cette contradiction entre le Chanoine Brulart, & les écrivains, qu'on vient de citer, n'est pas susceptible d'une longue discussion. En fait de critique on conçoit de quel poids est le récit d'un Citadin de Paris, écrivant ce qu'il entendoit dire, si on le met en parallèle avec des hommes tels que la Noue, & le Maréchal de Vieilleville, qui étoient à portée de voir par eux même. Aussi ne se seroit-on pas arrêté à cette difficulté, si l'observation de M. Secousse n'avoit induit en erreur quelques modernes. Au surplus on convient que la conférence de Toury se tint dans les premiers jours de Juin. On convient encore qu'on se sépara sans rien terminer, par ce que le Prince exigeoit que les *Triumvirs* quittassent la Cour, & que l'Edit de Janvier fut exécuté selon sa

(a) Tome I. des Mémoires de Condé, p. 87.

forme & teneur. La Reine répondit sur le premier article qu'elle ne le vouloit pas , sur le second que la chose ne dépendoit pas d'elle, & que tout le Clergé avec une grande partie de la Noblesse & du peuple s'y opposeroient à main armée. Catherine chercha à adoucir ses refus par cette aménité d'expressions, dont elle étoit volontiers prodigue , quand elle vouloit ne pas rompre avec les gens. Le Roi de Navarre au contraire affecta de la dureté. Aussi les deux frères se quittèrent-ils plus aigris l'un contre l'autre qu'ils ne l'étoient auparavant. Le Prince de Condé de retour à Orléans rendit compte aux confédérés de ces pourparlers infructueux. Le 11 Juin il écrivit à Catherine de Médicis. Sa lettre portoit en substance qu'il étoit impossible de parvenir à une paix véritable, sans que préalablement les Triumvirs se retirassent chez eux. « Il ne » fust jamais veu ( lui (a) mandoit-il) en tous » les conseils du monde, quand il a été ques- » tion de décider des différends, où quelques » Conseillers ayent eu interest, qu'ils ne se » soyent tout soudain retirez ; & maintenant » qu'il est question, non d'une cause privée, » mais en général de la gloire de Dieu, de » la restitution de nos libertez, de la conser-

(a) Mémoires de Condé, Tome III, p. 482.

» vation de vostre autorité & du repos pu-  
 » blic, ( *De quoy ils sont les perturbateurs &*  
 » *nous les défenseurs.* ) Il me semble qu'il  
 » n'est pas raisonnable qu'ils se trouvent où  
 » telles choses seront mises en avant, & qu'il  
 » leur sera mieux séant qu'ils s'en absen-  
 » tent... Le lendemain le Secrétaire d'Etat  
 ( Florimon Robertet S<sup>r</sup> du Fresne ) apporta  
 au Prince des articles envoyés par la Reine  
 & par le Roi de Navarre. Comme ces arti-  
 cles servirent de base à la conférence de  
 Beaugency, sur laquelle on s'est étendu suf-  
 fisamment dans les Mémoires (a) de Castelnau,  
 nous croyons devoir configner ici ces mêmes  
 articles (b). Les voici... « Suivant ce que le  
 » Roi, la Reine, & le Roy de Navarre ont  
 » cy devant fait entendre, mandé & com-  
 » mandé à M. le Prince de Condé, & ceux  
 » qui sont à Orléans, leurs Majestés enten-  
 » dent & veulent, leur commandent & or-  
 » donnent qu'ils ayent à eux désarmer & faire  
 » rendre & remettre les villes & pays en  
 » l'entière obéissance du Roy; cela fait qu'ils  
 » s'asseurent que MM. de Guise, Connesta-  
 » ble, & Marechal de St. André, se retire-

(a) Tome XLIII de la Collection, page 365, &  
 suiv.

(b) Mémoires de Condé, Tome III, p. 483.

» ront en leurs maisons *suivant l'offre par eux*  
 » *faite en leur escrit du quatriesme jour de May*  
 » *dernier*, lequel a esté fait entendre à M. le  
 » Prince. Les forces demeureront ès mains  
 » du Roy de Navarre, qui prendra de celles  
 » de M. le Prince ce que bon lui semblera  
 » pour faire que le Roy soit obéi par tout son  
 » Royaume. Satisfaisant & obéissant par eux  
 » à ce que dessus, leurs Majestés les assurent  
 » qu'ils ne seront pour le passé recherchés ni  
 » molestés en leurs personnes & biens pour  
 » le regard des armes prises, ni aussi quant  
 » à ce qui touche le fait de la religion pour  
 » le passé; & pour l'advenir, chacun en ce  
 » qui est de la religion, pourra vivre en repos  
 » de sa conscience, sans estre recherché de  
 » sa vie, ni inquieté en sa personne, ni en  
 » ses biens. Toutes les forces requises &  
 » nécessaires seront baillées par le Roy à  
 » cette fin. Fait à Estampes le 12<sup>e</sup> de Juin  
 » 1562.—Signés *Catherine & Anthoine* ».

Le 13 le Prince écrivit une seconde fois à Catherine de Médicis, il insistoit avec la même force sur la retraite des Triumvirs. *Du Fou*, sieur de *Vigean*, fut porteur de cette lettre, aussi bien que de celle adressée par le Prince à son frère le Roi de Navarre. La dernière doit trouver ici sa place



comme nous l'avons (a) promis. D'ailleurs ce monument appartient sous différens rapports à l'histoire de l'esprit humain : car il est essentiel de remarquer que cette lettre, dans laquelle abondent les épanchemens de l'amitié fraternelle, fut libellée à une époque où les deux frères se voyoient à la veille de s'égorger.

*Lettre (b) de M. le Prince au Roi de Navarre.*

« Monsieur, combien que j'aye peu pré-  
 » voir de long-temps une partie des mal-  
 » heurs que je vois tous prochains aujour-  
 » d'hui, si est-ce que je puis bien dire que  
 » je vois beaucoup pis que je n'ai attendu ;  
 » car le tesmoignage, que ma conscience  
 » m'a toujours rendu, tant de l'innocence des  
 » Eglises reformées, que de vostre bon na-  
 » turel & de toutes mes actions, m'avoit  
 » persuadé que faisant comparaison de ceux  
 » qui sont auteurs de ces troubles, avecque  
 » moy qui ay cet honneur de vous estre  
 » frere, duquel l'entiere obéissance jusqu'icy  
 » vous a toujours esté connue, vous seriez

(a) Voyez le Tome XLIII de la Collection, p. 365.

(b) Mémoires de Condé, Tome III, p. 486.

» pour le moins avec le temps , plustost  
 » esmeu à suivre le droit & l'affection fra-  
 » ternelle, qu'à vous encliner aux persuasions  
 » & artifices de ceux , qui ne sont jamais  
 » accreus & semblent encore ne se pouvoir  
 » maintenir que de la ruine de vous & des  
 » vostres ; & de fait , Monsieur , je n'ay  
 » point encore perdu cette espérance , quel-  
 » que apparence que je voye de contraire ;  
 » qui est la seule cause qui m'a maintenant  
 » esmeu de vos escrire la présente , plustost  
 » avecques larmes de mes yeux *qu'avec l'en-*  
 » *cre de ma plume* : car quelle chose plus  
 » triste & pitoyable me pouvoit advenir ,  
 » que d'entendre que venez la lance baiffée  
 » contre celuy qui voudroit premier & de-  
 » vant que les autres , opposer soy-mesme à  
 » ceux qui prétendroient vous approcher ?  
 » Et que vous vous mettiez en peine de  
 » ravir la vie à celuy qui la tient d'un  
 » mesme pere & d'une mesme mere que  
 » vous , & qui jamais ne l'a espargnée & ne  
 » la voudroit encores espargner pour la con-  
 » servation de la vostre. Monsieur , considé-  
 » rez ici , s'il vous plaît , & je vous en sup-  
 » plie , quelle occasion vous peut esmouvoir  
 » à une telle & si estrange chose ? S'il est  
 » question de la Religion , il n'y a homme

» qui puisse mieux juger que vous, si nous  
 » sommes tels que pour nostre Religion il  
 » faille que le droit de la nature & toute  
 » équité & humanité ayent moins de liens  
 » envers nous , que contre les plus excébra-  
 » bles de tout le monde. Si vostre conscience  
 » ne peut approuver tous les points de nostre  
 » confession de foy, aussi suis-je asseuré que  
 » vostre naturel ne scauroit approuver telles  
 » & si extrêmes cruautés qui se commettent  
 » contre nous , tant s'en faut que de vostre  
 » plein gré voulussiez en estre le chef &  
 » premier auteur. Si on met en avant l'estat  
 » & grandeur du Roy , qui est celuy , Mon-  
 » sieur , après vous & vostre lignée , à qui  
 » cela touche de plus près qu'à moy ? Jugez  
 » s'il vous plaît , qui en est le plus soigneux  
 » ou celuy qui s'offre à toute raison en jus-  
 » tice ( pourveu que ceux qui sont cause de  
 » ces troubles, s'absentent afin de n'estre juges  
 » ou partyes ) ou bien ceux qui aiment mieux  
 » tout exposer en proye , & qui déjà sont  
 » cause de tant de meurtres & miseres infi-  
 » nies, plustost que de donner lieu , par leur  
 » absence, à la paix qu'ils ont déchassée par  
 » leur présence. Jugez aussi ( cas advenant  
 » que suivant leur intention ils eussent dé-  
 » fait & ruyné ceux qui s'opposent à leur  
 » ambition,

» ambition , en quelle feureté sera cette cou-  
 » ronne dont vous estes establi *Lieutenant-*  
 » *Général* , & quelles forces vous resteront  
 » pour au besoin la pouvoir conserver & ga-  
 » rantir ? S'il est question de vostre réputation  
 » & grandeur , vous pouvez vous souvenir  
 » que ce sont ceux-là ( lesquels il n'y a pas  
 » encore deux ans ) ne se fussent contentés  
 » de vous la ravir autrement qu'avec vostre  
 » propre vie. S'ils ont changé depuis d'af-  
 » fection , je n'en sçay rien ; & le temps le  
 » montrera : mais quant à moy , Monsieur,  
 » à Dieu ne plaise que l'obéissance , que je  
 » vous doy , meure jamais avecques moy ,  
 » voire mesme à la condition de renaître en  
 » ceux qui ne peuvent qu'ils n'ayent cet hon-  
 » neur d'estre vos plus proches parens , de  
 » vostre sang & naturels serviteurs ; & cepen-  
 » dant , Monsieur , vous me permettrez ,  
 » s'il vous plaist , d'ignorer comme ceux-là  
 » vous peuvent estre amis , qui non contents  
 » de chercher à mort pour là deuxiesme fois  
 » vostre frere , entreprennent dire jusques-  
 » là de vouloir vous faire ministre & instru-  
 » ment de leur mauvaise volonté. Or , Mon-  
 » sieur , tout cecy soit dit afin que , sinon  
 » pour l'amour de moy , au moins pour l'hon-  
 » neur de Dieu , & pour le respect de la

» patrie & de vous-mesme, vous confide-  
 » riez toutes ces choses devant que passer  
 » plus outre contre celuy qui, par un natu-  
 » rel devoir, est un second vous-mesme,  
 » & qui de sa part, ainsi que jamais (Dieu  
 » aydant.) il ne faudra (a) à son devoir;  
 » aussi aymera trop mieux la mort que de  
 » survivre aux calamitez qui ensuivroient  
 » l'issue d'un tel combat, de quelque costé  
 » que la victoire inclinast. Mais s'il est ainsi  
 » qu'au lieu de donner lieu à la raison, ceux  
 » qui sont cause de ces miseres, continuent  
 » jusques au bout, & s'il ne vous plaist brider  
 » leur affection par l'authorité que Dieu vous  
 » a donnée, nous espérons, Messieurs, qu'a-  
 » vec l'aide de celuy duquel nous maintenons  
 » l'honneur jusques à la dernière goutte de  
 » nostre sang, vous pouvez, sans vous en-  
 » velopper en ce qui leur est propre, & qui  
 » est tant indigne, vous voir une issue qui  
 » vous esclaircira de toutes leurs entreprises  
 » & conseils, & qui sera cause que connois-  
 » trez mieux que jamais de quelle affection,  
 » non pas moy seulement, mais toute cette  
 » compagnie, vous est après Dieu, & la  
 » majesté du Roy & de la Royne, entiere-  
 » ment dediée. . . . »

(a) Manquera.



Dans l'intervalle de cette correspondance, il s'étoit ouvert une nouvelle négociation, dont on avoit chargé le Maréchal de Vieilleville & le Comte de Villars. La discussion des divers articles tendans à un traité définitif, divisa plus que jamais les deux partis. Les Protestans, loin de se borner à la retraite des Triumvirs, demandoient que le Légat fut renvoyé en Italie, & qu'on enjoignit au Pape d'assembler un concile dans une ville libre, où ils offroient de se transporter sur le champ. Au lieu d'amnistie, ils prétendoient qu'on leur devoit des honneurs & des récompenses, puisqu'ils ne s'étoient armés que pour délivrer de l'esclavage (a) le Roi & la famille royale. On présume bien que ces propositions furent rejetées. De part & d'autre on ne songeoit plus qu'à combattre. La lettre du Prince de Condé, au Roi de Navarre, fit renouer les conférences ; & on s'assembla de nouveau à Beaugency.

(3) Cette entreprise, que la Noue désigne par l'épithete de *magnanime*, n'a pas été vue

(a) On a vu dans les Mémoires de Castelnau que les Protestans invoquèrent constamment ce motif ; & les liaisons intimes de Catherine avec le Prince de Condé les y autorisoient.

du même œil par les Catholiques (a). Ils l'ont reprochée aux Protestans comme un acte de *déloyauté*. Les trêves (il est vrai) venoient d'expirer ; & toute voye tendante aux négociations étoit absolument fermée. Mais devoit-on profiter de la sécurité de l'armée Catholique, & de l'absence de ses Chefs, pour l'attaquer à l'improviste ? Ne falloit-il pas laisser à ces Chefs le temps de rejoindre leurs troupes ? Les Protestans ont si bien senti la validité du reproche que d'Andelot, en apostillant (b) leur apologie, a rejeté l'entreprise dont il s'agit, sur l'ardeur effrénée des soldats Protestans qui, selon lui, contraignirent leurs Généraux de les mener droit à l'ennemi. Beze lui-même glisse sur les motifs de cette entreprise. « Le Prince (raconte-t-il) (c) s'estant

(a) Davila surtout (Tome I, Liv. III, p. 149) n'hésite pas à taxer le Prince de Condé & ses partisans d'avoir violé la foi qu'ils avoient donnée. Il observe cependant que, selon plusieurs Ministres Protestans, la Reine n'ayant pas remis le Roi entre les mains du Prince de Condé, comme elle l'avoit promis, on estima que par-là le Prince étoit dégagé de sa parole. La question est de savoir si cette anecdote est vraie.

(b) Tome III des Mémoires de Condé, p. 540.

(c) Hist. des Eglises réformées de France, T. II, Liv. VI, p. 100.

» fort approché de l'ennemy, se résolut de luy  
 » donner une camifade la nuit suivante, pour  
 » lequel effet toute l'infanterie montant pour  
 » lors à dix mille cinq cent hommes, qui re-  
 » çurent tous chacun un escu en la main en  
 » passant un ruisseau sur le soir, après avoir  
 » repu, deslogea sous la conduite du vaillant  
 » Seigneur d'Andelot, comme ayant au  
 » Royaume la charge de Colonel de l'In-  
 » fanterie Françoisse. La Cavallerie suivit  
 » puis après par cornetes en bel équipage  
 » & volonté encore meilleure; & ainsi mar-  
 » cha l'armée au travers des campagnes de  
 » la Beauffe, se faisant chemin au travers des  
 » bleds grands & hauts, jusques environ une  
 » heure après minuit, rencontrant souvent  
 » le Prince quelques-uns desquels il se ser-  
 » voit, dont les uns lui rapportoient que  
 » tout se tenoit coy au camp de Talfy, les au-  
 » tres que les ennemis se retranchoient ayans  
 » descouvert sa venue. Mais quoiq' il en  
 » soit, le Prince fut si mal guidé, qu'ayant  
 » fait deux fois autant de chemin qu'il falloit,  
 » *la Diane* (a) le surprinst estant encore bien  
 » esloigné ».

(4) En lisant ce passage des Mémoires de la Noue, on seroit tenté de supposer que les

(a) C'est-à-dire la pointe du jour.

Protestans François n'eurent recours aux Puissances étrangères, qu'en s'y croyant autorisés par l'exemple des Catholiques. Ces faits sont assez développés dans les Mémoires de Castelnau (a), pour que nous nous contentions d'en retracer ici la substance. Antérieurement au massacre de Vassy, de part & d'autre on négocioit secrètement avec les puissances voisines, parce qu'on sentoit que tôt ou tard la guerre deviendroit inévitable. L'événement de Vassy fut le prélude des hostilités; & chacun alors invoqua l'assistance de ses alliés. Dès le 20 avril, les agents du Prince de Condé parcouroient l'Allemagne. La Cour de France de son côté traversoit leurs opérations. Le parti Protestant craignant d'échouer, jeta les yeux sur le célèbre Spifame, & le chargea de ses intérêts. Spifame, par son adresse prépara les voyes aux succès de d'Andelot. Celui cy, malgré les réclamations des sieurs d'Oysel & de Rambouillet, obtint des Princes Allemands le corps de Reitres & de Lansquenets qu'il amena en France vers le mois de novembre.

(5) Comme les Mémoires qui on précédé, se taisent absolument sur la négociation qui

(a) Lisez le Tome XLIII de la Collection, p. 156, 435 & suiv.

alors s'ouvrit à Pithiviers entre le Prince de Condé & le sieur de Gonnor . envoyé à cet effet par Catherine de Médicis, on va suppléer à leur silence. Ces pourparlers avoient pour objet d'amuser l'armée Protestante, de retarder sa marche vers Paris, & de faciliter ainsi aux Catholiques le moyen de venir aux secours de cette Capitale. Le Laboureur a fait sur ce sujet des réflexions & des recherches qui nous ont paru plus applicables aux Mémoires de la Noue, qu'à ceux de Castelnau.

« Le sieur d'Andelot (observe-t-il) ayant  
 » amené un secours d'Allemagne, les Hugue-  
 » nots, qui attendoient le siege dans Or-  
 » léans, crurent estre obligés de faire quel-  
 » que grande entreprise qui relevât la répu-  
 » tation de leur parti. Et comme il n'y avoit  
 » rien qui put donner une plus grande mar-  
 » que de leur puissance, ils résolurent, pour  
 » le bruit seulement, de faire mine de venir  
 » attaquer Paris. La Reine, pour le mesme  
 » interest d'honneur & de réputation, vou-  
 » lut rompre ce coup, en attachant une  
 » négociation, pendant laquelle cette grande  
 » armée pût perdre son premier feu, & in-  
 » commodér ceux qui l'avoient fait venir.  
 » C'est le jeu accoutumé des Ministres des  
 » Princes contre les partis d'Estats, ils pouf-



» sent tout à bout , quand ils sont les plus  
» forts , & quand ils se sentent foibles , ils  
» parlent de Paix & trouvent estrange qu'on  
» n'y veuille pas entendre , quand on auroit  
» tout sujet de se défier de leur sincérité. Le  
» respect qu'on porte naturellement au ca-  
» ractere royal , l'emporte toujourns si bien  
» sur la raison de la Politique , que cela ne  
» se refuse point , & principalement en France  
» par un Prince du sang ; parce que c'est tou-  
» jours plûtoft par mécontentement que par  
» un pur esprit de révolte que nos Princes  
» prennent les armes. Cela est si vray , que  
» nous n'avons point d'exemple dans nostre  
» Histoire qu'un seul d'entr'eux ait entrepris  
» sur la Couronne , ny usurpé la qualité de  
» Roy comme ceux des autres Royaumes ,  
» & quand nous avons eu des Rois fainéans ,  
» comme il est arrivé dans le déclin des deux  
» premieres Maisons Royales , ils n'ont esté  
» dépossédez que par les Maires du Palais &  
» les Ducs de France leurs Sujets & non pas  
» leurs parens. Si on oppose à cecy le Char-  
» les X des Ligueurs , c'est assez de dire ,  
» que c'estoit un jeu d'*Ebroin* , & que c'es-  
» toit pour commencer la translation de la  
» Royauté , & pour interrompre ce droit de  
» succession par un prétexte , qui s'élargi-

» roit enfin & qu'on étendroit après la mort  
 » du Cardinal de Bourbon , qui ne regne-  
 » roit que de nom , en faveur de celui qui  
 » auroit plus de puissance dans l'Estat , &  
 » qu'on tiendroit plus capable de le rétablir  
 » par la mesme raison qu'il auroit esté capa-  
 » ble de le détruire.

» La Reine Catherine choisit pour cette  
 » négociation Artus de Cossé S<sup>r</sup> de Gonnor ,  
 » Chevalier de l'Ordre du Roy , Surintendant  
 » des Finances & depuis Mareschal de France  
 » sous le nom de Cossé , qui estoit un Sei-  
 » gneur fort accort , grand Guifard en appa-  
 » rence pour lors , mais qui n'estoit pas dé-  
 » sagréable au Prince de Condé & à l'Admi-  
 » ral , desquels il estoit cousin à cause de  
 » Charlotte Gouffier sa mere , fille de Guil-  
 » laume S. de Boissy , & de Philippe de  
 » Montmorency. Il eut ordre de ménager  
 » une Conférence , & il escrivit d'abord à  
 » l'Admiral , qui estoit l'ame des conseils de  
 » de son party , & sans lequel il ne falloit  
 » rien espérer du Prince qu'il gouvernoit.  
 » Il tascha de l'esmouvoir à quelque pitié  
 » pour sa Patrie , & reçût de luy cette res-  
 » ponse à la lettre qu'il luy en escrivit ».

*Monsieur mon Cousin , j'ay reçu la lettre  
 que vous m'avez escrite de Paris par ce Por-*

teur, & ne doute point que vous n'ayez un grand regret de voir tant de troubles, pilleries, & desordres generalement par toute la France : comme ont toutes personnes d'honneur & de vertu & ayans pareil zele au bien des affaires du Roy que vous avez. Je croy aussi que vous estimez bien que de ma part j'en porte un très-grand desplaisir : que je vous puis assurer Monsieur mon cousin, estre tel, que s'il n'y alloit que de moi & de mon interest particulier ; je voudrois avec la perte de mes biens & de ma vie avoir racheté tels inconveniens. Vous sçavez que nous n'avons jamais rejezté aucuns bons moyens d'accord, & M. le Prince de Condé, auquel j'ay présenté vos très-humbles recommandations, y a toujours entendu & en a proposé dès le commencement de ces troubles, se soumettant à toutes raisonnables conditions, sans vouloir avoir un seul avantage contre ceux qui ont d'eux-mesmes les premiers pris les armes offensives. De ma part je n'ay rien en plus grande affection que de voir qu'il soit pourvû à tant de maux de remede prompt & convenable : & n'avez plus grand desir de me voir que j'ay d'en pouvoir communiquer avec vous ; de sorte que, d'autant que je ne puis partir d'icy, si vous avez à mettre quelque chose en avant de la part de la Reine pour

*un si bon effet, ou jugiez qu'il y ait apparence, & que vous ayez volonté de venir en ce lieu, vous y serez le très-bien venu & reçu : dequoy cette lettre vous servira avec la parole dudit Seigneur le Prince, de toute seureté ; à laquelle je feray fin en me recommandant bien affectueusement à vostre bonne grace. Priant Dieu vous donner, M. mon Cousin, en santé, bonne & longue vie. D'Orléans ce 28 jour d'octobre 1562. Vostre bien affectionné parent & amy, CHASTILLON.*

« Sur cette assurance de la part de l'Admiral, d'estre le bien venu, le Sieur de Gonnor informé des intentions de la Reine, se mit en chemin pour Orléans, & allant à Estampes, il demanda seureté de la part du Prince & de l'Admiral, avec un lieu d'assignation pour conférer : mais comme ils se défioient que son dessein n'estoit que de les amuser, ils ne voulurent point perdre un jour de temps pour l'employ de leur secours, qui les joignit à Orléans le jour mesme de la lettre dudit sieur de Gonnor : & trois jours après en sortant de la ville ils luy firent les deux réponses suivantes ».

*Mon sieur de Gonnor, parce que mon Oncle M. l'Admiral m'a fait entendre que vous estiez prest de partir de Paris, afin de le venir trou-*

*ver & communiquer vous deux ensemble, suivant ce qu'auparavant luy aviez escrit, mais que vous desiriez avoir une seureté de moy, laquelle vous attendriez à Estampes: j'ay à cette cause bien voulu vous envoyer la presente par ce porteur; laquelle vous servira de toute seureté pour vostre voyage, tant pour l'aller & retour, que pour le séjour que vous ferez en nostre camp avec 25 ou 30 chevaux de vostre train & suite: & sur ce, prie Dieu vous tenir, Monsieur de Gonnor, en sa très-sainte & digne garde. D'Orleans ce 8 Novembre 1562. Vostre bien bon Cousin & meilleur amy, LOUIS DE BOURBON.*

*Monsieur mon cousin, j'ay vû par la lettre que m'avez escrite du 5 de ce mois, que vous estiez sur le point de partir de Paris pour venir à Estampes, afin que nous puissions voir & communiquer ensemble, suivant ce que m'avez fait entendre par vostre précédente: & que là vous attendriez que M. le Prince vous eut envoyé une seureté pour vostre aller & retour, laquelle il vous envoie présentement. Mais quant à vous mander le lieu où vous nous viendrez trouver, c'est chose que je ne vous puis dire au vray, ny vous en faire entendre autre chose pour le present, que ce que vous en dira ce porteur; lequel vous conduira la part nous serons. Je vous*



*diray derechef que vous serez le bien-venu & reçu. Cependant je prieray Dieu vous donner, Monsieur mon Cousin, en santé, bonne & longue vie, après m'estre affectueusement recommandé à vostre bonne grace. D'Orleans ce 8 Novembre 1562. Vostre entierement bon Cousin & bien affectionné amy, CHASTILLON.*

« Le Prince alla droit à Pithiviers, qui  
 » se voulut défendre, & qui fut d'autant plus  
 » mal-traité, que ce fut la premiere curée  
 » qu'il fallut donner aux Estrangers. Ce fut  
 » en cette ville que le vint trouver le sieur de  
 » Gonnor, lequel n'ayant que des remon-  
 » trances à luy faire en son particulier, sur  
 » l'interest qu'il avoit à la conservation du  
 » Royaume, sans parler d'aucun moyen d'ac-  
 » commodement pour tout le party auquel il  
 » s'estoit joint, & qu'il ne pouvoit plus quit-  
 » ter sans se mettre à la discrétion de la Reine  
 » & de ceux qu'il tenoit pour ses ennemis :  
 » il n'en fut que plus animé, & le renvoyant  
 » poursuivit son chemin droit à Paris. Cette  
 » premiere tentative n'estoit que pour ré-  
 » connoistre l'esprit & les desseins du Prince  
 » & pour agir avec luy selon l'affiette où l'on  
 » le trouveroit ; mais sur ces entre-faites le  
 » Roy de Navarre son frere estant mort, com-  
 » me les Huguenots flattoient son ambition du

» droit qu'il avoit au Gouvernement du  
 » Royaume , avec protestation d'en faire le  
 » principal de tous leurs intérêts : la Reine  
 » feignit aussi de son côté de l'avoir en plus  
 » grande considération , & elle le luy témoi-  
 » gna par une seconde dépêche du sieur de  
 » Gonnor , qui rémit à une Conférence qu'il  
 » demanda entre la Reine & luy , les assu-  
 » rances qu'il devoit prendre en l'amitié &  
 » en l'estime d'une Princesse si bien inten-  
 » tionnée pour le repos de l'Etat & pour  
 » son rétablissement en la place qu'il devoit  
 » tenir à la Cour. Toutes ces allées & venues,  
 » estoient fort suspectes aux Religioneux ;  
 » & le Prince , de sa part estoit fort embar-  
 » rassé sur le nouvel estat des affaires à cause  
 » de la mort du Roy de Navarre , & des  
 » esperances qu'on luy donnoit , quoiqu'en  
 » mesme tems on désesperât l'Admiral par  
 » l'arrêt (a) de mort prononcé contre luy &  
 » contre le sieur d'Andelot son frere. C'estoit

(a) L'arrêt du Parlement rendu dans ces circon-  
 stances proscrivoit non-seulement l'Amiral & son frere.  
 Tous les Chefs du Protestantisme étoient frappés de  
 l'anathème juridique. On en exceptoit le seul Prince  
 de Condé , qu'on affectoit de considérer comme captif  
 dans leurs mains. Voyez les Mémoires de Condé,  
 Tome IV, p. 53.)

» un incident procuré à dessein d'empescher  
 » la paix par le Duc de Guise qui n'en vou-  
 » loit point , & qui s'attendoit bien que  
 » l'Amiral s'y opposeroit directement de son  
 » costé comme il feroit du sien. En effet il  
 » y eut plusieurs entrevues assez amplement  
 » déduites dans les histoires , où en appa-  
 » rence, la Reine & le Prince furent assez  
 » disposés à la paix jusques-là qu'on la crut  
 » faite , quand on la rompit sur des difficul-  
 » tés de part & d'autre , au mesme tems  
 » qu'arriverent des troupes d'Espagne où  
 » on ne nous refusoit jamais de secours, de  
 » crainte que nous ne nous missions d'ac-  
 » cord ».

(6) Dans les Mémoires publiés précédem-  
 ment , & spécialement dans ceux de Castelnau  
 (a) , on a eu le soin de consigner les diverses  
 particularités relatives à la bataille de Dreux.  
 On s'est appliqué en même tems à rapprocher  
 les témoignages des contemporains , & à  
 mettre leurs récits en opposition. Nous ajou-  
 terons cependant à ces détails quelques faits  
 rapportés par un moderne (b) qui s'est transf-

(a) Tome XLIII de la Collection , page 192 &  
 suiv.

(b) Histoire de la ville de Chartres & du pays  
 Chartrain , &c. par M. Doyen , T. II , p. 60.

porté exprès sur les lieux. Il assure que le combat se livra entre *Marville-Moutier-brûlé* & les bois de *Montmouffet*, entre *Chartres* & *Dreux*, à une lieue de cette ville. « J'ai examiné (ajoute-t-il) les lieux, & j'y ai reconnu les retranchemens de l'armée du Prince de Condé, qui subsistent encore à l'extrémité méridionale de ces bois. A quelque distance de-là, vers *Marville*, sont des trous assez considérables, que les habitans du lieu appellent *fosses de Saint André*, ce qui fait présumer que ce fut là où le Maréchal de Saint-André fut tué. . .

Nous remarquerons cependant que cela ne s'accorde pas avec le plan de la bataille de Dreux inséré (a) dans le Tome IV des Mémoires de Condé ( p. 686 ). Ce plan offre l'armée Protestante à une distance assez éloignée de *Marville* (b), qui y est désigné sous

(a) Ce plan est intitulé. . . Vray pourtraict & plante de la bataille donnée par M. de Guise contre les Huguenotz, envoyé au Roy par ledit Seigneur. . .

(b) D'après le plan, qu'on vient d'indiquer, il est probable que l'armée du Prince de Condé avoit campé la veille de la bataille entre *Marville* & les bois de *Montmouffet*. Mais selon ce plan la bataille s'engagea bien au-delà.

le nom de *Merville* : sa droite s'y rapproche un peu plus des bois de Montmouffet, qui y sont appelés bois de *Muset*. Quant aux Catholiques, leur position est marquée exactement entre les villages de *Bleville* & de *Pigne*. C'est ainsi que ces deux villages sont nommés dans le plan.

(7) En parlant du siège de Chartres dans les Mémoires précédents (a), on a renvoyé à ceux de la Noue les éclaircissémens dont cet événement est susceptible. Dès qu'on fut à la Cour que cette ville étoit menacée par les Protestans, on en ôta le gouvernement à *Fontaine-la-Guyon*, pour en revêtir Antoine de *Linieres* (b). Le nouveau Gouverneur s'y rendit avec deux Cornettes de Cavalerie, commandées par de *Charny* & de *Rance* (c).

(a) Tome XLV de la Collection, p. 75.

(b) Les Traducteurs de M. de Thou (Liv. XLII) l'appellent *Ligneres* : mais le Journal de Brulart (T. I des Mémoires de Condé, p. 194) & la Popelinière (Liv. XXII) orthographient son nom comme nous le faisons.

(c) M. Doyen dans son Histoire de Chartres (T. II, p. 65 & suiv.) contredit sur plusieurs points le récit de M. de Thou, que nous avons pris pour guide. Par exemple il fait arriver à Chartres *Linieres* avant le Baron d'Ardelay. Selon lui le premier vint le 8



On avoit envoyé avant lui dix enseignes d'Infanterie, composées en grande partie de Gascons, sous les ordres de Jean de Bourdeille, Baron d'Ardelay, le plus jeune des frères de Brantôme, l'auteur des Mémoires connus sous ce nom. Par Lettres patentes du 15 février 1568, le Baron d'Ardelay avoit été créé Chef & Colonel des troupes Gasconnes, qui servoient dans l'armée du Duc d'Anjou (a). Malgré ce titre respectable les habitans de Chartres l'avoient fort mal accueilli. L'indiscipline des Soldats qu'il conduisoit les effrayoit avec raison. D'Ardelay, repoussé par les habitans, s'étoit cantonné entre les villages de Joity & de St-Prest. L'arrivée de l'armée Protestante déterminâ les Chartrains à ouvrir

Février, & l'autre le 20. Il prétend encore que le Prince de Condé ne parut devant les murs de cette ville que le dernier jour de Février. Comme M. Doyen ne cite point ses autorités, soit imprimées, soit manuscrites, nous nous bornons à les énoncer.

(a) Si le Baron d'Ardelay n'eût pas été tué au siège de Chartres, ce titre de Colonel lui auroit valu un combat particulier avec Timoleon de Cossé, Comte de Briillac. On verra dans les Mémoires de Brantôme que le dernier ne vouloit pas que d'Ardelay, comme Colonel des Gascons, eut une Enseigne blanche. Cependant ils étoient amis; mais que peut l'amitié contre les préjugés de l'opinion?

leurs portes au Baron ; il étoit tems, car si *Linieres* n'eut pas favorisé sa retraite, il auroit été enveloppé. Le Prince de Condé, ayant fait avec son armée vingt-lieues en deux jours, investit Chartres le 24 février. Il emporta d'emblée les fauxbourgs des portes *Guillaume & Morard*. Une partie des Protestans s'y logea, le surplus se distribuavers les autres portes, & le quartier des Allemands fut assigné à l'Abbaye de Josaphat. On plaça de ce côté-là une batterie de quatre pièces de canon qui enfiloit la porte Drouaise (a) ; *Linieres* n'épargnoit rien pour conserver la place dont la garde lui avoit été confiée. Comme il craignoit (& l'événement justifia sa prévoyance) qu'on ne détournât le cours de la riviere d'Eure, & qu'ainsi les moulins de l'intérieur de la ville ne cessassent de moudre, il y suppléa par des moulins à bras. Des sorties fréquentes & sanglantes (b) retardoient les travaux des assiégeants ; & il est vraisemblable que le siège auroit duré plus longtems que le

(a) C'est-à-dire de Dreux.

(b) Dans l'Histoire de Chartres par M. Doyen (Tome II, p. 69) on lit que *Linieres* brûla le couvent des Cordeliers situé au faubourg des *Epars*, & que cet incendie consuma une fort belle bibliothèque. Nous présumons qu'il faut ajouter *belle* pour le tems.

Prince de Condé & l'Amiral ne l'avoient cru, si la paix n'eut pas été signée à *Longjumeau* (a). Les deux partis la desiroient ; & la nécessité la fit conclure. Le 15 mars les Protestans se retirèrent , après avoir incendié plusieurs églises voisines de Chartres. On évalua leur perte à trois ou quatre cents hommes , & celle des assiégés à deux cents cinquante. Dans le nombre de leurs morts, les derniers comptèrent le Baron d'Ardelay, qui fut frappé d'une balle (b) en avançant la tête (c) à travers les creneaux du ravelin de la porte St-Michel. Linieres & les habitans vouloient que par distinction on l'inhumât dans la Cathédrale. Les Chanoines s'y opposèrent, alléguant (d) les statuts de leurs prédécesseurs, qui ne permettoient pas qu'un lieu spécialement consacré à la Vierge servit de sépulture. Ils représentoient encore qu'en raison de la structure de leur

(a) Voyez les Observations sur les Mémoires de Castelnau, Tome XLV de la Collection, p. 262 & suiv.

(b) Histoire de Chartres par M. Doyen, p. 73.

(c) D'Ardelay mourut de sa blessure le neuvième jour. (Lisez les Annales de France par Belleforest, Tome II, p. 1663, & Mezeray de l'édition in fol., Tome II, p. 984.)

(d) De Thou, Liv. XLII, & Brantôme dans les *Meistres-de-camp Catholiques*, article III.

église, toute voûtée en-dessous, on ne pouvoit pas y ouvrir la terre. Le Roi ayant ordonné qu'on construïroit un tombeau, & que le Baron d'Ardelay y seroit mis (a), malgré les clameurs des Chanoines, on exécuta les ordres du Souverain; le tombeau fut placé dans la Cathédrale, à main gauche, près du grand autel, au-dessous de la Chapelle des reliques de Notre-Dame. Les Chanoines, par la suite des tems, détruisirent ce monument. Ils persuadèrent (b) au peuple que la Vierge ne pouvant pas souffrir cette inhumation, faisoit élever au cadavre ses bras hors du tombeau, & que par ce signe il demandoit une autre sépulture. Alors ils osèrent l'exhumer, & ils le transportèrent ailleurs. Nous nous abstiendrons de réflexions sur cet acte de désobéissance. Nous ajouterons seulement que la défense de Chartres fut honorable pour Linieres; les registres capitulaires de la Cathédrale, en date du mois de février 1568, lui donnent les titres de Chevalier des Ordres du Roi, & de Capitaine de cinquante hommes d'armes. Les Officiers municipaux & le Chapitre lui témoignèrent leur reconnoissance par des présents. Les Cha-

(a) De Thou ibid.

(b) Œuvres de Brantôme (édition de Bastien) T. I, page 78.

noines (a) lui adressèrent le leur à *Paris* ; ils consistoit en une somme de 377 liv. 19 s. Nous croyons que l'écrivain, de qui nous empruntons cette particularité, auroit dû observer que l'appoint joint à la somme principale avoit un motif. Peut-être étoit-il d'usage que dans des circonstances de ce genre les corps marquassent leur gratitude aux Gouverneurs qui s'étoient distingués. Dans ce cas, il seroit probable que l'appoint des dix-neuf sols eut pour objet de ne point convertir en honoraire exigible, ce qui étoit purement gratuit & volontaire.

(8) M. de Thou (b) nous a transmis plusieurs particularités omises par la Noue. Il nous semble d'autant plus essentiel de les configner ici, qu'on a parlé fort sommairement de cet événement dans les Mémoires de Castelnau (c). De Thou s'accorde avec la Noue par rapport à l'attaque du premier poste des Protestans. Ceux-ci furent culbutés, & *Plan*, Capitaine des Gardes de Martigues (d) y per-

(a) Hist. de la ville de Chartres par M. Doyen, Tome II, p. 77 & suiv.

(b) Liv. XLIV.

(c) Tome XLV de la Collection, p. 109.

(d) Telle est la qualification que M. de Thou lui donne.



dit la vie. M. de Thou ajoute que les vainqueurs profitant de leur avantage, arrivèrent inopinément au quartier de d'Andelot, & qu'à peine eut-il le temps de monter à cheval. Alors l'action devint chaude, & d'Andelot courut les plus grands dangers. *Lourches*, un des Officiers de Martigues, le sommoit de se rendre, lorsque le Capitaine *Boisverd*, dont la Noue fait mention, sauva d'Andelot, en tuant *Lourches* d'un coup de mousquet. Malgré les efforts de d'Andelot il fallut plier & ouvrir à Martigues le passage vers *Saumur*, où il alloit joindre le Duc de Montpensier. De Thou observe que l'intrépidité de Martigues ne l'auroit pas sauvé, sans un faux avis que des payfans donnerent à d'Andelot. Il crut, sur leur rapport, que Martigues se retirait à Angers; & par-là il manqua l'occasion de l'enfermer entre son corps, & celui que commandoit la Noue. De son côté (continue l'historien) le Duc de Montpensier (a) ne tira pas

(a) Le Président Coustereau (dans sa vie du Duc de Montpensier, p. 28 & 29) en rejette le blâme sur Martigues. Il prétend que le Prince après l'avoir joint, vouloit sur le champ retourner aux lieux où l'on avoit combattu. Martigues, selon lui, soutint que d'Andelot fuyoit, & que de plus de six jours il n'approcheroit de la levée. En conséquence on se retira à *Saumur*.

parti des circonstances, en n'empêchant point, comme il auroit dû le faire, d'Andelot de traverser la Loire. Aussi, quand on apprit à la Cour ce passage si heureusement exécuté, on rabbatit beaucoup de l'engouement que la nouvelle du succès de Martigues avoit excité. On ne concevoit pas que ceux, qui malgré leur petit nombre, avoient mis le corps de d'Andelot en déroute, n'eussent pu après leur jonction avec le Duc de Montpensier, s'opposer à ce passage.

(9) « Puisque je suis entré en cette carrière (à remarqué la Noue dans le dix-neuvième de ses discours politiques & militaires, p. 346)

« Dès la nuit ensuivant (ajoute Coustureau) il vint »  
 » avertissement que d'Andelot estoit retourné avec »  
 » ses troupes sur ladite levée, qu'il devoit passer le »  
 » matin la riviere à gué au droit des Rosieres, & que »  
 » dès le soir on avoit vu sonder ladite riviere; ce »  
 » qu'ayant ledit Seigneur mandé audit sieur de Marti- »  
 » gues, qui dormoit en son lit, il n'en vouloit rien »  
 » croire, & répondit qu'il ne falloit rien changer »  
 » de la résolution du soir, qui estoit de dîner de bon »  
 » matin, pour aller après ». . . Mais le lendemain il étoit trop tard. Nous prévenons le Lecteur que ce récit de Coustureau n'a point de garants; & malheureusement pour lui il est difficile à concilier avec cette activité que tous les Ecrivains du tems attribuent à Martigues.

» je la veux parfournir ; & mettray encore un  
 » mal en évidence , qui n'est que trop notoire ;  
 » c'est le vilain saccagement du pauvre peu-  
 » ple champêtre, voire qui est ami & partisan ;  
 » car encor qu'il travaille continuellement ,  
 » tant pour se nourrir , que pour saouler ceux  
 » qu'à bon drolt on peut nommer *harpyes*  
 » *militaires* ; pour tout cela ils ne laissent de  
 » le manger , tantost tout à coup , tantost peu  
 » à peu avecque une audace & mespris indi-  
 » cible , sans que la considération de ce qui  
 » sert à mesme parti , & que sa dévotion y est  
 » attachée , les en puisse destourner. Les vio-  
 » lences , qui se font sur les peuples ennemis ,  
 » ne donnent ébahissement , & n'ont besoin  
 » d'excuse (a) , encor que mesure-y doit estre  
 » gardée. Mais celles - cy sont inexcusables ,  
 » pource que c'est se détruire soy mesme , &  
 » qui plus est faire acquérir aux supérieurs la  
 » haine publique , qui des champs se porte  
 » en la ville & ès cités. Lescits supérieurs se  
 » devroient souvenir que dans cette *numereuse*  
 » troupe les pauvres , les veuves , les orphe-

(a) La Noue s'est écarté ici des principes qui sont la base de la morale universelle. Il n'y a aucun cas où les actes de violence soyent permis ; & la modification , que la Noue même appose à son assertion , n'en corrige pas le vice.

» lins ( qui sont si chers à Dieu ) y sont incor-  
 » porés, lesquels en leurs angoisses n'ont autre  
 » recours qu'aux larmes & souspirs, qui par-  
 » viennent en sa présence, où ils reçoivent  
 » un très-favorable accueil; & c'est un mau-  
 » vais préjugé, quand ceux qui doivent benir,  
 » maudissent, & vont arracher l'*ire* du *Tout-*  
 » *puissant*, pour le lancer sur ceux qui en  
 » apparence les défendent, & en effet les dé-  
 » vorent. Voilà sommairement une partie des  
 » exercices de nos guerres civiles, qui de  
 » jour en jour vont encore s'empirant; & qui  
 » est occasion que souvent les *bien entendus*,  
 » qui pensent avoir la meilleure cause, en  
 » voyant tant de misérables façons de procé-  
 » der, qui instruisent à faire toutes sortes de  
 » maux sans scrupule, entrent dans des doutes  
 » qui vont comme ébranlant la fermeté des  
 » fondemens qu'ils avoient posés. Que si ceux-  
 » là vacillent parfois, pensez ce que doivent  
 » faire les simples, qui ont accoustumé d'ap-  
 » prouver, ou réprover les causes des guer-  
 » res par les bons ou mauvais maniemens  
 » d'icelles. Quand il est question de paroles,  
 » on n'oyt résonner que pour maintenir l'hon-  
 » neur de Dieu, pour le service du Roi, pour  
 » la Religion Catholique, pour l'Evangile,  
 » pour la Patrie. Tous lesquels beaux titres

» obligent les Ministres des armes à faire que  
 » leurs œuvres ayent quelque correspondance  
 » avecques ce qu'ils disent. Mais quand on  
 » voit après la plus grande partie prendre du  
 » tout le contrepied, & jouer (comme dit le  
 » proverbe de *la Paume*) à *bander* (a) & à  
 » *racler*, & plus sur les amis que sur les enne-  
 » mis ; c'est-à-dire saouler sa vengeance, son  
 » ambition, sa cupidité & son avarice de tout  
 » ce que la guerre fait indifféremment ployer  
 » sous soy ; alors il ne faut pas penser que les  
 » personnes se taisent, puisque tant de choses  
 » souffrent. . . . . Or toute la coulpe de ces  
 » désordres ne doit pas estre jettée sur les  
 » petits, dont les nécessités remuent la malice.  
 » Car il y a des *Grands*, qui en doivent avoir  
 » leur parts, lesquels ne se soucient de les  
 » modérer ny réprimer ; & surtout ceux-là  
 » sont plus coupables, qui aiment plustost  
 » voir des torrens de miseres, que faillir à  
 » estre vengés, ou ne dominer point. Si on  
 » demande aux gens de guerre pourquoy ils  
 » font tant de ravages ? ils respondent qu'on  
 » les y contraint, en ne les payant point, qui  
 » est une raison considérable. Si on remonstre  
 » aux Princes que tels comportements sont de

(a) Cette locution est connue de ceux qui fréquentent les salles où l'on joue à la courte paume.



» très-mauvaise odeur, & qu'il les faut chasser  
 » avecques de l'or: ils disent que tout celuy  
 » des Indes ne scauroit suffire à tant de hautes-  
 » payes, & aux subtils desrohemens, ce qui  
 » est à peser. Cependant en ces excuses de  
 » part & d'autre, les maux continuent, qui  
 » vont rongeat les infortunées provinces  
 » qui les soutiennent; lesquels il est impos-  
 » sible d'éviter, puisque les Grands s'obstinent  
 » de rendre les guerres comme perpétuelles,  
 » ayant l'hyver & l'esté quasi toujours aux  
 » champs de puissantes armées; dont s'ensuit  
 » à la fin que la plupart des hommes devien-  
 » nent *bestes de proye*, les pays se dépeuplent,  
 » les richesses se consomment, les Grands se  
 » maudissent & Dieu se courrouce ».

(10) Cet éloge dans la bouche de La Noue ne doit pas être suspect. Il est clair que la vérité seule l'a dicté. D'après cela, on peut dire que le jeune comte de Brissac avoit bien profité des leçons de son père. Boivin du Villars, dans un ouvrage (a) peu connu,

(a) Instructions sur les affaires d'État de la guerre & vertus morales, p. 577... c'est ce livre de l'existence duquel nous doutions mal-à-propos, en rédigeant la notice des Mémoires de Boivin du Villars, (Lisez cette notice, Tome XXXIII de la Collection, p. 104.

nous a conservé à ce sujet une anecdote, qui mérite d'être recueillie. *Le Marechal de*  
 « Briffac ( observe-t-il ) estant à l'article de  
 » la mort, dit à Timoleon son fils, Coronel  
 » de la fanterie françoise (a), puisqu'ils ne  
 » pouvoit pas lui laisser de grandes richesses,  
 » qu'il lui laissoit la seule chose & la plus  
 » belle, *qui fut encore sienne*, à sçavoir l'i-  
 » mage & l'exemple de sa vie vertueuse,  
 » douce & généreuse, cheminant par les ho-  
 » norables voyes de laquelle il emporteroit  
 » la réputation d'un vray homme de bien &  
 » d'honneur, que devenant tel sous la crainte  
 » & l'amour de Dieu, il seroit aimé & ho-  
 » noré du Prince & d'un chacun ».

(II) Dans les observations (b) sur les Mé-  
 moires de Castelnau, on a fait le tableau de  
 la position embarrassante où se trouva l'Amiral  
 après la bataille de Jarnac. Chef d'une armée  
 battue & découragée, dont les principaux  
 Officiers étant ses égaux, pouvoient devenir  
 autant de rivaux dangereux, privé, par la

(a) Cette expression étoit familière ( on l'a vu )  
 à Boivin du Villars & à Rabutin. Ils écrivoient vo-  
 loptiers *fanterie* au lieu d'*infanterie*, & *Coronel* au lieu  
 de *Colonel*.

(b) Tome XLVI de la Collection, p. 97 & suiv.

mort de d'Andelot, d'un frere chéri sur qui il avoit droit de compter. L'Amiral, malgré ses grands talens & sa capacité, auroit nécessairement échoué, si le courage mâle de Jeanne d'Albret ne l'eut pas soutenu. Tout ce qui a rapport à la mère de Henri doit être cher à des François. Dès le berceau l'ame forte de cette Princesse électrisa celle de son fils. On a vu dans les observations (a) indiquées ci-dessus, les soins qu'elle prit pour faire sentir au jeune Henri, qu'en commandant à des hommes il devoit être homme lui-même. Aux leçons qu'elle lui donna dans cette occurrence, elle joignit l'exemple de ses propres actions. Mais, laissons parler l'historien Mathieu. . . .

» Au déclin des espérances de ce party (b),  
 (raconte-t-il) » après la mort du Prince de  
 » Condé, lorsqu'il estoit du tout affoibly &  
 » comme ruyné, toutes les forces du Roy &  
 » les haines du peuple tournées contre luy,  
 » (la Reine de Navarre) vint trouver les  
 » restes misérables de l'armée, offrit sa vie,  
 » ses moyens, ses enfans à la *défense de la*  
 » *cause*; & pour en relever les ruines, elle  
 » y mit tout son bien, aliéna ses terres, en-

(a) Tome XLVI *ibid.* p. 101 & 102.

(b) Hist. de France (règne de Charles IX, Liv. VI,  
 p. 319.

» gagea ses bagues, son grand collier d'esme-  
 » raudes, son grand rubis de *balay*, deux  
 » riches pieces du cabinet des Roys de Na-  
 » varre, & exhorta tout le pays de préférer  
 » feureté & la liberté de conscience, aux  
 » assurances des honneurs, des grandeurs,  
 » & de la vie mesme ».

(12) Les troupes Italiennes ( on l'a dit  
 dans les notes qui accompagnent les Mé-  
 moires de Castelnau ) furent fort maltraitées  
 à cet assaut. Un de nos anciens (a) Historiens,  
 en décrivant cet événement, nous a conservé  
 une anecdote assez singulière. « M'informant  
 » raconte-t-il ( au Marechal de Lesdiguières  
 » (a) de ce qu'il avoit vu en cet assaut, il  
 » me dit que plusieurs Italiens demeurèrent  
 » dans le fossé, feignant d'estre morts, atten-  
 » dans que la nuit les tirast de là, que les  
 » assiegés en avoient retenu plusieurs pri-  
 » sonniers, qu'un *Provençal* voyant entre les  
 » morts un Italien bien botté & armé, le

(a) Mathieu Hist, de France ( règne de Charles IX )  
 Liv. V, p. 323.

(b) C'est celui qui fut depuis Connétable. Il avoit  
 suivi Montbrun, & servoit avec lui dans l'armée des  
 Princes. ( Voyez sa vie, page 13 & 14 de l'édition  
 in-fol. )

» voulust despouiller comme mort , mais que  
 » le prétendu mort le saisit par un endroit si  
 » sensible & si rudement qu'il le contraignit  
 » de lâcher prise ; que le Provençal, le vou-  
 » lant tuer , celui-cy lui promit sept mille  
 » ducats , que sur cette promesse il le mena  
 » prisonnier à *Chastelleraud* , & luy deman-  
 » dant l'argent , l'Italien luy dit qu'il n'avoit  
 » promis que sept ducats , de quoy irrité le  
 » Provençal luy donna de l'espée dans le  
 » ventre ».

(13) Villegomblain , témoin oculaire , & qui servoit dans l'armée Catholique , s'accorde avec la Noue sur les détails les plus essentiels du combat de St. Clair. Il avoue , comme les rédacteurs des (a) Mémoires de Tavannes , que les deux armées marchaient sans avoir aucunes nouvelles de l'ennemi , & qu'elles furent fort étonnées de se rencontrer. D'après le récit de la Noue , il semble que les Protestans ont été redevables de leur salut à un défilé qu'il y auroit eu de l'imprudencé à passer. Les Mémoires de Villegomblain , ceux de Tavannes (b) , & l'Auteur *du discours* (c) de

(a) Tome XXVII de la Collection , p. 170.

(b) Tome XXVII de la Collection , p. 170.

(c) page 234.



la bataille de Montcontour ne font point mention de ce défilé. Ils parlent tous d'un ruisseau qui séparoit les deux armées. Villegomblain diffère encore de la Noue par rapport au nombre des troupes avec lesquelles Biron culbuta l'arrière-garde protestante conduite par de Moüy. Il réduit les mille lanciers, que lui donne la Noue, à trois ou quatre cens chevaux. Interroge-t-on M. de (a) Thou? ce n'est plus *Biron*; mais bien le Duc de Montpensier (b) qui tomba sur l'arrière-garde des Protestans; de Thou ne laisse à Biron que l'honneur d'avoir disposé avantageusement l'artillerie Catholique. Au surplus tous ces écrivains se résument au point le plus important; c'est que sans la nuit l'Amiral auroit reçu un échec considérable.

(a) Liv. XLVI.

(c) Si ce fait articulé par de Thou étoit exact, croit-on que le Président Costureau dans sa vie du Duc de Montpensier l'eût négligé? Voici son récit, p. 65. . . « Les deux armées se trouverent si près l'une de l'autre que ce mesme jour elles eussent combattu, » sans une petite riviere qui se trouva entre deux; » car les soldats de part & d'autre eurent moyen de » s'escarmoucher l'espace d'une heure ou deux; & » mesme notre artillerie ayant esté bracquée sur les » bord du ruisseau, il en fust tiré plusieurs volées » au travers de la cavallerie ainsi qu'elle passoit

(14) M. de Thou (a) nous apprend que cette conférence se tint à *Niort*. Albert de Gondy, Comte de Rets avoit été envoyé par le Duc d'Anjou, pour porter au Roi la nouvelle de la victoire de Montcontour. Le Comte de Rets trouva le Monarque à *Tours*, où il résidoit en ce moment. Dans le délire de l'allégresse on crut d'abord le parti de l'Amiral annéanti. Si l'on s'en rapporte au rédacteur des (b) Mémoires de Tavannes, ceux qui entouraient Charles IX, & particulièrement le Comte de Rets, souffloient dans son ame le poison de la jalousie. Ils lui exagéroient la gloire dont le Duc d'Anjou alloit se couvrir, s'il le laissoit seul achever la destruction du protestantisme. Ce qu'il y a de bien constaté, c'est que le jeune Monarque, accompagné de Catherine de Médicis, & du Cardinal de Lorraine, se rendit aussitôt à *Niort*, & que ce fut là où l'on délibéra sur le plan d'opération qu'il falloit adopter. Selon les (c) Mé-

» dont il fut tué environ deux cent chevaux François  
 » & Allemands ; & ce fait l'armée se logea à Saint-  
 » Clair ».

(a) Livre XLVI.

(b) Tome XXVII de la Collection, p. 181.

(c) Tome XXVII de la Collection *ibid.*, p. 181  
 & 182.

moires, qu'on vient de citer, Tavannes opina fortement pour que l'on poursuivît les vaincus sans relâche. L'avis contraire au sien prévalût ; & Tavannes indigné se retira.

(15) Philippe (a) Strozzi, fils de Pierre Strozzi Maréchal de France, tué quatorze ans auparavant au siège de Thionville, fut envoyé en 1582 pour secourir Don-Antoine, qui disputoit le Trône de Portugal à Philippe II. Don-Antoine s'étoit réfugié aux Isles Açores, dont une partie le reconnoissoit pour Roi. La Cour d'Espagne vouloit lui arracher ce simulacre de souveraineté ; & celle de France au contraire le protégeoit. En conséquence une flotte Françoisé partit pour les Açores, & Strozzi (b) la commandoit. Le Marquis de Santa-Cruz à la tête d'une escadre Espagnole vint l'y chercher. Le 26 Juillet

(a) Quoique cet événement soit bien postérieur à l'époque dans laquelle les Mémoires de la Noue sont circonscrits, il n'est point étonnant qu'il en parle. La Noue a rédigé son ouvrage lorsqu'il étoit prisonnier à Limbourg ; & alors Strozzi ne vivoit plus.

(b) Les Mémoires de Brantôme nous rameneront sur cet article ; & on y foudra ce que contient d'intéressant l'ouvrage suivant... *Vie, mort, & tombeau de Philippe Strozzi, par H. T. sieur de Torsay, Paris 1608 in 8°...*

1582 on combattit. Le vaisseau de Strozzi, abandonné par la plupart des siens, fut enveloppé. Après des prodiges de valeur, il fallut se rendre. Strozzi, blessé dangereusement, fut conduit au vainqueur. Il expira (raconte M. de (a) Thou) sans s'abaisser à demander quartier. Selon Brantôme, le féroce *Santa-Cruz* dit qu'il ne feroit qu'empescher & ensalir le navire, & qu'on le parachevast; ce qu'on fit en luy donnant deux coups de dague, & le jettant à la Mer... Il est difficile de rejeter le témoignage de Brantôme, si, (comme l'assure M. de (b) Thou) ce même Marquis de *Santa-Cruz*, fit ensuite exécuter par la main du bourreau ses prisonniers au nombre de trois cent, dans le nombre desquels on comptoit 28 Seigneurs, & 50 Gentilshommes François.

(a) Liv. LXXV.

(b) Ibid. Liv. LXXV.

*Fin des Observations sur les Mémoires  
de François de la Noue.*

**T A B L E**  
**D E S C H A P I T R E S**  
**C O N T E N U S**  
**D A N S L E S M É M O I R E S**  
**D E**

**D E F R A N Ç O I S D E L A N O U E .**

**CHAP. I.** *QUE ceux de la Religion eussent esté prevenus au commencement de la premiere guerre civile, sans l'accident de Vassy.*

P. 73.

**CHAP. II.** *A sçavoir si Monsieur le Prince de Condé fit un grand erreur aux premiers troubles, comme plusieurs ont diç, de ne s'estre point saisi de la Cour ou de Paris.*

p. 81.

**CHAP. III.** *De trois choses que j'ay remarquées qui arriverent avant que les armées se misent en campagne. Dont l'une fut plaisante, l'autre artificieuse & la tierce lamentable.*

p. 88.

**CHAP. IV.** *De la promesse que fit Monsieur le Prince de Condé à la Royne, un peu léger*



- remement, de sortir hors du Royaume de France, & de ce qui empescha qu'elle ne fut accomplie, p. 96.
- CHAP. V. *Par quelle action la guerre commença à s'ouvrir manifestement entre les deux armées.* p. 107.
- CHAP. VI. *De la bonne discipline qui fut observée parmy les bandes, tant de cheval que de pied, de M. le Prince de Condé, seulement l'espace de deux mois. Puis de la naissance de la Picorée.* p. 114.
- CHAP. VII. *Pour quelles raisons l'armée de M. le Prince de Condé se dissipa après la prise de Boigency. Et comme il tourna ceste necessité en utilité, & du dessein de celle du Roy de Navarre.* p. 121.
- CHAP. VIII. *Que sans le secours estrange qu'amena M. d'Andelot, les affaires de ceux de la Réligion estoient en très mauvais estat, & les courages de plusieurs fort abbatu, tant pour la prise de Bourges & Rouen, que pour la defaite de M. de Duras,* p. 129.

CHAP. IX. *Du dessein que prit M. le Prince de Condé, voyant ses forces estrangeres approcher, & comme il s'alla presenter devant Paris, où ayant sejourné onze jours, sans faire nul effet, il s'achemina vers la Normandie.* p. 136.

CHAP. X. *De six choses remarquables advenues à la bataille de Dreux.* p. 146.

CHAP. XI. *Du siege mis par M. de Guise devant Orleans, & du voyage que fit M. l'Admiral en Normandie.*

CHAP. XII. *Des causes de la prise des armes aux seconds troubles: & comme les desseins, sur quoy ceux de la Religion s'estoient appuyez, se trouverent vains.* p. 161.

CHAP. XIII. *Que trois choses que le Prince de Condé attenta, rendirent le commencement de son entreprise fort superbe: dont les Catholiques furent d'abordée estonnez.* p. 180.

CHAP. XIV. *Ce qui avint au delogement de Saint-Denis, qui est plus digne d'estre remarqué.* p. 185.

- CHAP. XV. *Du voyage qui se fit vers la Lorraine, par les armées, à diverses fins.* p. 194.
- CHAP. XVI. *Du retour des deux armées vers Orleans & Paris, & la maniere que tenoit le Prince de Condé, pour faire vivre marcher, & loger la sienne.* p. 202.
- CHAP. XVII. *Des nouvelles forces de divers provinces qui se trouverent à Orleans : qui convia M. le Prince de Condé d'entreprendre le voyage d'Orleans.* p. 207.
- CHAP. XVIII. *De la seconde paix qui fut faite à Lonjumeau.* p. 213.
- CHAP. XIX. *De la diligente retraite de ceux de la Religion aux troisiemes Troubles, & de la belle résolution de M. de Martigues, quand il vint à Saumur.* p. 218.
- CHAP. XX. *Que le temps qu'on donna à M. le Prince de Condé, après s'estre retiré à la Rochelle, sans luy jeter aucune armée sur les bras, luy servit de moyen de se prevaloir d'une grande province, sans le soustien de laquelle, il n'eust peu continuer la guerre.* p. 226.

CHAP. XXI. *Des premiers progresz des deux armées, lors qu'estant en leur fleur, elles cherchoient avec pareil desir, de s'entre-combattre.* p. 232.

CHAP. XXII. *Que les deux armées, en s'entre-voulant vaincre, ne peurent pas seulement se combattre, & comme la rigueur du temps les separa, ruinant quasi l'une & l'autre armée en cinq jours.* p. 247.

CHAP. XXIII. *De la mort de M. le Prince de Condé à Bassac.* p. 259.

CHAP. XXIV. *Du mémorable passage du Duc de Deux-Ponts, depuis les bords du Rhin, jusques en Aquitaine.* p. 267.

CHAP. XXV. *Du siege de Poitiers.* p. 276.

CHAP. XXVI. *De la bataille de Moncontour.* p. 285.

CHAP. XXVII. *Que le siege de S. Jean-d'Angely fut la ressource de ceux de la Religion.* p. 294.

CHAP. XXVIII. *Que la ville de la Rochelle ne servit pas moins à ceux de la Religion, qu'avoit fait Orleans aux Troubles passez.*

p. 300.

378 TABLE DES CHAPITRES.

CHAP. XXIX. *Qu'en deux mois l'armée de Messieurs les Princes fit près de trois cens lieues , tournoyant quasi le Royaume de France , & de ce qui luy succeda en ce voyage.* p. 305.

CHAP. XXX. *Des causes de la troisieme paix, la comparaison d'icelle avec les precedentes : & si elles ont esté necessaires.* p. 315.

**Fin de la Table des Chapitres.**



**MEMOIRES**

**DE M. HENRI**

**DE LA TOUR D'AUVERGNE,**

**VICOMTE DE TURENNE,**

**ET DEPUIS**

**DUC DE BOUILLON.**

**XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.**



SECRET

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

**NOTICE**  
**DES ÉDITEURS**  
**SUR LA PERSONNE**  
**ET LES MÉMOIRES**  
**DE M. HENRI**  
**DE LA TOUR D'AUVERGNE,**  
**VICOMTE DE TURENNE,**  
**ET DEPUIS**  
**DUC DE BOUILLON.**

**L**A maison de la Tour d'Auvergne occupe une place honorable dans nos annales. Par rapport à son illustration, il suffit de dire qu'elle descendoit (a) des anciens Ducs d'Aquitaine.

François (b) III<sup>e</sup> du nom, Vicomte de

(a) Voyez l'Histoire de Henri, Duc de Bouillon, par Marfolier, p. 1 de l'édition *in-4*<sup>o</sup>.

(b) Le père de celui-ci (François II, Vicomte de Turenne, Lieutenant-général de l'Isle de France) a laissé un manuscrit curieux sur son Ambassade à Rome en 1528. Ce monument fait partie des manuscrits de M. de Gaignieres à la Bibliothèque du Roi.

Turenne avoit épousé en 1545 Eleonore de Montmorenci, fille aînée du Connétable *Artne*. Il en eut deux enfans, une fille mariée en 1572 à Honorat de Savoye, Comte de Tende son cousin germain, & un fils, connu également sous le nom du Vicomte de Turenne jusqu'au moment, où par son mariage avec Charlotte de la Marck il devint Duc de Bouillon.

Ce fils est l'Auteur des Mémoires qu'on va lire. Il naquit au chateau de *Joze* en Auvergne le 28 Septembre 1555. Le Marquis de la *Fayette*, fondé de pouvoir par Henri II, lui donna le nom de Baptême du Monarque. Le Vicomte de Turenne avoit deux ans, lors qu'à la déroute de St. Quentin il perdit son père, veuf depuis un an. Par cet événement les soins de son éducation furent dévolus au Connétable son ayeul. L'histoire de ces premières années est écrite dans ses Mémoires. Hâtons-nous de le considérer à l'époque où, à peine sorti de l'enfance, il débuta dans le monde.

Il atteignoit sa douzième année, quand le Connétable mourût des blessures, qu'il reçut à la bataille de *St. Denis*. La recommandation des Montmorenci, ses oncles, lui valut le tiers de la compagnie d'ordonnance du Con-

détable; & on y joignit le commandement de 45 Archers. Introduit à la Cour au commencement du règne de Charles IX, le Vicomte s'étoit attaché au Duc d'Alençon le plus jeune des frères du Roi. Il infinue dans ses Mémoires que les rapports de l'âge formèrent cette liaison. Mais d'après ses propres aveux il est permis d'ajouter que l'un & l'autre portoient dans leurs cœurs le foyer d'une ambition brûlante, & qu'un goût commun pour l'intrigue les réunit. Alors l'intrigue faisoit tout; & c'étoit là l'ouvrage de Catherine de Médicis. En établissant à la Cour de nos Rois l'école pratique du *Machiavelisme*, elle avoit fait oublier à la nation cette loyauté noble & chevaleresque qui distingua l'administration de Louis XII. Il faut avouer cependant que la dégradation du caractère national avoit été préparée antérieurement. On a attribué la première cause du mal à la Duchesse d'Angoulême mère de François I, parce que souvent elle plaça sa confiance dans des hommes vils & corrompus. Etayés de son crédit plusieurs de ces hommes entrèrent dans l'administration. C'étoit apprendre aux courtisans que, par de lâches complaisances & des courbettes, on pouvoit arriver aux honneurs & aux dignités. La Duchesse d'Estampe propagea



le mal : sous Henri II, il s'accrût encore. On ne rougit plus de ramper aux pieds d'une favorite : la Duchesse de Valentinois fut le thermomètre du crédit & de la faveur.

Catherine de Médicis vint , & acheva de porter le dernier coup. L'art d'intriguer remplaça cette noble émulation, que produisoient les récompenses accordées aux vertus & aux talents. Avec de l'audace & de l'astuce on crut pouvoir aspirer à tout. Les Mémoires du Vicomte de Turenne fournissent la preuve de ces assertions. Quelle autre idée se formera-t-on de l'époque, que nous allons parcourir, lors qu'en lisant ces Mémoires on verra le Duc d'Alençon, malgré son extrême jeunesse, méditer pendant le siège de la Rochelle des complots, des révoltes, & le projet d'une fuite en Angleterre? Que pensera-t-on du Vicomte de Turenne qui, âgé d'environ 18 ans, étoit l'ame de ces complots? Ce Seigneur ne dissimule pas la légèreté & l'inconfidération qui présidoient à leurs conciliabules. Sans le sage la Noue, qui s'y opposa, ces folles entreprises auroient été tentées. Mais rien ne prouve mieux combien les François s'étoient habitués au manège de l'intrigue que la continuité (a) des relations de la Noue avec

(a) Lisez la Notice qui précède les Mémoires de la Noue.

le Duc d'Alençon. Le Vicomte de Turenne avoit le secret de leur correspondance. Jusqu'alors l'ambition du jeune Prince paroissoit tendre à dépouiller le Duc d'Anjou son frère, ou au moins à partager avec lui la portion d'autorité dont la tendresse de Catherine de Médicis l'avoit fait revêtir. Sur ces entrefaites les Polonois s'élurent pour leur Souverain. La lieutenante générale du Royaume alloit être vacante. Cette riche proie fixoit l'attention du Duc d'Alençon ; & elle étoit de nature à provoquer l'avidité de ceux qui le conseilloyent. Le Prince crut, ou plutôt on lui fit croire que cette place lui appartenoit par droit de naissance, comme si dans une Monarchie bien réglée il pouvoit y avoir d'autre attribution d'autorité que celle qui émane volontairement du souverain. Trop de gens étoient intéressés à accréditer la doctrine contraire, pour que le Duc d'Alençon ne s'abandonnât pas à une illusion, qui flattoit son amour propre. Peut-être Charles IX auroit-il cédé aux sollicitations de son frère, si Catherine de Médicis ne s'y fut pas opposée. Cette Princesse, habile à calculer les événemens, voyoit la santé du Roi dépérir de jour en jour. Le légitime successeur du Monarque étoit le nou-

veau Roi de Pologne. Dans son absence il pouvoit être dangereux de conférer au Duc d'Alençon la lieutenance générale du Royaume. Ses liaisons avec les Montmorenci, & avec les chefs du protestantisme allarmoient Catherine : à l'aide de ces factions, & abusant du pouvoir qu'il auroit en main, n'étoit-il pas possible que le Duc d'Alençon essayât de s'asseoir lui même sur le Trône ? Alors Catherine perdoit le fruit de tant de sollicitudes & de peines, & l'espérance de regner sous le nom d'un fils chéri, pour qui elle avoit tout fait, s'évanouissoit à l'instant. Frappée de ces considérations, elle s'étudia à traverser les projets du Duc d'Alençon.

Catherine ne se contenta pas de lui susciter un compétiteur redoutable dans la personne du Duc de Lorraine, soutenu par la maison de Guise. Elle réveilla dans l'ame de Charles IX, ces mouvemens de jalousie qui plus d'une fois le portèrent à se repentir d'avoir nommé le Duc d'Anjou son Lieutenant Général. Le refus de Charles IX fut exprimé avec dureté. Le Duc d'Alençon, résolu de recourir à la force. De là naquîrent de nouveaux complots, dont le Vicomte de Turenne fut un des principaux moteurs. Le Prince & ses associés, à la tête desquels on comptoit le

Roi de Navarre, & le Prince de Condé, ne songèrent plus qu'à sortir d'une Cour, où ils se regardoient comme de véritables esclaves, & où chacun prétendoit avoir à se plaindre d'humiliations, & d'injustices. On convint qu'au moment où ils s'évaderoient, des insurrections écloroient d'une extrémité du Royaume à l'autre. Sous le prétexte du bien public, on devoit en leur nom déployer l'étendard de la révolte. A l'instigation de la Noue, le 10 Mars ( jour fixé par les conjurés ) les Protestans s'engagèrent de prendre les armes. Damville, & d'autres Seigneurs Catholiques promettoient d'agir de leur côté. Car ce n'étoit plus d'une guerre de religion, dont il s'agissoit; il faut trancher le mot : au régime monarchique on vouloit substituer une aristocratie monstrueuse. Dans la révolution, qui se tramoit, chaque chef envisageoit ses intérêts particuliers, & selon l'usage, le bien public étoit compté pour rien.

La haine qu'inspiroit Catherine de Médicis, formoit un point de ralliement où tous les intérêts venoient aboutir. La liste des griefs, qu'on articuloit contre elle, produisoit ce soulèvement des esprits. On lui reprochoit son despotisme, ses perfidies & des attentats de toute espèce: il falloit que le desir de lui nuire fut bien

vif, puisque la diverfité de cultes, d'opinions, & de partis cefloit d'être un obftacle à la réunion d'une multitude de gens, faits pour être divisés : auffi cette affociation rafsembloit-elle des perfonnes de tout les états, & des deux sexes. A coté du nom de l'homme grave, foit par fon caractère, foit par la maturité de l'âge, on lifoit ceux de jeunes gens inconfidérés, & de femmes connues par leur coqueterie. Un pareil mélange ( & cela devoit être ) fit avorter l'entreprise. Des actes prématurés donnèrent l'éveil à Catherine de Médicis. Le projet fe divulgua, avant qu'on fut prêt à frapper le coup décisif.

Catherine profita de la maladresse des conjurés. Donnant à leur entreprise le plus d'éclat poffible, agiffant comme fi l'Etat eut été dans le danger le plus preffant, elle s'embaraffa peu d'empoifonner les derniers moments de Charles IX (a) par l'appareil juridique d'une procédure contre les ennemis prétendus de fon trône & de fa vie. Il en couta la tête à quelques favoris. Ce fang fuffisoit à Catherine pour imprimer la terreur, & pour justifier les mefures qu'elle prenoit. Ce qui importoit à fa politique étoit de s'affurer de la perfonne des Princes & des grands qui, s'ils furent

(a) Voyez l'Observation, n°. 18, sur les Mémoires.



restés libres , pouvoient troubler l'ordre de de la succession. Le Vicomte de Turenne avoit été trop impliqué dans ces projets de révolte , pour que Catherine n'eut pas sévi contre lui , si une prompte fuite ne l'eut soustrait à sa colère. Afin d'être à portée du Maréchal de Damville , qui se soutenoit à main armée dans son gouvernement du Languedoc , le Vicomte gagna avec célérité le château où avoient résidé ses ancêtres.

Ici commence la nouvelle carrière qui va s'ouvrir pour lui. Jusqu'alors il n'avoit figuré que dans des intrigues de Cour. Il va devenir Chef de parti. Ses riches possessions , le relief d'une haute naissance , & les relations qu'il entretenoit avec les mécontents , ne tardèrent pas à lui attirer des partisans. Les circonstances militoient en sa faveur. Au milieu de l'anarchie universelle , où le Royaume étoit plongé , chaque individu pour sa propre sûreté étoit obligé d'embrasser un parti. Quand l'autorité du Souverain est sans force , il n'existe plus de puissance tutélaire à l'abri de laquelle le citoyen vertueux , & paisible , ait le droit de respirer impunément. Il faut être oppresseur , si on ne veut pas être opprimé. Secondé par les événements , le Vicomte de Turenne vit bientôt accourir sous ses drapeaux un

certain nombre de Nobles & de Plébéïens, entraînés les uns par l'esprit de parti, les autres par leur attachement à la maison de la Tour d'Auvergne. Les premières opérations du Vicomte combinées avec celles du Maréchal de Damville, doivent en être regardées comme une dépendance. Il agit en qualité de Lieutenant-Général dans la Guyenne au nom des Protestans & des Catholiques mécontents. Ce titre lui suggéra probablement l'idée de changer de religion. Bientôt il renonça au culte de ses pères; & la communion protestante le compta parmi ses *Néophites*. Lit-on dans ses Mémoires les motifs, qu'il allégué, on croiroit que le cri seul de sa conscience, éclairée par une conviction intime, le détermina. L'Auteur (a) moderne de son histoire s'exprime à cet égard avec plus de franchise. Il ne dissimule pas que la politique humaine influa sur ce changement de religion, & il cherche à le prouver par le tableau de la position dans laquelle le Vicomte de Turenne se trouvoit à cette époque : odieux à la Cour, & brouillé avec les Guises, il n'avoit rien à espérer des Catholiques. Le Duc d'Alençon aussi mobile dans ses goûts qu'il étoit irrésol-

(a) Histoire du Duc de Bouillon, par Marsolier, p. 58 & 59.

chi dans ses déterminations, ne pouvoit se passer de favoris. L'homme foible, & vain en même temps, a besoin de confidens qui le fassent penser & agir. Aux yeux du Duc d'Alençon les absents avoient toujours tort : à peine le Vicomte de Turenne s'étoit-il éloigné de lui, que *Bussy-d'Amboise* occupoit déjà sa place. La conduite du Roi de Navarre réduisoit alors ce Prince à une sorte de nullité. Esclave à la suite de la Cour (a), Henri de Bourbon, occupé uniquement de ses plaisirs languissoit dans l'apathie : aussi les Protestans, en choisissant un chef, venoient-ils de lui préférer son cousin le Prince de Condé. Le Vicomte de Turenne n'avoit donc d'autres protecteurs, sur qui il put s'appuyer, que les maréchaux de Montmorenci & de Damville. Le premier étoit enfermé à la bastille ; & on craignoit qu'un poison administré (disoit-on) par des émissaires aux gages de la Cour n'abrégéât les jours du second. De quelque côté que se repliât l'esprit ambitieux du Vicomte d' Turenne, il n'entrevoit d'autre moyen, pour obtenir une considération stable, que de se placer parmi

(a) Histoire du Duc de Bouillon, par Marsolier, ibid.

les chefs du protestantisme. Il comprenoit aisément qu'une fois accrédité dans ce parti, il acquerroit de l'importance : tels furent les motifs qui ( prétend-on ) l'engagèrent à abjurer le catholicisme.

Les événements, qui suivirent, prouvent que le Vicomte de Turenne, en cessant de compter sur l'amitié du Duc d'Alençon, avoit bien saisi son caractère. Dès que ce Prince eut accaparé les pensions, & l'appanage immense, qu'on lui concéda, afin de le détacher du parti des confédérés, il négligea totalement ceux à qui il en étoit redevable. Le Vicomte de Turenne, fier, & ayant la conscience de ce qu'il valoit, fut indigné. Il lui exprima son mécontentement avec une hauteur, que de nos jours on réputeroit l'équivalent d'un outrage. Ces détails sont piquants à lire dans ses Mémoires.

Sur ces entrefaites de grandes révolutions se préparoient. Le Roi de Navarre étoit libre, Fuyant la Cour de Henri III, il travailloit, sans le savoir, aux hautes destinées qui l'attendoient. Le premier acte, qu'il fit de sa liberté, fut de rentrer dans la communion protestante, où il avoit été élevé. Il se mit ainsi à la tête de ce parti ; & c'est delà que

datent ses liaisons avec le Vicomte de Turenne (a). Les États-Généraux assemblés à Blois en 1576 venoient de proscrire la religion protestante. Ce fut là à peu-près la seule résolution qu'ils prirent. L'intérêt public s'anéantit devant les intérêts particuliers ; & le démon de la ligue préludant aux horreurs qu'il méditoit, ralluma au milieu des François les flambeaux de la discorde. Un précis des désordres, qui en résultèrent, quelque abrégé qu'il fut, excéderoit les bornes dont nous ne devons pas sortir. On se contentera de faire mention d'une particularité, sur laquelle le Vicomte de Turenne s'est tû dans ses Mémoires. A peine Henri III avoit-il entamé une guerre, qu'il en étoit las. Soudain il recouroit aux négociations. L'esprit de Catherine de Médicis l'enveloppoit & le dirigeoit. Cette alternative presque continuelle de guerres & de traités pendant le règne orageux de ce Monarque eut un effet bien déplorable ; c'est que dans les intervalles mêmes où l'on paroïssoit devoir respirer sous la foi de la paix, il y eut constamment des cantons du Royaume où l'on continua de s'égorger. Le Béarn, la Guyenne, & les provinces voisines

(a) On renvoie le Lecteur aux Observations, numéros 26 & 27, sur ces Mémoires.



jouissoient d'un de ces moments de calme ; lors que Henri III le troubla. Le Roi de Navarre tenoit sa cour à Nerac ; Marguerite de Valois avec qui il s'étoit réuni , avoit amené dans ces contrées les jeux , les plaisirs & les graces. Une maladie dangereuse attaqua le Roi de Navarre ; les soins (a) , que lui prodigua son épouse , excitoient au moins sa reconnoissance , s'ils ne lui meritoient pas sa tendresse. Ces apparences du bonheur ( car l'union conjugale en est la base ) déplurent à Henri III , tourmenté par la haine qu'il nourrissoit contre sa sœur , il essaya de lui nuire , en la calomniant. Il écrivit à son beau frère (b) que le Vicomte de Turenne entretenoit un commerce impur avec Marguerite de Valois. Le Roi de Navarre , généreux &

(a) Marguerite , dans ses Mémoires , nous apprend que cette maladie dura dix-sept jours. » Je me rendis » ( dit-elle ) si sujette à le servir , ne me partant ja- » mais d'auprès de luy , & sans me déshabiller , qu'il » commença à avoir agréable mon service , & à s'en » louer à tout le monde , particulièrement à mon » cousin M. de Turenne , qui , me rendant office de » bon parent , me remit aussi bien auprès de luy que » jamais j'avois esté ».

(b) Cette Anecdote se trouvera plus détaillée dans l'Observation N<sup>o</sup>. 30.

franc, montra la lettre aux deux accusés. Ils se justifèrent (a) aisément. Marguerite furieuse, bruloit de se venger. L'essaim (b) de beautés, qu'elle avoit à sa suite, seconda ses efforts. Toutes ces femmes employant l'ascendant de leurs charmes, enflammèrent l'ame des jeunes guerriers qui les idolatroient ; & des François à la toilette de leurs maîtresses juroient de massacrer d'autres François : aussi nomma-t-on cette guerre, la *guerre des amoureux*.

Malgré la noble franchise du Roi de Navarre, le Vicomte de Turenne bien convaincu que le dard de la calomnie laisse toujours son empreinte, s'étoit absenté par delicateffe.

Invité par les Protestans du haut Languedoc, qui se plaignoient de Damville, il alla les commander. Les dégoûts, qu'ils lui causèrent, le ramenèrent en Guyenne. Le Roi de Navarre le nomma son Lieutenant-Gé-

(a) Leur justification n'a pas été admise par l'Auteur *au Divorce satyrique* ; & il s'est même servi d'expressions assez indécentes pour peindre l'inconstance des goûts de Marguerite de Valois. (Lisez le tome IV du Journal de Henri III (édit. de 1744.) p. 492.

(b) Vie de la Noue, par Moyse Amyraut, p. 254 & suiv.

néral : le Prince de Condé prétendit que ce titre lui appartenoit exclusivement ; animé par ses Secrétaires, il appella en duel le Vicomte de Turenne. Ce Seigneur tout (a) bouillant qu'il étoit, eut la sagesse de ne pas accepter le défi, & de motiver si bien le refus, que son honneur ne fut pas compromis.

Pendant ce tems-là *la guerre des amoureux* finit, comme tant d'autres. Les relations de la Cour d'Espagne avec le Duc de Guise & la Ligue n'étoient plus un mystère pour Henri III. Le Monarque imagina que la manière la plus sûre d'empêcher Philippe II de se mêler des affaires de la France, étoit de l'occuper chez lui. En conséquence il autorisa tacitement son frère le Duc d'Anjou (b) à s'emparer, s'il le pouvoit, de la souveraineté des Pays-

(a) Cette humeur bouillante suscita plus d'une affaire au Vicomte de Turenne. On lira dans ses Mémoires la relation de sa querelle avec MM. de Duras. Le Chapitre VIII des Economies Royales, politiques & militaires de Sully (p. 17, tome I.) contient quelques particularités qui prouvent combien ce Seigneur étoit peu endurant.

(b) Depuis que le Duc d'Alençon avoit obtenu l'Anjou par surcroît d'appanage, l'Histoire ne le désigne plus que sous le nom de Duc d'Anjou.

Bas. Pour que l'entreprise réussît, il falloit préalablement appaiser les troubles qui agitoient la France. Le Duc d'Anjou, de concert avec la Cour, présida aux conférences de *Fleix*. L'idée de se réunir contre les Espagnols applanit les difficultés. Le Duc d'Anjou se réconcilia avec le Vicomte de Turenne, qui promit de le suivre dans les Pays-Bas. Avant de partir, le Vicomte assista à une assemblée des Protestans à Montauban. S'en rapporte-t-on aux Mémoires de Sully, on y agita une question, qui depuis fut souvent remise sur le tapis. On proposa d'ériger les Eglises Protestantes en un corps fédératif sous la protection de l'Electeur Palatin. Ces Eglises devoient être partagées en cinq départemens administrés par autant de Lieutenans-Généraux. Le Vicomte de Turenne étoit un des cinq désignés. Les Mémoires de Sully ajoutent que le Roi de Navarre fit avorter le projet. Quoiqu'il en soit, on conçoit combien l'ambition du Vicomte de Turenne fut flattée. Ce choix indiquoit la considération dont il jouissoit dans son parti; & pour lui c'étoit recueillir où il avoit semé.

Fidèle à sa parole, le Vicomte accompagna le Duc d'Anjou. Ses Mémoires & ceux qui suivront, contiennent les détails de cette ex-

pédition. Ce ne fut qu'un enchaînement de disgrâces. Le Vicomte de Turenne y perdit sa liberté ; & il ne la recouvra qu'à prix d'argent. De retour en France, il se rendit à la Cour de Henri III : alors les complots de la Ligue touchoient à leur point de maturité. Henri III s'appercevoit enfin que ses intérêts & ceux du Roi de Navarre devoient être inféparables. instruit des manœuvres du Duc de Guise, & de ses prétentions audacieuses, il considéroit en frémissant l'orage que déjà on entendoit gronder. Pendant le séjour que le Vicomte de Turenne fit à la Cour, il pénétra le secret des horribles mystères qui alloient se dévoiler. Il vit que Catherine de Médicis, entraînée par sa haine contre le Roi de Navarre, & cédant à cette ambition qui la dévora jusqu'au dernier soupir, favorisoit secrètement les desseins de la Ligue. Il vit que la plupart des Grands (à l'exception du Duc d'Epéron & d'un petit nombre d'autres) étoient tous vendus à la maison de Lorraine, que la couronne de Henri III alloit bientôt vaciller sur sa tête ; & que, pour perdre le Roi de Navarre, on extermineroit le parti Protestant. Le Vicomte de Turenne courut faire part de sa découverte à ce Roi de Navarre dont la proscription



étoit résolue. Les Protestans prévoyant la tempête qui s'apprêtoit, s'assemblent de toutes parts. Ils se confédèrent avec le Maréchal de Damville, qui n'ignoroit pas que la *Ligue* avoit également juré sa perte. Ce que le Vicomte de Turenne avoit prévu se réalisa. La Ligue força la main à Henri III : on contraignit le malheureux Monarque d'envoyer deux armées contre les Protestans. L'une en Poitou & l'autre en Guyenne. Matignon & le Duc de Mayenne commandoient ces armées. Heureusement le premier respectoit encore son Roi : sa mésintelligence (a) avec son collègue arrêta la rapidité des progrès qu'ils auroient pu faire. Les Mémoires du Vicomte de Turenne renferment les événemens de cette campagne. Ils finissent au siège de *Montségur*, dont le Duc de Mayenne s'empara en 1586.

On est fondé à regretter que nous n'ayons pas la continuation de ces Mémoires. Ils nous offrieroient des lumières sur une multi-

(a) Matignon eut soin de se conformer aux intentions secrètes de Henri III, qui ne vouloit pas qu'on accablât le Roi de Navarre. L'Auteur de la Vie de Matignon a fort bien saisi cette observation conforme aux écrits du tems. (Hist. du Maréchal de Matignon, Liv. II, Chap. XIV, p. 177.)

tude de faits qui se passèrent sous les yeux du Vicomte de Turenne. On aimeroit à l'entendre raconter lui-même le détail de ces conférences, où il ne cacha point à Catherine de Médicis qu'il avoit lu dans son ame ! Leur pourparler à *Fontenay* mérite de trouver ici sa place. Catherine ( le croira-t-on ? ) osa se plaindre de la *défiance qu'on lui témoignoit*. Elle ajouta que , *si le Roi ne vouloit pas sincèrement la paix , il ne se serviroit pas de sa mère pour la proposer*. Le Vicomte lui répondit que « tant d'édits violés , tant de traités » rompus , & tant d'artifices accumulés contre les Protestans justifioient leur défiance , » que par rapport à elle , le rôle qu'elle avoit » joué personnellement, légitimoit de leur part » toute espèce de soupçon ». Catherine comprit que l'homme qui lui parloit ainsi l'avoit pénétrée. Exercée à changer de maintien , de masque & de ton (a) , elle déclara impérieusement qu'il falloit obéir , & que le Roi ne vouloit qu'une seule Religion dans son Royaume . . . Nous le voulons bien ( répliqua le Vicomte ) *pourvu que ce soit la nôtre : autre-*

(a) Lettre d'un Gentilhomme François , contenant le discours du voyage de la Reine mère ( tome II des Mémoires de la Ligue , p. 86. )

*ment nous nous battons ; & il y aura beaucoup de sang répandu.*

On présume bien que ces douces paroles terminèrent la négociation. Le Royaume ne fut plus qu'une vaste arène où l'on égorgeoit des hommes. Au nom de Dieu & du Roi ( noms sacrés qu'on prostituoit de part & d'autre ) on combla la mesure de tous les crimes. Le Vicomte de Turenne se distingua par ses exploits : il partagea avec le Roi de Navarre les lauriers que ce Prince cueillit à la bataille de *Coutras*. On a reproché au Vicomte de l'avoir empêché de profiter de sa victoire par les mauvais conseils qu'il lui donna. Il est possible que jusqu'à certain point l'imputation soit vraie. Mais le Roi de Navarre ne fut-il pas lui-même le premier coupable ? Ce Prince ( on le fait ) eut toutes les vertus des héros. Malheureusement des foiblesses les compensoient. Plus d'une fois l'amour l'égarra : ce sont des ombres au tableau ; mais il n'offre pas moins l'image d'un grand homme & d'un héros.

Vers ce tems de grandes catastrophes amenèrent de nouvelles révolutions : Henri III pour la seconde fois ( a ) avoit convoqué à *Blois* les Etats-Généraux. Il les ensanglanta

( a ) En 1588.

par le meurtre du Duc de Guise. Les partisans de la Ligue coururent aux armes : bientôt Catherine de Médicis expira : elle dut sur son lit de mort être déchirée par de tristes souvenirs. Car dans ces derniers instans est-il rien de plus cruel que de se dire à soi-même : *Personne ne me regrettera !* Son fils infortuné ne tarda pas à la suivre dans le tombeau. Pressé vivement par les Ligueurs, il avoit appelé le Roi de Navarre à son secours. Ils assiégeoient ensemble la ville de Paris. Henri III périt victime de la doctrine affreuse qui prêchoit l'assassinat.

Le Roi de Navarre, si célèbre sous le nom de *Henri-le-Grand*, n'hérita pas paisiblement d'un sceptre qui lui étoit dévolu de droit. Il fallut que le meilleur des Rois conquît un Royaume, dont depuis il fut les délices. Le Vicomte de Turenne le servit utilement, soit en l'accompagnant au milieu des combats, soit en stipulant ses intérêts auprès des puissances étrangères. Tant de services exigeoient des récompenses. En 1591 Henri le maria avec l'héritière de Bouillon (Charlotte de la Marck). Le Monarque dans cette alliance trouvoit le double avantage de couvrir ses frontières, & de placer un ennemi vigilant aux portes du Duc de Lorraine, dont il avoit

à se plaindre. Le Vicomte de Turenne, que nous appellerons désormais le Duc de Bouillon, répondit par son activité, à l'attente de Henri. Le jour même de ses nœces (& non pas la veille, comme l'a écrit (a) Mezeray) il escalada & prit la ville de *Stenay*. L'année suivante il fut décoré du bâton de Maréchal de France. Son mérite étoit si bien reconnu, que sa qualité de Protestant n'excita pas de réclamations : le Procureur-Général la *Guesle* fit son éloge lorsqu'on présenta ses provisions à l'enregistrement.

Les bornes de cette Notice ne nous permettent pas de suivre le Duc de Bouillon dans le cours des diverses campagnes où il servit Henri IV, soit en combattant sous ses ordres, soit en commandant des corps particuliers. Nous glisserons avec la même rapi-

(a) Mezeray (dans son Histoire de France, année 1591) s'est trompé également, en disant que Henri IV fit le Duc de Bouillon Maréchal de France, avant son mariage avec l'héritière de *Sedan*, afin (remarque-t-il) qu'il eût une qualité qui ne fût pas inférieure à la souveraineté, & qu'il ne parût pas inégal à cette alliance. . . . Cette belle observation tombe d'elle-même, si on rapproche les dates des événemens. Le mariage, dont il s'agit, fut consommé au mois d'Octobre 1591; & les provisions de Maréchal de France données au Duc de Bouillon sont de 1592.



dité sur les particularités de la guerre qu'il fit au Duc de Lorraine. Nous dirons seulement que des négociations importantes l'arrachèrent de tems en tems au tumulte des camps. Henri IV savoit trop bien apprécier la capacité du Duc de Bouillon dans la Diplomatie, pour ne pas en tirer parti. Il le renvoya une seconde fois à la Cour d'Elisabeth. Cette Princesse ne pouvoit pardonner au Monarque François d'avoir abjuré le protestantisme ; elle lui refusoit toute espèce de secours. Les Espagnols, avec qui Henri IV étoit entré en guerre ouverte, profitoient de la supériorité de leurs forces, & de la méintelligence (a) qui régnoit parmi les Officiers François. Leurs progrès devenoient inquiétans ; il s'agissoit d'appaïser (b) Elisabeth, & de l'ame-

(a) Cette méintelligence existoit surtout entre le Duc de Bouillon & le Duc de Nevers. Plusieurs motifs les divisoient : 1°. la différence de Religion : 2°. la préférence que le Duc de Bouillon avoit eue sur le fils du Duc de Nevers, par rapport à Charlotte de la Marck. ( De Thou, Liv. CXII.)

(b) Le Duc de Bouillon étoit d'autant plus intéressé à réussir dans sa négociation avec Elisabeth, que la guerre déclarée par la France aux Espagnols, étoit son ouvrage. Ses conseils avoient décidé Henri IV. C'est dans M. de Thou ( Liv. CXVI ) qu'il faut lire les détails de sa mission.

ner à conclure une alliance offensive & défensive. Le Duc de Bouillon y parvint par sa fermeté, & son adresse. Delà il passa en Hollande, & il fit accéder les Hollandois à cette ligue. Son retour en France ouvrit pour lui une source de chagrins, & de souvenirs douloureux. Son influence trop marquée dans les assemblées des Protestans, & la part qu'il eut aux résolutions qui s'y prirent, déplurent à Henri IV. Les prétentions de ce parti ne s'allioient pas avec les droits de l'autorité Royale. La surprise d'Amiens par les Espagnols avoit répandu la consternation. Les Protestans, enhardis par la circonstance, voulurent exiger impérieusement ce qu'on ne pouvoit pas leur accorder. La conduite du Duc de Bouillon dans cette conjoncture lui aliéna le cœur de Henri. A la Cour des Rois l'inimitié veille ; & tôt ou tard le jour de la vengeance luit . . . le Duc de Bouillon avoit de puissans ennemis : Eh qui n'en a pas ! Après la paix de *Vervins*, on l'impliqua dans la conspiration du Maréchal de *Biron*. Henri lui ordonna de venir se justifier. Le Duc, au lieu d'obéir, excita sous main les Protestans à réclamer en sa faveur ; cette réclamation irrita le Roi : le Duc de Bouillon craignit (a)

(a) De Thou, Liv. CXXVIII.

pour sa sûreté personnelle ; il se retira à Genève , & ensuite à *Heidelberg* , auprès de l'Electeur Palatin , son beau-frère (a). Malgré sa fierté , il fallut enfin que le Duc (b) pliât , & qu'il s'abandonnât à la clémence de Henri.

Ce précis historique , qui n'est ici qu'esquissé , se retrouvera plus développé dans les Mémoires de Sully. Le Duc de Bouillon n'y est pas ménagé. Souvent les couleurs ont été rembrunies ; & on aura soin de l'observer dans le rapprochement que l'on fera de l'ouvrage (c) de Sully avec les monumens du tems.

Depuis son raccommodement avec Henri , jusqu'à la mort du Monarque , le Duc de Bouillon eut la prudence de ne pas s'immiscer dans les affaires publiques. Les tra-

(a) L'Electeur Palatin , les Ducs de Bouillon & de la Trémoille avoient épousé les trois sœurs , filles de Guillaume , Prince d'Orange.

(b) L'Electeur Palatin , Elisabeth , & les Cantons Protestans , avoient écrit vainement en sa faveur. Henri voulut que le Duc de Bouillon s'en rapportât uniquement à lui. Au surplus , il n'eut pas sujet de s'en repentir. ( Voyez de Thou , Liv. CXXIX & CXXXVI.)

(c) Tels sont les Mémoires de Nevers , du Duc de Rohan , de du Plessis Mornay , de Villeroy , de Bassompierre , de Cœuvres , de Deagent , de Lomenie , de Louise Julienne Electrice Palatine , &c.

verses qu'il avoit effuyées, & l'autorité royale vigoureusement affermie, lui firent sentir les dangers attachés au titre de Chef du protestantisme en France. Ses affaires domestiques avoient souffert de son absence; il s'occupa à les rétablir.

La mort du plus chéri des Rois réveilla son ambition: l'époque d'une minorité fournit toujours un vaste champ aux spéculations des courtisans. Les Mémoires particuliers, qui appartiennent aux premières années de Louis XIII, & spécialement ceux du Duc de Rohan, ramèneront le Duc de Bouillon sur la scène. On le verra dans les commencemens de la Régence de Marie de Médicis donner au Prince de Condé des conseils terribles (a); & cette épithète leur convient, puisque, s'ils eussent été suivis, ils pouvoient reproduire les tems d'Anarchie, qui avoient exercé la patience & le courage de Henri IV; on

(a) Ces conseils (si l'on en croit le Duc de Rohan, dans ses Mémoires, Liv. I.) étoient de contester la Régence à Marie de Médicis. Le Prince de Condé, en le faisant, allumoit nécessairement une guerre civile. Le Duc de Bouillon, soutenu par les Protestans, se seroit trouvé à la tête de cette faction; & il pouvoit en résulter une scission qui partageât le Royaume en deux. On reviendra par la suite sur cette importante discussion.

verra le Duc de Bouillon jouissant à la Cour du plus grand crédit, & s'en servant pour opérer la disgrâce de Sully, à qui il rendoit cordialement la haine, que celui-ci lui portoit; on le verra à cette époque soutenir la Régente contre les Protestans même, & déconcerter les projets du Duc de Rohan, qui cherchoit à s'ériger en Chef du protestantisme; ensuite, revirant de bord, le Duc de Bouillon deviendra un des aduersaires du Maréchal d'Ancre, il reparoîtra à la tête des Protestans qu'il aura soulevés. En lisant ces détails on se croira transporté de nouveau au règne désastreux de Henri III; & on apercevra constamment le Duc de Bouillon dirigeant les ressorts qui faisoient mouvoir les différens partis. Ces indications suffisent pour asseoir sur lui un jugement impartial. \* Comme il (a) se sentoit (dit le moderne qui

(a) Lisez l'avertissement qui précède l'Histoire de Henri, Duc de Bouillon, par Marfolier. Nous avons fait usage de son travail dans les Observations & les Notes qui sont jointes au texte des Mémoires du Duc de Bouillon; il s'en faut bien que nous adoptions le jugement que le Censeur a porté de l'ouvrage de Marfolier, lorsqu'il s'est ingéré de dire qu'il *avoit écrit avec exactitude & élégance*. Pour s'en former une idée, il n'y a qu'à comparer ses trois premiers Livres avec les Mémoires du Duc de Bouillon: on sentira combien la pa-



» a écrit son histoire ) un génie supérieur , un  
 » fond inépuisable de ressources , & un pen-  
 » chant pour l'intrigue qu'il ne pouvoit vain-  
 » cre , prit quelquefois de mauvais partis :  
 » il pensa se perdre , & ruiner sa fortune ;  
 » mais enfin sa réputation , ses talens , des  
 » voyes imperceptibles qu'il trouvoit tou-  
 » jours au besoin , réduisoient ses plus puis-  
 » sans ennemis à le ménager , à le gagner ,  
 » & à s'estimer trop heureux de se le pou-  
 » voir acquérir. Estimé , honoré & recherché  
 » de tous les Princes ses voisins » , la mort  
 l'enleva à *Sedan* , le 25 Mars 1623. Nous  
 ajouterons que le Duc de Bouillon suppléa  
 à une éducation trop négligée par un goût  
 naturel que la lecture perfectionna ; doué d'un  
 esprit pénétrant , il eut l'art d'appliquer uti-  
 lement le fruit de ses études & de ses médi-

raphrase lâche de Marfolier est inférieure à l'original.  
 Il semble que ce défaut soit attaché à toutes les pa-  
 raphrases de ce genre : le Lecteur doit se rappeler les  
 preuves qui ont été articulées par rapport à celle de  
 l'Abbé Lambert sur les Mémoires des deux du Bellay.  
 Incessamment nous aurons un grand exemple à citer :  
 ce sont les Mémoires de Sully. En publiant *les Eco-  
 nomies Royales , Militaires & Politiques* sous la forme  
 qui leur est propre , nous restituerons un de nos plus  
 beaux monumens historiques , qu'on n'auroit jamais dû  
 se permettre de tronquer & de mutiler.

tations aux diverses opérations dont il fut chargé. Le Duc de *Rohan*, dans ses Mémoires, l'accuse d'avoir sacrifié la Religion à sa politique. S'il est vrai qu'un motif de cette nature l'ait déterminé dans l'origine à embrasser le protestantisme, l'imputation peut n'être pas destituée de fondement ; il en résulteroit qu'il agit conformément aux principes qu'il s'étoit fait. Le Duc de Bouillon, en mourant, laissa d'Elisabeth de Nassau, sa seconde épouse (a), huit enfans ; l'aîné des fils fut Frédéric - Maurice (b), dont nous réimprimerons les Mémoires à leur

(a) Sa première femme (Charlotte de la Marck) étoit morte en 1594 ; en accouchant d'un fils qui ne vécut pas. Par son testament elle avoit institué le Duc de Bouillon son héritier. Ce testament fut attaqué par Charles de la Marck, Comte de Maulevrier, oncle de la défunte, & par le Duc de Montpensier, à qui le dernier Duc de Bouillon, de la Maison de la Marck, avoit substitué les Souverainetés de Bouillon, Sedan, Jamets, & Raucourt. Cette grande querelle se termina par une transaction, & nous y reviendrons dans les Mémoires de Sully.

(b) Ces Mémoires renferment quelques particularités de la Vie du Duc de Bouillon, Auteur de ceux que nous publions aujourd'hui : ainsi ils nous fourniront l'occasion de suppléer à ce que les bornes de cette Notice nous ont forcé d'omettre.

tour ; il ne vécut pas assez long-tems pour éclipser la réputation de son père ; mais il se montra digne de l'avoir eu pour instituteur. Le second est cet immortel Vicomte (a) de Turenne , dont le nom seul vaut tous les éloges.

Le Duc de Bouillon , en rédigeant ses Mémoires , les avoit destinés pour servir à l'instruction de son fils aîné. Non-seulement l'ouvrage lui est adressé ; mais les réflexions judicieuses , que l'Auteur y a semées , tendent continuellement vers ce but. *On y voit ( a remarqué un (b) moderne ) pour la consolation des gens vertueux que le Duc de Bouillon n'a jamais si mal réussi , que quand il s'est permis quelques écarts hors du sentier de l'exacte probité.* L'Auteur de ces Mémoires exhorte sans cesse son fils à n'entrer dans aucune cabale : il en représente avec force les inconvéniens. Malheureusement les instructions s'oublient , & les exemples restent. Le fils imita son père *l'homme le plus remuant & le plus inquiet de son tems* ( dit l'Abbé le (c) Gendre ) : si le

(a) Nous possédons des Mémoires manuscrits de ce grand homme ; & ce ne sera pas un des moindres ornemens de la Collection.

(b) Esprit de la Ligue , tome I , p. 38.

(c) Jugemens sur les Historiens de France , tome VI de son Histoire , p. 133.

Le savant Abbé a été sévère pour la personne du Duc de Bouillon, il n'est pas plus indulgent pour le fond de son ouvrage. *Il n'y a rien* ( décide-t-il brusquement ) *qu'on ne voie ailleurs*. Il s'en faut bien que nous adoptions ce jugement. Les Mémoires du Duc de Bouillon nous paroissent curieux (a) & intéressans ; ils renferment des Anecdotes piquantes ; quant à la diction, on convient généralement que le style en est pur ; on y reconnoît le cachet de l'homme de Cour, qui né avec beaucoup d'esprit, a vécu dans la bonne compagnie. Il est fâcheux que nous ne possédions que la première partie de ces Mémoires, commençant en 1560, & finissant en 1586. L'Auteur les rédigea en 1609 ; ainsi la seconde partie, qui nous manque auroit compris un espace de vingt-trois années. On doit la publication de ces Mémoires tels qu'ils sont à *Paul le Franc*, Avocat en Parlement. L'ouvrage du Duc de Bouillon fut imprimé par ses soins (b) en 1666 ; c'est sur cette édition (& nous n'en connoissons pas d'autre) que celle-ci a été faite. Nous désirons que le

(a) L'Auteur de l'Esprit de la Ligue, & plusieurs critiques cités par le père le Long, sont les garans de ce jugement.

(b) C'est un Volume, in-12, contenant 359 pages.

lecteur soit satisfait des éclaircissemens que l'on y a joint. Il nous a semblé que ces Mémoires, pour être lus avec fruit, avoient besoin des développemens que contiennent les notes & les observations.

*Fin de la Notice des Éditeurs.*



1870

Dear Mother  
I received your letter of the 10th and was  
glad to hear from you. I am well and  
hope these few lines will find you the same.  
I have not much news to write at present.  
The weather here is very warm now.  
I must close for this time. Write soon.  
Your affectionate son,  
John Smith

**M É M O I R E S**  
**D E M. H E N R I**  
**D E LA TOUR D'AUVERGNE,**  
**V I C O M T E D E T U R E N N E,**  
**E T D E P U I S**  
**D U C D E B O U I L L O N,**

*Adressés à son fils le Prince de Sedan.*

**M**ON FILS, j'ay crû n'avoir pas assez fait pour vous, en vous mettant au monde par la benediction de Dieu, mais que mon amour vers vous & l'honneste desir de perpétuer l'honneur & la vertu en nostre race, & plus que tout cela la reconnoissance que je dois rendre à Dieu de nous avoir fait de rien, & m'avoir conservé & gardé comme la prunelle de son œil, ces choses dis-je, me convient d'adjoûter trois bienfaits à celuy de la naissance : En premier lieu, de vous faire soigneusement instruire en la vraye Religion, & rendre capable de connoistre les fausses & erronées opinions, & cela par la science des saintes Lettres, dans lesquelles seulement Dieu nous a donné la règle & le formulaire comment il veut estre

servy & honoré de nous, vous exhortant à vous rendre desiréux & diligent aux leçons qui vous en seront faites, comme celles qui peuvent vous faire jouir des biens & honneurs que reçoivent ceux qui craignent Dieu. En suite de mettre l'estat de vos biens au meilleur & plus assuré terme que la vicissitude des choses humaines le peut desirer. Pour le dernier, c'est de vous rendre capable, si Dieu vous continuë en ce monde un bon âge, que vous puissiez estre instruit aux vertus morales & politiques.

De cecy il y a quantité de Livres faits par toutes sortes de personnes, où les instructions sont en très-grand nombre, desquelles vous ferez aydé en apprenant la langue Latine, aux heures que ceux qui auront charge de vostre instruction, vous donneront pour la lecture de ces mesmes Livres; Mais d'autant que souvent les preceptes ne peuvent pas tant sur nous que les exemples, mesmement de ceux qui nous sont proches & familiers, j'ay voulu vous tracer icy le cours de ma vie, qui a esté accompagnée de plusieurs contrarietez de bonheur & de malheur, d'actions louables & d'autres blasrables.

Elle commença (a) sous le regne de

(a) Le Duc de Bouillon étant né en 1555, comme  
Henry II,

DE HENRI, DUC DE BOUILLON. 417  
Henry II, & est maintenant avancé à cin-1555  
quante quatre ans & dix mois sous le regne  
de Henry IV.

Nostre Maison (a) vient de celle des an-  
ciens Comtes d'Auvergne ; mon pere mourut  
en la bataille dite de Saint-Quentin, m'ayant  
laissé en l'âge de près de trois ans avec fort  
peu de support & faveur. Une sœur que 1557  
j'avois & moy fusmes menés à l'âge d'un peu  
plus de trois ans à Chantilly où estoit Anne  
de Montmorency Connestable de France, &  
Magdelaine de Savoye sa femme nos grands  
pere & mere ; là ceux qui faisoient mes affai-  
res convinrent d'une legere pension annuelle  
pour nostre entretenement. Sur les six ans de  
mon âge on me donna un Gouverneur nom-  
mé *Ville-montée*, un Precepteur, un Valet de  
Chambre & un Page ; ledit *Ville-montée* se  
trouva d'humeur colere & bizarre qui fut oc-  
casion qu'il demeura peu de temps près de  
moy : mon Precepteur commença à m'ensei-  
gner la langue Latine & les premiers rudi-  
ments de la Sphere & des Cartes, à quoy je

on l'a remarqué dans la Notice, il résulte de-là qu'il s'est  
occupé de la rédaction de ses Mémoires entre 1609 &  
1610.

(a) Voyez la Notice.

Tome XLVII.

Dd

1557. profitois beaucoup en l'un & en l'autre & avec plaisir.

Madame la Conneftable une des fuperftitieuſes de ſon temps prit fantaifie (a) que les ſciences me feroient eſtre de la Religion en laquelle Dieu m'a appellé en ſon temps, qui fut cauſe, à mon grand mal, de me faire oſter mon Precepteur, & par là le moyen d'apprendre les Langues & la Philoſophie qui m'a eſté un grand deffaut pour les charges que j'ay euës, ainſi que le pourrés apprendre par la continuation de mon diſcours.

1559. Lors la Maifon de Mont-morency n'avoit plus de faveur & eſtoit ſuſpecte à la Reyne mere du Roy, pour la proximité qu'il y avoit entre ceux de Châtillon & elle ; ma nourriture priſe & receuë là dedans & leur eſtant ſi proche m'enveloppa, quoy que jeune, dans

(a) On n'eſt point ſupris de l'imputation du Duc de Bouillon par rapport à ſon ayeule, la Connétable de Montmorency, lorsqu'on ſe rappelle l'anecdote conſignée dans les notes des Mémoires de Caſtelnaud, tome XLIII de la Collection, p. 373. « On doit bien rendre » graces à Dieu (diſoit le Nonce Proſper de Sainte-Croix, (p. 33 du recueil de ſes lettres) » de ce qu'il » conſerve la vie à M. le Connétable, & à Madame ſon » épouſe, puis que l'un & l'autre ne ceſſent de travailler » d'une manière très-efficace pour la gloire de Dieu & le » bien de la Religion.



les occurrences (a) familiares de cette maison, 1559. je demeuray audit Chantilly jusques à dix ans. où pour bon-heur j'eus la bonne grace de mon grand-pere, mon esprit assez prompt, mais soigneux d'oüir & retenir les choses bien dites, me fit dès mon jeune âge admirer la vertu & sagesse de mondit sieur le Connestable, & avoir reservé tout le temps de ma vie des propos & façons que je remarquois en luy, qui m'ont esté d'une incroyable utilité.

A dix ans je fus mené à la Cour du regne 1565. du Roy Charles IX, où je receus du Roy, de la Reyne sa mere & de MM. d'Anjou & d'Alençon fort bon visage; la Cour ayant le Roy en minorité, la Reyne sa mere qui se vouloit maintenir au Gouvernement de l'Estat de son fils, les factions de M. de Guise qui se formoient, ceux de la Religion se desians & reconnoissans la faute qu'ils avoient faite, d'avoir quitté la Cour dès les premiers troubles, essayoient de s'y restablir. Le Roy Charles d'un beau & excellent esprit fut par sa nourriture conduit à divers vices, comme à la cruauté & aux jurements; d'autant que mon âge approchoit plus de celuy de M. d'Alençon, je me mis à le suivre plus que

(a) C'est-à-dire dans les circonstances relatives à cette maison.

1565. le Roy & M. d'Anjou; j'allois & venois avec M. le Conestable à la Cour où on m'avoit donné un Gouverneur nommé *Rofignac* (a), qui avoit esté nourry Page de mon pere, un très-honnesté & sage Gentilhomme qui avoit un grand soin de moy & de mes mœurs, & lequel j'aymois, honorois & craignois bien fort; j'eus un Escuyer nommé la Boiffiere qui en l'absence de M. de Rofignac me servoit de Gouverneur, deux Pages, un Fourrier, un Guifinier, un Sommelier, deux Laquais, un Argentier; mon tuteur (1) qui estoit M. de Chavigny, me donnoit douze (b) mille francs par an pour toute ma despence. Je demeuray ainsi depuis la dixiesme année jusques à la douziesme ou environ, prenant

(a) L'Abbé Marfolier, Auteur d'une vie du Duc de Bouillon, (édition in-4<sup>o</sup>, p. 3) l'appelle *Rafignac*. Il dit qu'il étoit d'une ancienne famille du bas Limosin, & que dans plusieurs actes on le trouve qualifié des titres de Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de M. le Duc d'Anjou, Gouverneur de M. le Vicomte de Turenne, & Lieutenant de sa compagnie de cinquante hommes d'armes.

(b) En évaluant ce que valoit alors le marc d'argent, ou plutôt en rapprochant cette somme de douze mille livres du prix du bled à cette époque, on trouvera combien ces douze mille livres étoient représentatives de pareille somme prise de nos jours.

ma nourriture à la maniere de la Cour, con- 1565.  
duit & observé par mon Gouverneur pour  
me faire voir les plus grands de la Cour &  
y observer les choses honnestes, me cachant  
les vicieuses & où elles estoient remarquées  
de moy il ne manquoit pas de m'en dire les  
dangers pour les éviter.

Avec cette induction & mon esprit qui  
estoit assez relevé, j'observois non seulement  
ce qui convenoit à mon âge & aux occupa-  
tions convenables, mais aux plus sérieuses  
affaires, ce que je pouvois facilement faire,  
n'y ayant aucune porte fermée ny conseil où  
je n'entrasse, comme un enfant qui avoit bien  
de la bienvueillance du Roy, de la Reyne  
& de Messieurs.

Lors se disposerent les seconds troubles par 1566.  
la levée (a) de 6000 Suisses que fit le Roy, sur  
le soupçon qu'on disoit avoir que le Duc d'Alve  
venant aux Pays-Bas pour assujettir les 17 Pro-  
vinces en leur ostant leurs privileges, ayant  
des forces, n'entreprist contre la France, ainsi  
qu'on tient pour maxime d'Etat que les Roys  
& Republicques Souveraines se doivent armer

(a) Voyez les notes & les Observations sur les Mé-  
moires de Castelnau, par rapport à cette levée de six  
mille Suisses, tome XLIV de la Collection, page 161  
& 472.

1566. toutefois & quantes que leurs voisins s'arment plus que de coustume. Ceux de la Religion ne crurent pas cela, mais que c'estoit un conseil pris à Bayonne lors que la Reyne d'Espagne accompagnée du Duc d'Alve (a) y vint voir le Roy & la Reyne sa mere, de ruiner ceux de la Religion en France & aux Pays-Bas, ce qui leur donna sujet de faire l'entreprise de Meaux, laquelle estoit d'oster MM. de Guise d'auprès du Roy & de changer quelques-uns du Conseil.

1567. Les soupçons de part & d'autre croissans, le Roy envoya vers M. l'Admiral de Chastillon diverses personnes pour entendre la cause des mescontentemens de ceux de la Religion, ledict Admiral n'en advoüoit rien, & donnoit l'Estat où il estoit pour preuve, estant à sa maison de Chastillon avec (b) son train soignant à son mesnage & faignant travailler à ses vignes; la Cour vint à Monceaux environ le vingt-deuxiesme ou vingt-troisiesme de Septembre, où il me souvient qu'il fut tenu un conseil où la Reyne mere proposa les occasions que ceux de la Religion donnoient

(a) Le Duc d'Albe.

(b) On le trouve (dit Pasquier) habillé en mesnager, & faisant ses vendanges. (Lisez les Mémoires de Castelnau & de la Noue à cette époque.)

de prendre garde à eux & de pourvoir à la <sup>1567.</sup> seureté du Roy & du Royaume, que les recherches d'hommes & d'armes qu'on sçavoit qu'ils faisoient partout le Royaume, monstroient assez que ce n'estoit pas à ceux de la maison de Guise à qui ils en vouloient, mais au Roy & à l'Estat, que si ce n'estoit qu'à ceux de Guise à qui ils en vouloient, que le Roy adviseroit de les contenter. Il est à remarquer que tous ceux de ladite maison s'estoient retirés de la Cour, afin d'oster l'occasion à ceux de la Religion de se servir d'eux pour pretexte de leurs entreprises. M. le Chancelier de l'Hospital prit la parole & dit qu'il y avoit trop long-temps qu'on voyoit naistre ces mescontentemens sans y avoir cherché les remedes, qu'il falloit pourvoir à la seureté du Roy, mais s'il se pouvoit que ce fust sans les armes, d'autant qu'elles donneroient sujet à ceux de la Religion d'en faire autant, & que les uns & les autres proches & armez, il seroit malaisé qu'on en vint aux mains, que l'acheminement des Suisses estoit la cause de ces mesfiances, qu'il jugeoit à propos qu'on envoyast vers M. l'Admiral luy offrir de ne faire avancer les Suisses, & que le Roy vouloit pourvoir à son Conseil & administration de ses affaires, & y donner à luy & aux



1567. *autres de la Religion le lieu qu'ils y pourroient tenir, & de mesme vers M. le Prince de Condé, se promettant que si de bonne foy on tenoit ce procedé, que les malheurs qui menaçoient cet Estat s'appaiseroient, estimant & croyant que ceux de la Religion ne desiroient autre chose que de servir le Roy. La Reine mere reprit la parole, & dit, M. le Chancelier, voulés-vous répondre qu'ils n'ont autre but que de servir le Roy? Ouy, Madame, repliqua-t'il, si on m'asseure qu'on ne veuille pas tromper. Sur cela le Conseil se leva; & fut (a) resolu qu'on iroit à Meaux & qu'on y feroit avancer les Suisses.*

La Cour y arriva le vingt-six Septembre: le lendemain y arriverent les Suisses; le Roy & toute la Cour monta à cheval, où j'estois pour les aller voir, c'estoient les premiers que j'avois veus. Les advis croissoient des armes de ceux de la Religion & qu'ils estoient

(a) La séance fut plus vive; & des intérêts particuliers, que le Duc de Bouillon ne discute pas, déterminèrent la Cour à se retirer à Meaux: Le Cardinal de Lorraine vouloit par cette démarche lier la Cour, & commencer la guerre. Comme ces développemens sont consignés dans les observations sur les Mémoires de Castelnau, (tome XLVI de la Collection, p. 197) il suffit d'y renvoyer le Lecteur.

à cheval. Le soir du vingt-huitième on fit <sup>1567.</sup> entrer trois compagnies de Suisses en garde, & on fit loger au neuf marché tout le reste. On sceut que M. le Prince, l'Admiral Dandelot, & de Moüy estoient avec quelque nombre d'hommes à cinq ou six lieues de Meaux. Soudain on y envoya le Marechal de Montmorency vers eux pour entendre la cause de leurs armes. Mais il y alloit principalement pour faire le service qu'il fit, & que nul autre que luy ne pouvoit faire, estant ce Seigneur *très-sage & aimant l'Estat qui luy avoit fait toujours avoir des mal-veillans*, estant lors soupçonné de s'entendre avec M. l'Admiral, parce qu'il avoit toujours ses conseils portés à ne donner tant d'autorité à la maison de Guise, qu'il croyoit avoir le but de son accroissement en la ruine de l'Estat.

Il trouva ces Messieurs prests de monter à cheval pour se trouver le vingt-neuf (a) qui estoit le lendemain avant le jour, à l'ouverture des portes de Meaux, & là avec leurs armes représenter au Roy les moyens d'asseurer son Estat en reformant son Conseil & n'y admet-

(a) Les dates s'accordent avec le récit de Castelnau. Mais elles sont inconciliables avec M. de Thou (Livre XLII) qui fait arriver le Roi à Paris le 28 Septembre avant la nuit.

1567. tant point ceux de la maison de Lorraine ; ledit sieur de Montmorency les arreste & leur demande temps de conferer , estimant qu'il leur feroit des ouvertures pour leur donner satisfaction. Aussi-tost il dépesche au Roy & à M. le Connestable son pere , l'advertissant de l'estat où estoient les affaires , qu'il se promettoit de les retenir là jusques sur les huit heures pour donner loisir au Roy de s'en aller à Paris.

Cet advis receu soudain on se resout de partir , & commença-t-on dès le soir à charger le bagage , j'eus ce jour-là douze ans , j'avois ces choses comme bien nouvelles , & ne laissois pas de remarquer qu'elles se faisoient avec grande precipitation , & ay trouvé depuis selon les experiences que j'ay euës , cela étrange d'avoir de la crainte , consideré que tout ce qui parut le lendemain de forces avec M. le Prince ne fut pas de deux ( a ) cens chevaux harassés & assés mal armés , & le Roy avoit six mille Suisses , les quatre compagnies du Corps, les cent Suisses de la garde ,

( a ) Castelnau porte le nombre des Protestans à cinq ou six cent chevaux , de Thou à quatre cent , & la Noue à un peu moins de cinq cent. Ces témoignages nous paroissent plus vraisemblables que celui du Duc de Bouillon.

& plus de trois cens Gentilshommes ; neant-1567.  
moins il est à croire , que lesdits *de la Religion*  
n'eussent esté arrestez , & qu'avant de sortir de  
Meaux ils se fussent trouvés sur la porte , qu'on  
eust eu difficulté de la fermer. Ce qui cause  
telles perplexités , sont les meffiances qu'on a  
ordinairement des factions intestines qui em-  
peschent de suivre les meilleurs advis , pour  
la croyance qu'on a qu'il seront traversés par  
ceux mesme avec qui on les doit executer.

Les portes de Meaux sont fermées sauf  
celle qui va vers Paris , par où tous les ba-  
gages sortoient dès minuit , avec l'ordre qu'on  
voit ordinairement à la Cour , & la peur fai-  
soit bien voir divers embaras. A quatre heures  
dix enseignes Suisses commencerent à mar-  
cher & se mettre en bataille sur le haut , &  
après elles le Roy , la Reine , Messieurs &  
la Cour , & après les autres dix enseignes.  
M. le Connestable estoit devant les dix pre-  
mieres enseignes qui commença à les faire  
marcher , & fîmes environ une lieüe au plus  
en cet ordre. M. de Montmorency arrive  
sur les huit heures , & dit qu'ils estoient à  
cheval , mais non avec tout ce qu'ils avoient  
ayans quelques troupes qui ne s'estoient en-  
core trouvées au rendez-vous qui leur avoit  
esté donné. M. le Connestable fit venir tous

1567. les Suiffes, & mit le Roy & toute fa fuite fur la main droite, & luy avec ce qu'il y avoit de gens de fait se tenoit derriere & sur la main gauche d'où ceux de la Religion pouvoient venir; sur les onze heures ils commencerent à paroistre, & feu M. de Briffac (a) *le tant valeureux Gentilhomme* avec ce qui estoit de plus gaillard les reconnut & y fut donné quelques coups, nous marchans toujours & eux sur nostre aisse gauche & derriere firent oster ce qu'il y avoit de cavalerie devant les Suiffes, & firent mine de vouloir donner dans les bataillons.

Les Suiffes, quoy que nouveau levés & de peu d'experience firent fort bonne mine, jettans leurs fardeaux, baifans (b) la terre & tournans la teste du bataillon les picques baiffées, cela arresta les autres, & commençat'on à marcher droit à Claye, ayant fait une demie lieuë: ceux de la Religion se preparerent de venir aux mains, assaillans les Suiffes en queuë, s'estans separés en quatre esca-

(a) Timoléon de Cossé, Comte de Briffac, fils du célèbre Maréchal de ce nom.

(b) C'étoit là leur usage avant de combattre; & si on remontoit à l'institution de cette coutume, on y trouveroit un sens plus profond & plus philosophique qu'on ne le croit.



drons pour pouvoir donner par le flanc. Le 1567.  
 Roy lors avec ce qui estoit auprès de luy  
 mit l'épée à la main, & se jette à la teste du  
 bataillon qu'il avoit retournée, où il avoit  
 la queuë pour se mesler avec le plus pro-  
 chain escadron des ennemis.

Je fis comme les autres sans estonnement,  
 me mettant le plus près du Roy que je pou-  
 vois, mon épée à la main, pouvant asseurer  
 que mon courage m'estoit aussi certain pour  
 me porter dans le péril que d'aucun autre,  
 estimant qu'outre qu'aux personnes bien nées  
 & de bonne race, les courages sont avec eux  
 dès leur enfance pour leur faire mépriser la  
 vie lors qu'ils sont appellez par l'honneur de  
 la mettre en péril. La personne de mon Roy,  
 son danger attiroit de moy le desir de le  
 servir, ainsi que la nature oblige le sujet à  
 aimer & vouloir servir son Prince & mesme  
 lors qu'il est en peril, ce que j'eusse fait dès-  
 lors en donnant ma vie pour garentir la sienne.  
 Monsieur le Connestable courut & s'avança  
 près du Roy qui faisoit cette escapade de son  
 propre mouvement & sans conseil, il luy prit  
 la bride & l'arrestant, luy dit ces mots que ouïs.  
*Sire, ce n'est pas ainsi qu'il faut que vostre  
 Majesté hazarde sa personne, elle nous est  
 trop chere pour la commettre à moindre troupe*

1567. *pour vous accompagner que dix mille chevaux François.* Tout ainsi que la première fois, ceux de la Religion s'arrestans, trouvant la teste & non la queue du bataillon, & les Suisses avec une bonne resolution, on continua à marcher jusques à Mitry; là M. le Connestable fit ferme avec les Suisses, & fit avancer le Roy & toute la Cour pour se retirer à Paris, & demurerent avec M. le Connestable tous ceux qui vouloient voir l'évenement de ce jour.

J'y demeuray, d'autant que mon Gouverneur estoit allé faire accommoder le passage & mettre quelques pieces de vin sur le chemin pour rafraîchir les Suisses. Comme il fut revenu, Monsieur le Connestable me vit & me renvoya avec d'aigres & douces menaces, me montrant que d'un costé je n'estois pas capable d'un tel travail & danger, mais aussi qu'il estimoit de me voir en cet âge desireux d'apprendre & ne craindre le danger. Le sieur de Rosignac mon Gouverneur demeura, & le sieur de la Boissiere mon Escuyer s'en vint avec moy, qui rattrapa le Roy avant qu'il fut à Paris, d'où Monsieur d'Aumale avec toute la Noblesse, le Chevalier du Guet & autres qui purent monter à cheval, estoient fortis pour venir à la ren-

contre du Roy, qui y arriva sur les sept heures du soir avec une grande acclamation de tout le peuple qui estoit accouru de tous les endroits de la ville, pour voir leur Roy rechappé du grand danger où l'on l'estimoit. 1567.

Monfieur le Connestable coucha à Claye avec les Suiffes, & le lendemain arriva au Bourget. Ceux de la Religion se logerent à St-Denis, où depuis jusques à l'onzième de novembre que se donna la bataille de St-Denis, se passerent diverses occurrences de guerre, où je n'avois aucune part, sinon que mon Gouverneur m'invitoit d'écouter & retenir ce qui s'en disoit, remarquer les louanges qu'on donnoit à ceux qui faisoient quelque acte de courage, & au contraire le blasme de ceux qui faisoient peu vaillamment, afin, ce me disoit-il, *qu'estant en âge vous puissiez faire vostre profit de ce qu'aurés à cette heure appris.* J'étois assez prompt à cela & recevois un grand profit, des devoirs que me rendoit ce sage Gentilhomme, mon esprit néanmoins ne manquoit en un defaut naturel qu'il a eu, c'est de ne l'avoir pu arrester qu'avec peine, pour se rendre du tout attentif à une seule chose, où il auroit à s'occuper; le délaissement de l'étude avoit bien aidé, d'autant que les leçons m'eussent servy

1567. ou de gré ou de crainte à l'arrester pour les retenir , & cela m'eut habitué à le pouvoir arrester ; mais n'ayant nulles heures destinées à cela , me trouvant tout le long du jour parmi le monde , voyant & oyant toujourns choses nouvelles , cela convenant à mon naturel , je dévorais la pluspart des choses sans les digérer.

Cela m'a & en ce temps-là & depuis , fait paroistre le profit que je pouvois faire des choses que j'ay veues & ouyes , si j'eusse pû arrester mon esprit pour les comprendre.

La bataille de St. Denis se donna sur l'occasion que voulut prendre Monsieur le Connestable , qu'ayant sçeu que Monsieur d'Andelot estoit allé vers Estampes , ayant passé la riviere de Seine , & qu'il avoit mené avec luy plus du tiers de la Cavalerie , dequoy Monsieur le Prince se trouvant affoibly , on pourroit le contraindre de venir au combat avec ce désavantage , ce qui arriva. L'évenement de la bataille fut tel , que ceux de la Religion perdirent le camp le premier jour , Monsieur le Connestable blessé , dont il mourut le neuvième jour. Monsieur d'Andelot ayant ouy nouvelles du combat , marcha toute la nuit & vint joindre Monsieur le Prince , & se vinrent représenter sur le lieu du combat ,  
brusserent

brusserent quelques moulins à la veuë de 1567.  
Paris.

Monfieur le Conneftable mort , fa Compagnie de cent hommes d'armes fut separée en trois , dequoy le Roy , à la priere de mes Oncles Messieurs de Montmorency , m'en donna un tiers & quarante-cinq Archers , & fis ma premiere monstre dans le *Cloistre Saint-Honoré* armé , & fis mon premier serment au Roy. Ceux de la Religion deslogerent , & s'en virent vers la Lorraine pour joindre les forces qui leur venoient d'Allemagne ; Monfieur eut lors le Commandement de l'armée par la mort de Monfieur le Conneftable : il partit de Paris avec l'armée du Roy , pour suivre l'armée de ceux de la Religion.

Je demeuray à Paris près de Madame la 1568.  
Conneftable , allant quelquesfois au Louvre ; mais cette année se passa en plusieurs ceremonies superstitieuses (a) qui se firent pour mondit sieur le Conneftable , où il me falloit assister. Je n'avois , ainsi que j'ay dit , nulles estudes que la lecture de quelques histoires

(a) Ces cérémonies superstitieuses , dont le Duc de Bouillon veut parler furent probablement les obsèques , & l'annuel du Connétable. Comme il étoit Protestant , quand il a rédigé ses Mémoires , il n'est point étonnant qu'il se soit exprimé ainsi.



1568. que mon Gouverneur me faisoit lire : mais ses honnestes admonitions m'estoient de très-bonnes leçons. J'estois des plus grands de mon âge , d'une belle stature , le visage blanc & un peu passé , d'une disposition mediocre , & faisant les exercices du corps assez agréablement. Je passay deux années commençant de monter à cheval , tirer des armes & danser. Lors qu'il se faisoit quelque partie à la Cour de combatre à la barriere , j'en estois , opposé aux Princes qui n'estoient plus avancés que moy. Le Roy me faisant cet honneur de me choisir pour cela , beaucoup plutôt que plusieurs autres.

L'on avoit de ce temps-là une coustume qu'il estoit mesteant aux jeunes gens de bonne Maison , s'ils n'avoient une Maistresse , laquelle ne se choissoit par eux & moins par leur affection , mais , ou elles estoient données par quelques parents ou superieurs , ou elles-mêmes choissoient ceux de qui elles vouloient estre servies.

Peu après je fus à la Cour , Monsieur le Marechal d'Anville , qui est à présent Connestable de France , me donna Mademoiselle de Chasteau-neuf pour Maistresse ( 2 ) , laquelle je servois fort soigneusement autant que ma liberté & mon âge me le pouvoient

permettre. J'estois soigneux de luy complaire & de la faire servir autant que mon Gouverneur me le permettoit de mes pages & laquais. Elle se rendit très-soigneuse de moy, me reprenant de tout ce qui luy sembloit que je faisois de mal-seant, d'indiscret ou d'incivil, & cela avec une gravité naturelle qui estoit née avec elle, que nulle autre personne ne m'a tant aidé à m'introduire dans le monde & à me faire prendre l'air de la Cour que cette Demoiselle, l'ayant servie jusques à la saint Barthelemy & toujours fort honorée. Je ne sçaurois désapprouver cette coustume, d'autant qu'il ne s'y voyoit, oyoit ny faisoit que choses honnestes. La jeunesse plus desirieuse lors qu'en cette saison, de ne faire rien de messeant, cette coustume avoit telle force que ceux qui ne la suivoient, estoient regardés comme mal appris, & n'ayans l'esprit capable d'honneste conversation; depuis on n'a eu que l'effronterie, les médifances & saletés pour ornement, qui fait que la vertu est mesestimée & la modestie blasinée, & rend la jeunesse moins capable de parvenir qu'elle ne l'a esté de long-temps.

La paix se fit; incontinent après les troisièmes troubles recommencerent; feu Monsieur d'Alençon demeura à Paris où je m'ar;

1568. restay , il me prit en une singuliere amitié & moy luy , l'aymant & affectionnant, comme frere de mon Roy , mais autant ou plus que personne qui fust, d'autant que j'ay passé plusieurs années près de luy , & en divers âges & en diverses saisons. Je vous veux dépeindre ce qui estoit de son naturel lors , & par la fuite de ce discours vous verrez comme il avoit changé , & je vous iudiray à remarquer combien les mauvais exemples & l'approchement des personnes vicieuses ont de pouvoir à corrompre un bon naturel tel qu'il avoit.

Ce Prince estoit de six mois plus vieux que moy , d'une stature moyenne , noir , le teint vif , les traits du visage beaux & fort agréables , son esprit doux haïssant le mal & les mauvais , ayant *la cause de la* (a) *Religion* ; le conception fort bonne , d'une conversation familiere , ne luy paroissant aucune colere ; l'amitié qu'il me portoit commença à me faire ressentir les traverses communes dans la Cour , par l'envie que Monsieur de

(a) C'est-à-dire la Religion Protestante. On a vu dans les Mémoires de la Noue que cette locution étoit familiere à tous ceux qui avoient embrassé les nouvelles opinions.

Saint-Sulpice (a) conçeut contre moy , d'au- 1568.  
 tant que l'amitié que *Monsieur* me portoit ,  
 empeschoit qu'il n'aymast tant deux fils qu'il  
 avoit près de luy , & commença à faire en-  
 tendre à la Reine sa mere , qu'il voyoit que  
 je servois à former de petites intelligences  
 de Monsieur , avec M. de Montmorency (b),  
 qui fit que la Reine écrivit à son fils , luy  
 défendant de souffrir cela , & qu'on m'éloi-  
 gneroit de luy , si on entendoit plus telles  
 choses.

Monsieur soudain me montra la lettre ,  
 ainsi qu'il me communiquoit toutes choses ,  
 nous résolusmes la réponse , & qu'il en par-  
 leroit à M. de Saint - Sulpice , se plaignant  
 de ceux qui faisoient tels rapports à la Reine,  
 pour le mettre en sa mauvaise grace & pour  
 m'essoigner de luy , que je ne parlois jamais  
 de telles choses , priant ledit sieur de Saint-  
 Sulpice d'asseurer la Reine du contraire , &  
 du desir qu'il avoit de luy estre fort obéissant :

(a) Jean d'Hebrard , Baron de Saint-Sulpice , Che-  
 valier de l'Ordre Roi , Capitaine de cinquante hommes  
 d'armes , Conseiller d'Etat , & Gouverneur du Duc  
 d'Alençon.

(b) Le Maréchal de Montmorenci , fils aîné du Con-  
 netable , tué à la bataille de Saint-Denis.

1568. Cela servit jusques à ce que Monsieur eut la petite verolle, en telle malignité qu'elle le changea du tout, l'ayant rendu mesconnoissable, le visage luy estant demeuré tout creusé, le nez grossi (3) avec difformité, les yeux appetissés & rouges, de sorte que d'agréable & beau qu'il estoit, il devint un des plus laids hommes qui se voyoit; & son esprit (a) n'estoit plus si relevé qu'il estoit auparavant.

L'envie du sieur de Saint-Sulpice se servit de cette occasion, disant que Monsieur avoit pris cela allant en quelques compagnies de la ville, où il y avoit de petite verolle dans la maison. Durant tout son mal contagieux à moy qui ne l'avoit point eüe lors, cela nonobstant ne m'éloigna de luy, faisant mes exercices souvent avec luy, qui commençoit d'estre en considération à la Reine sa mere, qui ne s'estudioit qu'à posseder ses enfans, & luy sembloit ne le pouvoir si bien faire qu'en les tenant en jalousie avec leurs freres, & en méfiance avec leurs serviteurs, elle

(a) Etoit-ce bien la petite vérole qui avoit influé sur le moral du Duc d'Alençon? ou plutôt n'étoient-ce point l'âge & l'expérience qui apprenoient au Duc de Bouillon à mieux évaluer ce Prince?



luy écrivoit souvent, & en une lettre l'avertissoit de ne se fier du tout à son Gouverneur, ny autres qui avoient charge de luy, mais qu'à elle seule (a) il mandât ses conceptions. Mauvaise procédure en ce qu'elle devoit estimer qu'il pratiqueroit aussi bien cette leçon vers elle que contre les autres, & puis qu'au lieu de donner à son Gouverneur le moyen de connoître ses humeurs & actions, pour aider & fortifier les bonnes & corriger les mauvaises, elle faisoit qu'il les payoit d'hypocrisie & dissimulation, vices dangereux & bien éloignés de la prudence qui est propre pour converser parmy le monde.

Durant ce temps-là se donnerent les batailles de Jarnac & Montcontour, & plusieurs grandes occasions: Il y avoit près de Monsieur huit ou dix jeunes hommes de bonne maison, entre lesquels estoit le puisné de

(a) On reconnoit là le caractère de Catherine de Médicis. Pour régner seule, même sur l'esprit de ses enfans, elle leur apprenoit l'art de dissimuler. Elle leur conseilloit de ne se fier à personne. Un Gouverneur (eût-il été un ange) n'auroit pas pu réparer en plusieurs années le mal que cette éducation particulière produisoit en un quart d'heure.

1569. Crevecœur (a), deux de Bressieux (b) & le Cadet de Saint-Sulpice, qui depuis fut tué au siege de la Rochelle, lesquels m'aimoient; Un jour devisant ensemble, nous parlions des actions de Monsieur de Brissac & de la grande reputation qu'il avoit, & combien estoient heureux ceux qui estoient près de luy; nous vinsmes à plaindre nostre mal-henr de ne faire rien, que nous estions assez d'âge, qui n'attaingnoit quinze ans au plus vieux, & prismes la resolution d'aller le trouver; la proposition nous sembloit tellement aisée, qu'elle estoit desjà exécutée. Quand nous vinsmes au combat, ce fut alors que les difficultés se présenterent, les Peres & Gouverneurs qu'il falloit tromper & pour diverses heures, vint au soin d'un chacun d'avoir des chevaux, que nos gens n'alloient faire seller, ny les laquais les amener que par le commandement des Gouverneurs, d'argent point, s'enquerans du chemin, comme gens qui n'avoient éloigné Paris de cinquante lieuës, le

(a) De la Maison de Gouffier, Seigneurs de Bonivet & de Crevecœur.

(b) Probablement ils étoient de la maison de *Meuillon de Grolée*. Le Marquisat de Bressieu appartenoit à cette famille, & a passé par les femmes dans celle de *la Baume, de la Suse*.

danger du chastiment venant à estre décou- 1569  
vert, le mécontentement de *Monsieur*, que  
j'estimois plus que tout le reste ; nonobstant  
il fut resolu de suivre nostre dessein, pro-  
messe solemnelle entre nous de ne rien dire,  
chacun avisa dequoy nous nous pourrions  
servir.

Nous trouvasmes dequoy pouvoir estre ser-  
vis de quatre chevaux, de deux des miens,  
par le moyen d'un grand laquais que je ga-  
gnay, qui se nommoit *Philippe*, & le Cadet  
de Saint-Sulpice de deux de son frere aîné ;  
pour de l'argent nous trouvasmes jusques à  
soixante escus.

Le jour pris à quatre ou cinq jours de-là,  
le jeune Bonnavet ne pût s'empescher qu'il  
ne le dit à son Gouverneur le sieur de la  
*Charlotierre*, qui aussi - tost en avertit M.  
de Saint - Sulpice, & luy le sieur de Ros-  
gnac ; les interrogations vinrent à un cha-  
cun de nous de celuy auquel il avoit à ré-  
pondre, je hesitay à avouer jusqu'à ce que  
mon Gouverneur me dit tant de particula-  
ritez, que je ne pouvois ignorer qu'il ne  
parlast avec une certitude entiere, mon la-  
quais fut appellé, son danger me fit moins  
craindre le mien d'estre (a) fouetté qui me

(a) Aujourd'hui si on parloit de fouet à un de nos

1569. fit tout avouer audit sieur de Rosignac, adjoustant qu'il n'y avoit qu'un desir d'acquiescer de l'honneur qui nous pouffoit à cela, que mon laquais m'avoit refusé plusieurs fois, mais que ma grande sollicitation l'avoit enfin engagé à me promettre, que je suppliois mondit Gouverneur de luy pardonner; ce qu'il fit après une rude reprimande, sur la faute que je faisois de lui cacher mon desir, devant estimer qu'il ne deconseilleroit toutes les choses qui tourneroient à mon honneur, que je faisois paroistre une grande présomption & confiance de mon esprit en l'âge où j'estois de faire telles entreprises, qu'il m'avoit estimé d'une plus obéissante nature, & croyoit que je l'aimois pour ne luy vouloir pas celer de moindres affaires, qu'il se trouvoit empesché de ce qu'il devoit faire, d'avertir mes parens & par leur avis proceder à mon chastiment, ou bien dès l'heure mesme faire ce qui estoit de sa charge, ou de demander son congé, estimant qu'il jugeoit n'estre capable de corriger mes defauts ainsi qu'il se l'estoit promis, que neantmoins il

jeunes Seigneurs âgé de quinze ans, à coup sûr ce châtiment lui paroitroit fort extraordinaire. Les changemens introduits à cet égard par l'opinion, sont de ces nuances<sup>a</sup> saisir dans les révolutions que les mœurs ont éprouvées.

vouloit se donner quelque loisir pour mieux 1569.  
discerner ce qu'il avoit à faire. Sur cela ,  
les larmes aux yeux je le suppliy de me  
pardonner, voulant suivre telle voie qu'il luy  
plairoit, fors celle de me laisser, qu'à l'a-  
venir telles fautes ny beaucoup moindres ne  
seroient commises de moy. Il me laissa &  
creu qu'il estoit allé trouver M. de Saint-  
Sulpice, pour aviser comment il avoit à se  
gouverner. Il vid que ledit sieur de Saint-  
Sulpice mettoit toute la faute sur moy; son  
fils & tous les autres disans que c'estoit moy  
qui leur avois mis cela dans la fantaisie, &  
vouloit se servir de cela pour me rendre  
odieux à Monsieur, & luy conta l'histoire,  
luy faisant connoistre le déplaisir que j'avois  
& ce qui me faschoit le plus estoit la crainte  
qu'il m'en voulût mal, & furent tous ses  
mauvais offices rendus inutiles par la sagesse  
de mon Gouverneur, qui se contenta des  
témoignages que je luy rendis de mon dé-  
plaisir & du sentiment de ma faute pour n'y  
vouloir plus retourner Je ne fus fouetté ny  
bafouïé par mes parens, ausquels neantmoins  
il ne le cela.

Icy est à remarquer combien la jeunesse  
est pleine d'imprudence, & combien elle  
commet d'erreurs & de fautes lors, ( comme



1569. la pluspart font ) qu'ils se veulent croire seuls & ne suivre les conseils de ceux qui leur sont ordonnez pour avoir le soin de leurs personnes.

1570. La paix se fit , quelque temps après le Roy Charles se maria (a) avec la fille de l'Empereur, & furent les nopces celebrées à Maizieres, & de - là on alla à Villiers-Cotterets (b) passer l'hyver qui fut fort long , où l'on combatit beaucoup avec les neiges , y en ayant eu quantité , où je vis le Roy prendre deux cerfs dans la forest , dans la neige sans chiens , ayant mis des relais de veneurs & de chevaux pour luy , & pour nous qui courions après luy. Avec cela , en deux jours nous prîmes deux cerfs ; il s'y fit deux ou trois bastions de neige où l'on se frottoit avec courage ; on y fit aussi un fort beau combat à la barriere , où dans la grande salle sur le haut dais le Roy avoit fait retrancher cela , luy , avec huit estoit dedans , & comme les parties avoient fait le tour de la salle , elles ressortoient ainsi qu'elles entroient deux , trois , jusques à cinq dans la salle en mesme temps , ceux qui estoient dans le camp sor-

(a) Les détails relatifs à ce mariage se trouveront dans les Mémoires du Chancelier de Cheverny.

(b) Villers-Cotterêts.

toient & en forme d'escarmouches , se ve- 1570.  
noient rencontrer dans le milieu de la salle ,  
& là il se rompoit des picques & s'y don-  
noit des coups d'épée ; cela dura quelque  
espace de temps , jusqu'à ce qu'ainfi qu'en  
une sortie de Ville , les affiegeans plus forts  
rembarrent ceux de la Ville ; le Roy se ten-  
ferma dans son fort , où l'on combattit main  
à main , & ainfi le combat se finit ayant  
esté fait par une nouvelle façon qui fut fort  
belle.

On commença peu après le propos du ma- 1571.  
riage du Roy de Navarre , qui est le Roy  
d'aujourd'huy , avec Madame Marguerite sœur  
du Roy. J'avois lors quelque quinze ans ,  
j'apprenois à faire ma Cour au Roy , à  
Monsieur , & à Monsieur le Duc , au der-  
nier plus souvent qu'aux deux autres. Mon  
Gouverneur mourut , M. de la Boissiere  
demeura près de moy , je commençay à ne  
craindre plus le fouet , & à respecter moins  
ledit sieur de la Boissiere , de façon que je  
me licentiois souvent aux plaisirs plus qu'à  
mon devoir , laissant mon naturel commun  
à tous jeunes gens , mais le mien y ayant  
quelque inclination de suivre , approuver &  
imiter plutôt les vices que les vertus. Le  
Roy juroit , & luy ouys dire quelquefois que

1571. jurer estoit une marque de courage à un jeune homme.

Cela donc me rendit fort grand jureur, en quittant la modestie qui est à estimer & cherir aux personnes jeunes, & de qualité, & me rendit effronté, reconnoissant bien que cela plaisoit au Roy, faisant gloire de me croire, & n'avoir plus à rendre compte d'aucunes de mes actions à personne. Cela me faisoit mesestimer aux sages, à mes parens craindre la continuation, & prevoyans beaucoup d'inconveniens qui me talonnoient; entr'autres Monsieur de Montmorency (a) que j'aimois, craignois & honorois, m'en faisoit souvent des remonstrances; parmy ces mauvais comportemens paroissoit en moy du courage, & une curiosité d'ouyr & retenir ce qui se disoit & faisoit de bon hors la compagnie commune des Courtisans, où tous les vices estoient passez pour une bien-seance.

Je faisois connoistre qu'il me restoit du remors de mes vices, & que je jugeois bien qu'ils n'estoient approuvez de tous. Cela faisoit esperer à ceux qui m'aymoient que

(a) L'aîné des fils du Connétable, le Maréchal de Montmorency, Seigneur distingué par sa sagesse & sa prudence.

l'âge changeroit cela, & que l'expérience me 1571.  
feroit connoître les malheurs qui arrivent à  
ceux qui suivent cette maniere de vie.

La Cour alla à Blois, (a) où la Reine de Navarre vint & M. l'Admiral de Chastillon, où fut resolu le mariage du Roy de Navarre. J'eus là une petite prise avec un Gentilhomme de Touraine, puisné de la maison des Arpentis (b), & fut dans la chambre du Roy, nous eufmes des propos aigres & non injurieux ; je sortis dehors & luy fut retenu ; depuis Monsieur (c) nous accorda, lequel avoit commandé à tous les siens de s'offrir à moy, & luy me dit que s'il luy eust esté permis, que luy mesme me fut venu trouver pour m'offrir de me servir de second, si la querelle l'eust merité, encore que je sçavois bien que telles offres n'estoient pratiquables ;

(a) La Cour se rendit à Blois vers la fin de l'été de 1571, pour y recevoir Jeanne d'Albret, son fils le Prince de Navarre, & l'Amiral de Coligny.

(b) Dubois des Arpentis.

(c) *Le Duc d'Anjou*. Le Lecteur observera que dans ces Mémoires l'Auteur désigne sous le nom de *Monsieur*, tantôt le Duc d'Alençon, tantôt le Duc d'Anjou ; en ne perdant point de vue la chaîne des événemens, cette confusion est facile à démêler ; & on aura soin de l'indiquer.

448 MÉM. DE HENRI, DUC DE BOUILLON.

571. neantmois tel langage partant de la bouche  
du frere de mon Roy ne laissoit à m'obliger  
fort, de façon que je me rendis plus soigneux  
de faire la Cour à Monsieur qu'auparavant,  
& en fut M. le Duc un peu marry.

OBSERVATIONS



OBSERVATIONS  
DES ÉDITEURS  
SUR LES MÉMOIRES  
DU DUC DE BOUILLON.

(1) **D**ANS les Mémoires, qui ont précédé, on a (a) souvent fait mention de François le Roi, *seigneur de Chavigny*. On a remarqué que ses alliances avec la maison de Montmorenci lui avoient valu son premier avancement. Par la suite Chavigny, se croyant assez fort pour pouvoir voler de ses propres ailes, se déclara en faveur de la maison de Guise. Probablement ses liaisons avec les Montmorenci subsistoient encore, lors qu'il fut créé tuteur du jeune Vicomte de Turenne. Nous remarquerons que cette tutelle, exprimée en termes aussi clairs par l'Auteur même des Mémoires, dément expressément le fait qu'a articulé Marsolier dans son ouvrage intitulé... *Vie du Duc (b) de Bouillon*. Selon cet écrivain la famille n'avoit pu s'accorder sur le choix d'un

(a) Lisez particulièrement les notes de la p. 55. du tome XLII de la Collection.

(b) *Vie du Duc de Bouillon*. (de l'Édition in-4° page 2.)

tuteur ; & Henri II par un arrêt du mois de Janvier 1558, avoit fait nommer curateur *Marcellin de (a) Champetieres*.

Nous ne voyons qu'un seul moyen de concilier le Duc de Bouillon & son Historien ; c'est de supposer que la curatelle a été antérieure à la nomination d'un tuteur, & que Chavigny fut revêtu postérieurement de cette qualité. Nous ajouterons à ce qu'on a dit de Chavigny, qu'après s'être brouillé avec la maison de Montmorenci, il s'attacha spécialement au Duc de Montpensier. Comme il partageoit l'animosité de ce Prince contre les Protestans, ceux-ci l'ont cruellement dénigré dans leurs écrits. A l'époque où le Duc de Bouillon parle de lui dans ces Mémoires, la Noblesse protestante de la province du Maine venoit de le comprendre sur (b) la liste de ses

(c) Marfolier ajoute que le Connétable recommanda à *Champetieres* de faire faire exactement les réparations, de payer les dettes, de faire valoir les terres, & de lui envoyer toutes les épargnes qu'il feroit. Les ordres du Roi & ceux du Connétable furent si bien exécutés, que le Vicomte de Turenne avoue dans ses Mémoires que, lorsqu'il entra en possession de son bien, il se vit en état de fournir à des dépenses considérables.

(b) Lisez la remontrance envoyée au Roy par la Noblesse de la Religion réformée du pays & Comté du Maine sur les assassinats, pilleries, saccagemens de maisons, séditions,

persécuteurs. En tête des remontrances adressées au Roi on lisoit les vers suivans...

Vous plaife maintenant ouyr la triste voix  
Des fidèles du *Mans*, qui honorent vos loix,  
Et de *François le Roi*, tyran plein d'injustice,  
Abbatre la fureur ! . . . . .

Si les vexations & les cruautés énoncées dans ces remontrances sont vraies, l'impartialité nous oblige de déclarer qu'elles flétrissent la mémoire de ceux qui les autorisèrent. A la suite de ces remontrances on trouve un écrit qui accuse nommément le S<sup>r</sup>. de Chavigny (a).

*violemens de femmes, excès horribles, commis depuis la publication de l'édit de pacification dedans ledit Comté, & présenté à Sa Majesté à Roussillon le 10 d'Aoust 1564, &c.* (Tome V des Mémoires de Condé, p. 277.) L'énoncé seul de cet écrit suffit pour que le Lecteur en pressente le contenu.

(a) Ces différens griefs, articulés contre lui, reçoivent un nouveau degré de probabilité, si on les rapproche d'une lettre que le Duc d'Aumale écrivoit le 24 Février 1565 au Marquis d'Elbœuf son frère. Le Duc d'Aumale, encore plein de l'insulte que le Maréchal de Montmorenci venoit de lui faire ainsi qu'au Cardinal de Lorraine dans la rue St.-Denis, excitoit tous ceux de son parti à s'associer à sa vengeance. *J'en ay plusieurs fois cy-devant écrit* (lit-on dans cette lettre, tome V des Mémoires de Condé, p. 275) *à MM. de Montpensier, d'Estampes, & Chavigny.*

« Davantage ( y lit-on (a) ) les déportemens  
 » de François le Roy, sieur de Chavigny sont  
 » tant contraires à l'office d'un gouverneur,  
 » qu'il n'y en peut avoir de plus contraires.  
 » La fin de tous gouverneurs doit être celle-  
 » cy, de représenter la personne de tout le  
 » peuple, & de le supporter, de soutenir l'au-  
 » thorité des loix, de garder le repos public,  
 » empescher les séditions, ne souffrir aucune  
 » injure, oster les brigandages, réprimer les  
 » massacres, prestet l'oreille aux affligés sans  
 » acception de personnes, n'user d'aigreur ny  
 » de cruauté contre aucun : mais, ( Dieu im-  
 » mortel ! ) est-ce représenter la personne de  
 » tout le peuple, que d'avancer à la puissance  
 » la ruine de la meilleure partie ? est-ce le  
 » supporter, que de le faire publiquement  
 » fourager par des *Ergolets* (b) & des voleurs,  
 » voire de se faire défrayer par les habitans  
 » des villes, jusques au louage du linge de  
 » sa table ? est-ce empescher les séditions,

(a) Voici le titre de cet écrit. *Advertissement des crimes horribles commis par les séditieux Catholiques Romains au pays du Comté du Maine depuis le mois de Juillet 1564 jusques au mois d'Avril 1565.* (Lisez les Mémoires de Condé, (Edition de M. Secousse) p. 301 & suiv.

(b) Ce mot est corrompu : il faut lire *Argoulets*, espèce de troupes légères fort connues dans ces tems-là.

» abbatre l'injure, punir les brigandages &  
 » les massacres, que de couvrir sous son aile  
 » tous les séditieux, brigands, & assassineurs  
 » publics ? est-ce écouter publiquement les  
 » affligés, & se montrer doux & humain, que  
 » de les faire passer quand ils se vont plain-  
 » dre, parmi les laquais & les pages, qui  
 » leur font la huée, puis parmi les *Ergolets*  
 » ( cet ordre est composé d'industrie ) qui  
 » les menacent de les tailler en pieces ; &  
 » quand ils sont avec ces difficultés parvenus  
 » en la présence de Mgr. de *Montpensier*,  
 » les appeller séditieux & avec menaces &  
 » injures leur fermer la bouche, de peur qu'ils  
 » se plaignent de leurs misères ? tellement  
 » que de l'advertir de nos maux, ce n'est que  
 » mettre les mains violentes dedans nos playes,  
 » sans esperance d'appareil : car il n'y a en  
 » lui ( les dernières misères donnent la har-  
 » dieffe de parler librement ) *ny humanité,*  
 » *ny justice* ; & faudroit premier luy refondre  
 » les oreilles, que de luy persuader quelque  
 » chose de bon »... Cette dénonciation fut  
 présentée au Maréchal de (a) Vieilleville ;

(a) Le Roi l'avoit nommé Commissaire pour aller rétablir le calme dans cette province, & pour y punir ceux qui avoient abusé de l'autorité. ( Lisez les Mémoires de Vieilleville, tome XXXII de la Collection, p. 370 & 371.)



& on a remarqué dans ses Mémoires que ces excès restèrent impunis. Le crédit & la faveur l'emportèrent. Le Chapitre des *confidérations* (a) a toujours tenu une place importante dans notre histoire ; & l'homme puissant, qui a comblé la mesure de l'iniquité, échapperoit à la vindicte publique, si la posterité n'en faisoit pas justice.

(2) Cet usage, sur lequel le Duc de Bouillon s'étend avec complaisance, tiroit son origine des institutions de la Chevalerie. Dans les Observations (b) qui accompagnent les Mémoires de la Tremoille, on a remarqué que les Dames présidoient à l'éducation morale & religieuse des *enfants d'honneur*, ou *Pages*, attachés à la maison de nos Rois. Il n'étoit donc point extraordinaire que, pour former l'esprit & le cœur des jeunes Seigneurs, on eut cru ne pouvoir mieux faire que de leur donner sous le voile d'une galanterie respec-

(a) Peut être objectera-t-on qu'il faut ranger cet écrit parmi les Pamphlets du jour qu'on appelle *Libelles*. Ce genre de défense (nous le savons) a été employé plus d'une fois par l'homme qui avoit prévariqué. Mais au tribunal de la raison, un écrit n'est réputé libelle, que quand il a été démontré calomnieux ; & malheureusement dans ce siècle de fer ; les abus étoient si fréquents, qu'on peut croire à tous.

(b) Tome XIV de la Collection, p. 263.

tueuse des institutrices aimables & propres à se faire écouter. Tant que cette éducation eut pour base la simplicité des mœurs, & l'enthousiasme chevaleresque, on conçoit quels en purent être les heureux fruits. Aussi vit-on alors des la *Tremoille* & des *Bayard*. Ces beaux jours ne devoient pas durer. Anne de Bretagne, sans s'en douter, occasionna le désordre. Cette Princesse, en rassemblant à la Cour de Louis XII les épouses & les filles des grands de la nation, l'avoit rendue une des plus brillantes de l'Europe. Antérieurement à cette époque, les Dames attachées à la Cour étoient (a) en petit nombre. Elles ne s'y réunissoient toutes, que dans ces fêtes solennelles où le prix de la valeur & de l'adresse devoit se décerner par leurs mains. Le reste de l'année les femmes vivoient retirées dans leurs châteaux, & concentrées au milieu d'une famille dont elles étoient l'ornement & l'exemple.

Anne de Bretagne en les appelant autour du trône, leur offroit le modèle de la première des vertus, de l'union conjugale.

(a) L'Histoire de Charles VIII (édit. du Louvre de 1684, p. 708) en fournit la preuve. Il suffit de comparer le nombre des Dames, qui y résidoient alors, avec celui qu'offrent les régnes antérieurs.

L'épouse de Louis XII, vertueuse par principes, n'auroit pas souffert que sous ses yeux l'art de plaire eut été l'art de corrompre. Aussi convient-on que la Cour fut l'école (a) d'une galanterie honnête & pure, qui en adoucissant le caractère âpre de nos ancêtres, jetta dans le commerce de la vie cette aménité, qui en fait le charme. Anne, en mourant, emporta son secret avec elle : le *hardi Chevalier*, qui succéda à Louis XII, n'avoit hérité de nos anciens preux que le costume & la bravoure. On connoitra l'histoire de ses goûts particuliers, en interrogeant l'histoire de son administration civile & politique. Les desirs des conquérants & des despotes ont l'activité de la flamme électrique. Au lieu de dénouer le *naud gardien*, ils le coupent. C'est en peu de mots peindre ce qui se passa à la Cour de François premier. Sous le règne de ce Monarque, qui vouloit que rien ne lui résistât, la galanterie ne se borna plus à disserter sur l'amour. En cessant de prétendre à l'estime des femmes, on leur apprit à ne pas se respecter elles mêmes. Aux jouissances (b) de

(a) Voyez les Mémoires de Brantôme à l'article de cette Princesse.

(b) C'étoit là ce qu'on peut appeller les beaux jours de la Chevalerie. Alors on auroit regardé comme un crime l'idée seule de séduire la femme dont on étoit l'amant ! L'Histoire du bon Chevalier *Jacques de Lalain*

l'esprit on substitua celles des sens. Les mœurs ne gagnèrent pas à l'échange. Les règnes suivant, loin de guérir le mal, l'accrurent. L'habitude du vice accoutuma les deux sexes à n'en plus rougir. Malgré les éloges, que Brantôme prodigue, à l'effaim de beautés dont Catherine de Médicis avoit soin d'être toujours environnée, on fait la corruption qui

nous offre à ce sujet un tableau plein de naïveté, *deux Dames* (raconte l'Ecrivain) *l'aimoient à la fois.* « Jacquet » de Lalain (continue-t-il) s'appercevant de l'amour que » les deux Dames avoient à luy, lesquelles chacun jour » l'envoyoit chercher par leur secret message, s'yalloit » assez souvent soy esbattre & deviser avec elles; & si à » point s'y gouverna en tout honneur, qu'oncques il ne fist » chose dont il dult estre repris devant Dieu ni devant » le monde. Il craignoit & aimoit Dieu surtout rien: tous » jours avoit en souvenance les beaux admonestemens & » doctrines qu'à son partement luy avoit fait Messire *Guillaume de Lalain* son père. Assez souvent avoit nouvelles » des deux Dames, lesquelles, sans que l'une sceust rien » de l'autre, il contentoit si très à point, que de toutes les deux il estoit aymé, & cher tenu; & ne tenoit » qu'à luy qu'encores n'en fust mieux: mais pour le » doute de son corps, & aussi pour la salvation de son » ame, il ne s'y voulut oncques avancer que bien à point. (Histoire du bon Chevalier Jacques de Lalain, par Chatelain, p. 42 & 43.) Ce monument précieux est un des Ouvrages que nous avons omis, & sur lequel nous reviendrons dans un Supplément qui clôra les Mémoires du seizième siècle, & ceux des tems antérieurs. )

regnoit à Cour ; & Brantôme dans ses Dames galantes n'a pas fait grace à leur impudicité. D'après cet exposé on sent combien il faut rabbaire de l'engouement avec lequel le Duc de Bouillon parle de l'institutrice qui lui servoit de *Mentor*. Assurément elle ne soutiendrait pas le parallèle avec la maîtresse de la Tremoille, qui, ( dit le rédacteur (a) de ses Mémoires ) fut longtems toute honteuse, & ne passoit pas un jour, qu'en considérant le danger où s'estoit mise, ne jectât quelques larmes de déplaisir... Elle le soutiendrait encore moins avec cette dame de Fluxas (b) que le bon Chevalier Bayard avoit tant & si loyaument aimée. L'extrême jeunesse du Duc de Bouillon permet de croire tout ce qu'il rapporte de son commerce avec la demoiselle de Châteauneuf. Car quelle idée se formera-t-on de *Renée de Rieux* ( c'étoit son nom de famille ) lors qu'on se rappellera les faits de sa vie privée, que les Mémoires du tems ont transmis ? quelques années après, elle fut la maîtresse affichée du Duc d'Anjou ( depuis Henri III ). Aussi ( de- soit Tavannes (c) à ce Prince, dont on projettoit l'alliance avec la Reine d'Angleterre )

(a) Tome XIV de la Collection, p. 219.

(b) Voyez le tome XIV ibid. p. 116 & suiv.

(c) Tome XXVII de la Collection, p. 210.



le Milord (a) Robert veut vous faire épouser son amie ; faites-lui épouser Chasteauneuf, qui est la vostre : vous lui rendrés le pannache qu'il vous veut donner... Les Mémoires (b) de l'Etoile confirme ces particularités. Ils nous apprennent en outre que la *douce institutrice* du Duc de Bouillon , épousa par la suite l'Italien *Antinotti* ; & que , l'ayant surpris en adultère , elle le tua de sa main. Comme cet exploit (c) annonce du caractère , peut-être en inférera-t-on qu'au moins elle pouvoit développer celui de ses élèves.

(3) François d'Alençon fut extrêmement défiguré par la petite vérole. Son nez bourgeonné devint hideux sur la fin de ses jours.

(a) Robert Dudley, Comte de Leicester, étoit un de ces favoris d'Elisabeth, que l'Histoire lui reproche d'avoir comblé de graces & de bienfaits.

(b) Edit. de 1744, p. 121 & 217.

(c) Il paroît que cela n'intimida pas le Florentin Philippe *Altovitis*, puisque peu de tems après la demoiselle de Châteauneuf convola avec lui en secondes noces. Il en résulta qu'alors elle devint Dame d'honneur de Catherine de Médicis. *Elle conserva* (dit Papon dans son Hist. de Provence, tome IV, p. 254) *à la Cour, par sa beauté, encor plus que par sa naissance, le crédit qu'elle y avoit acquis par ses criminelles complaisances.* Son nouvel époux *Altovitis* fut tué en 1586 par le Duc d'Agoulême fils de Henri II, & de la belle *Levisson*. Il ne faut pas con-

460 OBSERVATIONS SUR LES MÉM.

En raison de sa grosseur il sembloit qu'il en eut deux greffés l'un sur l'autre. Ces deux nez ( a remarqué le (a) Laboureur ) tombèrent de pourriture ; & lors qu'il mourut à *Chateau-Thierry* le 10 Juin 1584 , « il se trouva » ( ajoute le Laboureur ) réduit comme un » autre *Antiochus* à pleurer presque seul les » désordres de sa jeunesse , à desirer la mort , » & à reconnoître qu'il s'estoit rendu indigne » de tous les titres pour lesquels il estoit né , » que Dieu transféra de la branche de Valois » en celle de Bourbon »... La versatilité de son esprit, & la mobilité de ses affections lui avoient valu la haine & le mépris des différents partis. Aussi quand il alla dans les Pays-Bas, les Protestans François en prévinrent les Flamands par l'épigramme suivante, qui fait allusion à son nez monstrueux.

Flamands, ne soyez estonnez

Si à François voyez deux nez :

Car par droit, raison, & usage

Faut deux nez à double visage.

fondre ce Duc d'Angoulême avec celui qui nous a laissé des Mémoires, & qui devoit le jour à Charles IX & à Marie Touchet.

(a) Additions aux Mémoires de Castelnau, tome I, p. 702.

*Fin du quarante-septième Volume.*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

